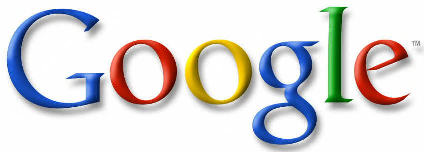


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

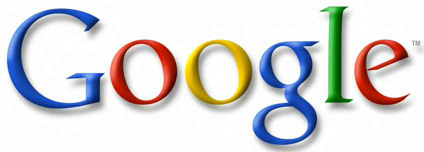
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

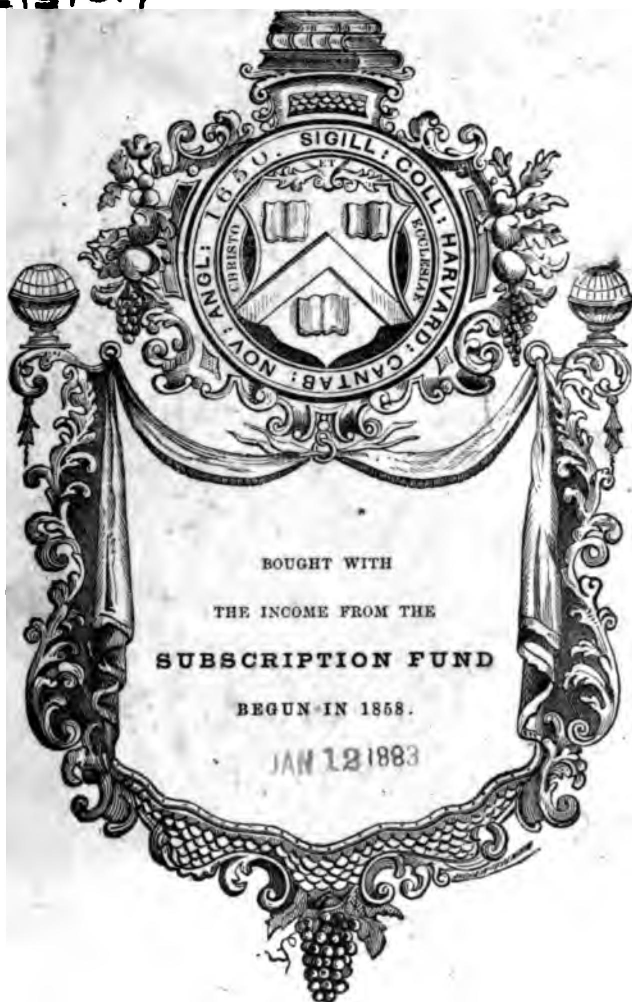
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



-1346.4

3



BOUGHT WITH
THE INCOME FROM THE
SUBSCRIPTION FUND
BEGUN IN 1858.
JAN 12 1883

LE
SALON DE MADAME NECKER

I

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°

LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN FRANCE ET AUX COLONIES. . . . . 1 vol.

L'ENFANCE A PARIS . . . . 1 vol.

Format grand in-18

C.-A. SAINTE-BEUVE, SA VIE ET SES ŒUVRES. . . 1 vol.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES — G. Sand, — Prescott, — Michelet, — Lord Brougham. 1 vol.

Tours. — Imp. Mazereau.

LE SALON

DE

MADAME NECKER

D'APRÈS DES

DOCUMENTS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET

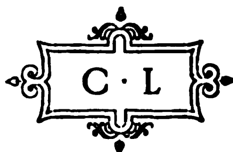
PAR

Othenin Bernard Paul Gabriel de

LE VICOMTE D'HAUSSONVILLE

ANCIEN DÉPUTÉ

I



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1882

Droits de reproduction et de traduction réservés

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°

LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN FRANCE ET AUX COLONIES. . . . . 1 vol.

L'ENFANCE A PARIS . . . . 1 vol.

Format grand in-18

C.-A. SAINTE-BEUVE, SA VIE ET SES ŒUVRES. . . 1 vol.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES — G. Sand, — Prescott, — Michelet. — Lord Brougham. 1 vol.

Tours. — Imp. Mazereau.

LE SALON

DE

MADAME NECKER

D'APRÈS DES

DOCUMENTS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET

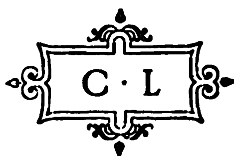
PAR

Othenin Bernard Paul Gabriel de Cléron

LE VICOMTE D'HAUSSONVILLE

ANCIEN DÉPUTÉ

I



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1882

Droits de reproduction et de traduction réservés

9R1231.4
~~3586.50~~
JAN 12 1883
Subscription fund.
(I, II.)

LE SALON

DE

MADAME NECKER

I

LES ARCHIVES DE COPPET

La mode et le goût public ne sont plus, de nos jours, à la philosophie de l'histoire. Notre époque, curieuse des faits, assez dédaigneuse des théories, s'est éprise d'un intérêt passionné pour les moindres souvenirs d'un passé dont, par une contradiction singulière, elle répudie, de plus loin que jamais, les traditions politiques; mais elle prend un médiocre souci de ces belles généralisations auxquelles les écrivains du commencement du siècle se plaisaient à demander les secrets de l'avenir. L'érudition règne en souveraine dans le domaine des temps plus ou moins reculés, et peu s'en faut que l'art de dé-

chiffrer des grimoires manuscrits ne soit tenu pour supérieur à celui de raconter les événements avec art et d'en dégager le sens. L'abus de cette méthode conduira tôt ou tard, j'en suis persuadé, à quelque réaction, et l'on sera forcé de reconnaître, qu'en dépit de certaines apparences, ce sont encore les idées qui mènent le monde. Mais il faut avouer que nous aurons dû à cette méthode, à ses abus mêmes, bien des livres intéressants et bien des heures agréables. Tout disposé que je suis à me révolter parfois contre l'abus trop fréquent des *papiers inédits*, je demeure cependant sensible autant que personne à l'attrait de ces documents où les hommes, les femmes, qui ont vécu des siècles avant nous, semblent parler directement à notre oreille et nous faire l'aveu de leurs passions, de leurs artifices, de leurs joies, de leurs tristesses. Si ces confessions involontaires offrent déjà tant d'intérêt lorsque par la voix d'un livre elles s'adressent en même temps à des milliers de lecteurs, qu'est-ce donc lorsque vous devez à quelque circonstance propice de les entendre seul à seul, en fouillant dans des archives inexplorées, lorsque vous tenez entre vos mains ces feuilles jaunies où l'ardeur de sentiments passagers s'est inscrite en traits dont la durée semble une ironie, lorsque la poudre qui a servi à sé-

cher l'écriture s'attache encore au rude papier d'autrefois et vous montre que votre main indiscrète a été la première à remuer ces cendres du passé ? La moindre feuille de papier s'anime alors d'une vie singulière ; une lettre, un brouillon informe, quelques mots tracés à la hâte sur une enveloppe ou sur le dos d'une carte à jouer, vous paraissent dignes d'être déchiffrés à tout prix ; car c'est la voix affaiblie d'un être humain qui arrive encore à votre oreille. Il y a même dans ces découvertes une sorte de mirage dont, au point de vue de la publication, on doit se méfier; mais, tant que ce mirage dure, l'illusion en est singulièrement enivrante et douce.

On comprendra donc aisément que je n'aie pas vu sans émotion s'ouvrir devant moi la porte de la vieille tour où sont conservées les archives du château de Coppet. Je savais qu'aucune curiosité banale n'avait été admise à franchir cette porte, dont la solide armature de fer inspirait à mon enfance une terreur respectueuse, et je crois qu'un étranger même n'eût pas été insensible à l'attrait d'interroger librement tous ces témoignages de la vie de deux générations et de deux sociétés disparues. Je me hâte cependant de dire que, si ces documents n'étaient que des papiers de famille, je ne chercherais pas à satis-

faire, par la publication même partielle de ces papiers, la curiosité qu'inspire toujours la vie privée de personnages plus ou moins connus. Mais, par le fait des circonstances, il y a peu d'hommes ou de femmes ayant tenu quelque place à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, depuis Voltaire jusqu'à Chateaubriand, et depuis la duchesse de Choiseul jusqu'à madame Récamier, dont l'écriture ou le nom ne se trouve dans les vingt-sept volumes de lettres adressées à M. ou à madame Necker, et dans les liasses à peine classées qui contiennent les papiers de madame de Staël. Pour ne parler que de M. et madame Necker, Buffon, Grimm, Marmontel, d'Alembert, Diderot, madame du Deffand, madame Geoffrin, madame d'Houdetot, bien d'autres encore que je pourrais citer furent de leurs amis et de leurs correspondants. Aujourd'hui que les moindres lettres inédites échappées à la plume des personnages célèbres sont lues avec avidité, je me ferais une sorte de scrupule de ne pas produire au jour les plus intéressantes de celles qui se trouvent entre mes mains. Le salon de madame Necker n'a pas été assurément sans influence sur le mouvement des esprits et des idées qui a précédé la révolution française, et on peut dire que, ouvert comme il l'a été jusqu'à la veille de la

grande crise, il est demeuré le dernier salon de l'ancienne société. C'est ce petit monde que je voudrais peindre, en essayant d'en faire parler et revivre les habitués. Mais, pour rendre au salon de madame Necker sa physionomie véritable, il faut que mes lecteurs me permettent de commencer par leur présenter de nouveau la maîtresse de la maison, qui peut-être (on le verra tout à l'heure) n'est pas aussi bien connue d'eux qu'ils peuvent se le figurer. Je ferai ensuite défiler devant leurs yeux ses amis et ses relations quotidiennes, et j'aurai occasion de montrer, chemin faisant, comment elle comprenait l'accomplissement de ses devoirs de femme et de mère. Ce groupe, auquel n'ont manqué ni l'éclat, ni le mérite, ni les ambitions, valait peut-être la peine d'être étudié de près, et je ne fais qu'un vœu, c'est que mes lecteurs veuillent bien prendre à cette tentative de résurrection une faible part de l'intérêt que j'ai trouvé moi-même à l'entreprendre.

Dirai-je cependant que, tout en poursuivant cette étude, je n'ai pu parfois me défendre contre l'invincible mélancolie que fait naître dans l'âme un contact trop intime avec ce qui n'est plus ? Tandis que, dans ma tour silencieuse, je maniais, d'une main d'abord émue et bientôt indifférente, ces lettres, ces papiers, ces journaux

auxquels les secrets de tant de rêves, de tant de passions, de tant de douleurs ont été confiés, je sentais peu à peu s'exhaler de ces feuilles mortes de la vie un parfum de tristesse qui m'envahissait. A mesure que je plongeais dans les couches d'un passé qui me semblait à la fois si lointain et si proche, je sentais en quelque sorte peser sur moi le poids de ces monceaux d'oubli qui se sont accumulés sur tant de souvenirs. De combien de deuil ces murs de Coppet n'ont-ils pas été témoins, depuis le jour où, au lendemain de la mort de sa femme, M. Necker s'enfermait dans une petite chambre encore pleine d'elle pour y étouffer le bruit de ses sanglots, jusqu'à celui, tout récent, où une foule nombreuse et recueillie conduisait au champ du repos la pieuse gardienne qui avait veillé sur cette vieille demeure comme sur le sanctuaire qui contenait les trésors de son cœur[1] ! Combien de fois aussi la vie toujours forte et jeune n'a-t-elle pas balayé de sa main brutale les fragiles obstacles que la douleur et les regrets avaient voulu élever sur son passage ! Et voici que des

1. Jusqu'au mois de décembre 1876, le château de Coppet a continué d'appartenir à la propre belle-fille de madame de Staël, la baronne Auguste de Staël (née Vernet), qui en avait hérité après la mort de son mari et de son

générations nouvelles s'épanouissent dans ces lieux, asiles de tant de tristesses, comme ces roses qui croissent de préférence sur les ruines, et leur indifférence curieuse, vis-à-vis de ces souvenirs qui pour d'autres étaient des reliques, vient témoigner encore une fois de l'inévitable défaite du passé. C'est à ce passé vaincu que je voudrais venir en aide, en me servant des débris qu'il a laissés. Peut-être doit-on quelque chose à ceux qui vous ont précédés directement dans la vie, et j'aurai rempli ma tâche si je viens à bout de réveiller quelques sympathies en faveur d'une femme qui, d'un siècle corrompu, n'eut que les travers, et dont les vertus furent celles des nobles âmes.

II

LA FAMILLE CURCHOD — LE PRESBYTÈRE DE CRASSIER — LA SOCIÉTÉ DE LAUSANNE

Le presbytère du petit village de Crassier (ou Crassy), situé sur la limite de la France et du pays de Vaud, fait face à la porte du temple protestant. C'est une maison toute simple, blanche, avec des contrevents verts; un petit jardin avec de vieux arbres fruitiers la sépare à peine de la route, et rien ne la distingue des habitations environnantes. C'est dans ce presbytère que naquit madame Necker, et elle fut portée à l'église du village le 2 juin 1737, pour y être baptisée sous le nom de Suzanne. Son père, Louis-Antoine Curchod, était depuis plusieurs années ministre du saint évangile à Crassier. Malgré la médiocrité de sa situation et la consonnance bourgeoise de son nom, il paraît

certain que Louis-Antoine Curchod appartenait à une ancienne famille du pays de Vaud qui avait contracté autrefois des alliances avec la noblesse du pays, mais que des revers de fortune avaient réduite à une condition modeste. Cette famille Curchod ou Curchodi (dont les membres signaient quelquefois également de Curchod), s'était autrefois divisée en deux branches, dont l'une avait continué d'habiter le pays de Vaud, tandis que l'autre avait suivi la fortune des ducs de Savoie. Mais, lorsque madame Necker voulut, quelques années après son mariage, donner un caractère d'authenticité à cette réputation d'honorablé ancienneté dont jouissait sa famille, et lorsqu'elle sollicita en secret l'avis de Chérin[1] sur la validité des titres de noblesse qu'elle avait rassemblés à grand'peine, elle éprouva un léger déboire. Vainement elle produisit un certificat du châtelain d'Avenches[2] attestant « qu'il y avait autrefois, dans

1. Chérin (Bernard), né à Ambonville en Champagne, le 20 janvier 1718, mort à Paris le 21 mai 1785, généalogiste et historiographe des ordres de Saint-Lazare, de Saint-Michel et du Saint-Esprit. On lui donnait souvent aussi le titre de généalogiste du Roy.

2. Avenches, l'ancienne *Aventicum*, petite ville du canton de Vaud, possède encore aujourd'hui des ruines et des inscriptions latines qui ont attiré à plusieurs re-

la vieille ville d'Avenches, brûlée par Attila, roi des Huns, l'an 450, une famille qui s'appelait Curchodi » ; vainement elle s'efforça de prouver qu'en l'an 1300, Batardo Curchodi était écuyer du duc de Savoie, et qu'en l'an 1536, le duc Charles avait écrit à Jean Curchodi une lettre semblable à celles qu'il adressait « aux gentilshommes qu'il affectionnait », Chérin fut inflexible, et lui répondit « que c'étoit avec une véritable peine qu'il en étoit réduit à lui annoncer que sa preuve n'étoit pas en état de servir de base à un arrêt du conseil ». Madame Necker en fut réduite à se consoler en serrant précieusement les papiers qu'elle avait rassemblés dans une cassette de bois, sur le couvercle de laquelle elle écrivit de sa propre main : « Titres de noblesse de la famille Curchodi. » Ils y dorment encore aujourd'hui.

La mère de madame Necker était au contraire Française d'origine et s'appelait d'Albert de Nasse. Ses parents, natifs de la petite ville de Montélimart, appartenaient à la religion réformée ; ils furent obligés de quitter la France pour fuir les persécutions auxquelles, sous le règne, de Louis XV, les protestants n'avaient pas cessé

prises l'attention des archéologues, entre autres celle de M. Mommsen.

d'être exposés et se réfugièrent à Lausanne, où l'on conserva longtemps le souvenir de l'effet produit dans le cercle assez étroit de la bonne société par l'apparition de mademoiselle d'Albert. « J'étois à Lausanne, écrivait bien des années après, à madame Necker, une vieille amie de sa mère, lorsque la belle demoiselle d'Albert y arriva. On ne parloit que de sa beauté et de son mérite, qui l'avoit engagée à renoncer au bien-être dont elle jouissoit dans son pays, et avoit ensuite préféré feu M. Curchod, avec peu de bien et beaucoup de mérite, à un autre parti fort opulent. » La fille du pasteur de Crassier aimait assez à rappeler cette origine. Elle signait souvent ses lettres « Curchod de Nasse », et, pendant un séjour qu'elle fit à Paris avant son mariage, c'était sous le nom de mademoiselle d'Albert de Nasse qu'elle demandait à ses amis de lui adresser leurs lettres [1].

1. D'après des renseignements que m'a fait parvenir un habitant érudit de Montélimart, M. de Coston, qui prépare une histoire de sa ville natale en trois volumes, la noblesse de la famille d'Albert de Nasse ne serait pas moins problématique que celle de la famille Curchodi. Des actes notariés compulsés par M. de Coston, il résulte que Magdeleine Albert (et non pas d'Albert), mère de madame Necker, était fille de Jean Albert, avocat, et de Magdeleine Repara. Quant à leur autre nom de Nasse, on ne voit pas quelle pouvait en être l'origine, car le seul domaine pos-

Si la ferme trempe du caractère et de solides principes religieux furent le double héritage transmis par la mère à la fille, cet héritage dut encore s'enrichir par les soins de son père. Suzanne Curchod reçut, en effet, l'éducation sévère et forte dont profitent encore aujourd'hui bon nombre de jeunes filles de la Suisse romande. Dans ces pays protestants, il est peu de familles appartenant aux classes aisées de la société qui ne comptent dans leur sein quelque ministre de l'Évangile. Ce mélange habituel du clergé avec le monde, s'il abaisse un peu le niveau du ministère ecclésiastique, élève, en revanche, celui de la famille, et maintient, dans les réunions nombreuses (au prix peut-être d'un peu d'aisance et de gaieté), un certain ton de décence qui, dans les autres pays n'est pas toujours celui de la meilleure société. Bon nombre de ces jeunes filles, élevées dès l'enfance dans une atmosphère froide et pure, y contractent de bonne heure le goût des préoccupations sérieuses, des conversations élevées, et elles savent conserver plus tard ce noble goût du milieu des devoirs domestiques

sédé par la famille Albert s'appelait Cardenaux. Cependant, dans toutes les lettres où il est question de la mère de madame Necker, elle est toujours désignée sous le nom de mademoiselle d'Albert.

dont l'accomplissement tient toujours une grande place dans la vie de toute bonne Genevoise ou Vaudoise. Si l'on ne trouve point parmi elles, ainsi que Rousseau le leur a si singulièrement reproché, beaucoup de Julie d'Etanges, leurs grâces sévères valent bien les ardeurs passionnées de la nouvelle Héloïse, et l'apparence un peu froide qu'elles doivent à leur éducation première n'enlève rien à la vivacité de leur esprit, ni à la chaleur de leur cœur.

M. Curchod se plut donc à développer l'intelligence facile et précoce de l'enfant unique sur laquelle toutes ses affections étaient concentrées, et il lui communiqua l'instruction solide qu'il eût pu donner à un fils. A seize ans, Suzanne Curchod était en état d'écrire à un des amis de son père une lettre en latin, à laquelle celui-ci répondait avec empressement : « Domina, non sine ingenti quadam doctrinæ admiratione, ciceronianam tuam epistolam legi ac perlegi. Quoad metum, quo laborasti, nempe cachinnis causam præbere, quis doctus, aut erudita, si exstat, aliquo judicio ingenioque præditi, irridere possent, tantam eruditionem in tam molli planta animadvertentes? » Malgré ces encouragements, Suzanne Curchod eut cependant le bon goût de ne pas continuer cette correspondance cicéronienne. Mais je ne serais pas étonné,

en revanche, qu'elle n'eût appris un peu de grec; car, parmi les lettres qui lui étaient adressées (de bonne heure elle eut beaucoup de correspondants), j'en trouve une composée à la vérité en français, mais écrite en caractères grecs et signée : Ἐπαμινῶνδας. Elle avait aussi le goût des sciences et mettait à contribution pour s'instruire la bibliothèque des professeurs de Genève ou de Lausanne, auxquels elle empruntait des ouvrages de géométrie et de physique. « Si vous regrettez les conversations que nous avions sur la physique, lui écrivait, quelques années après son mariage, le professeur Lesage [1], je les regrette aussi beaucoup, parce que vous compreniez admirablement bien l'exposition que je vous faisois de mon système, ce qui me faisoit présumer que vous saisiriez fort bien aussi les preuves par lesquelles je l'appuie. » Ces études sérieuses ne la détournaient pas des arts d'agrément; elle jouait du clavecin,

1. Lesage (Georges-Louis), physicien suisse, né à Genève le 13 juin 1724, de parents français expatriés pour cause de religion, reçu bourgeois en 1670, mort à Genève le 9 novembre 1803. Il était correspondant de l'Académie des sciences et a écrit plusieurs mémoires sur des sujets ayant trait aux mathématiques, à la géométrie, qui n'ont pas tous été publiés. Ses papiers inédits sont à la bibliothèque de Genève. M. Sayons lui a consacré quelques pages dans son *Histoire du* XVIIIe *siècle à l'étranger*.

du *tympanon*, essayait d'apprendre le violon, et cultivait un peu la peinture.

Tous ces mérites intellectuels ne suffiraient peut-être pas à expliquer les hommages dont la jeunesse de Suzanne Curchod fut, comme on va le voir, entourée, si elle n'y avait réuni les agréments que, même au pays de Vaud, les hommes prisent davantage chez les jeunes filles. On se souvient que la beauté de madame Curchod avait fait autrefois sensation dans les cercles de Lausanne ; Suzanne Curchod avait également reçu de sa mère cet héritage non moins précieux. Le portrait de Duplessis [1], que la gravure a souvent reproduit, donne l'idée d'une personne qui, dans son âge mûr, devait avoir conservé une grande finesse de traits et une grande élégance de tournure. Mais ces agréments, que le temps n'avait pu détruire, étaient relevés, dans la jeunesse du modèle, par un grand éclat de teint, que devaient bientôt altérer les épreuves d'une santé incertaine. Pour donner, au reste, une idée exacte de ce que Suzanne Curchod pouvait être dans cette première fleur de son printemps,

1. Duplessis (Joseph-Sifrède), né à Carpentras en 1725, reçu membre de l'Académie royale de peinture en 1774, mort le 1er avril 1802 à Versailles, où il occupait une place de conservateur du musée. Peintre de portraits très estimé.

c'est à elle-même que j'aurai recours, et, bien qu'il puisse paraître un peu crédule de tenir pour fidèle le portrait d'une femme peint par elle-même, celui que je vais citer et que je trouve écrit de sa main, répond assez aux témoignages de ses contemporains pour qu'il soit permis de n'en point mettre en doute la ressemblance.

MON PORTRAIT [1]

Un visage qui annonce la jeunesse et la gaieté; le teint et les cheveux d'une blonde, animés par des yeux bleus, riants, vifs et doux ; un nez petit mais bien tiré ; une bouche relevée, dont le sourire accompagne celui des yeux avec quelque grâce; une taille grande et proportionnée, mais privée de cette élégance enchanteresse qui en augmente le prix ; un air villageois dans la manière de se présenter, et une certaine brusquerie dans les mouvements qui contraste prodigieusement avec une voix douce et une physionomie modeste ; telle est l'esquisse d'un tableau que vous pourrez trouver trop flatteur.

Cette belle plante villageoise ne pouvait orner longtemps le jardin d'un presbytère de campa-

1. M. Nadault de Buffon, petit-neveu du grand naturaliste, possède la gravure d'un portrait de madame Necker qui a dû être fait dans sa jeunesse et qui répond assez exactement à cette description.

gne sans attirer les regards. Dans ce petit pays où tout le monde se connaît, où tout se voit, où tout se sait, le bruit ne tarda pas à se répandre que la fille du pasteur de Crassier était une personne accomplie, qui joignait à tous les agréments de son sexe les solides mérites de l'autre. Cette réputation amena bientôt au presbytère de Crassier d'assez fréquents visiteurs qui vinrent distraire la profonde retraite où, écrivait-elle plus tard, « elle avait passé son printemps ». Parmi ces visiteurs, les plus nombreux étaient de jeunes ministres qui, sous prétexte de suppléer M. Curchod dans ses fonctions pastorales et de monter en chaire à sa place, venaient passer la journée du dimanche à Crassier, et s'en retournaient à Genève ou à Lausanne le lundi. Attirés par la perspective d'une aussi agréable hospitalité, ces jeunes suppléants de M. Curchod ne se faisaient sans doute point beaucoup prier pour venir ainsi développer devant les fidèles de Crassier (qui ne soupçonnaient guère ce qui leur valait ce renfort de prédicateurs) quelque texte tiré de l'Écriture sainte, et la fille du pasteur en titre du village ne dut pas avoir beaucoup de peine à obtenir la signature d'un petit papier par lequel Isaac Cardoini et G. Francillon, ministres du saint Évangile, s'engageaient « vis-à-vis de très aimable demoiselle Suzanne

Curchod à venir prêcher à Crassier, toutes les fois qu'elle l'exigerait, sans se faire prier, solliciter, presser, conjurer, puisque celui de leurs plaisirs le plus doux était de l'obliger en toute occasion ».

Comme Crassier est situé à une lieue environ de la rive du lac et que le coche de Genève à Lausanne n'y passait point, M. Curchod récompensait le zèle de ses suppléants en leur prêtant son cheval *Grison* qui les reconduisait à Genève, et, comme il fallait bien, d'autre part, renvoyer *Grison* et remercier de l'hospitalité qu'on avait reçue au presbytère, c'était, entre la jeune fille et les jeunes ministres, l'occasion d'une correspondance fréquente et enjouée à laquelle se mêlaient, de la part des prédicateurs, des galanteries parfois assez vives. J'ignore sur quel ton la jeune fille leur répondait ; mais son attitude n'échappait pas à toutes les censures ; car un ami, plus franc peut-être que les autres, lui disait sans ménagement dans une lettre assez verte : « Vous avez beaucoup d'adorateurs, qui sous prétexte de prêcher pour monsieur votre père, viennent vous en conter. La saine raison ne dit-elle pas que, dès qu'ils ont prêché, vous devriez les chasser à coups de balai, ou vous tenir cachée ? »

Dois-je prendre un « balai » pour les mettre dehors ?

aurait pu répondre Suzanne Curchod à ce nouvel Alceste; et, sans la comparer à Célimène, il ne semble pas qu'elle fût non plus d'humeur à ces expulsions brutales. Le plus déclaré de ces adorateurs qu'on lui reprochait n'était cependant pas un pasteur, mais une sorte de bel esprit du cru, dont le vrai nom était Dariet-Defoncenex ; mais, probablement à cause de son âge, il signait toutes les épîtres en vers et en prose qu'il adressait à Suzanne Curchod du nom de Melchisédech, jusqu'au jour où, la jeune fille lui ayant fait observer que son inspiration était beaucoup plus païenne que biblique, il doubla son pseudonyme de celui d'Anacréon. Melchisédech-Anacréon accablait la Sapho moderne (c'était un des noms qu'il se plaisait à lui donner) de madrigaux dont quelques-uns valent bien ceux que nous verrons Marmontel rimer plus tard pour madame Necker. Il allait jusqu'à se croire autorisé par son âge à lui adresser des vers dont, même à toute autre que la fille d'un pasteur, l'expression aurait pu sembler un peu vive. On en jugera par les suivants, qui ne sont pas les plus hardis :

Ces yeux, cette gorge, ces traits,
Ce teint qui pénètre mon âme,
En m'annonçant d'autres attraits,
Me charme, m'émeut et m'enflamme.

Mon cœur forme mille désirs:
Mais votre éternelle morale,
Qui me fut toujours si fatale,
Empoisonne tous mes plaisirs.

Un autre jour, il lui racontait (toujours en vers, bien entendu) un songe où il l'avait vue apparaître et où l'éternelle morale qu'on lui opposait avait paru disposée à se laisser fléchir. Voici comment se termine cette pièce assez libre :

Je goûtois un sort plein de charmes;
Rien ne traversoit mes désirs.
Heureux, sans crainte et sans alarmes,
Je m'enivrois dans les plaisirs.

Ne vous alarmez pas, Suzette,
Vous grondâtes, l'amour se tut.
Mon sommeil aima sa conquête,
Et mon réveil, votre vertu.

Bien des années après, celle qui avait accueilli ces hommages sans déplaisir, ne laissait pas de ressentir quelque embarras en repassant ces souvenirs d'une époque de sa vie où elle devait avoir peine à se reconnaître, et elle justifiait ainsi à ses propres yeux, par une note écrite dans son journal, son ancienne indulgence. « Je n'avois guère alors le sentiment des bienséances; car ma simplicité m'empêchoit de les connaître, et j'avois d'ailleurs la tête tournée par les éloges. »

Il aurait fallu une tête plus solide que ne le sont, en général, les têtes des jeunes filles pour que la sienne ne fût pas, en effet, tournée par tant d'hommages. Loin de se préoccuper des inconvénients que leur système d'éducation pouvait présenter, les parents de Suzanne Curchod semblent, au contraire, n'avoir cherché qu'à la produire sur un plus grand théâtre. Comme tout est en ce monde affaire de comparaison, ce théâtre fut celui de Lausanne. Si mes lecteurs, comme je le voudrais, n'ont pas dédaigné ce petit tableau de mœurs pastorales et vaudoises que nous a offert l'intérieur du presbytère de Crassier, ils trouveront également, je l'espère, quelque intérêt à la peinture de la vie littéraire et sociale de la ville de Lausanne, précisément à l'époque où Voltaire venait éclairer d'un rayon de sa gloire les rives encore obscures du lac de Genève. Il ne faudrait pas juger tout à fait de ces mœurs d'après les lettres enthousiastes que Voltaire écrivait de sa « petite cabine de Monrion » à d'Alembert et à Moncrif[1], alors que le souffle puissant de son génie avait en quelque sorte ranimé et soulevé de terre ce monde un peu endormi. On était accouru en foule aux représentations de son théâtre; on avait pleuré à la mort de Zaïre; on

1. Paradis de Moncrif, littérateur français, né à Paris en 1687, mort en 1770.

l'avait applaudi dans le rôle du bonhomme Lusignan, et il n'en demandait pas davantage pour proclamer ses deux cents spectateurs « d'aussi bons juges qu'il y en ait en Europe », en déclarant que « son beau pays romand était devenu l'asile des arts, des plaisirs et du goût, et que César ne prévoyait pas, lorsqu'il vint ravager ce petit coin de terre, qu'on y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome. » Mais, malgré l'enthousiasme avec lequel il parlait, au début, de ses quinze croisées donnant sur le lac, il n'avait pas tardé à vendre sa maison et à retourner aux Délices, pour y engager de plus près la bataille avec le Magnifique Petit Conseil et le Vénérable Consistoire de Genève.

Près d'un siècle plus tard, Sainte-Beuve portait sur ce même pays romand un jugement bien autrement juste et modéré lorsqu'il disait. « Ce pays-ci est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France ; on va peu à Paris et on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi : la pente est tournée vers le lac. » Si, en 1837, on vivait en soi à Lausanne, et si la pente était tournée vers le lac, à plus forte raison en était-il de même en 1757, et l'on va voir qu'en dépit du brillant passage de Voltaire, l'horloge de ce petit monde avait continué à retarder singulièrement sur celle du siècle et sonnait quel-

quefois encore l'heure de l'hôtel de Rambouillet.

A l'époque dont nous parlons, Lausanne, déchue de ses antiques privilèges de « ville impériale » et réduite à neuf mille habitants, jouissait, sous la domination un peu rude, mais énergique et intelligente, de Leurs Excellences de Berne, d'une tranquillité qu'aurait pu lui envier parfois sa voisine la libre Genève. Docile et résignée sous la domination d'un bailli qui lui était envoyé de Berne, la future capitale du pays de Vaud servait de refuge à la noblesse du pays, qui commençait à s'ennuyer dans ses châteaux, où elle était dépouillée de toute autorité et de tous privilèges. Les représentants de ces vieilles familles féodales dont les noms élégants et sonores semblent faits pour le roman, les Senarclens, les Loïs, les Lavigny, les d'Hermenches, habitaient de préférence le quartier de Bourg. Leurs vieux hôtels y subsistent encore avec leur façade noirâtre et leurs gais jardins dont la vue s'étend sur le lac. Ils avaient échangé l'existence batailleuse de leurs pères contre une vie oisive, facile et douce. De la noblesse, ils avaient perdu les droits et les exemptions; mais j'aime à penser que quelques-uns avaient su atteindre ce rare idéal si bien défini par madame de Charrière lorsque, dans les *Lettres écrites de Lausanne*, elle a peint, quelques

années plus tard, la même société [1]. — « J'imagine, disait madame de Charrière, des gens qui ne peuvent devenir ni chanoines, ni chevaliers de Malte, et qui payent tous les impôts, mais qui se sentent plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole; qui ne voient point de possibilité pour eux à commettre une action lâche; qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir remettre à leurs enfants une certaine fleur d'honneur, qui est à la vertu ce qu'est l'élégance des mouvements, ce qu'est la grâce à la force et à la beauté, et qui conservent ce vernis avec d'autant plus de soin qu'il est moins définissable, et qu'eux-mêmes ne savent pas bien ce qu'il pourrait supporter sans être détruit ou flétri. » En tout cas, ces derniers représentants de la féodalité vaudoise avaient abjuré de la noblesse la morgue et les préjugés. Par les belles soirées d'été, ils se mêlaient au menu peuple, rassemblé sous les marronniers

1. Isabelle ou Arabelle van Tuill, van Seerooskerken, van Zuylen, née aux environs de la Haye en 1740, morte à Colombier, près de Neuchatel, le 27 décembre 1805. Elle avait épousé un gentilhomme vaudois, M. de Charrière et a laissé plusieurs œuvres charmantes entre autres les *Lettres de Lausanne*, et *Caliste*. Voir, sur madame de Charrière, les études de Sainte-Beuve, dans ses Portraits de femmes (édition 1870), et dans ses Portraits littéraires, T. III (édition 1864).

qui environnent la cathédrale; souvent ils ne dédaignaient pas d'entrer dans les rondes, et on les voyait danser aux chansons.

Sur les pentes de la colline où s'élève la vieille église Notre-Dame et le château des évêques, dans le quartier de la Cité, se réunissait à la même époque une autre société, celle des professeurs et des étudiants à l'académie ou au collège de Lausanne. Il est probable que la société du quartier de Bourg méprisait la société de la Cité, à cause de son peu de naissance, et que la société de la Cité méprisait celle du quartier de Bourg à cause de sa frivolité ; mais, la douceur des mœurs et une certaine bonhomie générale aidant, ces deux sociétés ne s'en mêlaient pas moins et se retrouvaient fréquemment dans des *assemblées* et dans des *p que-niques*, qui sont demeurés jusqu'à nos jours un des divertissements favoris du pays. Les jeunes filles de Lausanne avaient même créé entre elles une petite société qui portait le nom gracieux de *Société du printemps*. Les mères en étaient soigneusement bannies ; mais les jeunes gens y étaient reçus. On y jouait aux jeux innocents, et on y contractait parfois aussi des engagements que le mariage venait consacrer. Il y avait loin, on le voit, de ces mœurs simples et honnêtes à celles, à la fois cérémonieuses et cor-

rompues, de Paris ou de Versailles, et je crois qu'un peu d'ennui entra pour autant dans le départ de Voltaire que les petites tracasseries dont il fut à la fois la cause et la victime.

C'est à peu près vers le temps où *Zaïre* et *Adélaïde du Guesclin* venaient d'être jouées sur le théâtre de Monrion, que Suzanne Curchod paraît avoir été amenée pour la première fois à Lausanne par ses parents. On peut penser l'émoi que produisit dans un cercle aussi restreint l'apparition d'une jeune fille belle autant qu'instruite, dont on disait « qu'elle était supérieure à toutes les jeunes filles par le visage et à tous les jeunes gens par le savoir ». Vingt ans plus tard, un des correspondants de madame Necker (il est vrai que c'était un solliciteur) lui rappelait en ces termes le souvenir de cette apparition :

Lorsque j'étudiois en belles-lettres, à Lausanne, M. Darney, notre professeur, nous disoit que vous étiés [1] une exception de votre sexe par vos lumières,

1. Je me suis décidé, non sans hésitation, à laisser aux nombreuses lettres que je citerai l'orthographe du temps. Sans compter que ces lettres conservent mieux ainsi leur physionomie véritable, on remarquera que l'orthographe varie avec la condition sociale et avec l'âge des correspondants. C'est ainsi que les personnes qui tiennent à la bourgeoisie la mettent plus correctement que les grands

et vous proposoit pour notre modèle. Lorsque vous passiés dans les rues, toujours entourée d'un cortège d'admirateurs, j'entendois le public qui disoit : « Voilà la belle Curchod ! » et je courois aussitôt sur votre passage, où je demeurois le plus longtemps qu'il m'étoit possible. J'eus même l'honneur de danser avec vous au bal des étudiants, dont vous étiès la reine.

Elle ne tarda pas à faire en effet l'ornement des *assemblées*, et le maintien qu'elle y gardait nous est ainsi décrit par un de ses adorateurs (on va voir qu'elle en eut beaucoup) dans une lettre qu'il lui adressait :

Vous étiés entourée de cavaliers qui vouloient vous persuader que vous étes aimable, tout comme si vous ne l'aviés pas sçu. Là-dessus, mille redites, très inutiles, à ce qu'il m'a paru, et je crus voir, au ton ironique que vous preniés avec eux, que, bien loin de vous amuser, ils avoient le talent de vous ennuyer. Vous vous donniés sur votre siège un petit air penché qui marquoit bien le peu de cas que vous faisiés de cette conversation et que vous méditiés quelque chose de plus intéressant. Vous vous retirâtes enfin de votre distraction, et la matière dont il s'agissoit vous fit faire quelques réflexions que vous communiquâtes à ces messieurs. Je fus enchanté de l'esprit que vous y fites paraître. Vous y mêlâtes même un peu d'érudi-

seigneurs ou les grandes dames, et que les jeunes femmes font moins de fautes que leurs mères ou grand'mères.

tion. *Calédis! je vis bien alors que vous aviés lu quelque chose.*

Ces hommages des jeunes cavaliers n'étaient pas les seuls que Suzanne Curchod dut recueillir durant les fréquents séjours qu'elle fit à Lausanne, et son esprit ne lui valut pas moins de succès que sa beauté. Si la société du quartier de Bourg se piquait peu de littérature et de bel esprit, il n'en était pas de même de la société de la Cité. Dans ce monde de professeurs et d'étudiants que réunissaient à Lausanne la célébrité de son antique académie et son collège, l'arrivée d'une jeune fille qui entendait le latin et qui dissertait volontiers sur les questions les plus ardues de la philosophie ou des sciences, devait assez naturellement surexciter les esprits et piquer les maîtres aussi bien que les élèves d'une généreuse émulation. Sous l'influence de Suzanne Curchod, les étudiants en belles-lettres et les *proposants* (c'est ainsi qu'on appelait les étudiants en théologie) fondèrent bientôt une réunion littéraire qui s'intitula : Académie des Eaux ou de la Poudrière; nom tiré d'une source située dans une vallée voisine de Lausanne et autour de laquelle l'Académie tenait le plus souvent ses séances. Elle était composée des beaux esprits du cru, qui recevaient tous des surnoms qu'on dirait tirés de *Clélie* ou du *Grand Cyrus* :

Thémire, Céladon, Nizance, Sylvandre. Suzanne Curchod avait été nommée présidente de l'Académie sous le nom de Thémire, et quelques prescriptions des statuts rédigés par son ordre rappellent un peu ceux des cours d'amour du moyen âge et de la renaissance. J'y relève en effet les articles suivants :

« Afin de faire régner une douce union parmi nous, les cavaliers porteront les couleurs des dames qui leur plairont le mieux, et les dames de même. Lorsqu'on changera de couleurs, on sera obligé d'exposer devant l'Académie les raisons de ce changement; elle décidera de leur solidité.

» Il est permis aux dames d'escamoter aux cavaliers leurs couleurs, rubans ou autres choses, et les cavaliers jouiront du même privilège.

» Si l'amour veut occuper les cœurs des membres de l'Académie, on n'exige point qu'ils se fassent de violence pour lui en fermer l'entrée ou l'en chasser. Mais, la légèreté étant une qualité aussi utile qu'agréable, elle pourra leur conseiller de ne point se piquer d'une constance trop héroïque. »

Le titre de chevalier de l'Académie des Eaux (c'est ainsi que signaient ses membres) imposait quelques obligations plus sérieuses que de choisir les couleurs d'une dame. C'était d'abord, pour chaque candidat, d'adresser aux académiciens, ses futurs collègues, un véridique por-

trait de lui-même au physique et au moral, après lecture duquel il était procédé au suffrage ; c'était ensuite de défrayer de temps à autre les séances de l'Académie par l'envoi de quelques pièces de vers ou de quelque dissertation en prose. La présidente se conformait la première à cette obligation en adressant à l'Académie des essais dont plus tard elle appréciait assez justement la valeur en écrivant sur le cahier qui en renfermait la copie: « Il y a des pensées fines et justes, mais beaucoup de *tortillage.* » Quant aux pièces de vers, odes et élégies, il est presque superflu de dire qu'elles étaient toutes invariablement adressées à la présidente Thémire et destinées à célébrer les douceurs que ses sujets goûtaient sous son sceptre et dans son temple. Pour diriger vers ce temple les pas des nouveaux venus, une véritable carte de Tendre avait été dressée. Le temple de Thémire était situé dans une île de peu d'étendue, au milieu de la mer orageuse du *Sentiment*, près du vaste empire de l'*Amour*, et l'on n'y pouvait arriver que par le sentier escarpé de l'*Estime sincère*, qui serpente au travers des précipices de l'*Orgueilleuse Prospérité* et de la *Brillante Ambition*.

En plus des travaux qu'elle imposait à ses membres, l'Académie tenait des séances plé-

nières. Tantôt on y délibérait sur le projet d'établir un droit des gens entre femmes, « en considérant le cœur des hommes, ainsi que le nouveau monde, comme une terre inculte et sauvage », et on démontrait la nécessité de rédiger ce nouveau code « par les désordres que cause la non-existence du droit de propriété entre les femmes quant à leurs principaux biens, qui sont les cœurs des hommes ». Tantôt on cherchait ensemble la réponse à quelques questions subtiles, dont il semble que, sous la présidence d'une jeune fille, la discussion seule devait être assez délicate : « Le mystère rend-il réellement par lui-même l'amour plus doux ? » « Peut-il y avoir une amitié du même genre entre un homme et une femme qu'entre deux hommes ou deux femmes ? » « Quel est le plaisir le plus délicat ? » Il est vrai qu'à cette question l'Académie de la Poudrière répondait à l'unanimité : « Celui de rendre parfaitement heureuse une personne très malheureuse, sans y être obligé par aucune raison ? »

Il me semble que ces documents, soigneusement classés depuis un siècle dans des cartons dont ils n'étaient pas sortis, nous font apercevoir une personne assez différente de celle que nous croyions connaître ; un peu pédante et bel esprit peut-être, mais vive, enjouée, séduisante,

et, s'il faut tout dire, assez coquette. Je me ferais cependant scrupule de charger cette respectable mémoire d'une imputation aussi grave: un peu de coquetterie à vingt ans, si elle-même à cette époque n'avait souffert de bonne grâce qu'on lui adressât ce reproche. Un ami plus âgé qu'elle, qui s'était chargé du rôle toujours délicat de l'informer des critiques que sa conduite pouvait soulever, se croyait obligé de lui écrire : « Les hommes mêmes trouvent que vous affichez trop clairement l'envie de leur plaire. Ils sont bien persuadés, il est vrai, que toutes les femmes ont les mêmes prétentions ; mais ils aiment qu'on leur fasse perdre de vue cette vérité par des façons et des propos qui aient l'air de ne pas y toucher. » Elle-même avouait avec ingénuité « que la louange qui partait des hommes était celle qui la touchoit le plus », et malgré les dires de son austère censeur, il ne me semble pas que les hommes eussent beaucoup de peine à lui pardonner ce crime.

Le nombre est grand en effet des pièces de vers français ou latins où ses attraits sont célébrés sous les noms variés de Sapho, de Thémire, de Suzanne, de Suzette, ainsi que des déclarations et des lettres qui se terminaient par une offre de mariage. Je n'aurai pas l'indiscrétion inutile de publier la liste de ces prétendants écon-

duits; mais, parmi ces prétendants, il en est un cependant dont la liaison romanesque avec Suzanne Curchod a jeté quelque éclat. Je veux parler de Gibbon. Il n'est en effet pas une vie de l'historien anglais, si sommaire qu'elle soit, où l'on ne voie rapporté qu'il tomba amoureux de Suzanne Curchod, pendant son premier séjour à Lausanne, et que, après l'avoir demandée en mariage, il se vit contraint de céder devant l'opposition formelle de son père. C'est ainsi que Gibbon lui-même raconte l'histoire dans ses Mémoires. Mais des documents curieux me permettent de compléter cette histoire en rectifiant sur plusieurs points le récit de Gibbon, et je serais étonné si l'on trouvait que sa conduite gagne à être présentée sous son véritable jour.

III

GIBBON

Gibbon avait seize ans (il était né en 1737, la même année que Suzanne Curchod) lorsque son père l'envoya en pension à Lausanne, chez le révérend ministre Pavilliard, spécialement chargé de lui faire abjurer les erreurs du papisme, auxquelles le jeune Gibbon s'était laissé entraîner durant son séjour à Oxford, et de le ramener dans le sein de l'Église protestante. Soumis pendant les premières années de son séjour à une surveillance sévère, Gibbon, auquel le révérend Pavilliard ne servait chaque mois qu'une pension exiguë, se plaignait fort d'occuper, « dans une rue étroite et sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle, et, dans une maison vieille et incommode, une petite chambre mal

bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver. au lieu d'un feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle ». Ce ne fut qu'au bout de deux années, et après avoir abjuré le catholicisme entre les mains du pasteur Pavilliard avec autant de docilité qu'il avait abjuré le protestantisme entre les mains du « *father* Lewis », que Gibbon, ayant conquis un peu de liberté, fut introduit par la famille Pavilliard dans le cercle de la société de Lausanne. Il avait alors dix-huit ans et l'on a quelque peine à se figurer ce que pouvait être, à cet âge de la jeunesse et de la grâce, ce petit homme qu'une silhouette bien connue nous représente gras, replet, avec des jambes courtes, et dont le nez se perdait si singulièrement au milieu de deux énormes joues que madame du Deffand, en lui tâtant le visage avec les mains, se croyait victime d'une mystification de mauvais goût. Un portrait de lui à cet âge, que je suis heureux de pouvoir donner, nous aidera cependant à comprendre quels agréments pouvaient compenser sa laideur :

Je coulerai légèrement sur la figure de M. G... Il a de beaux cheveux, la main jolie, et l'air d'une personne de condition. Sa physionomie est si spirituelle et singulière, que je ne connois personne qui lui ressemble. Elle a tant d'expression, qu'on y découvre

presque toujours quelque chose de nouveau. Ses gestes sont si à propos, qu'ils ajoutent beaucoup à ce qu'il dit. En un mot, c'est une de ces physionomies, si extraordinaires, qu'on ne se lasse presque point de l'examiner, de le peindre et de le contrefaire. Il connoît les égards que l'on doit aux femmes. Sa politesse est aisée sans être trop familière. Il danse médiocrement [1]. En un mot, je lui connois peu des agréments qui font le mérite d'un petit maître. Son esprit varie prodigieusement...

Ici le portrait s'arrête, comme si le peintre avait ressenti tout à coup quelque trouble. Peut-être Suzanne Curchod (car c'est elle qui est l'auteur de ce portrait) avait-elle craint, en continuant, de s'avouer à elle-même l'intérêt trop grand qu'elle prenait au modèle. Ce fut sans doute dans quelque assemblée de jeunes gens et de jeunes filles, peut-être dans quelque réunion de la société du Printemps dont il parle dans ses Mémoires, que Gibbon rencontra pour la première fois Suzanne Curchod. Laissons-le d'abord raconter lui-même cette rencontre et les conséquences qui en découlèrent. Nous verrons ensuite ce qu'il faut prendre et laisser de son récit.

1. « Quant aux talents de l'escrime et de la danse, mes succès, il faut bien l'avouer, furent médiocres, » dit Gibbon dans ses Mémoires.

Les attraits personnels de mademoiselle Suzanne Curchod étoient embellis par les vertus et par les talents de l'esprit... Dans ses courtes visites à quelques-uns de ses parents de Lausanne, l'esprit, la beauté et l'érudition de mademoiselle Curchod furent le sujet des applaudissements universels. Les récits d'un tel prodige éveillèrent ma curiosité. Je la vis et j'aimai. Je la trouvai savante sans pédanterie, animée dans la conversation, pure dans ses sentiments et élégante dans les manières. La première et soudaine émotion se fortifia par l'habitude et le rapprochement d'une connoissance plus familière. Elle me permit de lui faire deux ou trois visites chez son père. J'ai passé quelques jours heureux dans les montagnes de la Franche-Comté [1]; ses parents encouragèrent honorablement ma recherche. Dans le calme de la retraite, les légères vanités de la jeunesse n'agitant plus son cœur distrait, elle prêta l'oreille à la voix de la vérité et de la passion, et je puis me flatter de l'espérance d'avoir fait quelque impression sur un cœur vertueux. A Crassier, à Lausanne, je me livrai à l'illusion du bonheur. Mais, à mon retour en Angleterre, je découvris bientôt que mon père ne voudroit jamais consentir à cette alliance, et que, sans son consentement, je serois abandonné et sans espérance. Après un combat pénible, je cédai à ma destinée. Je soupirai comme amant, j'obéis comme fils. Insensiblement le

1. Le village de Crassier est situé sur les dernières pentes du Jura, mais non point *dans les montagnes,* ni en Franche-Comté.

temps, l'absence et l'habitude d'une vie nouvelle guérirent ma blessure. Ma guérison fut accélérée par un rapport fidèle de la tranquillité et de la gaieté de la demoiselle elle-même, et mon amour se convertit peu à peu en estime et en amitié.

A en croire le récit de Gibbon, c'est de son côté qu'auraient été tous les troubles de la passion, et Suzanne Curchod n'aurait ressenti que *la légère impression d'un cœur vertueux*. Dès son retour en Angleterre, l'obéissance à la volonté paternelle aurait dénoué son engagement, et, tandis qu'il *soupiroit en amant*, la demoiselle prenait tranquillement et gaiement son parti d'une rupture dont il aurait été seul à souffrir. On verra, d'après les lettres que j'ai entre les mains, que le trouble apporté par cet engagement dans la vie de Suzanne Curchod fut bien plus profond qu'il ne convient à Gibbon de le dire, et que le lien ne fut définitivement rompu entre eux que lors d'un second séjour de Gibbon à Lausanne. Malheureusement les lettres échangées entre Gibbon et Suzanne Curchod ne portent pas toutes leur date, et j'en suis réduit à les ranger dans l'ordre où leur texte même me fait supposer qu'elles ont dû être écrites. Je commencerai par la publication de trois lettres de Gibbon, écrites manifestement pendant les premières années de leurs relations; celle qu'on va

lire marque même le commencement de leur correspondance.

Mademoiselle,

— Eh bien, que ne commencez-vous votre lettre à mademoiselle Curchod ? Il y a une grande heure que je te vois devant ton pupitre, quelquefois levant les yeux au ciel avec un sentiment de plaisir, un moment après faisant de grands éclats de rire. Qu'as-tu ? Ne sais-tu pas que lui dire ? — Arrête ; tu n'y entends rien (c'est à mon génie familier que je réponds). Tu vas voir qu'avec un objet aussi charmant (vous n'étiez pas présente, mademoiselle, ainsi cette louange ne doit pas choquer votre modestie), tu vas voir que je sais jaser comme un perroquet. Mais trouves-tu, butor que tu es, une heure, qu'il te plaît d'appeler grande, un temps bien considérable lorsqu'il est question de goûter, d'avaler à longs traits un bonheur comme celui de pouvoir réparer en quelque sorte les malheurs de l'absence et de pouvoir m'entretenir à mon aise avec une personne dont les appats suffisent pour charmer l'esprit, pour éclairer le cœur et pour rendre heureux l'univers entier ? Je me rétracte cependant quant au dernier article. Ce cœur, ce magasin de tendresse et de sentiment ne pourra faire le bonheur que d'un seul, mais aussi que ce mortel fortuné seroit ingrat s'il portoit envie aux plus grands rois !

Je ne sais cependant si je vous dois des remercîments pour la permission que vous m'avez accordée de vous écrire. Elle me fait sentir trop vivement ce que j'ai

perdu en m'éloignant de vous. La douceur que cette occupation me procure est infiniment supérieure à tout ce qu'on nomme si faussement plaisirs. Quelle est la compagnie la plus aimable que je ne quitte avec plaisir lorsqu'il est question de penser à vous et à plus forte raison lorsque je puis espérer que mes pensées iront jusqu'à vous ? Mais je sens toujours quelle est la différence entre tracer de froides lignes dans la poussière de mon cabinet et épancher toute mon âme à vos pieds, entre vous avoir présente aux yeux et à l'imagination. Je ne l'ai pas (cette imagination) des plus engourdies, mon cœur m'aide puissamment, et cependant je n'ai jamais pu réussir non à vous peindre tout entière, mais à me représenter un seul de vos regards. Encore si un seul sentiment régnoit dans ces beaux yeux, à force de s'y opiniâtrer, on pourrait peut-être faire quelque chose; mais la tranquillité de votre âme y laisse paroître mille sentiments divers qui paroissent et qui s'évanouissent dans le même instant. Le moyen de vous peindre ?

Il y a dans ce moment cent une heures dix-huit minutes et trente-trois secondes depuis le commencement de mon exil. Vous m'entendez assez. La chaise part; Crassy se confond avec les nuages. Quel fut mon état ! Figurez-vous un prince oriental qu'un revers imprévu a fait passer dans un moment du trône au cachot; qu'il se voit privé à la fois de son sceptre, de sa liberté et de sa vue, environné d'esclaves impitoyables qui ignorent ce doux langage qu'il faut parler aux malheureux. Ou faites mieux (car aussi bien cette comparaison ne me plaît point), réalisez la description que

fait Milton de l'état d'Adam lorsqu'il fut chassé du Paradis et que le monde entier ne lui offroit plus qu'un vide affreux. Encore Adam étoit-il bien moins à plaindre que moi. La compagnie d'un objet chéri pour qui il avoit tout sacrifié lui tenoit lieu de tout. Avec une pareille consolation on ne sent plus guère ses malheurs. Tout ce qui me consoloit dans mes sombres rêveries étoit l'espérance de vous revoir à Rolle [1] je me livrois tout entier à cette douce espérance. J'étois à vos genoux, je vous parlois d'amour et vous ne vous courrouciez point. C'étoit mon imagination qui m'a fourni ce dernier trait; mais ne la grondez pas, ma raison lui en a fait sur-le-champ une verte censure. Mon domestique voulut me faire sortir de ma rêverie en me demandant à quelle auberge je voulois aller. « Oui, lui répondis-je, au moins je la verrai avec moins de gêne qu'à Genève. On ne me fermera pas la porte à six heures du soir. » Je doute qu'à présent mon valet fît les éloges de ma douceur. Je ne lui ai pas encore pardonné d'avoir interrompu cette agréable rêverie. Réalisez-la, mademoiselle, si vous voulez sa grâce, c'est le seul moyen de l'obtenir.

J'aurois mille choses à vous dire du reste de mon voyage, des originaux qui m'excédèrent à Rolle, de mes occupations à Lausanne (qui sont telles, par parenthèse, que l'on me croit généralement fou); mais on

1. Rolle, petite ville du canton de Vaud, située au bord du lac, entre Genève et Lausanne; patrie du colonel Laharpe, le précepteur de l'empereur Alexandre, auquel elle a élevé une statue.

a mauvaise grâce de vouloir parler toujours de soi-même. Voilà une lettre telle, que je serai bien content si elle vous paroît aussi courte qu'à moi. Je comprends, au reste, qu'il y a peu d'ordre, et autant de vérités que de ratures.

Adieu, mademoiselle; assurez, s'il vous plaît, M. et madame Curchod de tout mon dévouement et faites bien mes compliments à tous nos amis à Borex [1].

J'ai l'honneur d'être, avec une considération toute particulière,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

E. GIBBON.

Les deux lettres suivantes (sans date également) paraissent se rapporter à une période d'intimité plus grande. Gibbon a fait ouvertement l'aveu de ses sentiments, et cet aveu n'a point été pris en mauvaise part. On verra que ces deux lettres se suivent à peu de jours d'intervalle.

Mademoiselle,

Vous dire que la semaine que j'ai passé sans vous voir m'a paru un siècle seroit vrai, mais seroit trop usé. Je me distingue trop avantageusement des autres amants par mes sentiments pour vouloir me

1. Borex (prononcez *Borey*) est un petit village du canton de Vaud. Dans la Suisse romande, on écrit en *ex* les noms qu'on prononce en *ey*. C'est ainsi qu'on écrit Fernex, et qu'on prononce comme en France *Ferney*.

confondre avec eux par mon langage. D'ailleurs, vous m'avez toujours dit que j'étois un grand original, un être unique dans mon espèce, etc., etc. Le moyen de renoncer à des titres aussi glorieux ? Cependant que faire et comment vous faire sentir la maussaderie de mon existence, depuis que je vous ai quitté à Borex ? Voici ce qui peut vous en donner une foible idée.

J'étois une fois à la campagne pendant trois semaines avec une dévote des plus rébarbatives, qui m'excommunioit vingt fois par jour à cause de mon peu de foi et surtout parce qu'il m'arriva malheureusement de bâiller à une explication d'un endroit de l'Apocalypse où il étoit question, si je ne me trompe, de la bataille sanglante qui devoit avoir lieu entre Gog et Magog et l'Antichriste. D'un autre côté, il y avoit deux gentilshommes campagnards qui s'étoient ruinés par des procès et qui, faute d'autre occupation, s'employoient à réconcilier les puissances et à partager l'Allemagne. Malheureusement, l'un étoit Prussien et l'autre Autrichien, de façon que les disputes ne finissoient point, sinon pendant quelques moments qu'ils se réconcilioient pour me quereller sur mon indifférence et ma nonchalance. Un vieillard alité auprès de qui je me réfugiois achevoit de me régaler par des détails tout à fait intéressants de ses maux. Il plut pendant tout ce temps-là, et la bibliotèque du seigneur du lieu étoit composée du *coutumier* du pays de Vaud et de deux vieux livres de religion très propres à inspirer la dévotion, si elle est la même chose que le sommeil. Devois-je m'amuser pendant ces trois semaines? répondez-moi en conscience, mademoi-

selle. Eh bien, ces trois semaines m'ont paru environ la moitié du temps que j'ai passé éloigné de vous.

Je ne sais guère si je suis plus mal à mon aise seul ou en compagnie; mais, quoi qu'il en soit, je change perpétuellement de place. Quand je suis seul, je m'abîme dans mes réflexions, j'essaie de travailler, je prends des livres, je les ouvre, mais je ne vois rien. Je sors à la grande hâte, pour me fuir ou plutôt pour vous fuir. Mais vous ne me quittez pas si facilement. Je cherche les femmes qu'on me dit être les plus aimables. Peut-être le sont-elles, mais par malheur je les compare toujours avec vous. Me parle-t-on? on veut que je réponde, que je parle à mon tour, et on oublie le seul sujet capable de me desserrer les dents. Se tait-on? on insulte à ma tristesse, on veut jouir du spectacle d'un philosophe atterré, ou plutôt du cadavre d'un sage.

Ma seule consolation, mais elle en vaut bien d'autres, c'est de me rappeler à mon esprit les moments agréables que j'ai passé avec la plus charmante des femmes; ce mot m'est échappé, je ne vous destinois pas une éloge; mais, puisqu'il est lâché, je suis bien loin de me dédire. Vous êtes belle; si j'en doutois encore, je viens d'en avoir une preuve convaincante. J'allai l'autre jour chez un peintre étranger qui est parmi nous depuis quelque temps. J'y vis un portrait que j'aurois juré être fait pour vous. J'y rêvois quand le peintre me dit : « Voilà un effort de mon imagination, un portrait de fantaisie. J'ai parcouru toute l'Europe, je n'ai jamais trouvé une femme qui osât s'attribuer tant de charmes, et pour moi je suis persuadé depuis longtemps

qu'on la chercheroit toujours. » La force de la prévention de cet homme résista à tous les efforts que je fis pour le tirer de son erreur.

Or çà, raisonnons. Tant de charmes vous donnoient plein droit d'être frivole, haute, capricieuse, médisante, farcie de ridicules. A peine vos admirateurs auroient-ils vu tous ces défauts, ou du moins ils les auroient oubliés en vous regardant. Cependant vous êtes tout l'opposé de ce que vous pourriez être. On applaudiroit quoi que vous disiez, et vous êtes spirituelle. On admireroit vos bizarreries et vous êtes sensée. Voilà proprement la situation où l'on peut tirer vanité de ses bonnes qualités. Un monarque absolu et une jolie femme à qui la tête ne tourne point doivent avoir l'âme bien forte. Voulez-vous, mademoiselle, que je vous parle naturellement? Je vous ai toujours infiniment estimé, mais l'heureuse semaine que j'ai passé à Crassy vous a donné un relief dans mon esprit, que vous n'aviez point auparavant. J'ai vu tous les trésors de la plus belle âme que je connois. L'esprit et l'humeur toujours égale est toujours la preuve d'une âme contente d'elle-même. De la dignité jusque dans le badinage, des agréments dans le sérieux même. Je vous ai vu faire et dire les choses les plus grandes sans vous en apercevoir au delà de ce qui étoit nécessaire pour les dire et pour les faire avec connoissance de cause. Votre passion dominante, on le voit assez, c'est la plus vive tendresse pour les meilleurs des parents; elle éclate partout et fait voir à tous ceux qui vous approchent combien vous avez le cœur susceptible des plus nobles sentiments. Toutes les fois que cette ré-

flexion s'est présentée à mon esprit, elle m'a toujours emporté bien loin des objets qui l'avoient fait naître. Je réfléchis dans ce moment même au bonheur d'un homme qui, possesseur d'un tel cœur, vous trouvât sensible à sa tendresse, qui pût vous assurer mille fois le jour combien il vous aimoit et qui ne cessa de vous en asssurer qu'en cessant de vivre. Je bâtis alors des systèmes de félicité, chimériques peut-être, mais que je n'échangerois jamais contre tout ce que le commun des hommes estime de plus grand et de plus réel.

Assurez, s'il vous plaît, mademoiselle, vos dignes parents, M. et madame Curchod, que je me ferai toujours un devoir de conserver les sentiments de reconnoissance et d'estime qu'ils m'ont inspirés.

Que je serois malheureux, mademoiselle, si vous pouviez deuter de la considération toute particulière avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

GIBBON.

Mademoiselle,

Je réfléchis souvent sur moi-même, non que je me regarde comme l'objet le plus important de l'univers; mais, enfin, c'est une matière de contemplation qui m'intéresse beaucoup que de considérer ce que je suis, ce que j'ai été, ce que je vais devenir. Autrefois mon sort étoit plutôt ennuyeux qu'affligeant. Une fortune honnête, quelques amis, une certaine réputation, voilà peut-être à quoi je dois m'attendre; mais tous ces

biens réels sans doute n'étoient point accompagnés du pouvoir d'en jouir. Je perdois un cœur capable de beaucoup de sentiments ; je n'en avois éprouvé aucun, et tout me faisoit ressentir que les sensations les plus douloureuses ne sont pas aussi fâcheuses à l'âme que ce vide, cette inaction totale où elle languit isolée dans l'univers, à charge aux autres et prête à se détester elle-même. Voilà, mademoiselle, un affreux tableau. Cependant voilà une idée de l'état que j'ai souvent éprouvé, état d'autant plus pénible qu'on n'a pas même la consolation de se répandre au dehors. On craint de se plaindre de maux qui n'ont pas d'objet sensible, qui paroissent partis plutôt d'une humeur fantasque que d'un cœur affaissé sous son propre poids. On n'a pas de ressource même avec ses meilleurs amis. Il y a plus de gens qui pensent qu'il n'y en a qui sentent, et ceux-là n'entendroient point le langage de vos malheurs.

Je vous ai connu, mademoiselle, tout est changé pour moi. Une félicité au-dessus de l'empire, au-dessus même de la philosophie, peut m'attendre. Mais aussi, un supplice réitéré chaque jour et aggravé toujours par la réflexion de ce que j'ai perdu peut me tomber en partage. Cependant Socrate remercioit les dieux de l'avoir fait naître Grec ; je les remercierai toujours de m'avoir fait naître dans un siècle, de m'avoir placé dans un pays où j'ai connu une femme que mon esprit me fera respecter comme la plus estimable de son sexe pendant que mon cœur me fera sentir qu'elle en est la plus charmante. «Voilà, direz-vous, du sérieux, du lugubre, du tragique même. L'ennuyeux person-

nage ! Peut-on s'empêcher de bâiller en le lisant ! » Bâillez, mademoiselle, je sens que je l'ai mérité, mais j'ai mérité que vous ajoutiez : « Il seroit cependant à souhaiter que tous les prédicateurs fussent aussi convaincus de ce qu'ils disent que celui qui vient de m'ennuyer et de m'édifier. »

J'ai l'honneur d'être, avec une considération et un attachement tout particuliers,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le fils du roi MOABDAR.

Je ne sais si mes lecteurs partageront mon impression, mais je ne peux trouver dans ces lettres aucun accent sincère et passionné. Je n'y vois que l'œuvre d'un bel esprit qui écrit des lettres d'amour comme on écrirait un exercice de français, et qui appelle à son aide les figures dont l'usage est recommandé par les manuels de rhétorique. Gibbon ne se contentait pas d'écrire à Suzanne Curchod les lettres que l'on vient de lire et dont j'ai respecté les incorrections de tout genre. Jaloux, sans doute, des madrigaux vaudois qu'elle recevait, il s'adressait également à elle en vers. Je dois dire que la pièce dont je vais citer quelques fragments ne porte aucune signature. Mais il est impossible de ne pas la lui attribuer, d'abord parce qu'il prend soin de se désigner lui-même, dès la première strophe,

ensuite parce que cette pièce est manifestement l'œuvre d'un étranger qui connaissait les règles de la langue française, sans connaître celles de la versification, et qui prenait pour des vers un certain nombre de syllabes terminées par des rimes approximatives [1].

VERS A MADEMOISELLE S...

Tôt ou tard il faut aimer,
C'est en vain qu'on façonne ;
Tout fléchit sous l'amour
Il n'exempte personne,
Car Gib... a succombé en ce jour
Aux attraits d'une beauté
Qui parmy les douceurs d'un tranquil silence
Régnoit sur un fauteuil une heureuse indolence (?)

Implacable pudeur, règne sur mes désirs,
Intimide ma voix, mes yeux et mes soupirs,
Puisque de mon teint abattu la sensible pâleur
Vous dira mon amour sans blesser ma pudeur.
Car je pâlis, je frémis, quand ma douleur mortelle
Me reproche en secret que j'aime une cruelle.

Je fais grâce à mes lecteurs des autres couplets (il n'y en a pas moins de huit), qui sont tous aussi élégants et aussi corrects, et je ne crois

1. Dans cette pièce de vers, Gibbon ne fait en réalité que coudre ensemble, sans en respecter la mesure, des vers de Benserade, de Boileau, et d'autres encore.

pas qu'ils trouvent dans ces vers un accent beaucoup plus passionné que dans les lettres. Sur quel ton Suzanne Curchod répondait-elle aux épîtres et aux vers de ce singulier amoureux ? Les archives de Coppet ne contiennent aucune trace des lettres qu'elle dut nécessairement adresser à Gibbon durant cette première période de leurs relations. Bien que, d'après les lettres mêmes de Gibbon, elle paraisse lui avoir répondu sur un ton enjoué et plutôt railleur, il n'est cependant pas douteux qu'elle ne fût disposée à payer de retour des sentiments dont elle s'exagérait singulièrement l'ardeur. Gibbon n'a pas cédé à l'illusion d'une aveugle fatuité en croyant qu'il avait produit « une légère impression sur un cœur vertueux ». D'ailleurs, quel cœur de vingt ans, vertueux ou non, peut écouter longtemps le langage de l'amour (lors même que ce langage ne sonnerait pas tout à fait juste) et y demeurer insensible ? Aussi, vers la fin du séjour de Gibbon à Lausanne, son engagement avec Suzanne Curchod était-il sinon publiquement avoué par la jeune fille, du moins à demi agréé par ses parents, et pleinement accepté par elle. Cependant, dès cette première période, qui est généralement celle de l'illusion, Suzanne Curchod paraît avoir éprouvé une sorte de pressentiment de la destinée qui l'attendait.

A peine leur engagement était-il conclu, qu'elle avait déjà lieu de mettre en doute la solidité des sentiments de Gibbon, et qu'elle lui adressait une lettre dont je n'ai malheureusement pas l'original, mais dont les termes se laissent facilement deviner par la réponse de Gibbon.

Mademoiselle,

Je suis parti avec quelques amis, le 4 janvier, pour aller voir la fête des rois à Fribourg. Nous y sommes restés quelque temps, eux pour un bal, moi par complaisance. Nous avons poussé jusqu'à Berne, où nous sommes restés jusqu'à la fin du mois, toujours comptant partir le lendemain et toujours retenus par des amis officieux. J'arrive ici le 3 de ce mois, je trouve une de vos lettres d'une date bien reculée. Je me prépare à vous répondre lorsque je reçois de votre part une nouvelle lettre où je me vois traité comme le plus lâche des hommes. Car, à travers de la modération de vos expressions, j'entrevois votre façon de penser ; je ne la blâme point. Elle seroit juste si vos soupçons étoient fondés. Voilà ma justification. Je n'y ai point mis d'art parce qu'elle n'en a pas besoin, et parce que, quoique vous en pensiez, il n'est pas de mon caractère. Mais à mon tour, mademoiselle, que dois-je penser de la dernière phrase de votre lettre ? Un naturel plus soupçonneux que le mien pourroit presque conclure que l'on attend avec impatience l'aveu de mon indifférence et qu'on sera fâché de ne le pas recevoir. Je crains que ce soupçon ne vous offense et j'ai tenté de

l'effacer; mais vous me demandez de la sincérité et je n'ai pas voulu quitter le ton de la nature pour celui de l'affectation.

Comment avez-vous pu douter un instant de mon amour et de ma fidélité ? N'avez-vous pas lu cent fois dans le fond de mon âme ? N'y avez-vous pas vu une passion aussi pure qu'elle étoit vive ? N'avez-vous pas senti que votre image tiendroit à jamais la première place dans ce cœur que vous méprisez aujourd'hui et qu'au milieu des plaisirs, des honneurs et des richesses, sans vous je ne jouirois de rien ?

Pendant que vous donniez une libre carrière à vos soupçons, la fortune travailloit pour moi, je n'ose dire pour nous. J'ai trouvé une lettre de mon père qui m'attendoit depuis quinze jours, il me permet de retourner en Angleterre. J'y cours dès que j'entends les zéphirs. Il est vrai que, par un destin qui n'est qu'à moi, je vois naître l'orage du milieu du calme. La lettre de mon père est si tendre, si affectionnée. Il fait paroître tant d'empressement de me revoir. Il s'étend avec tant de faste sur les projets qu'il a conçu pour moi, que je vois naître une foule d'obstacles à mon bonheur d'une toute autre nature et d'une toute autre sorte que ceux de l'inégalité de fortune qui se présentoient seuls à mon esprit auparavant.

La condition que le principe le plus noble vous a engagé d'exiger et que le motif le plus tendre m'a porté à accepter avec plaisir, celle d'établir ma demeure dans ce pays, sera difficilement écoutée d'un père dont il choquera également la tendresse et l'ambition. Cependant je ne désespère pas de la vaincre. L'amour

me rendra éloquent. Il voudra mon bonheur, et s'il le veut il ne songera pas à m'éloigner de vous. Ma philosophie, disons mieux, mon tempérament me rend insensible aux richesses. Les honneurs ne sont rien pour qui n'est pas ambitieux. Si je me connois, je n'ai jamais ressenti les atteintes de cette passion funeste. L'amour des études faisoit ma seule passion jusqu'au temps où vous m'avez fait sentir que le cœur avoit ses besoins aussi bien que l'esprit, qu'ils consistoient dans un amour réciproque. J'ai appris à aimer, vous ne m'avez pas interdit l'espérance. Quel sort plus heureux pour moi que de pouvoir voir arriver ce temps où je pourrois vous répéter à chaque instant combien je vous aime et vous entendre dire quelquefois que je n'aimois pas une ingrate.

Il me reste encore quelque espace : j'ai essayé de le remplir par quelque chose d'un peu moins sérieux, mais mon cœur est trop serré. Je ne puis que vous répéter que je suis et serai toujours avec une considération toute particulière,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

E. Gibbon.

Lausanne, 9 février.

Peut-être le ton de cette apologie ne suffit-il pas à détruire les soupçons de Suzanne Curchod, car elle crut prudent de conserver copie de la réponse qu'elle adressa à Gibbon. C'est ainsi que je puis en donner le texte.

Vous assurer que j'ai receu votre lettre sans plaisir, ce seroit sans doute donner des marques d'une pruderie presque aussi ridicule qu'affectée. Il est vrai que j'avois imaginé que, soit caprice, soit raison de votre part, vous aviés changé les sentiments que je vous connoissois contre des idées peut-être aussi convenables à votre fortune que funestes à votre bonheur. Ce dernier trait m'étoit moins suggéré par un amour-propre excessif que par le juste sentiment du prix d'un cœur dont vous vous seriés privé par votre propre faute ; je dis par votre propre faute, car si vous l'abandonnés en faveur de votre devoir, je ne crois pas absolument que vous devés le regretter, puisque moi-même je vous mépriserois presque autant que je vous estime si vous étiés capable de rien faire, je ne dis pas contre les ordres d'un père si tendre (car je ne m'y prêterois jamais), mais seulement, si vous vous contentiés d'arracher une permission qui ne laisseroit pas de répandre l'amertume sur ses vieux jours et peut-être de faire descendre ses cheveux blancs avec douleur dans le sépulchre. Et d'ailleurs que deviendrois-je si de justes remords venoient à vous tourmenter et à vous faire repentir cruellement du parti que vous auriés pris. Mon Dieu ! que je ne me trouve jamais dans des circonstances aussi cruelles !

Tant que j'aurois cru qu'il ne s'agissoit que d'abandonner en ma faveur des vues d'ambition peut-être contraire à vos idées ou une augmentation de fortune qui vous est si peu nécessaire, la confiance avec laquelle je me repose sur les soins d'une Providence tendre et bienfaisante, bien plus que mon amour-

propre, auroit dû me faire espérer que vous ne regretteriés jamais la perte de ces avantages. Mais vous avés touché sensiblement un sentiment qui m'est connu, et je ne me sens point en état de vous faire oublier que vous auriés violé en ma faveur les droits de la nature et de la tendresse, en un mot ceux du devoir. Je ne vois pas comment, si vous ne trouvés quelque espèce de palliatif, vous oseriés proposer à un père tendre et affectionné, et à qui vous devés tant, soit par ce qu'il a fait pour vous précédemment, soit par ce qu'il se propose de faire à l'avenir, je ne vois pas comment, dis-je, vous oseriés avouer que votre dessein est de le quitter, à l'âge où il est, pour vivre avec une étrangère dont la supériorité sur tant d'autres femmes que vous pourriés épouser n'existe peut-être que dans votre imagination et à qui vous ne devés aucune espèce de reconnoissance.

Je n'avois pas cru un moment que vous imaginiés que j'attendisse avec impatience l'aveu de votre indifférence. Cette idée apparemment étoit trop loin de mon cœur pour qu'elle se présentât à mon esprit.

Adieu, monsieur.

Ainsi, par un juste sentiment de sa dignité, la jeune fille repoussait d'avance l'idée d'un mariage qui aurait lieu malgré la volonté du père de Gibbon ou même sans son entier consentement. Mais, en même temps, elle ne paraissait pas admettre que cette soumission de Gibbon à la volonté paternelle pût rompre le lien qui

unissait leurs deux cœurs, et elle mettait sa confiance dans *quelque espèce de palliatif*, pensant avec raison qu'un obstacle de cette nature (le père de Gibbon était en effet très âgé) ne pouvait pas être éternel. Quelques mois après cet échange de lettres, c'est-à-dire au printemps de 1758, Gibbon partait pour retourner en Angleterre. Si nous nous en tenions maintenant au récit des Mémoires de Gibbon, ce récit nous donnerait à croire que, dès son retour en Angleterre, il aurait, par obéissance filiale, rompu le lien qui l'attachait à Suzanne Curchod, et que, après avoir vécu quelque temps dans la douleur, il se serait consolé en apprenant que la « demoiselle » avait pris son parti assez légèrement de cette infidélité. On va voir combien ce récit est contraire à la réalité des faits et combien Gibbon a sciemment calomnié celle qu'il avait abandonnée.

Pendant les quatre premières années qui suivirent son retour en Angleterre, je ne trouve d'autre signe de vie donné par Gibbon à sa fiancée que l'envoi de son premier ouvrage, l'*Essai sur l'étude de la littérature*, avec une épître dédicatoire que je ne publierai pas à cause de son peu d'intérêt, et dont le ton froid et embarrassé aurait dû, ce semble, commencer à ouvrir les yeux de la jeune fille. Pen-

dant ces quatre années, bien qu'il eût déjà tourné ses desseins d'un tout autre côté (ainsi que cela résulte de ses Mémoires), il accepta d'elle une fidélité dont son cœur n'était déjà plus digne. Ce ne fut qu'au milieu de l'année 1762 qu'il se dégagea par une lettre, au désespoir affecté de laquelle je ne crois pas qu'on puisse beaucoup se tromper.

Mademoiselle,

Je ne puis commencer ! Cependant il le faut. Je prends la plume, je la quitte, je la reprends. Vous sentez à ce début ce que je vais dire. Épargnez-moi le reste. Oui, mademoiselle, je dois renoncer à vous pour jamais ! L'arrêt est porté, mon cœur en gémit, mais devant mon devoir, tout doit se taire.

Arrivé en Angleterre, mon goût et mon intérêt me conseilloient également de travailler à m'acquérir la tendresse de mon père et à dissiper tous les nuages qui me l'avoient dérobé pendant quelque temps. Je me flatte d'avoir réussi : toute sa conduite, les attentions les plus délicates, les bienfaits les plus solides m'en ont convaincu. J'ai saisi le moment où il m'assuroit que toutes ses idées alloient me rendre heureux pour lui demander la permission de m'offrir à cette femme avec qui tous les pays, tous les États me seroient d'un bonheur égal, et sans qui ils me seroient tous à charge. Voici sa réponse : « Épousez votre *étrangère*, vous êtes indépendant. Mais souvenez-vous avant de le faire que vous êtes fils et citoyen. » Il s'étendit ensuite sur la

cruauté de l'abandonner et de le mettre avant son temps dans le tombeau, sur la lâcheté qu'il y auroit de fouler aux pieds tout ce que je devois à ma patrie. Je me retirai à ma chambre, y demeurai deux heures ; je n'essaierai pas de vous peindre mon état ; j'en sortis pour dire à mon père que je lui sacrifiois tout le bonheur de ma vie.

Puissiez-vous, mademoiselle, être plus heureuse que je n'espère d'être jamais ? Ce sera toujours ma prière, ce sera même ma consolation. Que ne puis-je y contribuer que par mes vœux ! Je tremble d'apprendre votre sort, cependant ne me le laissez pas ignorer. Ce sera pour moi un moment bien cruel. Assurez M. et madame Curchod de mon respect, de mon estime et de mes regrets. Adieu, mademoiselle. Je me rappelerai toujours mademoiselle Curchod comme la plus digne et la plus charmante des femmes ; qu'elle n'oublie pas entièrement un homme qui ne méritoit pas le désespoir auquel il est en proie.

Adieu, mademoiselle, cette lettre doit vous paroître étrange à tous égards, elle est l'image de mon âme.

Je vous ai écrit deux fois en route, à un village de Lorraine et de Maëstricht, et une fois de Londres ; vous ne les avez pas reçu ; je ne sais pas si je dois espérer que celle-ci vous parvienne. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments qui font le tourment de ma vie et une estime que rien ne peut altérer,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

GIBBON.

Buriton, 24 août 1762.

Quelle réponse Suzanne Curchod fit-elle à cette lettre? Je l'ignore, mais il ne paraît pas qu'elle en ait conçu sur-le-champ le ressentiment qu'on pourrait croire. Elle se souvenait sans doute qu'elle-même avait déclaré à Gibbon ne pas vouloir d'un mariage conclu contre la volonté paternelle, et peut-être, trompée par ces protestations, mit-elle son espérance dans la durée d'un amour auquel elle continuait de croire. Elle dut être confirmée dans cette espérance, en apprenant, au printemps de 1763 (c'est-à-dire quelques mois après avoir reçu cette lettre), que Gibbon venait d'arriver à Lausanne.

Quel avait pu être le dessein de Gibbon en entreprenant ce voyage inutile, qui devait fatalement le remettre en présence de celle qu'il avait abandonnée? Dans le récit de son second séjour à Lausanne, qui tient plusieurs pages de ses Mémoires, il ne parle pas plus de Suzanne Curchod que si elle eût quitté le pays. Ce silence est d'autant plus singulier que la rupture complète ne date que de cette rencontre, qui acheva d'éclairer la jeune fille aveuglée. J'ignore si elle se trouva par hasard en présence de Gibbon et si l'accueil qu'elle en reçut fit tomber le bandeau qui couvrait ses yeux, ou si elle fut au contraire avertie par le peu d'empressement qu'il mit à rechercher une entrevue; mais, peu de jours

après l'arrivée de Gibbon à Lausanne, elle lui écrivit une lettre dont l'accent pathétique montre qu'elle était bien du siècle de Julie. Quelques personnes s'étonneront peut-être de me voir publier des lettres aussi intimes et aussi passionnées que celle-ci et d'autres encore; mais je dirai tout de suite avec franchise qu'à mes yeux ce n'est point faire tort à la mémoire d'une femme que de la montrer capable de passion, lorsque la passion ne l'a jamais entraînée à l'ombre d'une défaillance, et je crois que Suzanne Curchod excitera plus d'intérêt si je parviens à montrer que, loin d'être la personne froide et compassée qu'on se figure, elle était capable de sentir et de souffrir. Voici cette lettre, écrite de Genève, où elle demeurait alors et que Gibbon dut recevoir bien peu de jours après son arrivée à Lausanne.

Monsieur,

Je rougis de la démarche que je fais, je voudrois vous la cacher, je voudrois me la cacher à moi-même. Est-il possible, grand Dieu ! qu'un cœur innocent s'avilisse à ce point ? Quelle humiliation ! j'ai eu des chagrins plus affreux, mais aucun que j'aye senti plus vivement. N'importe, je suis emportée malgré moi-même. Je dois cet effort à mon repos ; si je perds l'occasion qui se présente, il n'est plus de calme pour moi : ai-je pu le goûter, dès l'instant que mon cœur ingénieux à se

tourmenter n'a cru voir dans les marques de votre froideur que la preuve de votre délicatesse. Depuis cinq ans entiers, je sacrifie à cette chimère par une conduite unique et inconcevable ; enfin mon esprit, tout romanesque qu'il est, vient d'être convaincu de son erreur ; je vous demande à genoux de dissuader un cœur insensé ; signez l'aveu complet de votre indifférence, et mon âme s'arrangera à son état, la certitude produira la tranquillité après laquelle je soupire. Vous seriez le plus méprisable de tous les hommes si vous me refusez cet acte de franchise, et ce Dieu qui voit mon cœur, et qui m'aime sans doute, quoiqu'il me fasse souffrir les plus rudes épreuves, ce Dieu, dis-je, vous punira malgré mes prières, s'il y a le moindre déguisement dans votre réponse, ou si par votre silence vous vous faites un jouet de mon repos.

Si vous dévoiliez jamais mon indigne démarche à qui que ce soit au monde, fut-ce même au plus cher de mes amis, l'horreur de ma punition fera juger de ma faute, je la regarderai comme un crime affreux dont je n'ai pas connu l'atrocité ; je sens déjà qu'elle est une bassesse qui outrage ma modestie, ma conduite passée et mes sentiments actuels.

Genève, ce 30me may.

La suscription de cette lettre porte : *M. Gibbon, gentilhomme anglais, chez M. de Mezery, à Lausanne*. Le cachet en cire noire en a été rompu, et tout me porte à croire que ce n'est pas un brouillon, mais l'original rendu sans doute par

Gibbon. Ce dut être après l'avoir recouvré que Suzanne Curchod écrivit au bas de la dernière page ces mots pathétiques qui montrent à quel point le souvenir d'avoir écrit cette lettre faisait souffrir son orgueil. *A thinking soul is punishment enough, and every thought draws blood.* (Une âme qui pense est une punition suffisante, et chaque pensée la fait saigner.)

Quelle fut la réponse de Gibbon ? Sans doute cette réponse paraissait à Suzanne Curchod trop cruelle à relire, car elle ne l'a point conservée. Une seconde lettre qu'elle adressait cinq jours après à Gibbon va nous montrer au reste quelle en était la teneur :

Monsieur,

Cinq ans d'absence n'avoient pu produire le changement que je viens d'éprouver; il seroit à souhaiter pour moi que vous m'eussiez écrit plus tôt ou que votre pénultieme lettre eût été conçue dans un autre style. Le sentiment exalté et appuïé par l'apparence de la vertu peut faire commettre de grandes folies, vous auriez dû m'en épargner cinq ou six irréparables et qui décident mon sort pour cette vie. Ce propos ne vous semblera ni tendre ni délicat; je le crois comme vous; depuis longtemps j'avois oublié mon amour-propre, et je suis charmée de m'en retrouver assez pour sentir vivement ce que je vous reproche;

pardonnez cependant et ne versez aucune larme sur la rigueur de mon sort : mes parents ne sont plus, que m'importe la fortune? d'ailleurs, ce n'est point à vous que je l'ai sacrifiée, mais à un être factice qui n'existera jamais que dans une tête romanesquement fêlée, telle que la mienne; car, dès le moment que votre lettre m'a désabusée, vous êtes rentré pour moi dans la classe de tous les autres hommes, et, après avoir été le seul que j'ai jamais pu aimer, vous êtes devenu un de ceux pour qui j'aurois le moins de penchant, parce que vous ressemblez le moins à ma chymère céladonique; enfin il ne tient qu'à vous de me dédommager : Suivez le plan que vous me tracez, joignez votre attachement à celui que mes amis me témoignent, vous me trouverez aussi confiante aussi tendre et en même temps aussi indifférente que je le suis pour eux; croyez-moi, monsieur, ce n'est point le dépit qui s'exprime ainsi; et si j'ajoute cette dernière épithète (quelque vraye qu'elle soit), c'est uniquement pour vous persuader que mon cœur sauvera le vôtre; ma conduite et mes sentiments ont mérité votre estime et votre amitié, je conte sur l'une et sur l'autre; qu'à l'avenir donc il ne soit plus question de notre ancienne histoire; je vais la terminer par quelques propos nécessaires.

Ce pays m'est devenu odieux depuis les pertes que j'ai faites; d'ailleurs, les bontés de mes amis m'engagent à le quitter, je ne puis ni les accepter sans bassesse, ni les refuser sans ingratitude; je contois de passer en Angleterre, l'on m'a fait quelques offres à cet égard, mais l'on peint si diversement la position de demoiselle de compagnie, et les mœurs de votre na-

tion, que je balance encor entre Londres et une cour d'Allemagne; vous pouvez me décider, monsieur, je conte autant sur votre pénétration que sur votre goût.

Dans le temps que votre ouvrage parut, j'avois couché sur le papier les idées qu'il m'avoit fait naitre, je m'hazarde à vous les envoyer comme la première marque de mon amitié; il ne tiendra pas à moi de vous en donner d'autres, je voudrois vous en assurer de bouche, et que vous vinssiez à Genève justifier l'éloge que j'ai fait de vous.

L'on m'écrit que divers Anglois quittent Paris pour se rendre à Môtiers[1]; si c'est ce but qui vous amène dans ma patrie et que vous vouliez une lettre pour Rousseau, je vous prie de me l'écrire, mes meilleurs amis soutenant avec lui les relations les plus étroites, en un mot, vous m'obligerez infiniment si vous mettez à quelque épreuve l'estime sincère que j'ai pour vous, et mon admiration pour vos talents.

Genève, ce 4me juin 1763.

Malgré la juste amertume dont cette lettre est empreinte, on remarquera cependant que Suzanne Curchod évite de prononcer quelqu'une de ces paroles qui brisent à tous jamais les liens. Elle propose à Gibbon de transformer en une amitié solide leur engagement d'autrefois, et

1. Motiers-Travers, petit village de Suisse, situé dans le Val-de-Travers, à vingt-deux kilomètres de Neufchâtel et célèbre par le séjour qu'y fit Rousseau. C'est de là qu'il écrivit les *Lettres de la Montagne*.

elle lui demande conseil pour la conduite de son existence à venir. J'incline à croire qu'à ce moment elle n'avait pas encore perdu toute espérance de reconquérir ce cœur infidèle, et que son espérance se rattachait à cette visite à Rousseau dont elle offrait à Gibbon de lui faciliter les moyens. Un des amis les plus dévoués de Suzanne Curchod, le pasteur Moultou (dont le nom reviendra plus d'une fois dans ces études), qui était en même temps étroitement lié avec Rousseau, avait en effet conçu le dessein d'employer Rousseau à agir sur l'esprit de Gibbon. Voici en quels termes il exposait son plan à Suzanne Curchod :

Lundy.

... R. donc reçut hier une lettre de Paris, de madame la marquise de Vernei, dans laquelle cette dame dit qu'une foule d'Anglais alloit partir de Paris pour Môtiers. *Si M. Gibbon*, ajoute-t-elle, *est du nombre, recevès le bien, car c'est un homme d'un très grand mérite et fort instruit.* Sur cela (pardonnés le moy, chère Belle) je fis votre histoire à Rousseau et cette histoire l'intéressa fort ; car déjà il vous aimoit, et de plus il aime fort tout ce qui est un peu romanesque. Il me promit que, si Gibbon venoit, il ne manqueroit pas de lui parler de vous, et de lui en parler d'une manière très avantageuse ; ô si les hommes étoient aussi constants que les femmes, mais toutes les femmes ne vous ressemblent pas. Adieu, ma chère mademoiselle. Je vous aime autant que je vous respecte ; si

vous me répondés, que votre lettre soit simple et bien, que je puisse la montrer à R. Envoyés votre lettre à mon père qui la mettra dans une des siennes et l'affranchira.

Suzanne Curchod ne faisait point objection au projet de Moultou, et, quelques jours après, elle recevait encore de lui la lettre suivante:

Mardy.

Chère amie, je vous conjure de ne pas vous tourmenter ; vous me déchirés le cœur. Si cet homme est digne de vous, il reviendra à vous ; si c'est un méchant, laissés le, sa perte ne vaut pas un seul de vos regrets. J'irai à Lausanne et je ne le verrai point. Comme je suis plus de sang-froid que vous, croiés que je puis mieux juger de ce qui convient. Mais j'ay parlé très fortement de cela à Rousseau ; je viens de luy en écrire encore. Il est fort humain, fort prévenu pour vous ; il fera donc beaucoup mieux que moi, et cela n'aura point de conséquence. Voici l'extrait de la lettre que je lui écris [1] :

« Vous devés avoir reçu deux lettres pour moi de mademoiselle Curchod et de M. Lesage. Mon père m'écrit qu'il vous les a envoyées décachetées, sans doute pour que vous les lisiés. Que je plains cette pauvre mademoiselle Curchod ! Gibbon qu'elle aime, auquel elle a sacrifié, je le sais, de très grands partis,

1. Cette lettre, que Moultou écrivit en effet à Rousseau, se trouve au tome I[er] de la publication intitulée : ***Rousseau***, *ses amis et ses ennemis*.

est arrivé à Lausanne, mais froid, insensible, aussi guéri de son ancienne passion que mademoiselle C. est loin de l'être. Elle m'a écrit une lettre qui m'a déchiré le cœur. Vous qui connoissés les douleurs de l'âme, vous la plaindrés sans doute, mais vous pouvés lui être utile, et vous ne négligerés rien pour cela. Un Anglois qui se croit amoureux de cette fille charmante et qui n'est même pas capable de connoître l'amour, a cherché à prévenir contre elle Gibbon, en lui donnant toute sorte de ridicule. Aiés dont la bonté de lui parler d'elle comme d'une fille célèbre à Genève par son savoir et par son esprit et plus encor par ses vertus. Je vous jure, mon respectable ami, que je ne connois rien d'aussi pur, d'aussi céleste que cette âme, et, puisque je voudrois l'envoier pour toujours en Angleterre, vous devés croire que je la juge sans prévention. Au reste, un tel éloge de votre part ne peut être que d'un très grand poids, et d'ailleurs il est sans conséquence. Vous êtes censé ignorer tout ce qui s'est passé entre elle et M. Gibbon. On m'a dit qu'il partoit incessamment pour vous aller voir. »

Voilà, chère mademoiselle, ce que j'ai écrit à Rousseau. Soyez sûre de lui. Il a de la vertu plus qu'aucun homme. J'ajoute à la fin de ma lettre : « Bonjour, très respectable ami : aimés moi, et n'oubliés pas mademoiselle Curchod. »

Cependant Gibbon, après un silence de trois semaines, adressait à Suzanne Curchod cette missive :

A Lausanne, le 23 juin 1763.

Mademoiselle,

Faudroit-il toujours que vous m'offriez un bonheur auquel la raison m'oblige de renoncer ! J'ai perdu votre tendresse, votre amitié me demeure et elle me fait trop d'honneur pour me permettre de balancer. Je la reçois, mademoiselle, comme un échange précieux de la mienne qui vous est toute acquise, et comme un bien dont je connois trop le prix pour le perdre jamais. Mais cette correspondance, mademoiselle, j'en sens tous les agréments, mais en même temps j'en sens tout le danger. Je le conçois par rapport à moi, je le crains pour tous les deux. Permettez que le silence m'en dérobe. Pardonnez à mes craintes, mademoiselle, elles sont fondées sur l'estime.

Dans toutes les occasions essentielles, vous trouverez toujours en moi un ami qui demande des épreuves comme des grâces. Je voudrois pouvoir vous donner plus de lumières sur la question que vous me faites. L'état de demoiselle de compagnie est en Angleterre, comme partout ailleurs, très incertain. Il varie selon le caractère des personnes avec lesquelles on vit. Mais vous, mademoiselle, vous en devriez tout espérer. Il leur seroit impossible de vous refuser leur estime et bien difficile de ne pas vous accorder leur amitié.

L'envie de lire comme il le méritoit le précieux morceau dont vous m'avez honoré a retardé ma réponse. Son mérite réel et le plaisir de voir cette marque de

votre souvenir a imposé silence à la tendresse paternelle, et un auteur (peut-être pour la première fois) a trouvé de la satisfaction à lire la critique de son premier ouvrage. J'ai admiré la justesse d'un grand nombre de vos observations, et j'ai remarqué que, toutes les fois que vous avez raison, c'est parce que vous avez beaucoup exercé votre esprit, et que, si vous avez quelquefois tort, c'est pour n'avoir pas assez exercé vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération très distinguée,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(*Sic*) DE GIBBON.

C'est en ces termes que Gibbon répondait à une femme qu'il avait aimée. Tout en l'assurant que, dans toutes les circonstances *essentielles*, elle trouverait en lui un appui, il se dérobait par le silence à une amitié dans laquelle il affectait de voir un danger pour son propre repos. D'un autre côté, la médiation de Rousseau, que Gibbon n'alla même pas voir, ne réussit pas mieux, et sur le récit que Moultou lui fit de toute l'aventure, il porta sur le héros du roman ce jugement sévère : « Vous me donnez pour mademoiselle Curchod une commission dont je m'acquitterai mal, précisément à cause de mon estime pour elle. Le refroidissement de M. Gibbon me fait mal penser de

lui ; j'ai revu son livre (l'*Essai sur l'étude de la littérature)*. Il y court après l'esprit : il s'y guinde. M. Gibbon n'est point mon homme ; je ne puis croire qu'il soit celui de mademoiselle Curchod. Qui ne sent pas son prix n'est pas digne d'elle ; mais qui l'a pu sentir et s'en détacher est un homme à mépriser. » C'est vainement que, dans ses Mémoires, Gibbon a essayé de protester contre la dureté de l'arrêt. Ceux qui liront cette dernière lettre ne seront assurément pas disposés à le casser.

Après avoir reçu cette lettre de Gibbon, Suzanne Curchod ne dut assurément conserver aucune illusion. Elle garda cependant le silence jusqu'à certain jour où elle le rencontra par hasard à Ferney, sans doute à l'une de ces représentations théâtrales auxquelles, en dépit du Vénérable Consistoire, Voltaire se plaisait à convier la société de Genève et de Lausanne. A cette soirée, elle fut traitée par lui avec une froideur tellement cruelle qu'à la fin le vase déborda. Le lendemain, elle lui écrivit une dernière lettre, que je publierai tout entière malgré sa longueur, parce qu'elle y met en pleine lumière la conduite de Gibbon et la sienne.

Monsieur,

Je dois à ma tranquillité quelques éclaircissements

que mon amour-propre veut en vain me refuser; cependant si j'eusse pu espérer ou craindre de vous revoir jamais, je me serois contrainte à garder le silence. Mais je pars dans ce moment pour Montélimart, et peut-être aurez-vous quitté ma patrie avant que je puisse y revenir.

Intimidée et accablée à Fernex par le jeu continuel d'une gayeté forcée et par la dureté de vos réponses, mes lèvres tremblantes refusèrent absolument de me servir; vous m'assurâtes en d'autres termes que vous rougissiez pour moi du rôle que je soutenois; monsieur, je n'ai jamais su confondre les droits de l'honnêteté avec ceux de l'amour-propre. Vous m'avez appris quelquefois à oublier l'un; quant à l'autre... vous n'êtes pas un malhonnête homme, et quel seroit même le scélérat qui oseroit m'accuser de l'avoir jamais blessé. Mais permettez-moi de vous retracer cette conduite si blâmable à vos yeux. Lorsque je vous vis pour la première fois, je faisois le bonheur de ma famille, mon père usoit sa santé pour fournir à ma subsistance; cette seule réflexion altéroit ma tranquillité. J'aurois voulu adoucir sa situation, mais mes parents, aveuglés sur mes qualités personnelles, ne pouvoient se résoudre à écouter des propositions honnêtes sans être brillantes, ou à se séparer du seul objet de leur tendresse. Mon cœur les secondoit, il étoit tout à eux avant de vous connoître; pénétrée de cette vertu que je voyois pratiquer, je m'en étois fait un modèle imaginaire; je crus que vous l'aviez réalisé; que ne fîtes-vous point pour me le persuader? « Mon âme avoit seule votre hommage, comment votre in-

clination seroit-elle passagère ? Vous ménageriez, vous seriez trop heureux de ménager ma sensibilité, » à laquelle depuis vous avez porté les plus rudes coups ; c'est ainsi que, facile à m'abuser, cette passion travestie n'étoit à mes yeux que le sentiment le plus tendre, tel que je le trouvois dans mon cœur ; à quelles impressions ne s'ouvrit-il point ! Mes parents n'étoient pas immortels ; cette idée jusqu'alors m'avoit fait mourir d'effroi, mais je croyois connoître un objet qui méritoit par ses vertus de réunir tous mes sentiments, et par sa tendresse d'essuier mes larmes, et cependant c'est lui qui les a rendues encor plus amères. Rappelez-vous, monsieur, des offres que vous m'avez faites tant de fois : je pouvois vous épouser sans le consentement de votre père. Je rejetois cette proposition, et je la rejetterois jusqu'à mon dernier soupir. Un chagrin me rongeoit ; vous étiez riche, vous pouviez me soupçonner de sacrifier à la fortune. M. de Montplaisir vint me fournir une occasion de vous prouver le contraire, et, dans une conversation que nous eûmes à ce sujet, pénétrée sans doute de l'idée qui m'occupoit, je vous exposois toutes les offres de cet homme, lorsqu'à mon grand étonnement vous m'en fîtes d'équivalentes ; je fus cruellement confondue par cette réponse, et si je n'eusse été absolument aveuglée, une telle méprise m'auroit ouvert les yeux sur la différence de nos sentiments. M. de M. s'insinua dans l'esprit de mon père, il me sollicita sans me contraindre, je le voyois vieux et pauvre, je crus tout devoir sacrifier à l'amour filial. Vous partîtes, votre lettre m'apprit le refus de M. Gibbon, et bientôt

après me mit au bord du tombeau: Mes parents désolés n'apportèrent plus aucun frein à mes sentiments. Que ne vous écrivis-je point? Enfin vous me répondîtes, et, dans les mots que j'ai souligné, je ne crus lire que le grand effort de votre délicatesse: vous connoissiez mes arrangements avec Mont..., vous n'osiez me proposer de rester en liberté jusques au moment où vous auriez la vôtre. L'idée que vous sacrifiiez votre bonheur au mien me persuada qu'il n'en étoit aucun loin de vous; je voulus même calmer vos inquiétudes prétendues sur ma situation future; je vous écrivis les détails de quelques espérances de fortune qui s'ouvroient à mes chers parents et qui pouvoient calmer mes scrupules sur des refus obstinés. Votre silence même ne fit qu'accroître mon estime: ainsi j'expliquois tout par cette idée de perfection dont j'étois remplie. J'allai à Lausanne dans ma convalescence; si l'on vous a dit que j'aie écouté un seul moment M. d'Eyverdun [1], j'ai ses lettres, vous connoissez sa main, un coup d'œil suffit pour me justifier; pendant la vie de mon père, j'entretins encore une exacte correspondance avec M. de Mont... Mais quelle fut ma douleur lorsqu'au moment le plus affreux de ma vie, vous, sur qui seul mon cœur se reposoit, m'abandonnâtes à l'horreur de mon désespoir, pendant que cet homme que j'avois méprisé... pendant que d'autres qui m'étoient presque inconnus...

1. D'Eyverdun (dont le nom revient souvent dans les mémoires de Gibbon) fut par la suite un de ses plus intimes amis.

Mais laissons cette odieuse comparaison, je suis trop foible encore pour m'y arrêter longtemps.

Entraînée par toutes les réflexions que votre conduite faisoit naître et par la situation de ma chère et respectable mère, je me soumis à mon sort; tous les arrangements étant pris, je rompis sur un prétexte assez plausible presque au moment de la conclusion, ce que je puis encore prouver par une suite de lettres. Mon cœur, trop ingénieux à vous justifier, m'avoit fait imaginer un genre de vie aussi pénible qu'ennuyeux, mais qui fournissoit abondamment à la subsistance de ma chère mère. Je l'ai mené, ce genre de vie, pendant trois ans entiers; instruite par une personne qui m'étoit dévouée, toute votre conduite me confirmoit dans mon opinion et m'aidoit à supporter mon état. Si, pendant ces trois ans, je ne me suis pas attirée l'estime de tous les Genevois, si ma mère n'a pas versé des larmes de joye sur les marques de cette estime qu'on me prodiguoit, si je n'ai pas rejeté toutes les propositions de mariage et toutes les assiduités des hommes aimables, j'avouerai alors que j'ai des sujets de rougir.

Je ne puis m'exprimer avec autant de force sur les séjours momentanés et de pur délassement que j'ai faits à Lausanne; le plaisir d'être loin des leçons et de l'esclavage, et surtout le charme inexprimable, et qui m'avoit été inconnu pendant la vie de mon père, d'avoir ma mère pour témoin continuel de mes amusements et pour jouir des légers triomphes de mon amour-propre; tout, dis-je, m'engageoit à m'attirer la jalousie des femmes et la critique des hommes que

je ne goutois pas. Mais si, parmi ceux qui me plaisoient, on peut en montrer un seul qui vous ait effacé de mon cœur, j'avouerai encore que je dois rougir près de vous. Auriez-vous receu de fausses impressions? Je me flatte que mon caractère vous est trop connu pour vous permettre d'ajouter foi à de simples propos. Deux choses cependant peuvent encore m'inquieter: un portrait en miniature fait à mon insçu par un peintre dont j'ignorois même l'existence; cinq ou six quatrains arrachés par une suite de plaisanteries dont je puis faire voir le commencement et qui respirent, malgré cela, le sentiment qui m'occupoit encore; mais non, ces deux choses sont entre les mains d'un homme incapable de bassesse et de fourberie. Eh! pourquoi chercher ailleurs une cause qui m'est trop connue? Que me reste-t-il à présent, que de bénir à genoux cet Être suprême qui m'a arrachée au plus grand de tous les malheurs. Oui, je commence à le croire, vous auriez gémi sur mon existence; elle pouvoit nuire à vos projets de fortune ou d'ambition, et vos regrets mal deguisés m'auroient conduite au tombeau par la route du désespoir. Rougirois-je de vous avoir écrit, âme dure que je crus autrefois si tendre? Que demandois-je de vous? Votre père vit encore et mes principes sont inébranlables; que voulois-je donc? M'attacher au seul sentiment qui me restoit. Toute la nature étoit morte pour moi; faloit-il encore la voir défigurée? Je vous le répète, monsieur, tout cœur qui a pû connoître le mien et cesser de l'aimer un moment n'en étoit pas digne et n'aura jamais mon estime. Si je vous ai tenu un autre languago, si ma plume l'a

tracé, j'en rougis à présent : c'étoit l'effet d'un sentiment indefinissable, d'un calme et d'une indifférence de dépit, et surtout de la répugnance qu'on eut toujours à renverser son idole.

Ma conduite, dites-vous, contredit cette affirmation. En quoi, je vous prie? J'agis avec vous comme avec un honnête homme du monde, incapable de manquer à sa promesse, de séduire ou de trahir, mais qui s'est amusé en échange à déchirer mon ame par les tortures les mieux preparées et les mieux exécutées; je ne vous menacerai donc plus du courroux céleste, expression qui m'étoit échappée dans un premier mouvement, mais je puis vous assurer ici, sans esprit prophetique, que vous regretterez un jour la perte irreparable que vous avez faite en aliénant pour jamais le cœur trop tendre et trop franc de S. C.

Genève, ce 21e septembre.

Certes, lorsque sa main traçait cette lettre hautaine et passionnée, Suzanne Curchod ne doutait pas qu'elle n'écrivît à Gibbon pour la dernière fois de sa vie. Mais le temps, qui se rit de toutes les durées, n'accorde pas plus le privilège de l'éternité à certains ressentiments qu'à certaines amours. Il faut, d'ailleurs, reconnaître que ce terrible destructeur apporte parfois avec lui ses consolations et ses douceurs. C'est parfois au moment où l'on se résigne à demander moins à la vie qu'elle commence à vous accorder davantage. On va voir que la suite de cette relation

ne rappela en rien les orages du début. Deux ans après, Gibbon, traversant Paris, y trouvait Suzanne Curchod mariée, et il allait lui-même au-devant d'une entrevue qui ne dut pas laisser que d'être assez embarrassante pour tous deux. Racontant cette entrevue dans une de ses lettres à lord Sheffield, Gibbon se plaint, avec une fatuité d'assez mauvais goût, de l'impertinente sécurité de M. Necker, qui, après l'avoir retenu à souper, alla tranquillement se coucher et le laissa en tête-à-tête avec sa femme. « C'est regarder, dit-il, un ancien amant comme de bien peu de conséquence. » D'un autre côté, madame Necker, dans une lettre adressée à une de ses amies de Suisse [1], avoue que jamais « sa vanité féminine n'a eu un triomphe plus complet et plus honnête qu'en voyant celui qui l'avait dédaignée devenu

1. On trouvera cette lettre dans un petit volume publié par le comte Fédor Golowkin sous ce titre : *Lettres diverses recueillies en Suisse*, auquel je ferai quelques emprunts. Le comte Fédor Golowkin était un grand seigneur russe qui, exilé sous le règne de la czarine Elisabeth, était venu se réfugier dans le pays de Vaud où il possédait un domaine. Libre de rentrer en Russie sous le règne de Catherine II, il préféra son pays d'adoption à son pays natal. Gibbon le rencontra plus tard à Lausanne. « On lui reconnait généralement de l'esprit, dit-il dans des Mémoires. Il peut en avoir parmi ses amis. » Le comte Golowkin vécut très tard.

auprès d'elle doux, souple, humble, décent jusqu'à la pudeur, témoin perpétuel de la tendresse de son mari, et admirateur zélé de l'opulence. »

Il y avait bien encore, comme on le voit, de part et d'autre une certaine aigreur, et la rupture était trop récente pour qu'il en fût autrement. Mais le temps accomplit ici son office bienfaisant. Un voyage que M. et madame Necker firent à Londres, où ils rencontrèrent de nouveau Gibbon; un long séjour que Gibbon fit à Paris, où il goûta fort le plaisir d'être présenté à tous les beaux esprits, comme un ami de M. et de madame Necker, transformèrent en une relation cordiale la relation passionnée d'autrefois. Une correspondance assez fréquente et affectueuse (sans arriver cependant jamais au ton de l'intimité) remplissait les intervalles de ces entrevues. Cette correspondance a été en grande partie publiée après la mort de Gibbon [1]. Dans les lettres amicales qu'elle adressait à son ancien adorateur, madame Necker se laissait aller au plaisir de rappeler de temps à autre, par une allusion discrète, le souvenir d'un passé qui se faisait de plus en plus lointain. C'est ainsi qu'elle répondait à l'envoi du premier volume de la célèbre *Histoire* de Gibbon: « Vous comp-

1. On la trouvera dans la publication intitulée *Gibbon's Miscellaneous Works*, édition de 1814.

terez, malgré vous dans le nombre de vos lecteurs, autant de femmes que d'hommes; je dis malgré vous, car vous les avez maltraitées. A vous entendre, toutes leurs vertus sont factices. Était-ce bien vous, monsieur, qui deviez en parler ainsi? » Cependant, même après un si long temps écoulé, la malice féminine ne désarmait pas tout à fait, et sachant que Gibbon avait eu quelque velléité de mariage: « Gardez-vous, monsieur, lui écrivait-elle, de former un de ces liens tardifs; le mariage qui rend heureux dans l'âge mûr, c'est celui qui fut contracté dans la jeunesse; alors seulement la réunion est parfaite, les goûts se communiquent, les sentiments se répondent, les idées deviennent communes, les facultés intellectuelles se modèlent l'une sur l'autre, toute la vie est double et toute la vie est une prolongation de la jeunesse. » N'était-ce pas lui dire un peu durement: « C'est moi qu'il fallait épouser quand j'étais jeune. Aujourd'hui, il n'est plus temps pour vous d'être heureux. »

Quant aux lettres de Gibbon, je les trouve toujours un peu lourdes, comme s'il ne se sentait pas très à l'aise, ou comme s'il éprouvait quelque difficulté à descendre du ton grave de l'historien au badinage épistolaire. J'en possède quelques-unes qui sont demeurées inédites et parmi

lesquelles je choisirai la suivante, qui accompagnait l'envoi du second et du troisième volume de l'*Histoire* de Gibbon :

Après un silence de trois ans, j'ose vous envoyer, madame, une lettre de treize cents pages, le second et le troisième volume de mon histoire que vous recevrez adressés par la poste à M. Necker. — Mais ce silence si long, si étrange, si indigne ! Je crains vos reproches, mais je crains bien plus une indifférence froide et polie qui pardonne aisément les fautes d'un coupable qu'elle a oublié ! Ce coupable est bien éloigné d'excuser sa conduite ; il ne sauroit même l'expliquer et, s'il lui étoit permis de se placer dans la situation d'un spectateur instruit mais impartial, il rechercheroit vainement les causes d'un phénomène moral dont il douteroit encore s'il n'était que trop assuré de sa réalité. *La paresse?* Cet homme qui n'a pas su écrire une lettre de deux pages, que le sentiment lui auroit dicté sans efforts, a achevé deux gros volumes in-quarto, et l'assemblage des matériaux, l'échafaudage, les souterrains lui ont coûté encore plus de temps et de travail que l'édifice même. *Le tourbillon des plaisirs ou des affaires ?* Triste et misérable excuse. L'homme qui seroit en même temps un ministre d'État et un petit maître recherché auroit toujours des moments à lui, et moi qui, Dieu merci, ne suis ni l'un ni l'autre, je me rappelle assez combien de fois j'ai perdu dans les regrets, les remords et les irrésolutions, l'heure qui m'auroit suffi pour solliciter et obtenir ma grâce. *L'oubli et l'indifférence ?* Je prononce ces mots avec

douleur, mais je suis assez puni par la réflexion que ma conduite a pu m'exposer à un reproche, que mon cœur seul peut démentir. Non, madame, je n'oublierai jamais les moments les plus chers de ma jeunesse, et ce souvenirs pur mais indélébile se confond avec l'amitié la plus vraie et la plus inaltérable. Après une longue séparation, j'ai eu le bonheur de passer six mois dans votre société : chaque jour a ajouté aux sentiments d'estime et de reconnaissance que vous m'inspiriez, et je suis parti de Paris dans la résolution ferme mais inutile de cultiver assiduement une correspondance qui pouvait seule me dédommager de mes pertes... Je me souviens, madame, que vous me demandiez un jour s'il y avoit, dans ce volume, des femmes illustres. Il en est une qui m'a vivement intéressé (vol. III, p. 318) par une sorte de ressemblance qui n'échappera qu'à vous seule. Dans le XVIII[e] siècle comme dans le V[e], la fortune peut choisir dans l'obscurité un rare mélange de beauté, de vertus et de talents pour le placer sur le trône ou sur les marches du trône, mais elle a peu d'empire sur les âmes qu'elle n'a jamais pu vaincre dans le malheur ni corrompre par la prospérité. Elle seroit bien la maîtresse de reléguer l'Athénaïs [1] de nos jours dans la solitude de Jérusalem ou de Coppet, mais je la défie de ternir sa gloire ou de troubler son repos...

Si l'on daigne encore se souvenir de moi à Paris,

1. Athenaïs Eudoxie, née en 421, était fille du sophiste Athénien Léontius Elle épousa l'empereur Théodose II et mourut à Jérusalem en 460.

vous voudrez bien, madame, assurer les personnes dont j'ai éprouvé les bontés qu'elles n'ont point accueilli un ingrat... Si mademoiselle Necker n'est pas une personne accomplie, la nature, l'exemple sont sans force. J'ai l'honneur d'être avec le dévoûment le plus respectueux,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

E. GIBBON.

En lisant cette lettre, madame Necker dut se dire que les regrets témoignés par Gibbon réalisaient la prédiction par laquelle elle avait terminé sa dernière lettre de jeune fille, si toutefois elle ne l'avait pas oubliée. Malgré les protestations de Gibbon, j'ai peine à croire cependant qu'il attachât beaucoup de prix à une relation dans laquelle il laissait s'introduire d'aussi longs silences. Aussi cette relation eût-elle fini peut-être par se relâcher, si le hasard de la destinée n'avait réuni de nouveau Gibbon et madame Necker dans des lieux voisins de leur première rencontre. Tout le monde sait que Gibbon fit à plusieurs reprises de longs séjours à Lausanne et que ce fut là qu'il écrivit le dernier chapitre de son *Histoire*. D'un autre côté, M. et madame Necker venaient souvent visiter les bords du lac de Genève, où les attiraient des affections et des souvenirs. Déjà une première fois ils s'étaient rencontrés à

Genève avec Gibbon, et de ce séjour commun madame Necker avait gardé un souvenir dont elle ne cherchait pas à lui cacher la douceur :

J'ai éprouvé, lui écrivait-elle plus tard de Coppet, pendant cette époque un sentiment nouveau pour moi et peut-être pour beaucoup de gens. Je réunissois dans un même lieu, et par une faveur bien rare de la Providence, une des douces et pures affections de ma jeunesse avec celle qui fait mon sort sur la terre et le rend si digne d'envie. Cette singularité, jointe aux agréments d'une conversation sans modèle, composoit pour moi une sorte d'enchantement et la connexion du passé et du présent rendoit mes jours semblables à un songe sorti par la porte d'ivoire pour consoler les mortels. Ne voudrez-vous pas nous le faire continuer encore ?

Un si affectueux appel ne pouvait trouver Gibbon insensible. Il fit en effet plusieurs séjours à Coppet, dont l'un au mois d'octobre 1790, aussitôt après la seconde retraite de M. Necker. Il y avait plus de trente ans qu'à deux lieues de là le jardin d'un presbytère avait été témoin des premières entrevues entre l'obscur étudiant de Lausanne et la fille du pasteur de Crassier. La vie qui les avait séparés les avait de nouveau réunis, après avoir apporté à l'un la gloire, à l'autre l'éclat et les épreuves d'une haute situation sociale ; mais, quelque brillants que soient les

reflets dont le prisme de la jeunesse colore les souvenirs, je ne crois pas que le passé leur inspirât des regrets. Tout en se promenant avec Gibbon sous les arbres du parc de Coppet déjà rougis par les premières atteintes d'octobre, madame Necker dut se dire qu'il y a certains jours d'automne dont la tiédeur et la sérénité sont plus douces que les chaudes et inégales bouffées du printemps.

IV

MORT DE M. ET DE MADAME CURCHOD — MOULTOU — MADAME DE VERMENOUX — DÉPART POUR PARIS — M. NECKER — MARIAGE

Revenons maintenant de quelques pas en arrière, au temps où la jeunesse de Suzanne Curchod, d'abord si heureuse, fut traversée par de si cruelles épreuves. Pendant les années d'anxieuse attente que les hésitations et l'infidélité de Gibbon lui avaient imposées, tous les malheurs étaient venus fondre sur elle. Au mois de janvier 1760, son père était mort brusquement. Elle ne perdait pas seulement en lui le docte précepteur de sa jeunesse ; les modestes émoluments que M. Curchod touchait comme pasteur de Crassier étaient à peu près la seule ressource de la famille. Sa mort réduisait sa femme et sa fille à une condition voisine de l'indigence. Il fallait quitter le presbytère de Cras-

sier, dont un nouvel occupant allait venir s'emparer, et pourvoir désormais à leur entretien sur la modeste pension attribuée à la veuve de l'ancien pasteur. Cette situation pénible inspira à Suzanne Curchod un parti énergique : ce fut de demander un gagne-pain à ces ressources d'une instruction solide qui ne lui avaient guère servi jusque-là qu'à captiver les suffrages des hommes. La présidente de l'académie de la Poudrière se résolut à donner des leçons. D'après une tradition qui a cours encore dans le pays de Vaud, mais dont je ne trouve aucune trace dans les papiers de Coppet, ce serait, montée sur un petit âne (j'incline à croire qu'en tout cas, c'était plutôt le vieux cheval *Grison*) qu'elle se rendait chez ses élèves lorsqu'elles habitaient les environs de Lausanne.

Suzanne Curchod était fière et susceptible. Peut-être les familles du quartier de Bourg ne ménageaient-elles pas assez l'amour-propre de l'institutrice qu'elles avaient reçue autrefois comme amie; peut-être ce nouveau genre de vie qu'elle avait adopté sous le coup d'une impérieuse nécessité lui paraissait-il plus difficile à supporter qu'elle ne se l'était imaginé à l'avance; mais, s'il faut en croire son propre témoignage, l'influence de ces épreuves répétées n'aurait pas laissé que d'altérer sensiblement son caractère et la dou-

ceur de ses rapports avec sa mère. Après trois années de cette existence précaire, madame Curchod mourait elle-même, emportée par une maladie aiguë. Cette mort plongeait Suzanne Curchod dans un désespoir d'autant plus profond, qu'elle se reprochait d'avoir, par les inégalités de son humeur, troublé la paix des derniers jours de sa mère. Bien des années après, dans un des journaux où elle avait coutume d'épancher les sentiments de son cœur, elle traduisait, dans le langage passionné qui lui était propre, toute l'amertune de ses remords :

Oh ! ma mère, toi dont l'âme pure et sensible erre sans doute autour de moi, image chérie, sans cesse présente à mon cœur désolé, toi qui me donnas l'exemple de tous les sacrifices, pourquoi suis-je rentrée dans cette ingrate patrie dont tu t'étois arrachée ? tu fus victime du fanatisme, je le suis d'une stupide insensibilité ; on a blessé profondément ce cœur qui t'adoroit. En vain je voudrois confier mes peines ; qui m'entendra ? Je cherche à te rappeller dans l'illusion du sommeil, je crois te voir, je te parle ; mon âme s'épanche dans ton sein ; le sein d'une mère, où est-il ? Ah ! Dieu, je cherche à me tromper, il me semble que ces lignes que je trace iront jusqu'à toi ; oh ! ma mère, ne rejette pas ton enfant ; il a été coupable envers toi, mais combien peu de temps et que de larmes, que de tendresse, que de sentiments, que de transports ont racheté ces instants d'humeur ! Je t'en prends toi-

même à témoin, ai-je eu le plus léger tort avant d'avoir quitté cette solitude ou j'ai passé mon enfance? et pendant ces trois années encore où mon caractère s'était altéré, je n'ai pas cessé un instant de t'adorer; pardonne donc, fais grâce; l'Être suprême pardonne à ceux qui l'ont offensé. Dix-sept ans de remords dévorants n'ont-ils point expié mes fautes? Vois ces larmes que je répands par torrents, reçois ton enfant, ne l'éloigne pas de toi, il implore ta pitié; helas! ton ombre est son asile sur la terre, il lui semble que cette ombre invisible fermera seule ses yeux. Regarde toute ma conduite: n'ai-je pas fait tout ce que tu m'avois ordonné! Non, je n'ai jamais offensé ce Dieu que nous adorons qu'en toi seule, et ces accès d'humeur même, hélas! je les avois contre toi, parce que tu étois la source de toute ma félicité sur la terre; je m'en prenois à toi de toutes les contrariétés de ma vie, parce que de toi seule dépendoit mon bonheur; mais, qu'elle qu'ait été la cause de ces propos d'humeur si criminels, puisqu'ils s'adressoient à toi, mon ange tutélaire, ne fixe plus ton attention sur des mouvements où le cœur n'eut jamais de part, vois mon désespoir après ta perte, vois cet ennui de la vie qui m'a dévoré et qui me dévore encore; les barbares, en me reprochant ces instants de ma vie où l'espoir de soutenir ta vieillesse me donna la force de fouler aux pieds des dégoûts de tout genre, ils n'ont pas su toutes les playes qu'ils alloient rouvrir.

Je crois que les torts dont Suzanne Curchod pouvait avoir à se repentir étaient singulière-

ment exagérés après coup par son imagination, toujours, on le verra, ingénieuse à la tourmenter. Toutes les lettres qu'elle reçut alors rendent, au contraire, témoignage des soins dont elle avait environné sa mère.

Je ne suis point surpris, ma chère cousine, lui écrivait un de ses parents, de l'état violent où mademoiselle Reverdil, votre bonne amie, me mande où vous avés été et l'abattement où vous êtes encore quand je pense à la séparation que la mort a mis entre vous et madame votre chère mère, et le peu de temps que vous avés eu pour vous y préparer. Je connois votre sensibilité et la bonté de votre cœur. Je connoissois votre tendresse pour cette mère, votre attachement, le plaisir que vous aviés à la voir contente et à faire la douceur de sa vie. Vous étiés sûre de l'amitié l'une de l'autre : il vous sembloit que cette amitié devoit durer toujours. La voir se rompre, et si subitement, est quelque chose de déchirant pour un cœur comme le vôtre. Ce sont des arrachements d'entrailles.

Ce qui est certain, c'est que cette mort inopinée venait encore ajouter aux difficultés de la situation de Suzanne Curchod. La modeste pension de la mère contribuait pour autant que les leçons de la fille à assurer leur subsistance. Cette ressource lui faisait subitement défaut, et elle se voyait réduite pour vivre à l'exercice d'une profession qui lui était devenue odieuse.

Peut-être la future femme d'un contrôleur général des finances aurait-elle connu les étreintes de la misère, si des amies fidèles n'étaient venues à son aide. Ce fut l'honneur et le charme de sa vie d'inspirer à des âmes d'élite des attachements passionnés auxquels elle savait répondre et dont elle fit la première épreuve dans l'adversité. Parmi ces protecteurs de la jeunesse de Suzanne Curchod, je citerai d'abord une personne dont elle était cependant séparée par toute la distance que peuvent mettre entre deux femmes le rang et la fortune. La duchesse d'Enville [1] avait été, comme bien des Françaises, attirée à Genève par le désir de consulter le célèbre Tronchin [2], et, retenue sur les bords du lac par l'état de sa santé ou par l'attrait du pays, elle y avait formé un établissement de quelque durée. La duchesse d'Enville était une de ces personnes de l'ancienne société qui se piquaient d'avoir l'esprit libre et

1. Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucauld, née en 1716, mariée à son cousin Louis-Frédéric de la Rochefoucauld, duc d'Enville ou Anville, lieutenant général des armées navales du roi, morte en 1796.

2. Théodore Tronchin, né à Genève en 1709, mort en 1781, fut à la fois l'ami et le médecin de Voltaire, qui l'appelait *Apollon-Tronchin*. Il passa de longues années à Paris, où il fut le médecin à la mode auprès des femmes et des gens de lettres. Il contribua à populariser en France l'inoculation.

d'être accessibles aux idées nouvelles. En même temps qu'elle sollicitait, je ne sais trop pourquoi, la bourgeoisie de Genève, elle faisait inoculer ses filles (ce qui passait alors pour signe de grande hardiesse) et s'enfermait avec elles jusqu'à ce que tout danger de contagion fût passé. Dans sa maison, tous les beaux esprits des bords du lac se donnaient rendez-vous. Elle y recevait Voltaire, auquel elle allait rendre visite à Ferney, et secondait avec ardeur ses efforts pour obtenir la réhabilitation des Calas ou la libre rentrée des protestants en France. Aussi est-elle nommée plusieurs fois par lui dans sa correspondance, où il parle « de la grande passion qu'elle a de faire le bien ». La duchesse d'Enville avait témoigné le désir d'entrer en relations avec mademoiselle Curchod, sur laquelle elle comptait pour former par la conversation l'esprit de ses enfants, et elle s'était vivement intéressée à la situation malheureuse de la jeune fille. Elle avait usé du crédit que son rang élevé lui donnait auprès de l'avoyer de Berne, M. d'Erlach, pour faire augmenter la pension de madame Curchod, et, après la mort de celle-ci, elle s'était épuisée en efforts pour obtenir la restitution des biens que la famille d'Albert avait possédés en France et dont la confiscation l'avait privée. En même temps qu'elle

faisait ainsi preuve vis-à-vis d'une jeune fille pauvre et obscure, qui ne lui était de rien, d'une bonté intelligente et active, elle semblait chercher à lui faire oublier les obligations de la reconnaissance. Je ne puis résister au désir de citer ici (avec ses fautes d'orthographe) un billet de cette aimable femme, qui témoignera à la fois de sa bonté et de cette exquise politesse d'autrefois, dont la préoccupation était d'effacer les distances au lieu de les faire sentir :

Une fluction considérable et qui m'a fait soufrir de vive douleur m'a empêché de vous témoigner plutôt, mademoiselle, toute la part que je prend au mal'heur de votre situation et mon désir extrême de contribuer à l'adoucir. Je n'ait point encore reçue de réponce de M. d'Erlac. Si vous désirés que je lui recrive, M. Moultou ou M. Lesage n'ont qu'à me le mander. Je suis très flatté des sentiments que vous me témoignés ; je désire que tous mes amis me le conserve. Mes enfants me chargent de vous assurés du vif intérêt qu'elle prennent à vos mal'heurs. Parlés quelquefois de moi avec le ministre et le philosophe, je serait très fâchée d'en être oublié. Soyés persuadés, mademoiselle, que personne n'est plus parfaitement que moi votre très humble et très obéissante servante,

La Rochefoucauld d'Enville.

L'affectueuse protection de la duchesse d'En-

ville ne fut pas le seul appui que Suzanne Curchod rencontra dans ces années difficiles de sa jeunesse. Elle leur dut également d'acquérir (chose rare et précieuse dans la vie d'une femme) un ami véritable. J'ai déjà prononcé le nom du ministre Moultou, bien connu des lecteurs de Rousseau et de Voltaire pour avoir eu la rare bonne fortune de demeurer l'ami de l'un et d'entretenir des relations cordiales avec l'autre. Fils d'un réfugié français du Midi, Moultou avait épousé une des filles de M. Cayla, négociant de Genève et ami du père de Suzanne Curchod. Les filles de M. Cayla étaient liées avec Suzanne Curchod d'une étroite amitié, et l'entrée de Moultou dans cette famille respectable ne tarda pas à l'associer à cette intimité. Pour dire toute la vérité, je crois que, sans doute avant son mariage, Moultou n'avait pas été tout à fait insensible à la beauté de Suzanne Curchod et que l'affection fidèle qu'il conserva toute sa vie pour elle n'avait fait que succéder à un autre sentiment. « Je vous ai beaucoup aimée, mademoiselle, lui écrivait-il un jour, je vous aime encore ; je vous aimerai vraisemblablement toujours ; mais cette amitié qui fera mon bonheur, ne peut plus contribuer au vôtre. » Et dans une autre lettre :

« Il faut, ma chère amie, que je m'explique une fois avec vous, et cette explication devroit être inutile.

Vous avés toujours cru que j'avois pour quelqu'un au monde plus d'amitié que pour vous. Oh! que vous avés mal lu dans mon cœur! D'autres sentiments pourront vous avoir trompée; mais ces sentiments que j'ignore, que je dois ignorer, que je dois laisser ignorer à toute la terre, à ceux-là surtout qui me les auroient inspirés, ces sentiments qui pouvoient faire le malheur de ma vie, en ont fait le plus grand charme quand je les ai vus sous les couleurs de l'amitié. Brulés donc ma lettre et ne soyés plus injustes. Vous avés dans mon cœur des droits aussi inviolables que saints. Je serai toujours le même pour vous, et la mort même ne finira pas, je l'espère, une amitié qui aura fait, dans tous les temps, l'une des plus grandes douceurs de ma vie. »

Celle que Moultou appelle dans cette lettre « sa chère amie » ne demeurait pas en reste avec lui de protestations affectueuses. Leur correspondance, qui a duré près de trente ans et que la mort de Moultou a seule intèrrompue, étonnerait par la vivacité avec laquelle s'exprime leur affection mutuelle, si ce ton n'était celui du siècle, et si l'habitude n'eût pas été alors de prêter aux sentiments les plus honnêtes et les plus droits le langage d'une passion un peu ampoulée. Dans les premiers temps de leur attachement, Suzanne Curchod avait fait paraître dans un recueil suisse « un portrait de son ami », que M. Necker a inséré dans la publication des

œuvres de sa femme. Après avoir peint ses traits ni mâles, ni efféminés, son sourire doux et tendre, sa physionomie fine, expressive, un peu singulière, elle posait cette question délicate : « Vaudroit-il mieux l'avoir pour ami que pour amant ? » et elle y répondait ainsi : « Dans l'amour, il porteroit trop d'enthousiasme ; peut-être ne chériroit-il que le simulacre de son imagination ; d'ailleurs, il seroit difficile de le satisfaire, parce qu'il seroit difficile d'aimer comme lui. Si M... m'avoit aimée, je doute qu'il m'eût connue, son amitié me flatte davantage. » Et elle terminait en s'écriant : « Cœur assez vaste pour contenir le genre humain, assez étroit pour ne recevoir que deux ou trois amis, ah ! que je voudrois être du nombre ! »

On peut penser qu'environnée d'amis aussi fidèles Suzanne Curchod ne demeura pas, au lendemain de la mort de sa mère, isolée et sans appui. La maison de M. Cayla et celle du père de Moultou lui offrirent à Genève l'asile d'une affectueuse hospitalité. Mais ceux qui connaissent les rues hautes de la vieille ville, la Taconnerie, où était située la maison de M. Cayla, le bourg de Four, où se trouvait celle de Moultou, comprendront que leurs sombres murailles présentassent aux yeux de la jeune fille un aspect singulièrement triste lorsqu'elle les comparait aux vergers de

Crassier ou aux terrasses de Lausanne. Elle se trouvait, d'ailleurs, dans une de ces situations pénibles où les justes susceptibilités de la dignité rendent plus sensibles les peines de la vie. Bien qu'elle continuât de donner des leçons au dehors et qu'elle s'efforçât de reconnaître l'hospitalité qu'elle recevait en tenant lieu d'institutrice aux enfants de Moultou, elle sentait bien que cette situation un peu subalterne dans une famille amie ne pouvait éternellement durer et elle cherchait, avec l'aide de ses amis eux-mêmes, le moyen d'y mettre un terme. Elle avait deux partis à prendre : celui d'accepter dans quelque famille étrangère une place de demoiselle de compagnie ; ou celui, qui lui coûtait bien davantage, d'écouter quelqu'une des propositions de mariage, qui, à l'honneur de ses compatriotes, continuaient à ne pas lui faire défaut. Sa correspondance de cette époque nous la montre en proie aux plus vives anxiétés. Tantôt elle s'informe des conditions d'existence qui sont faites aux demoiselles de compagnie en Allemagne ou en Angleterre, et elle est à la veille de partir pour l'un ou l'autre de ces deux pays. Tantôt elle paraît sur le point d'écouter les propositions d'un brave avocat d'Yverdon, dont elle a fait la connaissance dans un séjour à Neuchatel, et qui la supplie de « prononcer en sa faveur un

arrêt de bénédiction qu'il attend par retour du courrier, sans ultérieur délai ». Mais l'arrêt se faisait attendre, et les conditions singulières que la jeune fille mettait à son consentement, entre autres celle de ne pas être obligée de vivre à Yverdon avec son mari plus d'un tiers de l'année, retardaient la conclusion d'une union à laquelle les amis de Suzanne Curchod la pressaient fort de consentir. La sagesse humaine lui conseillait peut-être, en effet, d'adopter ce parti un peu prosaïque; mais, fort heureusement, elle n'écouta pas ses conseils, et des circonstances imprévues vinrent changer pour elle la face des choses.

Parmi les femmes que la réputation de Tronchin avait attirées aux environs de Genève se trouvait une Française appelée madame de Vermenoux. Bien qu'elle ne fût âgée que de vingt-six ans, madame de Vermenoux était déjà veuve d'un premier mari dont il paraît qu'elle n'avait pas grand sujet de regretter la mort. Jeune, riche, spirituelle, assez frivole, elle cherchait à oublier les préoccupations que lui causait l'état de sa santé en attirant autour d'elle les hommes dont la conversation pouvait la distraire. Le hasard fit qu'elle vint demeurer dans la maison de Moultou; elle entra bientôt en relations avec lui, et par son intermédiaire avec Suzanne Curchod. Elle goûta fort la conversation de cette dernière

et lui proposa bientôt de l'emmener avec elle à Paris. A certains points de vue, l'offre était la plus séduisante que la jeune fille eût encore reçue. Quitter, pour quelques années au moins, un pays qui ne lui rappelait que de tristes souvenirs, aller à Paris, ce centre brillant d'activité et de lumière, était pour l'ancienne présidente de l'académie de la Poudrière une perspective assurément des plus attrayantes. Mais il répugnait singulièrement à sa fierté d'accepter cette situation équivoque, et il fallut, pour triompher de ses hésitations, tout le despotisme que Moultou (à en croire son portrait) portait dans l'amitié. Elle ne devait pas avoir lieu de regretter cette détermination, et je ne crois même pas qu'il soit exact, ainsi qu'on l'a écrit, qu'elle ait eu à souffrir des hauteurs du caractère de la dame. L'auteur d'une *Vie de Bonstetten*, M. Steimlen, raconte que, mademoiselle Curchod ayant fait une révérence un peu gauche en entrant dans le salon de madame de Vermenoux, celle-ci lui dit en présence de Bonstetten[1] :

1. Charles-Victor de Bonstetten, né à Berne le 3 septembre 1745, mort à Genève le 3 février 1832, auteur de nombreux ouvrages, entre autres du *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Eneïde*. Voir sur Bonstetten, outre la vie de M. Steimlen, les études de Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi* T. XIV.

« Sortez, mademoiselle, et revenez faire une autre révérence. Je ne veux pas que vous me fassiez honte à Paris. » Dans la correspondance très suivie et très intime que Suzanne Curchod entretint avec Moultou, à partir de son arrivée à Paris en 1764 [1], je ne vois pas qu'elle ait jamais cessé de se louer des bons procédés de sa compagne :

Les procédés de madame de Vermenoux sont, écrit-elle au contraire, tels que je pouvais les désirer ; elle est pleine d'attention pour moi, malgré sa froideur naturelle ; elle s'occupe de tout ce qui peut m'amuser, me plaint dans les moments où l'ennui perce malgré moi ; je l'ai vue même, dans les moments d'humeur occasionnés par la faiblesse de sa santé, et je n'ai rien eu à supporter de fâcheux ; d'ailleurs je suis convaincue que son cœur et la justesse de son esprit garantiront toujours sa tête.

Ce n'était donc pas le soin de sa dignité qui troublait, pendant cette courte phase de sa vie, le repos de Suzanne Curchod. C'était un souci beaucoup plus trivial et dont, quelques années plus tard, le souvenir devait la faire sourire par le contraste avec sa situation nouvelle. Elle trouvait bien chez madame de Vermenoux le logement et

1. Je dois la communication de cette correspondance à la bienveillance des arrière-petites-filles de Moultou, madame Streckeisen-Moultou et mademoiselle Vieusseux.

la nourriture; mais ses frais de toilette demeuraient à sa charge. Elle n'avait pas tardé à s'apercevoir que les robes qui étaient de mise à Genève ou à Lausanne ne pouvaient suffire à Paris, et que la nécessité de suivre le train de vie de madame de Vermenoux allait l'engager dans des dépenses dont le montant dépasserait singulièrement les quatre cents livres de rente qui étaient toute sa fortune.

Loin d'économiser chez madame de Vermenoux, écrivait-elle à Moultou, je crains de me trouver fort en arrière; quoiqu'elle m'accable de présents, elle ne laisse pas de me faire faire une dépense trop forte pour mes minces revenus. Depuis quinze jours que j'ai quitté Genève, j'ai déjà dépensé plus de douze louis en robes, en chapeaux, etc... Il est vrai qu'il n'a pas tenu qu'à elle de se charger de toute ma dépense presque indispensable dans une ville comme celle-cy; mais il y auroit une bassesse infâme à le permettre, et j'aimerois mieux vivre dans le coin d'un désert que d'abuser ainsi de la générosité de cette aimable femme, en sorte que j'ai pris le parti de jouer la riche avec elle pour éviter ses profusions.

Et quelques jours après :

Je me trouve dans le plus grand embarras. Je ne puis, comme vous le dites fort bien, quitter madame de Vermenoux sans m'acquitter de toutes les obligations que je lui ai, et, pour cela, il faut que je me marie par

force contre toutes mes inclinations. Je ne saurois y penser, mais je le préfère encore au rôle que je joue ici où l'on me fait ruiner pour des choses qui me font pitié.

Fort heureusement pour elle cette pénible nécessité de se marier par force contre son inclination devait lui être épargnée, et une heureuse rencontre décida de sa destinée. Avant que son séjour sur les bords du lac de Genève l'eût mise en relation avec Suzanne Curchod, madame de Vermenoux avait reçu à Paris les hommages d'un Genevois qui, après avoir été assez longtemps employé dans les bureaux de son compatriote Vernet, venait cependant d'ouvrir (en partie avec des fonds avancés par son ancien patron) une importante maison de banque connue sous le nom de la maison Thelusson et Necker. Jacques Necker était fils de *spectable* [1] Louis-Frédéric Necker [2] professeur de droit, originaire de Custrin, et reçu bourgeois de Genève *gratis*

1. On donnait à Genève la qualification de *spectable* à ceux qui avaient embrassé certaines professions libérales, entre autres celle de pasteur, de professeur, de médecin, et encore celle d'apothicaire, environné à Genève d'une considération particulière.

2. Louis-Frédéric Necker, né à Custrin en 1686, mort à Genève en 1762, avait épousé une Gauthier, qui, par les Gallatin et les Tudert, famille de réfugiés français, descendait elle-même de Jacques Cœur.

6.

le 28 janvier 1726, « en considération, disent les procès verbaux du Magnifique Petit Conseil, de son mérite personnel et de la manière dont il exerce sa profession, qui est très utile au public. » Un peu épais de sa personne, mais d'une physionomie agréable et fine, avec de beaux yeux, Jacques Necker donnait déjà, par sa conversation, l'impression d'une certaine supériorité intellectuelle à ceux qui causaient avec lui, bien qu'il n'eût encore d'autre renom que celui d'un financier habile. Aussi madame de Vermenoux n'avait-elle pu se décider à repousser de prime abord une recherche qui flattait sa vanité féminine, tout en ne pouvant non plus se résoudre à renoncer au rang aristocratique qu'elle devait à son premier mariage pour devenir la femme d'un financier. Elle avait en conséquence ajourné sa réponse définitive au retour du séjour qu'elle comptait faire à Genève. Le prétendant, ainsi tenu en suspens, s'empressa, dès que madame de Vermenoux fut arrivée à Paris, de venir s'informer de son sort. Ce fut donc comme aspirant à la main de madame de Vermenoux que Suzanne Curchod vit pour la première fois M. Necker.

Je suis très contente de Necker (écrit-elle à Moultou) pour l'esprit et pour le caractère, et je suis bien trompée ou la dame le voit avec complaisance; mais on lui a fait haïr l'hymen, et, quand je lui en ai parlé

elle m'a répondu qu'on ne pouvoit être son amie et lui conseiller de se marier. Cependant, si le personnage avoit autant de tact que d'esprit, je doute qu'elle persévérât dans sa résolution. Vous comprenez qu'elle m'a tout dit et que j'ai joué l'ignorante.

Cette lettre porte la date du mois de juillet 1764. Que se passa-t-il dans les mois suivants? Fut-ce (ainsi que le dit dans ses Mémoires la baronne d'Oberkirch[1], fort malveillante, il est vrai, pour les Necker), madame de Vermenoux ellemême qui conçut l'idée, pour se débarrasser de son adorateur, de lui faire épouser sa demoiselle de compagnie, en disant : « Ils s'ennuieront tant ensemble, que cela leur fera une occupation. » Fut-ce, au contraire, les rebuts de la dame et les attraits de la jeune fille qui commencèrent à opérer ce changement auquel madame de Vermenoux se serait ensuite prêtée? Il y a là un de ces petits romans intimes sur lesquels il est toujours difficile de savoir exactement la

1. Henriette-Louise de Waldner Freundstein, née au château de Schweigausen en haute Alsace, morte en 1803. Elle avait épousé le baron Siegfried d'Oberkirch et accompagna le comte et la comtesse du Nord (le grand-duc Paul, depuis Paul Ier, et la grande-duchesse Dorothée) dans leur voyage à Paris. Elle a laissé des Mémoires qui contiennent des détails intéressants sur la cour de Louis XVI et qui ont été publiés en 1852 par le comte de Montbrison, son petit-fils.

vérité. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est qu'au bout de quelques mois, la situation était bien changée. Dans une nouvelle lettre que Suzanne Curchod adresse à Moultou au commencement d'octobre, elle n'essaye point de lui dissimuler l'agitation que lui cause la recherche évidente de M. Necker, qui cependant venait de partir pour Genève sans s'être ouvertement déclaré. Après s'être excusée vis-à-vis de son ami d'avoir manqué de confiance en lui par cette délicate conjoncture, elle poursuivait en disant :

Mes soupçons ont été les vôtres, mais ils n'ont commencé que deux jours après le départ de M. N. et ils ont fini d'abord après. J'étois bien sûr que, s'ils avoient quelque fondement, ils ne vous échapperoient pas et que vous agiriés comme vous l'avés fait; mais, si au contraire ils étoient chymériques, quel ridicule ne me donné-je point auprès de vous, et peut-être quel chagrin ne vous causerois-je pas en voyant échouer cette affaire. Car, mon cher ami, il ne faut point nous flatter là-dessus, elle ne réussira jamais. Si quelque chose aurait pu le décider, c'auroit été assurément la conduite que vous avés tenue, car on ne peut avoir plus de finesse, de dextérité. Il semble que vous ayés été inspiré sur le caractère de cet homme, et vous êtes absorbé par la douleur... Non, je ne l'oublierai jamais. Malgré cela, mon cher ami, Necker est trop soumis à l'empire du public pour obéir à une seule voix

C'est pour lui un gouvernement démocratique où le grand nombre décide, et c'est ainsi qu'il sera malheureux toute sa vie. Il faut avouer que vos Genevois sont bien injustes, et je n'ai jamais cru que le plus grand effort de vertu dont je fusse capable dût être regardé comme avilissant. Je parle de ces leçons ; personne ne sait tout ce qu'elles ont coûté à ma fierté. Mais qu'importe, si j'ai l'approbation de mon cœur et la vôtre?

Ce qui, dans cette nouvelle et brillante perspective, paraissait surtout séduire Suzanne Curchod, c'était la possibilité d'un rapprochement avec ses chers amis de Genève.

Voici mon plan, écrivait-elle encore quelques jours après à Moultou. Je suivrai exactement celui que vous m'avés indiqué; mais sans un miracle je désespère du succès. S'il avoit lieu cependant, je n'aurois pas de repos que je ne vous eusse attiré ici. Il faut vous l'avouer : Je ne passerai jamais mes jours loin de Gothon (mademoiselle Cayla, belle-sœur de Moultou), je suis trop faible pour cela, et, si elle ne vient pas me joindre, je ne négligerai rien pour me rapprocher d'elle; c'est un de mes plus chers souhaits. Mais, si notre brillante chimère s'évanouit, j'épouse Correvon (c'est le nom de l'avocat d'Yverdon) l'été prochain. Il ne cesse de me persécuter, et tous mes parents avec lui. Il me permettra de passer deux mois chez vous toutes les années, et ma vie aura ainsi quelques adoucissements... Gardés-moi le secret sur tout ce que contient cette

lettre, mais montrés-la à ma Gothon; j'attendrai de lui écrire après l'arrivée de Necker, afin qu'elle puisse vous instruire du résultat de l'entrevue.

M. Necker revint, en effet, de Genève, et Suzanne Curchod put s'apercevoir qu'elle lui avait fait injure en présumant qu'il pût, comme dans un gouvernement démocratique, soumettre son propre jugement à l'influence du plus grand nombre. Assez peu de temps après son retour, elle reçut, en effet, de lui une lettre par laquelle il lui demandait une entrevue particulière, en lui laissant sans doute deviner de quel objet il comptait l'entretenir. Je n'ai pas retrouvé l'original de cette lettre, mais seulement celui de la réponse, écrite d'une main un peu tremblante, que M. Necker avait précieusement conservée et qui est ainsi conçue :

Il faut donc vous écrire, monsieur, ce que je n'aurois osé vous dire. Si votre bonheur dépend de mes sentiments je crains bien que vous n'ayez été heureux avant de le désirer [1]. Je resterai chez moi toute la soirée et je fermerai ma porte.

La nouvelle que Suzanne Curchod allait épou-

1. Dans une petite nouvelle intitulée : *les Suites d'une seule faute*, qu'il écrivit à la sollicitation de madame de Staël, M. Necker a mis cette phrase dans la bouche de l'héroïne.

ser un riche banquier de Paris se répandit rapidement dans tout le pays qu'elle avait habité, depuis Lausanne jusqu'à Genève, et excita une joie générale. Le grand nombre et la cordialité des lettres que reçut la jeune fille montrent de quel estime et de quelle affection elle était environnée dans son pays natal. Moultou se plaçait naturellement au premier rang par la chaleur de ses félicitations : « Je dépose, écrivait-il avec un grand plaisir, entre les mains de M. Necker la triste autorité de censeur que vous avès bien voulu me donner sur vous. » Dans ce concert, il n'y avait qu'une note discordante, c'était celle du malheureux avocat d'Yverdon, qui se plaignait d'avoir été si longtemps bercé d'une espérance trompeuse et d'avoir appris en même temps son malheur et le bonheur d'un autre. « Je m'aperçois aisément, lui écrivait-il avec assez de fondement, que vous ne me regardiès que comme un misérable pis aller et que vous saisiriès avec empressement la première occasion qui se présenteroit de vous établir à Paris ou ailleurs. » Mais, après avoir exhalé son premier ressentiment en termes assez amers, il terminait en disant :

Mais pourquoi troubler votre joie en rappelant le passé ? Je vous pardonne très sincèrement, mademoiselle et ma plus chère amie, tous vos procédés et je prie mon Dieu de toute mon âme qu'il veuille verser

à pleines mains ses plus précieuses bénédictions sur vous, sur monsieur votre cher époux, et sur toute votre postérité. Je vous supplie de ne pas m'oublier entièrement et de m'accorder une amitié qui soit exempte de tout caprice ; soyés persuadée que je m'estimerois infiniment heureux si j'avois occasion de vous donner des preuves de la mienne, qui ne finira qu'avec ma vie ; quand on a le bonheur d'épouser un homme qui a trente-cinq mille livres de rente, on n'a plus besoin du secours de personne ; je le crois digne de vous posséder, puisque vous l'avez choisi ; jouissez donc du bonheur que le ciel vous prépare à l'un et à l'autre. *Non equidem invideo, miror magis.* Je suis, avec un profond respect, CORREVON [1].

En répondant à toutes ces lettres, les deux fiancés ne tarissaient pas l'un et l'autre en expressions enthousiastes sur leur bonheur. « J'épouse un homme (disait Suzanne Curchod dans une des lettres publiées par le comte Golowkin) que je croirais un ange, si l'attachement qu'il a pour moi ne prouvoit sa faiblesse. » De son côté, M. Necker répondait aux félicitations de Moultou :

Oui, monsieur, votre amie a bien voulu de moi, et je me crois aussi heureux qu'on peut l'être. Je ne com-

1. La famille Correvon est aujourd'hui encore honorablement connue dans la Suisse romande. Un membre de cette famille a écrit un ouvrage de droit très estimé.

prends pas que ce soit vous qu'on félicite, à moins que ce ne fût comme mon ami. L'argent sera-t-il donc toujours la mesure de l'opinion ? Cela est pitoyable. Celui qui acquiert une femme vertueuse, aimable et sensible, ne fait-il pas seul une bonne affaire, qu'il soit assis ou non sur des sacs d'argent ? Pauvres humains, quels juges vous êtes ! Mais je ne m'étonne de rien à cet égard. N'y a-t-il pas des insectes qui placeroient sur un tas de boue l'autel du bonheur ?

Quelque part que madame de Vermenoux eût pu prendre à cette union, la situation des deux fiancés vis-à-vis d'elle ne devait pas laisser d'être assez délicate. Peut-être même la vue d'un bonheur auquel elle-même aurait pu prétendre fit-elle naître dans son cœur des regrets qu'elle ne sut pas assez dissimuler. Il faut qu'il y ait eu quelque complication de cette nature ; car les deux époux crurent prudent de lui dissimuler le jour choisi par eux pour la célébration de leur mariage et ne l'en informèrent qu'après coup, par un petit billet, que madame Necker adressait à madame de Vermenoux aussitôt après la cérémonie :

Mille et mille pardons, madame, pour la petite supercherie dont je viens d'user avec vous ; mais mon cœur n'eût pu se résoudre à tout l'attendrissement de nos adieux. Si vous eussiés assisté à la cérémonie, vous m'eussiés fait oublier que je m'unissois à l'homme du

monde qui m'est le plus cher. Je n'aurois vu dans ce lien que la séparation qu'il m'alloit coûter. Cependant, madame, je l'aurois regardée sous un faux jour, puisque mon mariage ajoutera, s'il est possible, à l'attachement que je vous ai voué. Je vais adopter tous les sentiments de M. Necker, et nous ne serons jamais mieux unis que dans notre empressement à contribuer au bonheur de votre vie. C'est là le sujet de nos conversations. Aidés-nous à réussir dans nos projets. Ils seront aussi constants que vos vertus et notre reconnaissance. Ma maladie a engagé M. Necker à précipiter notre union. Je viendrai m'excuser demain matin, si mes forces me le permettent. Ah ! quelle amie je vais quitter, et que M. Necker aura de choses à faire s'il veut me dédommager !

Une séparation d'avec sa protectrice était en effet la conséquence du mariage de Suzanne Curchod, et elle quitta la rue Grange-Batelière, où demeurait madame de Vermenoux, pour s'établir avec son mari au fond du Marais, dans la rue Michel-le-Comte, où étaient installés les bureaux de la maison Thelusson et Necker.

V

LES VENDREDIS — MARMONTEL — L'ABBÉ MORELLET

La rue Michel-le-Comte était alors, comme aujourd'hui, perdue au fond du Marais, entre la rue Saint-Martin et la rue du Temple. Courte, étroite, obscure, elle est maintenant occupée presque tout entière par des marchands de meubles ou des fabricants de bronzes. Il n'y a guère que deux hôtels, avec leur large porte cintrée, leur cour spacieuse, leurs hautes fenêtres, où l'imagination puisse rétablir les bureaux d'une maison de banque au XVIIIe siècle. C'est probablement dans une de ces deux maisons que la fille du pasteur de Crassier se vit transplantée, et que, peu faite encore aux devoirs de sa nouvelle situation, ayant conservé quelque chose de son apparence et de ses manières villageoises, elle

avouait plus tard avoir éprouvé un singulier embarras en se trouvant maîtresse d'une immense maison, entourée d'un nombreux domestique, avec un gros livre de ménage à la main, comptant sans cesse sans savoir ce qu'elle faisait. Mais la conscience de son inexpérience n'enlevait rien au sentiment de son bonheur, et, lorsqu'elle écrivait à Moultou, elle n'en signait pas moins « la plus heureuse des femmes et la plus tendre des amies ». Dans une lettre qu'elle adressait à une compagne de son enfance, elle entrait avec plus d'abandon dans les détails de sa vie :

Tu t'attends, mon ange, à un tableau fidèle de mon état qui, je le sais, fait une partie essentielle du tien. J'ai épousé, ma chère, un homme qui est à mes yeux le plus aimable des mortels, et je t'assure que je ne suis pas la seule à en juger ainsi. J'ai eu du penchant pour lui dès que j'ai commencé à le connoître, et je te l'aurois dit, si j'eusse été près de toi, mais je n'osois te l'écrire. A présent, je ne vois plus que mon mari dans toute la nature ; tous mes goûts, tous mes sentiments se rapportent à lui ; je ne fais cas des autres hommes que selon qu'ils se rapprochent plus ou moins de lui et je ne les compare que pour avoir le plaisir d'apercevoir les différences... Les attentions de mon mari sont incroyables ; mais je ne suis sensible à rien qu'à son attachement, et le mien pour lui a pris tant de force, que je ne vois que lui dans la compagnie la plus agréable et qu'un homme pour qui j'avois eu

quelque goût ne m'étoit qu'ennuyeux loin de mon cher mari. Telle est ma situation, mon cher cœur, ma vie est entre les mains de Dieu; je ne le prie plus de me l'ôter; je ne lui demande pas de me la conserver ; je me remets avec confiance entre les mains de celui qui m'a conduite avec tant de soins et de bontés.

Toutefois, la tournure un peu caustique de son esprit ne laissait pas que de subsister au milieu de son enthousiasme conjugal, et, dans une lettre à la belle-sœur de Moultou, à cette Gothon chérie, loin de laquelle jadis elle croyait ne pas pouvoir passer sa vie, elle trace du caractère de son mari ce portrait railleur :

Figures-toi le plus mauvais plaisant de l'univers, si heureusement enchanté de sa supériorité, qu'il ne s'aperçoit pas de la mienne; si convaincu de sa pénétration, qu'il se laisse attraper sans cesse; si persuadé qu'il réunit tous les talents dans le plus haut point de perfection; qu'il ne daigne pas chercher ailleurs des modèles; jamais étonné de la petitesse d'autrui, parce qu'il l'est toujours de sa propre grandeur; se comparant sans cesse à ce qui l'entoure pour avoir le plaisir de ne point trouver de comparaison; confondant les gens d'esprit avec les bêtes parce qu'il se croit toujours sur une montagne dont la hauteur met de niveau tous les objets inférieurs; préférant cependant les sots, parce, dit-il, qu'ils font un contraste plus frappant avec mon sublime génie; d'ailleurs, aussi capricieux

qu'une jolie femme et plus curieux qu'elle. J'ai lieu de me flatter cependant que le remède innocent que cette lettre lui fera avaler (elle écrivait sous les yeux de M. Necker) le guérira pour quelque temps de cette insupportable maladie.

C'est avec la même plume alerte et spirituelle que madame Necker exerçait sa verve en faisant part à Moultou de ses premières impressions sur Paris et la société qu'elle y voyait. Au premier abord, et alors qu'elle demeurait encore avec madame de Vermenoux, ces impressions sont loin d'être favorables, et la sévérité de ses jugements est manifestement empreinte du parti pris d'une étrangère résolue à ne point se laisser éblouir. La conduit-on à l'Opéra, elle y a du plaisir, mais point d'étonnement. Lui écrit-on de Suisse pour lui demander des nouvelles littéraires ou des relations intéressantes, elle n'en saurait donner, car elle n'entend parler que d'habits ou d'équipages, et elle ne voit que des folies ennuyeuses. Encore si elles étaient séduisantes ! La plupart des beaux esprits lui paraissent de fades et mauvais plaisants, dont aucun n'est digne d'être comparé avec son ami. Quant aux Françaises, leur âme ne semble occupée qu'à imaginer de nouveaux moyens de décorer son enveloppe. Cependant Paris exerça peu à peu sur elle ce charme pénétrant du mouvement et

de l'exquis en tout genre dont il est bien peu d'esprits assez austères pour se défendre, et, dans la sévérité précipitée des jugements qu'elle avait prétendu porter quinze jours après son arrivée sur les mœurs de Paris et le caractère de ses habitants, elle reconnaissait bientôt, avec bonne grâce, un travers national : « C'est, disait-elle, la maladie de tous les Suisses enchantés d'être dans une grande ville et d'en médire ; nous nous plaçons à une fenêtre d'un quatrième étage, et, avec un crayon et du papier, nous faisons des notes numérotées sur les mœurs des passants qui traversent la rue. » Enfin, après plusieurs années de séjour, elle rendait complétement les armes, et, dans une des lettres à madame de Branles [1] que le comte Golowkin a publiées, elle portait sur Paris ce jugement fin et un peu recherché d'expression qui traduira, s'ils sont sincères, celui de bien des étrangers :

1. Etiennette Chavanne avait épousé, en 1754, M. Clavel de Branles, jurisconsulte distingué et versificateur à l'occasion. Elle-même faisait des vers et écrivit une tragédie de Caton (sans doute une traduction du *Caton* d'Addison) que madame Necker s'efforça plus tard, mais sans succès, de faire représenter à Paris. M. et madame de Branles demeuraient à Lausanne. La correspondance de Voltaire, édition Bouchot, contient un assez grand nombre de lettres adressées par lui à M. de Branles.

Venez vivre quelque temps avec nous, madame, et vous serez moins surprise de l'illusion qui nous fait préférer Paris à tout autre séjour; peut-être même la partagerez-vous. Il est certain qu'on peut et qu'on doit être plus heureux ailleurs; mais il faut pour cela ne pas connaître un enchantement qui, sans faire le bonheur, empoisonne à jamais tous les autres genres de vie. Nous ressemblons à ces gourmands, dont le palais blasé est dégoûté de tous les aliments et ne peut cependant revenir à des mets simples et salutaires; la finesse du goût est prodigieusement perfectionnée tant pour le corps que pour l'esprit et nous réalisons au moral et au physique l'histoire du sybarite que le pli d'une feuille de rose empêchait de dormir.

Lorsque madame Necker s'avouait ainsi vaincue par le charme de Paris, il y avait déjà longtemps que sa maison était devenue le centre d'un cercle littéraire dont l'éclat faisait pâlir celui qu'au prix de tant d'efforts et de prudence, avait fini par rassembler madame Geoffrin. Trois ou quatre années avaient suffi pour assurer le succès d'une entreprise à laquelle madame Necker s'était consacrée dès le lendemain de son mariage, avec l'ardeur raisonnée qu'elle savait mettre aux choses lorsque sa volonté était d'accord avec sa conscience. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour expliquer cette ardeur d'y voir, ainsi que l'ont fait les ennemis de madame Necker, un dessein d'ambition longuement pour-

suivi et une suite de combinaisons profondes pour porter son mari au pouvoir, en lui assurant l'appui des gens de lettres. Pour comprendre son mobile, il suffit de se rappeler ce goût passionné pour les choses de l'esprit qui avait occupé sa jeunesse et auquel elle n'avait renoncé que sous le coup de la nécessité. Lorsqu'elle avait accepté de suivre madame de Vermenoux à Paris, une des raisons qu'elle se donnait à elle-même dans quelques réflexions jetées sur le papier, c'était la facilité qu'elle aurait de partager son temps entre « la lecture, la correspondance, les plaisirs bruyants et l'amitié; rien de plus gracieux, ajoutait-elle, qu'un pareil genre de vie ». Il n'y a donc rien d'étonnant qu'une fois maîtresse de son temps et de ses actions, elle ait cherché à réaliser ce genre de vie gracieux que rêvait sa jeunesse. Son mari s'y prêta de bonne grâce, avec peu d'inclination toutefois, et l'indifférence distraite avec laquelle il assistait aux conversations qui se tenaient lui a été assez souvent reprochée pour le laver du soupçon d'un ambitieux calcul.

Ce n'est pas cependant que la grande fortune de M. Necker et sa bourse toujours ouverte ne fussent pour beaucoup dans le succès si rapide de l'entreprise sociale et littéraire tentée par sa femme. Il y avait déjà longtemps que les gens

de lettres avaient commencé de recourir à la protection des financiers, et, lorsque Corneille dédiait *Cinna* au fermier général Montoron [1], il est permis de voir dans cette dédicace moins un hommage littéraire qu'une sollicitation discrète. Mais cette protection leur était devenue d'autant plus nécessaire que, plus hardis, plus nombreux, moins soutenus par leur génie, ils avaient cessé, comme leurs ancêtres au XVIIe siècle, de tourner leurs regards vers le roi et la cour pour s'enrôler au service d'une puissance naissante dont ils s'efforçaient d'assurer le triomphe : l'opinion publique. Comme l'opinion publique n'avait point alors de représentation légale, c'était par la voix des gens de lettres qu'elle s'exprimait, et ils étaient d'autant plus disposés à croire à l'infaillibilité de cette souveraine nouvelle qu'eux-mêmes préparaient et dictaient ses arrêts. A la vérité, l'appui qu'elle leur prêtait dans les circonstances difficiles n'était pas toujours très solide, et la Bastille était souvent au bout de la carrière périlleuse qu'ils couraient à son service, la Bastille dont, pour eux, les cachots étaient des chambrettes assez commodes, au sortir desquelles un regain de

1. Montoron n'est guère connu dans l'histoire que par cette dédicace. La *Biographie universelle* ne fait même pas mention de son nom.

popularité les attendait, mais où ils n'en risquaient pas moins d'être oubliés, si quelque puissant protecteur ne s'agitait pour les en tirer. Ajoutez à cela que les droits de la propriété littéraire n'étaient pas aussi solides ni les profits aussi abondants qu'ils le sont de nos jours; que le succès de deux ou trois romans ou pièces de théâtre ne faisait point la fortune d'un écrivain, et que la menace perpétuellement suspendue d'une saisie ou d'une interdiction de vendre donnait toujours aux libraires ou aux comédiens un prétexte pour payer les auteurs assez maigrement.

La protection de quelque personnage influent, pour éviter la Bastille ou pour en sortir, la bourse de quelque grand financier pour y puiser dans les moments difficiles, tel était donc le double appui dont avaient besoin les gens de lettres au XVIII[e] siècle, et on pourrait aisément compter ceux qui ont eu assez de courage ou de fierté pour s'en passer. Mais quelle bonne fortune de trouver à la fois ce double appui chez un financier dont les talents reconnus, les relations constantes avec le Trésor assuraient déjà le crédit en préparant sa fortune politique! et quel surcroît d'agréments quand la maison de ce financier était tenue par une femme jeune, belle, aimable, sincèrement éprise du culte des

lettres, et attentive à caresser l'amour-propre de ceux qui fréquentaient son salon ! C'est ainsi qu'on peut expliquer qu'il ait suffi à madame Necker de deux ou trois années pour réunir autour d'elle une société qu'une maîtresse de maison moins favorisée par les circonstances aurait consacré sa vie entière à rassembler. Aussi les appartements de la rue Michel-le-Comte, qui tenaient aux bureaux de la maison de banque, devinrent-ils rapidement trop étroits pour le nouveau genre de vie de madame Necker, et le ménage abandonna ces régions lointaines du Marais pour s'établir rue de Cléry, dans une maison connue sous le nom d'hôtel Leblanc. Cet hôtel, qui était situé au coin de la rue du Petit-Carreau et qui, sur les anciens plans de Paris, occupe un emplacement assez vaste, avait appartenu, au commencement du siècle, à ce Claude Leblanc [1], secrétaire d'État au département de

1. Claude Leblanc, né en 1669, mort à Versailles en 1728. Après avoir été maître des requêtes et intendant d'Auvergne, il fut nommé, en 1718, secrétaire d'État du département de la guerre. Accusé d'avoir contribué à la faillite de la Jonchère, trésorier de l'extraordinaire des guerres, en puisant irrégulièrement dans sa caisse, Leblanc dut donner sa démission ; il fut mis à la Bastille et la chambre de l'Arsenal fut chargée d'instruire son procès. Mais, l'affaire ayant été renvoyée au Parlement, Leblanc fut acquitté et il se vit, en 1726, rappelé au poste de secrétaire d'État de

la guerre, que la haine de madame de Prie [1] avait fini par faire enfermer à la Bastille. La façade en rotonde était majestueuse ; un large escalier avec une rampe en fer d'un très beau travail conduisait aux appartements du premier, dont les plafonds étaient ornés de peintures mythologiques et les murailles décorées d'arabesques et de médaillons. Ce fut là que M. et madame Necker demeurèrent jusqu'au moment où ils s'établirent au Contrôle général, et tinrent un salon d'abord purement littéraire, et auquel ne se mêla que plus tard, pendant et après le passage de M. Necker aux affaires, un élément politique. Le jour que choisit madame Necker pour rassembler habituellement ses amis fut le vendredi, qu'on lui conseilla d'adopter pour ne pas faire concurrence aux lundis et aux mercredis de madame Geoffrin, aux mardis d'Helvétius [2], aux jeudis et aux dimanches du baron

la guerre. Il occupait encore ces fonctions à sa mort. — L'hôtel Leblanc, qui occupait le numéro 27 de la rue de Cléry, a été démoli en 1842 pour faire place à la rue de Mulhouse.

1. Agnès Bertelot de Pleneuf, marquise de Prie, née en 1698, morte en 1727. Une des causes de la haine qu'elle portait à Claude Leblanc était le second mariage que sa mère, avec qui elle était brouillée, avait contracté avec lui.

2. Claude-Adrien Helvétius, né à Paris, en 1715, mort en 1771. Il avait commencé par être fermier-général, mais il

d'Holbach[1]. Mais, lorsqu'elle donnait à dîner, elle avait soin qu'il y eût toujours quelque plat maigre pour ceux de ses convives (en bien petit nombre sans doute) qui se conformaient aux prescriptions de l'Église. Les vendredis de madame Necker ont été rendus fameux par ces vers de Voltaire :

Vous qui chez la belle Hypatie[2]
Tous les vendredis raisonnez
De vertu, de philosophie
Et tant d'exemples en donnez...

renonça à sa charge après avoir épousé mademoiselle de Ligneville d'une très grande famille de Lorraine. A partir de ce moment, il s'occupa surtout de littérature et de philosophie. Il publia en 1758 un livre de l'*Esprit* qui fut censuré par la Sorbonne et brûlé sur la place publique.

1. Paul-Henri Thiry, baron d'Holbach, né en 1723 à Hildesheim, dans le Palatinat, mort à Paris en 1789. Les dîners qu'il donnait deux fois par semaine aux encyclopédistes, soit à Paris, soit dans son château de Grandval, lui avaient valu le nom de premier maître d'hôtel de la philosophie, que lui décernait l'abbé Galiani. « On y disait, rapporte l'abbé Morellet dans ses Mémoires, des choses à faire tomber cent fois le tonnerre sur la maison, s'il tombait pour cela. »

2. Hypatie, fille du mathématicien Théon d'Alexandrie, s'était rendue elle-même célèbre par les cours publics de philosophie qu'elle professait à Alexandrie. Mais elle fut massacrée par la populace, l'an 415 de J.-C. Elle était née vers 370.

Le vendredi était, en effet, spécialement consacré aux hommes de lettres et aux philosophes, et on devait y raisonner beaucoup. Aussi madame Necker ne tarda-t-elle pas à faire choix également d'un autre jour qui fut d'abord le mardi et qui conserva toujours un caractère différent et un peu plus intime. « Madame de X. a deux jours, l'un pour les gens d'esprit et l'autre pour les bêtes, dont je suis », disait spirituellement, il y a une quarantaine d'années, l'amie d'une femme qui recevait un jour de la semaine des hommes de lettres et un autre jour des personnes du monde. Ce n'étaient point les *bêtes* que madame Necker recevait le mardi ; mais, ce jour-là, elle invitait de préférence quelques personnes de la société dont elle avait su se faire des amis et elle se plaisait à les réunir à ceux des habitués du vendredi qui étaient l'objet de sa prédilection. Madame Necker assemblait ses hôtes tantôt à dîner, c'est-à-dire à quatre heures (et encore la marquise de Créquy, trouvant que c'était trop tard, jurait qu'on ne l'y reprendrait plus), tantôt à souper (la quatrième fin de l'homme, disait madame du Deffant, qui avouait ne pas bien se souvenir des trois autres) et alors la soirée se prolongeait assez tard avec de nouveaux arrivants. La réception était très aimable et empressée, trop empressée peut-être

de la part de madame Necker, un peu froide et involontairement hautaine de la part de M. Necker, qui était souvent absorbé dans d'autres préoccupations. La cuisine en revanche laissait à désirer, du moins à en croire Grimm, qui disait, dans les *Annonces et Bans de l'Église philosophique* : « Sœur Necker fait savoir qu'elle donnera à dîner tous les vendredis : l'Église s'y rendra parce qu'elle fait cas de sa personne et de celle de son époux ; elle voudrait pouvoir en dire autant de son cuisinier. » Cette première ancêtre des doctrinaires n'aurait fait ainsi qu'inaugurer le mépris un peu superbe pour les choses de la matière que Sainte-Beuve leur reprochait comme une infériorité intellectuelle : « Les gens d'esprit, disait-il, qui à table mangent au hasard et engloutissent pêle-mêle, avec une sorte de dédain, ce qui est nécessaire à la nourriture du corps (et j'ai vu la plupart des doctrinaires faire ainsi), peuvent être de grands raisonneurs et de hautes intelligences, mais ils ne sont pas des *gens de goût.* » Dans la génération nouvelle il n'y a plus de doctrinaires ; mais en revanche, il y a beaucoup plus de gens de goût, du moins au sens restreint où l'entendait Sainte-Beuve dans cette boutade dictée par la rancune de quelque mauvais dîner.

L'hôtel Leblanc n'était pas le seul endroit où

madame Necker exerçât une large hospitalité. Comme les affaires de M. Necker le retenaient toute l'année à Paris, et comme il redoutait pour la santé délicate de sa femme les chaleurs de l'été, il avait loué d'abord le château de Madrid [1], qui s'élevait à l'extrémité du bois de Boulogne ; plus tard, il avait acheté, entre Paris et Saint-Denis, le château de Saint-Ouen, belle habitation située au bord de la Seine, dont les terrasses dominaient la rivière, et dont les ombrages, les bosquets, comme on disait alors, rendaient en été le séjour très agréable [2]. Saint-Ouen était assez près de Paris pour qu'on y pût aisément venir dîner en voiture ; mais, parmi les fidèles du vendredi, il en était peu qui roulassent carrosse. Aussi était-ce une des politesses de madame Necker de leur envoyer le sien tout comme elle envoyait autrefois le vieux Grison aux jeunes pasteurs qui venaient prêcher à la place de son père. La soirée s'écoulait en conversations agréables sous les grands arbres de la terrasse,

1. Le château de Madrid avait été bâti par François Ier, au retour de sa captivité à Madrid. Il fut démoli sous Louis XVIII.

2. Il ne faut pas confondre ce château de Saint-Ouen, qui, après avoir été la propriété de M. Necker, passa aux mains de la famille Ternaux, avec celui tout voisin d'où Louis XVIII adressa au peuple français sa célèbre déclaration.

et les invités qui ne voulaient point coucher à Saint-Ouen étaient reconduits le soir à Paris.

Maintenant que nous connaissons le cadre, il est temps d'esquisser la figure ou plutôt l'attitude des personnages, car leurs traits sont bien connus. C'étaient Suard, Marmontel, Saint-Lambert, l'abbé Morellet, l'abbé Raynal, Thomas, Grimm, Diderot, d'Alembert, bien d'autres encore que je pourrais citer, si j'avais l'intention de faire défiler les uns après les autres devant mes lecteurs tous ceux qui fréquentaient le salon de madame Necker. Mais je craindrais que cette longue galerie de portraits ne finît par leur fatiguer les yeux, et je préfère choisir dans le nombre ceux que leurs lettres me permettront de faire revivre et parfois apercevoir sous un jour un peu nouveau. Avant de leur donner la parole à tour de rôle, je suis tenté cependant de les montrer conversant tous ensemble et je puis le faire grâce au soin qu'a pris madame Necker de jeter sur le papier, à l'issue de son premier dîner du vendredi, quelques-uns des propos échangés entre les convives qui étaient Bernard [1] (le Gentil-Ber-

1. Pierre-Joseph Bernard, plus connu sous le nom de *Gentil-Bernard* qu'il doit à un vers de Voltaire, né à Grenoble en 1710, mort à Paris en 1775. Il est l'auteur de *l'Art d'aimer* : poème en trois chants.

nard de Voltaire), Suard [1], Thomas, l'abbé Morellet et Marmontel. Bien que ces propos n'aient rien de très remarquable, il peut paraître assez intéressant d'y voir chacun fidèle à son caractère, Bernard galant, M. Necker distrait, Morellet hargneux, Suard contredisant, Thomas emphatique et Marmontel badin.

M. BERNARD.

Vous vous portez à merveille, madame: votre teint est plus frais que ces fleurs.

MADAME NECKER.

Les poètes sont galants.

M. BERNARD.

Dites sensibles.

MADAME NECKER.

L'on peut réunir ces deux qualités ; mais je crains bien qu'elles ne se perdent ; en vérité, l'abbé me met au désespoir ; depuis une heure, il rugit contre les femmes et ces messieurs l'excitent et l'applaudissent.

L'ABBÉ MORELLET.

Oui, madame, je soutiens que les femmes n'ont pas l'ombre du bon sens, et je vous aurois convaincue si vous aviez daigné m'écouter ; mais il est impossible de raisonner avec vous, et vous prouvez merveilleusement notre thèse. Qu'en dites-vous, monsieur Necker?

1. Jean-Baptiste-Antoine Suard, né à Besançon en 1734, mort à Paris en 1819. Il fut, avant la Révolution, de l'Académie française et exerça les fonctions de censeur. Sous l'Empire, il fut nommé membre de la seconde classe de l'Institut et en devint le secrétaire perpétuel.

M. NECKER, *distrait.*

Bien obligé, monsieur, je n'en mange pas.

MADAME NECKER.

Madame Riccoboni [1], par exemple, excelle dans son genre.

M. SUARD.

Mais, premièrement, a-t-elle un genre?

MADAME NECKER.

C'est en avoir un que d'écrire avec chaleur, avec grâce, d'intéresser ses lecteurs.

M. SUARD.

Écrire, je n'entends pas ce que c'est qu'écrire; elle arrange des phrases assez bien, sans imagination, sans idées.

MADAME NECKER.

Oh! monsieur, vous exagérez.

M. SUARD.

Je n'entends pas ce que c'est qu'exagérer; exagérer est un mot qui n'a point de sens; personne n'exagère: on rend sa pensée et voilà tout.

MADAME NECKER.

Jamais je ne suis d'accord avec M. Suard, pas même sur le temps qu'il fait; car, si je dis qu'il pleut, il n'entend pas ce que c'est que la pluie.

1. Marie-Jeanne Laboras de Mézières, femme du comédien et auteur dramatique Antoine-François Riccoboni, née à Paris en 1714, morte en 1792. Après avoir paru sur la scène, elle publia plusieurs romans dont quelques-uns eurent un très grand succès, entre autres, les *Lettres de Julie Catesby*, et *Ernestine*.

M. SUARD.

Ah ! charmant objet, vous vous égayez. Mais, à propos, M. Thomas semble garder la neutralité, cela n'est pas bien.

M. THOMAS.

J'avoue, monsieur, que les femmes peuvent manquer de ce feu divin qui nous anime, de ce noble enthousiasme qui prolonge nos veilles et les fait passer dans la postérité la plus reculée; mais, si elles ne montent pas avec nous dans les cieux, elles embellissent la terre; une femme honnête est le plus beau des spectacles pour une âme sensible.

M. MARMONTEL.

Honnête ! à merveille, mon cher Thomas ; mais, si vous vouliez bien emporter celles-là avec vous dans les cieux et laisser les autres pour ramper avec nous sur la terre.

M. BERNARD.

Fi donc, monsieur ! vous parlez comme un profane et vous oubliez que vous êtes dans le sanctuaire.

La conversation s'arrête ici et il ne nous reste plus qu'à faire notre choix parmi les convives de ce dîner. Commençons par Marmontel, l'auteur des *Contes moraux* (et aussi de *la Neuvaine de Cythère*), qui fut un moment si fêté au XVIII[e] siècle, mais dont la sagacité de madame Du Deffant pénétrait déjà la pauvreté littéraire lorsqu'elle disait de lui si vertement : « Ce n'est

qu'un gueux revêtu de guenilles. » Marmontel[1] fut en effet un des premiers et un des plus assidus parmi les commensaux de madame Necker dont le nom revient souvent dans les Mémoires curieux et pleins de détails peu édifiants qu'il a laissés, dit-il, pour l'instruction de ses enfants. On va voir que la manière dont il en parle, en réalité, ne laisse pas de contraster singulièrement avec celle dont il lui parlait. Écoutons d'abord l'auteur des Mémoires :

C'est dans un bal bourgeois (circonstance assez singulière) que j'avais fait connaissance avec madame Necker; jeune alors, assez belle, d'une fraîcheur éclatante, dansant mal, mais de tout son cœur. A peine m'eut-elle entendu nommer, qu'elle vint à moi avec l'air naïf de la joie : « En arrivant à Paris, me dit-elle, l'un de mes désirs a été de connaître l'auteur des *Contes moraux*. Je ne croyais pas faire au bal une si heureuse rencontre... Necker, dit-elle à son mari en l'appelant, venez vous joindre à moi pour engager M. Marmontel, l'auteur des *Contes moraux,* à nous faire l'honneur de venir nous voir. » M. Necker fut très civil dans son invitation, et je m'y rendis.

Suivent alors deux pages où Marmontel exprime son opinion sur madame et sur M. Necker. Après avoir accordé à la femme quelques éloges

1. Jean François Marmontel, né à Bort dans le Limousin, en 1723, mort à Paris, en 1799.

qu'il était difficile de lui refuser, *la décence*, la candeur, la bonté, il se répand en critiques, dont quelques-unes ne sont peut-être pas sans justesse, mais qu'une malveillance soutenue paraît lui avoir inspirées. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien, sans attrait dans sa politesse, son esprit, comme sa contenance, était trop ajusté pour avoir de la grâce. Son expression s'enflait tellement, que l'emphase en eût été risible si l'on n'eût su qu'elle était ingénue. Les amusements mêmes qu'elle semblait vouloir se procurer avaient leur raison, leur méthode. Tout chez elle était prémédité; rien ne faisait illusion, rien ne coulait de source. Ce n'était point pour ses amis, ce n'était point pour elle qu'elle prenait tous ces soins; c'était pour son mari. Il fallait que son salon, son dîner fussent pour lui un délassement, un spectacle. Aussi les attentions de madame Necker et tout son désir de plaire n'auraient pu vaincre le dégoût d'être à ces dîners pour amuser son mari, s'il n'en eût été là, comme de beaucoup d'autres endroits où la société, jouissant d'elle-même, dispense l'hôte d'être aimable, pourvu qu'il la dispense de s'occuper de lui. Quant à M. Necker, jamais, disent les *Mémoires*, il n'avait donné lieu à Marmontel de croire qu'il fût son ami; aussi Marmontel n'était-il pas le sien, et sa femme

avait même pour M. Necker une aversion insurmontable.

Qui ne croirait, en lisant ce jugement, que Marmontel ne dût être, à la table de madame Necker, un convive d'assez mauvaise grâce, ayant peine à surmonter le *dégoût* que ces dîners lui inspiraient ? Qui ne croirait surtout qu'il ait toujours conservé vis-à-vis de M. Necker une attitude fière et indépendante, n'ayant jamais ni reçu ni sollicité un service ? Quelques fragments de sa correspondance vont nous montrer ce qu'il en était. Les lettres écrites par Marmontel à madame Necker, qui ne sont dénuées ni de finesse ni d'agréments, et qui contiennent d'intéressants détails sur le mouvement littéraire et les commérages académiques du temps, se distinguent surtout par un ton de constante adulation dont il serait difficile de mieux soutenir et varier les ressources. S'il met « madame » en tête de ses lettres, c'est qu'on a profané le terme de « mon ange », qui aurait dû être réservé pour elle ; car il ne connaît rien de plus céleste que le caractère de son âme. Madame Necker va-t-elle passer quelques mois en Angleterre, il la menace de passer le détroit à la nage pour la rejoindre : « Pourquoi l'amitié n'aurait-elle point son Léandre, comme l'amour ? » Il pardonne à Marie-Antoinette sa partialité en faveur de

Gluck[1] (Marmontel était un *picciniste* forcené), parce qu'il apprend qu'ayant rencontré au bois de Boulogne, « aventure assez rare, la bonté, la sagesse, la vérité, la vertu même, elle leur avait fait le plus aimable accueil ». Les quinze premiers jours de son mariage lui ont paru longs, parce que, pendant ce temps, il a été forcément séparé de madame Necker. Passe-t-il en voiture devant l'avenue de Saint-Ouen, il soupire profondément et dit à sa femme : « Voilà, ma chère enfant, la retraite de l'amitié, de la sagesse et de la vertu. C'est là que les plaisirs de l'esprit et de l'âme sont purs comme on nous dit qu'ils le sont dans le ciel. » Et tout de suite sa femme devine que c'est la maison de campagne de madame Necker. Si la nécessité d'assister aux répétitions d'une de ses pièces le force à manquer à un des dîners du mardi (on voit qu'il était de l'intimité), ce dîner qu'il se promet toutes les semaines comme récompense de huit jours de travail, il avouera que c'est une assez pauvre raison pour se priver d'un honneur que Socrate et Marc-Aurèle lui envieraient. Pour

1. Christophe Gluck, né dans le haut Palatinat en 1712, mort à Vienne en 1787. Sur la célèbre querelle des *gluckistes* et des *piccinistes*, lire l'ouvrage de M. Gustave Desnoiresterres. (Un volume in-8°, Didier.)

montrer que ces fragments, choisis en quelque sorte au hasard, ne donnent point une idée exagérée de l'enthousiasme de Marmontel pour celle qu'il devait dénigrer plus tard dans ses Mémoires, je publierai en entier une de ses lettres qui présente, en outre, l'intérêt de donner une idée assez exacte du caractère de madame Necker.

Nous apprenons, madame, avec la plus sensible joie que votre santé se rétablit. L'air de votre patrie a sans doute beaucoup de part à ce changement salutaire ; la nature y doit être fière de vous avoir produite et attentive à vous conserver [1]. Mais, madame, je crois encore que c'est par les causes morales que votre affaiblissement a commencé ; et, d'après le principe *contraria contrariis curantur*, ce sera des causes morales que viendra principalement la réparation de vos forces. De continuelles émotions, des affections *trop* profondes, une *trop* vive agitation, enfin les fatigues de l'âme et d'une âme beaucoup *trop* sensible, ont mis à de *trop* longues et *trop* rudes épreuves des organes *trop* délicats. Que faut-il donc pour remède à tous ces *trop* multipliés ? autant de *moins* qui les tempèrent. Je sais bien que le naturel ne se corrige pas, et, s'il est en vous d'être susceptible à l'excès des impressions du mal qui arrive à vos semblables, si votre bonté impatiente ne peut vous laisser en repos,

1. Madame Necker voyageait à ce moment sur les bords du lac de Genève.

cet excès de vertu est un vice dont il sera difficile de vous guérir. Mais il en est de celui-là comme de tous les autres ; quand on n'a pas la force de les combattre et de les vaincre, il faut se dérober aux occasions d'y succomber. Votre âme a pris ici, depuis quelques années, trop de liens de commisération et d'affection qui la détruisent ; je ne vous demande pas de les rompre, mais de les relâcher. Vous auriez besoin de vivre quelque temps au moins dans un pays où il n'y eût point de malheureux. Ici, je vois qu'au lieu de ménager votre sensibilité, on l'excite ; et, comme on aime à voir l'effet du pathétique sur une âme qui s'en pénètre, dès qu'il arrive quelque chose de bien triste et de bien touchant, on va bien vite vous le conter. C'est un plaisir cruel que vos amis se donnent (moi peut-être tout le premier) sans s'apercevoir que c'est un doux poison qu'ils vous font avaler sans cesse. Non, madame, je ne veux pas vous entretenir que de choses réjouissantes, et je prends le manteau de Démocrite pour être votre médecin.

Marmontel entre ici dans quelques détails des plus intimes sur la santé de sa femme et de son enfant, puis il continue :

Le matin, je m'occupe, et, l'après-dîner, je végète et m'amuse de tout ; en cela j'oserai, madame, vous inviter à suivre mon exemple ; rien n'est plus sain que cette indolence et cet abandon de soi-même ; et, s'il vous est possible de vous mettre à ce régime, je réponds de votre santé. M. Thomas désireroit que vous

allassiez passer l'hiver dans les provinces du midi, il en parle bien à son aise, lui qui doit y être avec vous. Je suis généreux, et, quoique retenu à Paris, je pense comme lui, et vous exhorte à me priver cette année de l'un des plus grands charmes de ma vie. J'en serai bien dédommagé si, comme je le pense, la douceur du climat et surtout le calme d'une vie plus isolée achèvent de vous rétablir.

Pardon, madame, je fais le médecin, et je ne le fais pas gaîment, mais que j'apprenne que votre santé va mieux, je vous promets d'être joyeux jusqu'à la folie. Pour être gai, il faut être heureux et je ne puis l'être qu'autant que je n'aurai plus rien à désirer pour vous.

Quant aux rapports de Marmontel avec M. Necker « qui ne lui avait jamais donné lieu de croire qu'il fût son ami », jamais solliciteur plus intrépide ne lassa plus souvent la patience d'un contrôleur général. Qu'il s'agisse de lui-même, et d'une pension sur la cassette royale qu'il voudrait obtenir par l'intermédiaire de M. Necker ; d'un oncle de sa femme (nièce de l'abbé Morellet) qui sollicite une place à la caisse de Poissy ; d'un beau-frère du susdit abbé qui voudrait conserver son *liard* dans les octrois de Lyon, ou de tout autre parent ou allié, Marmontel ne met pas au service de ses demandes incessantes moins de souplesse d'arguments et de variété d'intonations qu'il n'en apporte dans les compli-

ments adressés à madame Necker. Tantôt il se pose en personnage désintéressé. Il ne se mêle pas souvent de sollicitations, et il est trop reconnaissant des bontés de M. et de madame Necker pour en abuser par des demandes importunes. Tantôt il se prosterne dans des effusions de gratitude : « les paroles lui manquent; *vox faucibus hœsit,* » et le souvenir de la bonté qu'on a eue pour lui, lui sera plus précieux que le service rendu. Parfois, au contraire, il prend le ton de l'aigreur; s'il ne peut obtenir de M. Necker ce qu'il obtiendrait d'un ministre juste, il sera obligé de dire à la famille de sa femme (dont il me semble que l'aversion n'était pas si insurmontable) qu'il est décidément sans influence et de l'engager à employer des protections plus puissantes. Mais, lorsqu'il a obtenu ce qu'il demande, il ne pense pas un instant à méconnaître les obligations qu'il a contractées vis-à-vis de M. Necker. Ce n'est pas à un homme comme lui que la reconnaissance est pénible ; il se fait gloire d'en devoir à M. Necker et il est fier de ses bontés.

Il faut, pour être tout à fait équitable, reconnaître que Marmontel payait en monnaie d'auteur les services d'argent que lui rendait M. Necker. A sa qualité d'historiographe du roi on peut dire qu'il joignait celle de poète attitré de la famille Necker. Nous le verrons plus tard rimer des

couplets pour mademoiselle Necker. Mais, avant de célébrer les charmes de la fille, il avait commencé par chanter ceux de la mère. La Sainte-Suzanne lui inspirait une pièce de vers dans le goût du temps, où il représente chaque dieu et chaque déesse de l'Olympe voulant faire quelque don à une mortelle: Apollon la poésie, Minerve la sagesse, Vénus la grâce, et chargeant la Vérité du choix.

Qui fut chargé du message?
Ce fut l'aimable Vérité.
De ces dons le juste partage
Fut remis à son équité.
A les placer elle s'empresse,
Mais, bientôt, ayant deviné
Qu'ils avaient tous la même adresse,
A Suzanne elle a tout donné.

Un autre jour, il envoyait à madame Necker son propre buste, avec ces vers gravés au bas:

A l'âme la plus pure, au plus sublime cœur
Que ces traits après moi rappellent ma mémoire,
Son amitié fit mon bonheur,
Son souvenir fera ma gloire.

Et madame Necker lui répondait tout aussitôt:

Les soucis, tu le vois, ne troublent point son cœur,
Il se laisse adorer des filles de Mémoire,
Il donne à ses amis le soin de son bonheur
Et l'univers prend celui de sa gloire.

La gloire de Marmontel ! C'était bien là une de ces expressions enflées dont l'emphase paraissait si risible à Marmontel lui-même. Mais c'était l'amitié qui dictait le langage de madame Necker, et, puisque ce même sentiment n'a pas dicté dans ses Mémoires celui de Marmontel, il était juste que des documents sans réplique vinssent le replacer dans son attitude véritable d'obséquieuse importunité.

L'abbé Morellet [1], dont la famille besogneuse faisait si fréquemment appel à la protection de M. Necker, avait été avec Marmontel un des premiers habitués du vendredi. Madame Necker l'avait connu avant son mariage ; car il fréquentait le petit salon de madame de Vermenoux, et elle portait sur lui un jugement assez juste et spirituel lorsqu'elle écrivait à Moultou :

L'abbé Morellet vous aura remis une lettre de ma part ; c'est un bel esprit de Paris qui n'est pas même capable de sentir tout le vôtre ; en revanche, il a des connaissances, des talents, de la philosophie et de la méthode ; d'ailleurs, c'est un ours mal léché qui ne se doute pas qu'il y ait un usage du monde et que cet univers soit composé de grands et de petits, d'hommes

1. L'abbé André Morellet, né à Lyon en 1727, mort à Paris en 1819, malgré son titre ecclésiastique, vivait fort avant dans l'intimité des philosophes. Il écrivait dans l'*Encyclopédie* et a laissé deux volumes de Mémoires.

et de femmes ; il a de la candeur, de la probité, mille qualités honnêtes et assez de religion pour soupçonner qu'il peut y avoir un Dieu et pour l'avouer quelquefois à ses amis, lorsqu'il les connaît discrets et d'un commerce sûr; je l'aime cependant et je crois que Dieu lui pardonnera son incrédulité qui ne part pas du cœur.

S'il faut en croire l'abbé Morellet dans ses Mémoires, madame Necker se serait adressée à lui, en même temps qu'à Marmontel et à l'abbé Raynal, pour « jeter les fondements de sa société littéraire », et ce serait lui qui aurait conseillé le choix du vendredi. L'abbé convient que, chez madame Necker, on causait agréablement de littérature et qu'elle-même en parlait fort bien, tout en se plaignant que, sur d'autres sujets, la conversation fût contrainte par la sévérité de la maîtresse de la maison, « qui souffroit surtout de la liberté des opinions religieuses ». Quant à ses relations avec M. Necker, elles furent d'une nature plus délicate. L'abbé Morellet se trouva en contradiction directe avec lui lorsqu'il attaqua le privilège de la compagnie des Indes, que M. Necker s'était chargé de défendre. A tort ou à raison, l'abbé Morellet fut soupçonné de n'avoir pas joué dans cette affaire un rôle tout à fait désintéressé ; Grimm l'accuse formellement d'avoir porté sous le manteau de

la philosophie la livrée d'un financier ; M. Boutin [1] et Diderot, de s'être vendu pour une pension. Aussi M. Necker avait-il vertement relevé les imputations de l'abbé Morellet dans un mémoire en réplique ; ce qui n'empêcha pas l'abbé, pendant tout le temps que dura la controverse, de venir s'asseoir chaque vendredi à la table de M. Necker, comme si aucun nuage ne s'était élevé entre eux... « Et étaient les bonnes âmes singulièrement édifiées, dit Grimm dans sa *Correspondance littéraire*, de l'âme sans fiel de ce digne ecclésiastique, lequel s'asseyait une fois par semaine à la table de M. Necker, comme si de rien n'était, après en avoir reçu cinquante coups d'étrivières, bien appliqués, au milieu des acclamations du public. »

Le souvenir des cinquante coups d'étrivières, et même une brouille passagère survenue au moment de la discussion que souleva entre M. Necker et Turgot [2] la question du commerce des grains, n'empêchèrent pas l'abbé Morellet de mettre à profit, sinon pour lui, du moins pour sa famille, la protection de M. Nec-

1. Boutin s'était rendu célèbre au siècle dernier par les jardins qu'il avait créés à Tivoli et qu'on appelait aussi la *Folie Boutin*.

2. Anne-Robert Turgot, baron de l'Aulne, né à Paris en 1727, mort en 1781.

ker durant son passage au contrôle général. Aussi était-ce pour l'abbé une tâche assez délicate que de parler dans ses Mémoires de toutes ces vicissitudes. Il faut lui rendre cette justice qu'il se tire de la difficulté avec assez de tact et de convenance, tout en s'exprimant sur le compte de M. Necker d'un ton plus cavalier, on va le voir, que celui de ses lettres. Il déclare que ses principales doctrines économiques ne peuvent pas soutenir l'examen, et, dans son langage un peu lourd, il lui refuse, « sur les principes de l'organisation des gouvernements, les connaissances solides et approfondies qui sont nécessaires pour se guider parmi les écueils ». Mais il est surtout sévère pour le style de M. Necker, « chez lequel on trouve parfois, à la vérité, des expressions heureuses et de beaux mouvements, mais où l'on remarque trop souvent de la recherche, des tournures peu naturelles, des incorrections assez choquantes, et surtout une emphase qui fatigue l'esprit ».

L'abbé Morellet n'en jugeait pas toujours ainsi ; car voici en quels termes il remerciait madame Necker de l'envoi de l'ouvrage de son mari sur l'*Importance des opinions religieuses :*

Madame,

Je crois devoir vous adresser plutôt qu'à M. Necker lui-même les remerciements et les éloges que mérite

son dernier ouvrage de la part de tous ceux qui aiment l'éloquence et la vertu. Je veux lui épargner pour ma part l'embarras que lui causeront les louanges directes qu'il sera, d'ailleurs, forcé d'essuyer et souvent et longtemps ; elles cesseront de l'importuner en passant par votre bouche, et mon hommage particulier gagnera à être présenté par vous. Je viens d'achever ce gros volume, qui m'a paru court. L'auteur y a véritablement épuisé son sujet, il l'a vu sous des faces toutes nouvelles et inconnues avant lui. Il développe avec une extrême sagacité des idées très composées ; il rend visibles des rapports abstraits. Il démêle et analyse une foule de sentiments cachés et délicats et ce qui distingue surtout sa manière de toute autre, il a l'art de changer l'aride métaphysique en une morale touchante. Je regarde son ouvrage comme une des productions les plus précieuses de notre siècle et qu'on citera constamment quand on voudra comparer nos richesses à celles du beau siècle qui nous a précédés. Je vous parlerois aussi de tout l'esprit que l'auteur y a répandu si je ne savois très bien que cet éloge n'est pas celui qui vous touchera le plus. J'admire enfin la modération avec laquelle il parle de ses antagonistes et l'adresse avec laquelle il a évité de blesser les partisans des formes religieuses du pays où il vit. Son livre sera de toutes les communions, je le prie de m'admettre dans la sienne. Nous pouvons avoir encore ensemble quelques disputes *théologiques* sur les détails ; mais il n'y aura pas de quoi faire une hérésie. Les hérétiques seront pour moi ceux-là (s'il en est) qui ne reconnoîtront pas les mérites et les beautés de cet

ouvrage. Je vous supplie de rendre à M. Necker l'opinion que j'en ai prise et d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Les *hérétiques* l'ont emporté, et, depuis longtemps, on ne cite plus l'ouvrage de M. Necker comme un des monuments littéraires qui permettent au XVIII[e] siècle de soutenir la comparaison avec le siècle précédent ; mais on pourrait citer la lettre de l'abbé Morellet, comme un modèle élégant de l'art, toujours en honneur, d'adresser à un auteur des compliments qui dépassent peut-être un peu la mesure de la franchise.

VI

GRIMM — DIDEROT

Si Marmontel et même l'abbé Morellet ont joué de leur vivant un rôle brillant dans le salon de madame Necker, leur réputation est aujourd'hui singulièrement effacée par celle d'un homme dont le nom intéressera peut-être davantage le lecteur. Je ne sais si c'est au piquant des Mémoires de madame d'Épinay, ou au mérite de sa *Correspondance littéraire* que Grimm[1] doit le regain de popularité dont il jouit de notre temps. L'attention des curieux a été tout récemment appelée de nouveau sur lui, par la publication simultanée d'une édition complète de sa célèbre correspondance et par celle (trop peu

1. Frédéric-Melchior Grimm, né à Ratisbonne en 1723 mort à Gotha en 1807.

répandue en France), des lettres qu'il échangeait avec Catherine II [1]. Aussi le moment serait-il singulièrement bien choisi pour une étude qui viendrait fixer les traits de cette physionomie encore indécise. Je n'ai pas à rechercher si cette étude laisserait subsister tout entière la réputation de droiture, de dignité et — s'il est permis d'employer, en parlant d'un homme du XVIIIe siècle, une expression aussi moderne — de « comme il faut », que Grimm avait su de son vivant s'acquérir avec beaucoup d'habileté. Il faut voir comme, dans ses lettres, Catherine traite cette dignité et comme elle lave la tête à celui qu'elle appelle, tantôt *monsieur le philosophe*, tantôt *Céleste baron*, mais plus souvent et avec plus de raison, *monsieur le souffre-douleur*, ou *Son Excellence souffre-douleurienne*, et qui, dit-elle, n'est jamais plus heureux « que quand il est auprès, proche, à côté, par devant ou par derrière quelque altesse d'Allemagne ». Cette question serait tout à fait hors de mon sujet; car, dans ses relations avec madame Necker, Grimm ne va se montrer à nous que sous son aspect habituel

1. Les lettres de la grande Catherine à Grimm ont été publiées en Russie, ainsi que celles de Grimm à Catherine. Celles-ci forment un volume à part et sont remarquables par leur insignifiance.

d'homme de lettres discret, spirituel et courtois.

Grimm paraît, dans les premiers temps, avoir apporté une certaine réserve dans ses relations avec madame Necker. Probablement il se plaisait trop dans l'intimité de madame d'Épinay [1] pour se laisser volontiers attirer ailleurs, et il n'était pas toujours facile de l'avoir à souper, à en juger par ce petit billet assez agréablement tourné, que madame Necker lui écrivait au début de leurs relations :

M. Tronchin soupe chez moi samedi. M. Grimm ne soupe guère et le lui proposer, c'est assurément faire une indiscrétion. Cependant je me hasarde à la commettre. Peut-être ma lettre vous trouvera dans un moment qui me sera favorable ; car, quoi qu'on en dise, je ne vous en croirai pas incapable, tant que je sentirai dans mon cœur tant de disposition à vous pardonner. Venez donc, monsieur, si vous êtes à Paris et si ma proposition ne vous gêne pas trop. Vous me ferez un double plaisir.

J'ai annoncé à M Necker avec tous les ménagements convenables les arrangements que vous avès pris pour vos billets; mais je n'ai pas vu sur sa physionomie ce bouleversement auquel je m'attendois, et il faut vous

1. Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles, née en 1725, épousa son cousin, M. de Lalive d'Épinay, fermier général, et mourut en 1783. Sa longue liaison avec Grimm, ses démêlés avec Rousseau et surtout la publication de ses Mémoires l'ont rendue célèbre.

avouer que, malgré tous vos desseins de lui nuire, je crains que vos convenances ne soyent toujours les siennes. Adieu, monsieur, vous connoissez toute mon amitié et vous savez mieux que moi combien elle est fondée.

Il n'était guère commode à Grimm de refuser une invitation faite d'aussi bonne grâce, surtout si, comme cela paraît résulter de la lettre de madame Necker, elle lui avait servi d'intermédiaire auprès de son mari dans quelque affaire d'argent. Grimm trouva sans doute dans la société de madame Necker plus d'agréments qu'il n'avait supposé ; car il ne tarda pas à se départir de sa froideur ; bientôt il va se plaindre d'être logé trop loin de madame Necker, et de ne pouvoir satisfaire assez aisément le désir constant qu'il aurait de la voir :

D'honneur, lui écrit-il, je ne peux pas vous trouver d'autre tort que celui de loger dans la rue de Cléry et de n'être point établie entre la place Vendôme et le Palais-Royal. Ce tort est impardonnable, madame. Je sens que je vous verrois tous les jours un petit moment, et je sens encore mieux tout ce que je perds à vous voir si peu. Tenez, cela ne convient en aucune façon à une passion pour vous qui ne fait que croître et embellir. Je hais Paris que vous aimez, parce qu'on n'y peut accorder ses devoirs avec les plaisirs de l'âme les plus légitimes, et j'enrage d'être chez moi cloué sur

ma chaise, quand je pourrois être chez vous à causer bien doucement au coin du feu.

A partir de cette entrée en relations, le nom de madame Necker revient souvent dans la correspondance de Grimm. C'est à lui qu'on doit le récit de ce dîner célèbre où dix-sept hommes de lettres, réunis autour de la table de madame Necker, proposèrent d'ériger par souscription une statue à Voltaire, épisode bien connu de l'histoire littéraire du XVIII[e] siècle, qui devint à la longue pour madame Necker l'occasion de contrariétés sans nombre, à raison de l'entêtement que mit Pigalle [1] à représenter Voltaire presque nu, mais qui lui valut en revanche l'hommage de ces vers un peu lestes du patriarche de Ferney :

Ah ! si jamais de ma façon
De vos attraits on voit l'image,
On sait comment Pygmalion
Traitait autrefois son ouvrage.

Grimm est un homme de trop bonne compagnie pour imiter la sévérité dédaigneuse du langage de Marmontel sur le compte d'une femme chez laquelle il était fréquemment reçu. Cependant

1. Jean Baptiste Pigalle, né à Paris en 1714, mort en 1785. La statue de Voltaire par Pigalle est aujourd'hui au palais de l'Institut.

il nourrit contre elle un grief : c'est sa prétention à des convictions religieuses dont la solidité lui laisse des doutes. « Hypatie-Necker, écrit-il un jour à propos du *Système de la nature* [1], passe sa vie avec des *systématiques*, mais elle est dévote à sa manière. Elle voudrait être sincèrement huguenote ou socinienne, ou déistique ; on plutôt, pour être quelque chose, elle prend le parti de ne se rendre compte sur rien. » Malgré ce dédain, Grimm fut un jour obligé de convenir que, si, au point de vue théologique, les opinions de madame Necker n'étaient pas très solidement assises, elle avait du moins singulièrement à cœur de les faire respecter. Un certain vendredi, comme on allait se mettre à table, la discussion s'engagea sur je ne sais quel point de controverse religieuse. Blessée de quelque opinion mise en avant par Grimm, madame Necker lui répondit d'abord avec vivacité ; puis, comme Grimm tenait bon, elle perdit tout empire sur ses nerfs et fondit en larmes devant tous ses convives un peu décontenancés. Le soir même, madame Necker, honteuse de son emportement, adressait à Grimm une lettre où elle s'excusait

1. Le *Système de la nature ou des lois du monde physique et moral* est un ouvrage en deux volumes in-8° que le baron d'Holbach avait publié à Londres en 1770 sous le pseudonyme de Mirabaud.

de la vivacité qu'elle avait montrée, et Grimm lui répondait avec empressement :

Votre lettre, madame, m'a causé l'émotion la plus inattendue. Elle m'a pénétré, confondu; elle m'a fait fondre en larmes comme un enfant, et mis dans l'impossibilité de tenir la plume dans le premier moment. A propos de quoi venez-vous donc exercer cet empire sur moi? Vous me demandez pardon, de quoi, de quelle offense ? Je vous le jure, avec toute la sincérité et la vérité qui me sont naturelles, que l'idée d'un reproche à vous faire n'a pas approché de moi et ne se seroit jamais présentée à mon esprit sans votre lettre. Trois sentiments m'ont occupé en un clin d'œil. Le premier étoit de me reprocher d'avoir touché étourdiment à une corde que l'importance du moment rendoit si délicate; le second d'aimer et d'admirer le feu avec lequel vous m'aviez arrêté au premier mot ; le troisième de me blâmer de l'émotion que je venois de vous causer involontairement; et qui pouvoit nuire à votre santé au moment surtout où vous vous mettiez à table. Jugez vous-même, madame, si j'ai pu me méprendre aux motifs de cette émotion et si l'idée d'une offense de votre part a pu approcher de moi.

Le seul regret que j'ai éprouvé, c'est de n'avoir pu m'expliquer assez pour établir que, quoi que notre religion nous ordonne de croire sur sa nécessité, elle avait une horreur invincible pour l'intolérance et la persécution, et qu'un de nos principes les plus invariables était de laisser chacun le maître de sa croyance et de sa conscience. La chaleur avec laquelle vous

m'avez réprimé ne m'a fait sentir que l'inconvénient d'une proposition mal expliquée pour le moment. Daignez m'estimer assez, madame, pour être sûre que j'attache à ce moment la même importance que vous, et surtout daignez vous désabuser sur ce que vous appelez l'ascendant de mon opinion Quoique j'aie sur tous les objets des opinions très arrêtées, je n'ai pas souvent occasion de les montrer, et je vous avoue en toute humilité que, toutes les fois que je les laisse entrevoir, elles éprouvent dans la société la plus grande inattention et la plus complète indifférence. Cela ne les change pas à la vérité, mais cela m'est infiniment commode. J'irai tantôt me mettre à vos pieds et je me trouverai heureux si je puis vous convaincre que j'attache à vos bontés le prix qu'elles méritent. Cette idée ne peut être rendue que par cette expression commune ; mais il me semble que, depuis votre lettre, je le sens beaucoup plus vivement et plus profondément.

Pendant toute la durée du long voyage en Prusse et en Russie qu'il entreprit de compagnie avec Diderot, Grimm fut en correspondance régulière avec madame Necker. Ses lettres, écrites d'une plume alerte et facile sont curieuses à plus d'un titre. On y voit avec quelle bonne grâce ces fiers philosophes du XVIIIe siècle savaient se prêter au rôle de courtisan. Tantôt il s'habille en berger, avec une houlette et un habit vert pomme, pour jouer son rôle dans une fête

pastorale que le prince Henri [1] donne au château de Rheinsberg. « Vous pensez bien, ajoute-t-il, qu'il ne siéroit pas à un polisson de philosophe échappé de la rue Sainte-Anne de vouloir être excepté de la règle générale. » Tantôt il accompagne, au contraire, le roi de Prusse aux manœuvres militaires avec un zèle qui, assure-t-il, l'a édifié, et il ne se montre pas moins exact aux comédies, opéras et illuminations. Il est singulièrement fier de ce qu'à son audience de congé, Frédéric ait daigné causer avec lui une demi-heure entre chien et loup, comme font les bonnes gens et de ce qu'il ait appelé un de ses hussards de chambre pour le faire éclairer, sans y mettre plus de façons. Il voudrait voir le philosophe de Sans-Souci assis un vendredi auprès de madame Necker, et il le voudrait pour le philosophe comme pour elle ; car il verrait le train de Paris, et elle le verrait faire autant de train qu'en Pologne, quoique d'un genre tout différent. « Je vous jure, ajoute-t-il, qu'on ne se douteroit pas d'avoir affaire avec un copartageant. »

1. Le prince Henri de Prusse, troisième fils du roi Frédéric-Guillaume, frère de Frédéric le Grand, fut un des plus habiles lieutenants de son frère et remporta plusieurs avantages signalés pendant la guerre de Sept ans. Il avait, de plus, le goût des lettres et des arts, et menait, dans son château de Rheinsberg, une existence *à la Conti*, dit Sainte-Beuve. Il y mourut en 1802.

Si Grimm avait été déjà fasciné par le *copartageant*, que sera-ce lorsqu'il approchera de la *copartageante ?* A peine est-il arrivé en Russie et a-t-il pu, « en adorant la divinité de cet empire, remplir le but de son dévot pèlerinage », que l'enthousiasme le saisit. La vie errante qu'il mène depuis quelque temps n'est pas précisément de son choix, mais le moyen de résister à l'impératrice de Russie ! Puisque la Porte Ottomane n'a pas trouvé ce secret-là, il n'est pas très étonnant qu'il ne l'ait pas su. A mesure qu'il s'est approché des frontières de son empire, les marques de sa bonté, ou, pour parler en termes propres et plus ridiculement, les attentions de l'amitié la plus délicate se sont multipliées à l'excès. « Comment cela se conserve-t-il sur le trône ? » Il passe sa vie à la cour de Catherine et dans son cabinet à peu près comme il la passerait à Saint-Ouen, et cela lui ôte le courage de penser aux sacrifices qu'il a faits pour jouir de ce rêve singulier. Diderot doit, ainsi que lui, se tenir pour bien heureux ; car, indépendamment des bontés d'une grande et charmante princesse, il aura vu les creusets, les laboratoires et toutes les opérations chimiques moyennant lesquelles on refait une nation sans qu'elle le sache et sans que cela fasse le moindre bruit. L'attitude des deux amis à la cour de Catherine ressortira au reste

mieux encore de ce fragment de lettre dont quelques reproches adressés à Grimm par madame Necker sur son silence expliquent le début.

A Pétersbourg, ce 13 novembre 1773.

Si vous saviez, madame, le plaisir qu'il y a de recevoir et de lire à Pétersbourg une lettre de Saint-Ouen, je parie que j'aurois reçu la vôtre quinze jours plutôt. Mais il est décidé que vous êtes rancunière, et, parce que mon malheureux sort ne m'avait pas permis de vous écrire qu'après avoir endossé l'habit de berger à Rheinsberg, vous avez cru qu'il était bon de me laisser tout le temps de reprendre mes habits ordinaires. Je fais grand cas de la rancune, j'aime qu'on soit vindicatif, et je ne m'estime pas, entre autres raisons, parce que je ne sais ni haïr ni me venger. Mais vous qui êtes la générosité et la justice en personne, comment ne vous a-t-il pas passé par la tête qu'un pauvre diable errant de cour en cour, de bal en bal, de fêtes en fêtes, à la suite d'un prince, ne manqueroit pas d'empressement d'avoir de vos nouvelles par vous-même ? Madame Geoffrin en a jugé et m'a traité en conséquence.

Sans reproche je vous avois écrit avant tous mes amis les plus anciens, les plus intimes, tant j'étois pressé d'avoir de vos nouvelles, et toutes les lettres précédentes, toutes celles que j'avois écrites trois mois de suite après mon départ de Paris avoient été des lettres d'affaires indispensables ; car, lorsqu'il s'agit des affaires des autres, je pense qu'il faut être

sur le grabat avec fièvre et transport ou s'exécuter. Mais je suis enchanté d'avoir cette querelle à vous faire; premièrement, madame, parce que je suis bien aise de vous trouver un défaut ou plutôt d'avoir à citer une occasion où vous n'avez pas fait au mieux possible, car malheureusement c'est à quoi tout se réduit; en second lieu, parce que je suis charmé d'avoir quelque chose à vous pardonner pour vous récompenser du généreux pardon que vous avez accordé à M. Diderot. Je savois bien que vous en viendriez là, mais j'aime que cela soit fait. Je vous l'ai dit, madame, c'est un homme perdu si on veut juger son allure suivant les principes reçus. Vous me direz : « Tant pis pour son allure s'il lui faut des principes à part ! » Cela peut être ; mais les grandes têtes sont faites pour saisir et juger l'ensemble d'un homme qui n'est pas dans l'ordre commun. C'est ainsi que le juge l'impératrice et elle en est aussi enchantée qu'étonnée. Elle est même persuadée, quoique je lui dise tant que je peux que nous sommes tous de grands hommes, que nous aurions de la peine à lui envoyer de Paris une demi-douzaine de têtes de cette trempe. Il est cependant avec elle tout aussi singulier, tout aussi original, tout aussi Diderot qu'avec vous. Il lui prend la main comme à vous, il lui secoue le bras comme à vous, il s'assied à ses côtés comme chez vous ; mais, en ce dernier point, il obéit aux ordres souverains et vous jugez bien qu'on ne s'assied vis-à-vis de Sa Majesté que quand on y est forcé.

Je ne vous parlerai point de ses bontés pour moi, parce que je ne le pourrois sans une extrême

confusion. Je me tirois d'affaire avec le roi de Prusse parce que nous étions à deux de jeu, lui grand roi, moi petit amateur de sagesse. Mais avec l'impératrice, c'est autre chose. Lorsqu'elle a quitté la représentation du trône, on ne trouve plus dans son cabinet de souveraine, on trouve une femme qui cause au milieu d'un cercle d'amis. Or, lorsque, en tombant des nues, on se trouve admis dans ce cercle, on compare nécessairement son peu de mérite à un avantage si inattendu, et ce parallèle humilie et décourage. Ce qui n'a pas peu ajouté à ma confusion, c'est que l'Académie impériale des sciences m'a élu en même temps que M. Diderot comme associé étranger. N'ayant pas le moindre soupçon de cette niche, je n'ai pu l'esquiver. C'est peut-être la seule occasion où je me souciois pas d'être associé à M. Diderot, mais c'est un tour que m'a joué M. le comte Orloff [1] chef de l'Académie, peut-être au scu de l'impératrice.

Aux nouvelles que Grimm lui adressait de la cour de Catherine, madame Necker répondait par des nouvelles de Paris, et le silence qu'elle gardait sur elle-même, sur sa santé, sur son mari, sur sa fille lui attirait à son tour de la part de Grimm des reproches affectueux auxquels elle répondait, non sans agrément, par la lettre suivante :

1. Grégoire Vladimir Orloff, né en 1734, fut l'un des auteurs de la révolution de palais qui fit périr Pierre III et qui mit Catherine II sur le trône. Il mourut à Moscou en 1783.

Je commence, monsieur, par vous répéter sérieusement que, loin d'avoir été étonnée du retard de votre lettre, je l'ai été, au contraire, de votre diligence; que, si je n'y ai pas répondu promptement, ce n'est ni vengeance, ni ingratitude, mais seulement affaires et maladies, et que je n'ai et je ne me crois aucun droit sur votre amitié que ceux de l'amitié même, et qu'enfin, si je remarque la conduite des autres, c'est sans vétilleries, et seulement lorsqu'on ne paye ma sensibilité et mon zèle que par de mauvais procédés. A huit cents lieues on peut se méprendre et condamner ses amis injustement. Je me suis méprise aussi sur ce qui pouvoit vous intéresser; j'ai cru vous plaire en vous donnant des nouvelles de la capitale; je pensois qu'à Pétersbourg on aimoit les vers et les événements. Je ne vous dirai donc pas que l'on met des nouvelles entraves à l'impression, que tout Paris est divisé entre Gretri [1] et Glouch, et que les plus modérés assurent qu'ils ont quelques gouttes de sang à verser pour l'un ou pour l'autre; qu'un jeune homme lit à lui seul toute une pièce mieux que la meilleure troupe possible, et qu'on emporte les femmes mortes ou mourantes au sortir de ce spectacle; que nous attendons l'empereur ce printemps; que M. de Buffon fait imprimer un ouvrage sur les éléments et un autre sur les planètes, où il nous dit au juste la température de chaque astre et presque le caractère de tous les habi-

1. (André-Ernest-Modeste) Gretry, né à Liège en 1741, mort en 1813, auteur de Richard Cœur-de-Lion et d'autres opéras célèbres.

tans respectifs; que l'éloge de Colbert[1] continue à avoir le plus grand succès. Mais je vous dirai, en revanche, que les maîtres de ma fille sont très contents d'elle et que M. Necker engraisse que c'est une bénédiction. Ah çà, convenez, monsieur, que vous aviez un peu d'humeur quand vous m'avez écrit: j'en suis charmée: c'est le premier tort que vous aurez eu de votre vie, et l'on peut dire de vous ce que madame Geoffrin dit d'elle-même: « Faites des vœux pour que j'aye un tort, afin que je le répare. » Je compte donc que vous m'aimerez un peu plus, et c'est dans cette douce confiance que je reprends l'air serein de l'amitié.

Notre société est toujours la même. On y parle souvent de vous et l'on maudit votre absence tout en convenant qu'elle est raisonnable. madame Geoffrin continue à me gronder, à sa grande satisfaction et à la mienne. L'abbé Raynal exprime les étrangers jusqu'à la dernière goutte; l'ambassadeur (de Naples) rit et fait encore plus rire les autres; moi, j'écoute toujours avec quelque distinction. M. Necker ne parle ni n'écoute et se nourrit assez bien en suçant ses pâtes. M. Suard prend des mouches avec une dextérité charmante. Tout le monde vous attend et se forge des félicités des récits que vous allez nous faire: nous vous entendrons parler du laboratoire, des opérations chymiques et vous serez obligé de convenir, monsieur, que, si l'on peut faire des hommes dans un alambic, c'est encore à une femme que ce talent étoit réservé.

1. *L'éloge de Colbert* par M. Necker venait d'être couronné par l'Académie française.

Le retour de Grimm à Paris mit fin à sa correspondance habituelle avec madame Necker, mais non point à son enthousiasme philosophique pour Catherine. Après plus de dix ans, il établissait entre les procédés de gouvernement de l'impératrice de Russie et ceux de M. Necker un parallèle singulier dont l'impératrice n'aurait peut-être pas accepté tous les termes :

Vous faites, madame, en parlant de mon héroïne (il s'agit toujours de Catherine), un éloge absolument neuf du despotisme; mais cet éloge ne le lui fera pas aimer davantage. Il n'y a peut-être que moi au monde qui sache distinctement le secret de son règne, employé tout entier à miner les bases du despotisme et à donner, avec le temps, à ses peuples le sentiment de la liberté ; je dis avec le temps, parce qu'il n'est pas plus possible de hâter ce fruit précieux qu'aucun autre. Que son projet réussisse ou qu'il soit interrompu et anéanti après elle, il n'en sera pas moins connu lorsqu'elle ne sera plus, et il viendra un temps où quelque bon esprit ne sera pas peu frappé de l'extrême ressemblance de son système de gouvernement avec celui de M. Necker.

Le plan de partager l'empire en vingt-deux gouvernements qu'elle a conçu il y a douze ans, qu'elle a pousuivi, exécuté, perfectionné successivement avec une constance et une sagesse sans pareilles, indépendamment de l'avantage d'attacher les hommes de tous les ordres par leurs fonctions à la chose publique

et de faire des sujets, des citoyens, n'a eu d'autre but que celui que M. Necker se proposoit d'opérer par l'établissement des assemblées provinciales. Son projet réalisé n'a eu aucun éclat, parce qu'il est exécuté au milieu d'une nation qui n'est pas encore exercée à calculer les conséquences morales d'une opération politique; mais il viendra un temps où ce rapprochement entre deux têtes qui se mêlaient d'administration dans deux points si éloignés, frappera d'étonnement.

Puisqu'à en croire Grimm, il est le seul au monde qui ait su distinctement le secret du règne de Catherine, il aurait bien dû nous expliquer certains épisodes de ce règne qui ne sont guère à l'honneur de son héroïne. Quant au dessein qu'il lui prête de miner les bases du despotisme et de donner, avec le temps, à ses peuples le sentiment de la liberté, j'imagine qu'il dut en rabattre un peu lorsque, dès les débuts de la révolution française, Catherine se mit dans ses lettres à lui parler « de ces savetiers et de ces cordonniers qu'il faudrait renvoyer à leur métier après en avoir fait pendre quelques-uns pour l'exemple » et, lorsqu'elle ajoutait cette phrase significative : « Ils ont beau faire et beau dire, le monde ne manquera jamais d'un maître, et encore vaut-il mieux le déraisonnement momentané d'un seul que le déraisonnement de beaucoup qui met une vingtaine de millions

d'hommes en fureur pour le mot de liberté dont ils n'ont pas même l'ombre et après lequel ces insensés courent sans jamais l'obtenir. » Il est vrai que Grimm ne tarda pas à être à peu près aussi désenchanté qu'elle des « savetiers et des cordonniers », et qu'en exprimant, quelques années plus tard, le regret « d'avoir manqué l'occasion de se faire enterrer », il pleurait la perte de bien des illusions moins tenaces que celles qu'il conserva jusqu'à la fin sur Catherine II.

Puisque le nom de Diderot [1] revient si souvent sous la plume de Grimm, il est temps de faire entrer en scène cet illustre convive des vendredis. Il ne fallait pas moins que l'espèce de fascination exercée sur madame Necker par tout ce qui jetait quelque éclat dans les lettres pour qu'elle se fût déterminée non pas seulement à recevoir, mais à rechercher un écrivain dont les œuvres licencieuses et les hardiesses philosophiques auraient dû, ce semble, lui inspirer quelque éloignement. Laissons Diderot nous raconter lui-même dans une de ses lettres à mademoiselle Voland [2], comment la connais-

1. Denis Diderot, né à Langres en 1712, mort en 1784.

2. Sophie Volland, née vers 1726, morte vers 1778, doit toute sa célébrité aux lettres que lui adressait Diderot et dont il est difficile d'interpréter à son honneur tous les passages, malgré les efforts de commentateurs bienveillants.

sance se fit et comment il interpréta d'abord l'empressement de madame Necker.

Savez-vous qu'il ne tiendrait qu'à moi d'être vain ? Il y a ici une madame Necker, jolie femme et bel esprit qui raffole de moi. C'est une persécution pour m'avoir chez elle... C'est une Genevoise sans fortune à laquelle le banquier Necker vient de faire un très bel état. On disait : « Croyez-vous qu'une femme qui doit tout à son mari osât lui manquer ? » On répondit : « Rien de plus ingrat en ce monde. » Le polisson qui fit cette réponse, c'est moi. Il s'agissait d'une femme...

Et Diderot termine par une de ces plaisanteries de mauvais goût dont sa correspondance avec mademoiselle Voland est émaillée. Ainsi peu s'en fallut, que, dans sa fatuité étourdie, Diderot ne se méprît aux marques d'un empressement qui, dans la pensée de madame Necker était un hommage rendu à l'écrivain. Hâtons-nous de dire que Diderot ne tarda pas à mieux comprendre et respecter la personne avec laquelle il venait d'entrer en relations, et qu'en écrivant assez peu de temps après le *Paradoxe du comédien*, il l'appelle : « une femme qui possède tout ce que la pureté d'une âme angélique ajoute à la finesse du goût ». Aussi ne tarda-t-il pas (et, quoi qu'il en dise, sans trop de persécution) à devenir un des habitués du salon de madame Necker, où il représentait avec éclat et avec

bruit la coterie des encyclopédistes. Bien que ceux-ci fussent assurément moins à l'aise chez madame Necker que chez Helvétius, ou chez le baron d'Holbach, cependant sa maison ne tarda pas à être comptée au nombre de celles où ils trônaient. On s'en émut à Genève, et Moultou se faisait auprès de madame Necker l'interprète des inquiétudes éprouvées par les amis de sa jeunesse à la pensée que la société philosophique où elle vivait avait peut-être ébranlé sa foi chrétienne. Mais madame Necker le rassurait par cette protestation chaleureuse :

Mon cher ami,

Pouvez-vous me soupçonner un instant ? J'ai reçu mes sentimens avec l'existence et vous voudriez que je les abandonnasse dans le temps où mon bonheur en est le fruit ? Vous pouvez me taxer d'enthousiasme ; mais est-ce vous qui devez vous plaindre de ce que j'adore tout ce qui est bien ? Je vois quelques gens de lettres ; mais, comme je me suis hâtée de leur montrer mes principes, on ne touche jamais à cet article chez moi. A mon âge, avec une maison agréable, rien n'est si aisé que de donner le ton... Je vis, il est vrai, au milieu d'un grand nombre d'athées ; mais leurs argumens n'ont jamais même effleuré mon esprit, et, s'ils ont été jusqu'à mon cœur, ce n'a été que pour le faire frémir d'horreur.

A ces reproches qui lui étaient souvent adres-

sés au sujet de la société qu'elle fréquentait, madame Necker trouvait un autre jour une heureuse et charitable réponse : « J'ai des amis athées, disait-elle, pourquoi non ? Ce sont des amis malheureux. »

Madame Necker ne se contentait pas, comme elle l'écrivait à Moultou, de donner le ton à sa société, ou de tempérer de temps à autre, comme le faisait madame Geoffrin, par un « Voilà qui est bien ! » les hardiesses de ses amis les philosophes. Plus courageuse ou plus éloquente, elle provoquait elle-même la discussion, et, s'il faut en croire son propre témoignage, elle ne demeurait pas à court d'arguments. Je trouve, en effet, dans ses papiers le récit d'une discussion qui s'engagea un soir entre elle, Diderot et Naigeon, l'humble et enthousiaste ami de Diderot, qui n'intervient, au reste, dans la conversation que par des interjections dont la vivacité justifie le surnom que lui donnait Diderot : « le petit ouragan Naigeon [1] ». Malheureusement, un des feuillets du registre où cette conversation a été transcrite se trouvant déchiré, le commencement fait défaut, et le dialogue s'ouvre par une série

1. Jacques-André Naigeon, né à Paris en 1738, mort en 1810, disciple et admirateur fanatique de Diderot, a laissé lui-même quelques écrits philosophiques et des *Mémoires* sur Diderot.

d'exclamations de Naigeon qui font suite à quelques propos précédents.

NAIGEON.

Chimère ! erreurs ! préjugés !

MADAME NECKER, *sans écouter M. Naigeon.*

Monsieur Diderot, reprenons une conversation qui m'intéresse, et qui me rend l'existence plus supportable [1]. Ne me disiez-vous pas qu'il était possible d'expliquer la pensée par la suite des sensations ?

NAIGEON.

Oui, certainement ; avec la plus grande clarté ; ah ! sans doute !

DIDEROT.

Toute la nature n'est qu'une série de sensations graduées ; la pierre sent, mais très faiblement ; la plante sent plus que la pierre, l'huître plus que la plante, et c'est ainsi que je m'élève jusqu'à l'homme. De faibles sensations ne laissent aucun souvenir d'elles-mêmes. L'empreinte légère de mon doigt sur un corps dur ne saurait se conserver ; mais des sensations plus fortes produisent enfin le souvenir ; souvenir qui n'est autre chose que la pensée, ou, si vous l'aimez mieux, qu'une empreinte durable. La seule matière suffit donc à l'explication de tous ces phénomènes et, si elle est susceptible de sensations, elle est aussi susceptible de pensée.

1. Madame Necker était sujette à des souffrances et à des agitations nerveuses auxquelles elle cherchait une distraction dans la conversation.

« Je veux que les idées nous viennent des sens, reprend madame Necker. Qu'en conclurons-nous? » Et elle réfute vigoureusement l'argument de Diderot, en opposant à la variété de nos sensations l'unité de l'être qui reçoit le tribut de nos sens. « Je me juge toujours une, ajouta-t-elle, et le foyer de ces idées, quel qu'il soit, est certainement indivisible.

DIDEROT.

C'est un sens collectif de tous les autres sens.

MADAME NECKER.

Quelle est donc la nature de ce sens qui contient des choses abstraites, qui est tourmenté par des raisons métaphysiques, pour qui le néant est quelque chose, puisqu'il le distingue de l'existence; ce sens qui réagit sur lui-même, qui se forme de nouvelles pensées et qui, malgré les millions d'objets qu'il représente, qu'il renferme et sur lesquels il s'exerce, demeure toujours un et indivisible? Quelles sont les opérations de la matière qui ressemble à ces actes miraculeux de notre âme? Ah! monsieur Diderot, avouons notre ignorance; plus nos idées se multiplient sur ces objets, plus je me persuade que Dieu a traité les métaphysiciens comme les architectes de Babel qui voulaient monter au ciel malgré leur petitesse. Il ne leur accorda le don des langues que pour les confondre par la multiplicité des mots et les empêcher de s'entendre.

La conversation s'arrête ici, soit (ce qui est

à la vérité peu probable) que Diderot ait été ébranlé, soit que la chaleur déployée par la maîtresse de la maison dans la discussion lui ait fait juger plus prudent de laisser tomber le sujet. Mais on voit que, n'en déplaise à Grimm, Hypatie-Necker se rendait compte des choses, et qu'elle n'était pas en peine de donner une forme heureuse à ses idées.

Quelque ménagement que Diderot pût déployer pour ne pas blesser les convictions religieuses de madame Necker, de quelque respect qu'il l'environnât, ce n'en était pas moins une relation étrange que celle de l'amant de madame de Puisieux [1] et de mademoiselle Voland, de l'auteur de *la Religieuse* avec la femme austère et pure que l'ombre même d'une médisance n'a jamais effleurée et sous la plume de laquelle ne se trouve jamais un mot qui blesse les convenances. Chose singulière ! il semble que Diderot fût seul à en avoir le sentiment. Les lettres qu'il adresse à madame Necker ne sont pas seulement exemptes de ces polissonneries

1. Madame de Puisieux était une sorte d'aventurière avec laquelle Diderot se lia l'année qui suivit son mariage. Ce fut pour satisfaire aux incessantes demandes d'argent de madame de Puisieux que Diderot publia plusieurs de ses ouvrages, entre autres, *les Bijoux indiscrets* et les Lettres sur *les Sourds et les Aveugles*.

qui souillent toutes ses œuvres, mais elles sont écrites sur un ton de respectueuse humilité qui ne lui est pas ordinaire. On en jugera par celle-ci, où il s'excuse de ne pouvoir répondre à une demande de madame Necker, en lui envoyant ses *Salons*, encore inédits :

Madame,

C'est un éloge trop flatteur que celui que vous daignez faire de mes petits feuillets, pour avoir le courage de s'y refuser. Soyez bien persuadée que c'est avec un véritable regret que je vous renvoye votre commissionnaire les mains vuides ; mais je n'ai rien, mes amis ont tout pris, et c'est une misère que de leur arracher quelque chose : il y a cependant un copiste en chantier ; mes pauvres guenilles me reviendront, et je vous les confierai sans pudeur. Combien de choses vous y trouverez, qui n'auroient jamais été ni pensées ni écrites, si j'avois eu l'honneur de vous connaître plutôt. J'ose croire que la pureté de votre âme auroit passé dans la mienne, et que je serois aussi devenu une espèce d'ange. Vous avez raison, madame, vous avez raison : un honnête homme, un homme qui veut sortir de ce monde-ci sans remords, un homme qui veut, au dernier pas, revenir par la pensée sur la carrière qu'il a parcourue, sans rougir, un homme qui connoît le vrai but des lettres, et qui ne veut pas prostituer son talent, ne compose rien que Dieu et vous ne puissiez regarder avec complaisance. S'il existoit des esprits célestes, et qu'ils errassent autour

de nous, à côté d'une belle ligne à laquelle ils souriroient, ou ils s'éloigneroient, ou il tomberoit de leurs yeux une larme qui effaceroit les lignes indécentes qui suivroient ; ces intelligences pures n'auraient précisément laissé dans mes ouvrages que ce que vous en approuveriez.

Il faut que cette crainte de scandaliser madame Necker par l'indécence de ses ouvrages tînt fort au cœur de Diderot ; car il y revient encore et presque sous la même forme dans une lettre postérieure.

J'allois oublier de vous demander pardon de toutes les impertinences que vous avez lues dans mes *Salons*. Soyez-en assurée, madame, que je n'ai pas voulu vous manquer en aucune façon ; car j'en use avec mes ouvrages ainsi qu'avec les ouvrages des autres. La ligne bien écrite ou bien pensée, le trait d'imagination, le sentiment honnête est la seule chose dont il me souvienne et la seule que je me sois proposé de mettre sous vos yeux. Dieu lisoit un jour la vie d'un homme de bien, c'est-à-dire une vie mêlée de bonnes et de mauvaises actions. Il avait l'ange Gabriel à sa droite et le diable à sa gauche. Satan appuioit du doigt sur toutes les lignes accusatrices et sourioit ; l'ange pleuroit, et chacune de ses larmes, en tombant sur le feuillet, en effaçoit la ligne qui faisoit sourire Satan. Vous auriez trop pleuré si chaque sottise de mon papier vous avoit coûté une larme. Songez, madame, que c'est ma confession que je vous ai confiée ; songez

que c'est moi tel que je suis, seul, portes et fenêtres fermées, sans voile et sans pudeur. Songez que je n'ai pas mis la moindre prétention à ce barbouillage ; que je n'ai rien cherché de ce qu'il peut y avoir de passable, ni rien rejetté de ce qui se présentoit de mauvais ; que j'ai tout écrit sans loix, sans triage, comme un torrent se précipite, entraînant pêle-mêle des arbres, des plantes, des animaux, quelques choses précieuses couvertes de beaucoup de fange. Lorsque vous en aurez fait transcrire les lambeaux qui ne vous auront pas déplu, ce sera certainement la très petite portion de cette masse informe et la seule que j'oserois publier. Si je ne comptois pas sur votre indulgence, je serois très soucieux de mon indiscrétion. Je vous supplie de ne me pas mépriser. Ce ne sont pas les pensées, ce sont les actions qui distinguent spécialement l'homme de bien du méchant. L'humeur secrette des âmes est à peu près la même. C'est une caverne obscure habitée de toutes sortes de bêtes bien et malfaisantes. Le méchant ouvre la porte de la caverne et ne lâche que les dernières. L'honnête homme fait le contraire. Vous avez voulu entrer dans la caverne et j'y ai consenti. M. Grimm a eu l'intrépidité de laisser regarder à travers les barreaux, des hommes, des femmes, du plus haut rang ; mais cela ne me justifie pas. Si une bonne chose ne pése pas plus dans votre balance que cent mauvaises, je suis perdu.

Quand ce manuscript vous sera devenu inutile ou fastidieux, je vous prie de le renvoyer chez moi sous enveloppe cachetée.

Mille pardons, madame, et mille excuses, je vous

les demande à genoux, ajoutez à cela tout l'appareil d'une amande (*sic*) honorable, et puis frottez vos yeux et n'y pensez plus.

Lorsque Diderot partit avec Grimm pour la Russie, madame Necker comptait sans doute qu'il lui écrirait de Saint-Pétersbourg quelques-unes de ces lettres brillantes qu'on aimait tant à montrer dans les salons du XVIIIe siècle. Mais son espoir fut déçu. Il la laissa sans aucunes nouvelles de lui (comme au reste sa femme et sa fille) et il fallut que Grimm excusât son ami : « Que voulez-vous faire, madame? Jamais sa conduite dans les choses les plus ordinaires comme dans les autres ne ressemblera à la conduite ordinaire et convenue. Il inventera plutôt le menuet de nouveau que de le danser comme les autres. » Diderot devait toutefois dédommager madame Necker par une longue lettre qu'il lui écrivit de la Haye et dont je citerai quelques fragments. Après lui avoir confessé tout bas qu'il ne sait rien de la Russie et que les philosophes qui parlent du despotisme ne l'ont vu que par le goulot d'une bouteille : « Quelle différence, ajoute-t-il, du tigre peint par Oudry [1] ou du tigre dans sa forêt ! » Puis il trace de Catherine II un portrait auquel

1. Jean-Baptiste Oudry, né à Paris en 1686, mort en 1755, célèbre peintre d'animaux.

on aurait peine à reconnaître cette femme dissolue et sans scrupules, si l'on ne savait combien, au XVIII[e] siècle, il était facile à une souveraine d'éblouir un philosophe :

Je n'ai guère vu que la souveraine, et j'ai tout fait pour qu'en vous parlant d'elle, vous n'entendissiez pas la voix toujours suspecte de la reconnoissance; il m'en coûte ma fortune peut-être, ou celle de mes enfants, pour en être cru lorsque je vous dirois qu'on n'a pas plus de noblesse et d'affabilité que l'impératrice, que je ne sais quelle est la matière qui lui soit assez étrangère pour l'appliquer en conversation ; qu'elle réunit à un grand jugement une pénétration vive ; que, si l'on s'aperçoit d'abord qu'on s'aproche d'une majesté, il est impossible de ne pas l'oublier dans le moment suivant; que vous ne connoissez pas mieux votre maison et vos enfans qu'elle son empire et ses sujets ; qu'elle permet qu'on l'interroge et qu'elle ne trouve pas mauvois qu'on l'interrompe, comme j'en ai fait souvent la sottise ; que son ame est forte et douce ; qu'elle aime la gloire passionnément, et qu'elle sait y renoncer lorsque le succès, plus facile ou plus prempt, en exige le sacrifice; qu'elle a, quand il faut, le ton leste d'une Françoise qui a bien de la finesse ; que c'est comme une grande et belle statue dont les formes précieuses n'ont point été altérées, mais qui a contracté une teinte légère de ce vernis que les chefs-d'œuvre de l'antiquité ont pris dans la vase où ils ont été précipités par les mains barbares ; qu'un talent qui ne suppose pas seulement de la bonté, mais qui demande

bien de l'esprit, celui de vous dissimuler et de vous faire entendre la chose qui vous désobligeroit, personne ne le possède à un plus haut point; qu'elle a bien l'art d'écarter la question à laquelle il ne lui plaît pas de répondre, art facile avec moi, très difficile avec un autre; qu'elle a revêtu de toutes les séductions d'une femme aimable la fierté d'une Romaine; que l'on peut l'en croire, parce qu'elle en a fait une longue épreuve, lorsqu'elle dit que les circonstances hasardeuses lui laissent le sang-froid; en un mot que, simple particulière à Paris, elle y auroit aussi son Saint-Ouen, où elle seroit entourée de femmes aimables et d'hommes instruits. Je vous achèverai quelque jour cette ébauche d'après ses propos, que j'avois l'intention de jetter sur le papier tout en la quittant, de peur qu'en séjournant dans ma tête, ils ne dégénérassent en prenant un gout de terroir.

Diderot entre ici dans d'assez longs détails sur l'effet que le climat de la Russie, et en particulier les eaux de la Neva, ont produit sur sa santé, puis il retombe dans son enthousiasme :

Je l'ai juré et je le jure encore, s'il arrivoit que, par un de ces caprices du vieillard qui dispose, de dessous la noire pelisse qui l'enveloppe, de tous les événemens de ce monde, qui nous voit aller et qui rit, cette grande et digne souveraine fut renversée du trône, je ne balancerois pas à retourner en Russie et à lui porter au fond d'une prison un hommage plus flatteur que celui que je lui ai rendu sur le trône. .

Je ne puis ni accepter ni refuser le bien que vous avez la bonté de me dire de moi. Jugez, madame, de la perplexité de celui qui seroit obligé d'ôter à vos lumières ce qu'il accorderoit à votre véracité. Vous lisez les hommes comme on m'accuse de lire des livres ; c'est vous-même que vous voyez en eux, et vous avez bien raison d'en être satisfaite.

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Je n'ai pas changé d'opinions en changeant de climat. Je continue de marcher sur la surface du globe, comme si personne ne me regardoit ; je me vois, moi, et, lorsque j'ai besoin d'un appui, d'un censeur, d'un panégyriste, ou d'un témoin, je vais chercher mon ami : tandis que vous avez les yeux tournés vers le ciel, je regarde vers la rue Anne [1] ou j'y cours, mon fétiche est sous ma main.

Il entre ensuite dans maints détails sur ses enfants, sur ses occupations, sur ses projets, et, finissant par revenir à cette pensée qui le préoccupe toujours : quelle opinion madame Necker a-t-elle de lui ? il termine ainsi sa lettre :

Madame Necker, madame Necker, prenez garde ! vous me corrompez. Je suis un homme simple à qui

1. Diderot veut parler ici de Grimm, qui demeurait rue Sainte-Anne. Était-ce déjà par horreur de la superstition qu'il supprimait le mot *sainte*?

l'on en fait aisément à croire. Je ne rabattrois pas un mot de vos éloges, si j'étois bien sûr de ne jamais vous détromper.

Quand je me rappelle la hardiesse que l'on a eu de vous confier ces *Sallons*, je n'en reviens pas ; c'est comme si j'avois osé me présenter chez vous ou à l'église en robe de chambre et en bonnet de nuit. Mais c'est moi, trait pour trait ; je n'ai fait que me copier, sans la moindre rature, il n'y a aucun de mes ouvrages qui me ressemble d'avantage. Le métal est resté brut, tel qu'il est sorti de la mine. Si vous en tirez une paillette d'or, c'est plus votre mérite que le mien.

Il est bien fâcheux pour moi de n'avoir pas eu le bonheur de vous connoitre plutôt. Vous m'auriez certainement inspiré un gout de pureté et de délicatesse qui auroit passé de mon âme dans mes ouvrages. Ces dévergondées qui tourbillonnent dans nos jardins ne sont pas sans attraits. Plus piquantes peut-être pour la jeunesse et pour le vice, c'est la jeune fille grande, belle et modeste qui fixe les regards de l'homme de bien. Il n'y a nulle comparaison à faire des bacchantes de Rubens ou de Jordaens[1], aux vierges de Raphael. Je le scais, je le sens, j'en conviens ; mais il est trop tard pour prendre ce stile pur et chaste.

A la Haye, ce 6 septembre 1774.

Je ne connais rien qui fasse plus d'honneur à

1. Jacques Jordaens, peintre flamand, né à Anvers en 1594, mort en 1678.

madame Necker que le respect d'un homme aussi peu respectueux que l'était Diderot, et rien non plus qui fasse autant d'honneur à Diderot que cet aveu et ce regret sincère de tant d'indécences jetées au hasard dans ses livres. C'est le propre des nobles âmes que d'élever à leur niveau tous ceux qui les approchent. Il y avait dans la nature de Diderot un fond meilleur que ses œuvres; c'est ce fond qu'il laisse apercevoir dans ses lettres à madame Necker, et on y trouve déjà l'accent de l'homme qui, relisant quelques années avant sa fin, certain passage de Sénèque sur le mauvais emploi de la vie, disait: « Je n'ai jamais pu relire ce passage sans rougir. C'est mon histoire. »

VII

D'ALEMBERT — MADEMOISELLE DE LESPINASSE — L'ABBÉ GALIANI — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE — DORAT

Diderot n'était pas dans le salon de madame Necker le seul champion de l'*Encyclopédie*. Il avait un second dans la personne de d'Alembert [1]. Madame Necker avait probablement connu d'Alembert au temps où il demeurait comme elle dans la rue Michel-le-Comte, chez sa vieille nourrice madame Rousseau, et avant qu'il se déterminât à venir partager, rue de Bellechasse, l'appartement de mademoiselle de Lespinasse [2]. Mais, si ancienne

1. Fils naturel de madame de Tencin et du chevalier Destouches, d'Alembert, né à Paris en 1717, avait reçu d'abord le nom de Jean Lerond, ayant été exposé sur les marches d'une église, aujourd'hui détruite, qui s'appelait Saint-Jean-le-Rond. Il mourut en 1783.

2. Mademoiselle de Lespinasse, fille adultérine de la

que fût leur relation, d'Alembert ne pénétra jamais dans la familiarité de madame Necker aussi avant que Marmontel ou Diderot. Nature pauvre et assez froide (bien qu'il ne fût cependant pas incapable d'un sentiment profond), d'Alembert appartenait trop exclusivement à celle qui, à son insu et sous ses yeux, partageait cependant son cœur entre M. de Mora [1] et M. de Guibert [2], pour qu'il lui restât grand'chose à donner de son temps et de son affection. Ce reste (pour ce qu'il pouvait être) appartenait, d'ailleurs, à madame Geoffrin, et madame Necker ne venait qu'en troisième ligne. Aussi les lettres échangées entre d'Alembert et madame Necker montrent-elles qu'ils n'ont guère dépassé l'un vis-à-vis de l'autre les bornes d'une indifférence courtoise. Tantôt d'Alembert accompagne de quelques phrases modestes l'envoi du manuscrit de ses *Éloges*, et il s'excuse de « se présenter ainsi en robe de

marquise d'Albon, naquit en Bourgogne en 1733 et mourut à Paris en 1776.

1. Le marquis de Mora, que mademoiselle de Lespinasse abandonna pour M. de Guibert, était fils du comte de Fuentès ambassadeur d'Espagne à Paris.

2. Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert, né à Montauban en 1748, mort à Paris en 1786, publia plusieurs ouvrages qui excitèrent de son vivant un grand enthousiasme, entre autres un *Essai général de tactique* et une tragédie *le Connétable de Bourbon*.

chambre et en robe de chambre trouée et déchirée ». Tantôt il entretient madame Necker de quelque événement du jour, par exemple de la première représentation d'un opéra de Gluck, dont il dit, comme M. Jourdain, *qu'il y a trop de tintamarre dedans*, ou bien, plus simplement, il lui recommande un maître d'écriture pour sa fille. Parmi ces lettres, il y en a cependant trois dont l'intérêt tient aux circonstances qui les ont dictées. Madame Necker, ayant appris la mort de M. de Mora, avait cru devoir adresser à mademoiselle de Lespinasse ses compliments de condoléance ; d'Alembert lui répond au nom de son amie et prend part avec une bonhomie touchante à la douleur dont il est témoin, sans se douter que, dans cette douleur, les remords entraient pour beaucoup plus que les regrets :

A Paris, ce samedi 4 juin.

J'ai lu, madame, votre lettre à mademoiselle de Lespinasse ; elle en a été pénétrée de la plus sensible et la plus tendre reconnoissance, elle est hors d'état de vous exprimer elle-même le prix qu'elle met aux marques de votre intérêt ; sa santé est très altérée, elle est dans un abattement qui ne lui permet pas de jouir des consolations de l'amitié. Celle que j'ai pour elle me fait partager tout ce qu'elle sent, et c'est vous dire, madame, que je suis moi-même bien souffrant et bien

malheureux. Je regrette pour moi l'homme qui avoit l'âme la plus sensible, la plus vertueuse et la plus élevée ; son souvenir et les regrets qu'il me cause seront à jamais gravés dans mon âme ; la bonté, la vertu de la vôtre me persuadent que c'est vous donner une preuve de mon attachement et de mon respect, que de vous parler de ce qui m'affecte si douloureusement. Permettez que cette lettre soit commune entre vous et M. Necker, que je prie d'agréer les assurances de mon respect.

Deux ans après, mademoiselle de Lespinasse succombait à son tour, et, sous le coup du seul chagrin profond qu'il ait éprouvé de sa vie, d'Alembert trouve en s'adressant à madame Necker des expressions émues et affectueuses qui contrastent avec le ton ordinaire de ses lettres :

Ce mercredi au soir.

Que vous avez de bonté, madame, vous et M. Necker, de vouloir bien vous occuper de ma situation et de ma douleur ! J'ai perdu la douceur et l'intérêt de ma vie, je n'y tiens plus que par la triste et chère occupation d'exécuter les dernières volontés de ma malheureuse amie ; quand j'aurai rempli ce devoir douloureux, mais sacré pour mon cœur, je ne sentirai plus que l'abandon et le vide, et je ne pourrai supporter l'existence que par l'intérêt que voudront bien y prendre encore quelques âmes honnêtes et sensibles ; la vôtre, madame, est de ce nombre, ainsi que

celle de M. Necker, et c'est à ce titre que je vous demande la continuation de vos bontés à l'un et à l'autre; elles me sont plus nécessaires et plus chères que jamais, elles me feront sentir plus vivement encore que par le passé toute la reconnoissance que je vous dois et tous les sentiments de respect et d'attachement que vous m'avez inspirés.

Quelques mois après la mort de mademoiselle de Lespinasse, madame Geoffrin tombait à son tour dans un état d'affaissement, avant-coureur de la fin, dont sa fille profitait pour fermer sa porte aux philosophes ses amis. C'était madame Necker que d'Alembert choisissait encore comme confidente de ses regrets :

Quoique j'aie pris le parti, madame, de me remettre à mon ancienne manière de vivre, qui, toute triste qu'elle est, convient mieux qu'aucune autre à ma santé et à ma situation, je me proposois pourtant d'avoir aujourd'hui l'honneur de vous voir, dont je n'ai pas joui depuis longtemps. Mais le triste état de madame Geoffrin ne me permet pas de m'occuper d'autre chose, et m'interdit en ce moment le plaisir même de votre société. Suis-je donc condamné, madame, à tout perdre à la fois ? Je pourrai dire comme Oreste: *Grâce au ciel, mon malheur passe mon espérance !* Je la voyois hier au soir dans un état d'affaissement qui me faisoit désirer d'être à sa place, sans que j'osasse lui souhaiter d'être à la mienne. Je ne prendrois pas la liberté de vous parler de cette nou-

velle peine, si je ne savois combien votre amitié pour madame Geoffrin vous la fera partager. Recevez mes excuses, mes regrets, et les assurances de mon tendre respect.

Bien que ces lettres de d'Alembert ne soient pas exemptes d'une certaine déclamation, il me semble cependant que la vérité de leur accent est de nature à réconcilier quelque peu avec cet honorable mais peu sympathique personnage.

Puisque le nom de d'Alembert a tout naturellement amené celui de mademoiselle de Lespinasse, peut-être lira-t-on avec intérêt ce billet enjoué (cependant avec une teinte de mélancolie), où elle remercie M. Necker de l'envoi de son opuscule sur *le Bonheur des sots :*

Ce mardi, six heures du soir.

Vous prêchez, monsieur, la neuvième béatitude, mieux que l'Évangile ne fait les huit autres ; mais vous avez beau prêcher, votre écrit vous condamne à un malheur éternel ; jamais je n'ai vu tant de bonnes plaisanteries et de saine raison à la fois, cela est aussi philosophe et aussi gai que *Candide* ; je croyois l'espèce humaine bien malheureuse, vous me faites voir bien des heureux sur la terre, mais à la vérité, sans m'attacher davantage à la vie ; ce qui me la feroit trouver bien douce, bien piquante et bien agréable, ce seroit que vous voulussiez bien en remplir quelques momens. Il n'y a pas plus de dix minutes que je

possède votre paquet, je l'ai lu avec avidité, je vais recommencer. J'attends M. d'Alembert et je suis bien sûre qu'il partagera mon plaisir.

Le salon de madame Necker était devenu également un lieu de rendez-vous fréquenté par les étrangers qu'attirait l'éclat de Paris, et par les représentants des différents souverains de l'Europe que leurs fonctions diplomatiques y retenaient habituellement. C'est ainsi qu'on rencontrait aux vendredis : l'ambassadeur d'Angleterre, milord Stormont (comme on disait alors), qu'on appelait dans la société *le bel Anglais* ; l'ambassadeur de Suède, le comte de Creutz [1], qui fut le premier objet de cet engouement dont, à la suite du voyage de Gustave III, la société française se prit pour la noblesse suédoise ; l'ambassadeur de Naples, le gros et aimable marquis Caraccioli [2], qui, nommé vice-roi de Sicile, quitta Paris avec tant de regrets et répondait aux compliments dont il était assailli sur l'éclat de sa nouvelle place : « Je suis obligé de quitter

1. Gustave-Philippe comte de Creutz, né en 1726, mort en 1785, fut ambassadeur de Suède à Paris de 1772 à 1784. Il a laissé une certaine réputation en Suède comme poète.

2. Dominique, marquis Caraccioli, né en 1715, mort en 1789, d'une illustre famille Napolitaine, s'était acquis dans la société une grande réputation d'esprit. Dorat a composé un livre qu'il a intitulé : *L'esprit de Caraccioli*.

pour m'y rendre la plus belle place du monde, la place Vendôme. » Mais de tous ces étrangers, celui qui faisait la plus brillante figure dans le salon de madame Necker, c'était l'abbé Galiani [1].

Durant les dix brillantes années de son séjour à Paris, les seules, disait-il, où il eût vécu d'une vraie vie, de 1759 à 1769, le folâtre abbé, dont le gouvernement napolitain avait eu la singulière idée de faire un secrétaire d'ambassade, charma toute la société par ses saillies, et, dès que le salon de madame Necker fut ouvert, il en devint un des hôtes les plus assidus. Là, il ne se trouvait pas exposé, comme chez le baron d'Holbach, à tenir tête, lui chétif, à toute une réunion d'athées, et à leur démontrer l'existence de Dieu par le célèbre argument des *dés pipés*. Dans une discussion de cette nature, la maîtresse de la maison aurait pris parti pour lui, et il devait se sentir en sécurité. Mais ces abbés du XVIII[e] siècle étaient si exigeants, que chacun avait ses griefs. L'abbé Morellet reprochait à madame Necker la contrainte qu'elle imposait à ses hôtes sur les

1. L'abbé Galiani, né à Chieti (Abruzze Citérieure) en 1728, mort à Naples en 1787. Les *Dialogues sur le Commerce des blés*, qu'il publia pendant son séjour à Paris, eurent un grand succès de vogue et furent un moment sur toutes les tables.

questions religieuses. L'abbé Galiani lui reprochait « d'avoir de la vertu et d'observer le froid maintien de la décence ». Sans doute, à ce point de vue, il se trouvait plus à l'aise à la Chevrette, chez madame d'Épinay. Mais, une fois qu'il a quitté Paris, « le seul endroit, s'écrie-t-il avec désespoir, où l'on m'écoutait ! » pour retourner à Naples, d'où il ne reviendra pas, comme les griefs s'évanouissent ! comme les regrets dominent ! On en jugera par quelques extraits de ses lettres aussi folles et aussi spirituelles que lui et que leur longueur seule m'empêche de publier tout entières. A peine est-il arrivé à Gênes, la première étape de son retour, qu'il écrit à madame Necker pour épancher sa douleur :

Gênes, ce 28 août 1769.

Peste soit des sentiments ! Si j'en ai, que Dieu me pardonne, ce n'est pas ce que j'ai de mieux, en vérité. J'en ai pourtant bien peu ; mais vous, madame, vous en avez un diable chargé. Votre charmante lettre du 29 n'a que ce défaut-là. Vous me parlez encore de sentiments ! Que ne me parlez-vous de pantoufles ?... que risquez-vous ? Je suis à Gênes et vous à Paris. Savez-vous que, si vous continuez sur ce ton-là, je pourrai bien penser à vous le jour, mais je n'en rêverai pas la nuit.

Vous voyez comme je suis gai. N'en croiez rien. Je suis triste et malheureux, et je suis bien fâché de vous



l'apprendre. Je tâche de me distraire et je donne dans l'excès opposé d'une gaieté folle. J'amuse ici tout le monde hors moi-même. Un instant que je retombe sur l'idée de Paris et de mes amis, me voilà perdu. Je n'y suis pas et vous y êtes. Voilà les deux points de ma triste et désolante méditation. « Mais vous y reviendrez », me dit-on. Qu'en sais-je ? « Mais vous mourrez hors de Paris ? » C'est sûr et ce n'est pas consolant. « Mais vous n'êtes pas encore mort ? » C'est encore très vrai. « Vous vous y ferez donc comme les diables au feu de l'enfer ? » C'est pénible, et enfin c'est la seule ressource de l'enfer et la seule consolation des damnés. Mais quelle maudite lettre lamentable je vous écris, grand Dieu ! Revenons à nos pantoufles... L'abbé Morellet a donc été mordu de jalousie, Suard en a été piqué, et Thomas en a-t-il été égratigné ? Ah ! il est coriace, celui-là. Nouveau Démosthène dans sa lanterne à Madrid [1], qui vaudra un jour celle d'Athènes, il est tranquille, sûr et d'une confiance qui m'impatiente. Si je revenais pourtant, je serais homme à le faire trembler, mais je ne reviendrai pas. Ah fi ! le vilain que je suis ! quel maudit tic j'ai pris là ! Je ne fais que répéter ce doute dans ma tête, et ce doute me désespère, il me tue. Allons, parlons d'autre chose.

... Mademoiselle Clairon [2] est-elle de retour ? C'est

1. On se rappelle qu'avant d'avoir acheté Saint-Ouen, M. Necker avait loué le château de Madrid.

2. Claire-Joséphine Legris de la Tude connue sous le nom de Clairon, née à Saint-Wanon de Condé en 1723, morte à Paris, en 1803. Elle s'était retirée du théâtre en 1765, mais

un chagrin de moins que son absence de Paris m'a valu à mon départ. Je n'ai pas besoin de vous demander si elle se souvient de moi. Je suis bien sûr que oui. Mademoiselle de Lespinasse s'en souviendra aussi, car elle est jolie, honnête, a une mémoire très heureuse, beaucoup de lecture, beaucoup de connaissances, et je suis pour elle un livre qu'elle a lu autrefois sans ennui. Madame Geoffrin... Non, je n'en parlerai pas. Je n'en ai pas encore la force. Pour madame de la Ferté-Imbault (la fille de madame Geoffrin), on peut en parler, elle m'aime et je l'aime comme les anges s'aiment, à ce que dit notre saint Thomas, qui n'est pas votre Thomas, mais qui était bien meilleur théologien et qui avait découvert que les anges s'aiment tout aussi bien de loin que de près, sans se voir, sans se parler. Ils sont bien heureux s'ils y trouvent du plaisir.

Vous m'aviez promis de m'écrire souvent. Tiendrez-vous parole? Écrivez-moi par la poste en droiture ici, mais chargez quelqu'un de faire les enveloppes. Vos lettres ressemblent à Socrate, la plus belle âme dans le corps le plus laid. Vos lettres sont aussi belles que l'enveloppe en est affreuse. Je dis cela pour faire plaisir à l'abbé Morellet et non pas pour vous humilier. Il ne vous conviendrait pas de bien faire les enveloppes. Cette matérialité ne sied pas bien au sublime de votre ineffable spiritualité. Voilà le papier qui com-

madame Necker, qui l'avait encore entendue la première année de son séjour à Paris, avait conservé une grande admiration pour elle et la faisait jouer parfois dans son salon.

mence à me manquer. N'oubliez pas mes compliments à votre plus cher ami, à M. Necker. Je l'aime infiniment, et ce n'est pas pour vous faire ma cour. C'est pour mon plaisir tout pur. On me reprochera que je n'ai pas encore envoyé rien dire à l'incomparable Marmontel et à tant d'autres; mais leur souvenir cause mon malheur, et il ne faudrait pas être malheureux.

Ah! cette pantoufle! Heureux le cordonnier!

Cependant, d'étape en étape, l'abbé est arrivé à Naples. Ce n'est pas lui qui comprendra jamais qu'on s'écrie: *Veder Napoli, poi mori!* Au pied du Vésuve, ce sont les souvenirs de Paris qui le hantent, et il ne peut se tenir d'en faire confidence à madame Necker. Après avoir « tout bonnement et platement » commencé par lui demander de ses nouvelles, et s'il est vrai qu'elle soit grosse, il se laisse aller à la vivacité de ses regrets et trace ce tableau animé, où il peint au vif le salon de madame Necker et lui-même:

Il n'y a point de vendredi que je n'aille chez vous en esprit. J'arrive, je vous trouve tantôt achevant votre parure, tantôt prolongée sur cette duchesse. Je m'assieds à vos pieds. Thomas en souffre tout bas, Morellet en enrage tout haut, Grimm, Suard en rient de bon cœur, et mon cher comte de Creutz ne s'en aperçoit pas. Marmontel trouve l'exemple digne d'être imité, et vous, madame, vous faites combattre deux de vos plus belles vertus, la pudeur et la politesse, et dans cette

souffrance vous trouvez que je suis un petit monstre plus embarrassant qu'odieux. On annonce qu'on a servi. Nous sortons. Les autres font gras; moi, je fais maigre et mange beaucoup de cette morue verte d'Écosse que j'aime fort, je me donne une indigestion tout en admirant l'ardeur de l'abbé Morellet à couper un dindouneau. On sort de table, on est au café ; tous parlent à la fois. L'abbé Raynal convient avec moi que Boston et l'Amérique anglaise est à jamais séparée d'avec l'Angleterre, et dans le même moment Creutz et Marmontel conviennent que Grétri est le Pergolèse de la France; M. Necker trouve tout cela bon, baisse la tête et s'en va. Voilà mes vendredis. Me voyez-vous chez vous comme je vous vois? avez-vous autant d'imagination que moi? Si vous me voyez et si vous me touchez, vous sentirez qu'à présent je vous baise tendrement la main. Mais vous souriez? Adieu donc, je suis content.

Cependant il n'a pas tout à fait pardonné à madame Necker d'avoir gardé vis-à-vis de lui « le froid maintien de la décence », et, après deux années écoulées, il lui cherche encore querelle à ce sujet:

Naples, ce 6 juillet 1771.

Ma divinité!

Enfin une lettre de vous est venue me trouver. Si cela continue, je n'en demande pas davantage à la déesse de l'amitié. Vous êtes toujours dans les mêmes principes, à ce que dit votre lettre; tant mieux pour

M. Necker, tant pis pour les autres. Cela me fait plaisir à moi pourtant, puisque cela prouve que j'étais l'Hector de cette Troie et que

. . . . Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Si la chose eût été faisable, je l'aurois faite. Réjouissons-nous donc et triomphons dans la déroute générale.

Vous me dites que tous vos plaisirs se réduisent à la conversation. Je vous plains bien, elle est mourante à Paris et sera bientôt morte. *Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.* Les Français parlent et chantent quand on les pince; ils se taisent, comme de raison, lorsqu'on les assomme. Pour moi, voilà bientôt deux ans que j'ignore ce que c'est qu'une conversation. Faute d'autres animaux raisonnables, je fais société avec un chat. Il est à présent malade. Si vous connoissez la force des chagrins domestiques, vous pouvez juger de mon affliction. J'ai appris la langue chatte depuis mon départ de Paris; je la parle assez couramment pour un homme, et je crois que, si vous veniez me trouver, au lieu de vous dire: « Je vous adore, je languis, je me meurs », et cent autres fadaises de la langue humaine je vous dirais : *Miaôu!* et tout serait dit, et même très énergiquement. Savoir ce que vous répondriez. Répondriez-vous à demi-voix comme une jolie chatte : *Mie, mieù, mioù?* ou souffleriez-vous comme une chatte fauve et farouche? Allons, vous ne risquez rien à me le dire à deux cents lieues de distance. Ni vos griffes ni les miennes ne sont pas si longues. Mais revenons à nos moutons.

J'ai fait de votre charmante lettre tout l'usage que je pouvois. Je l'ai montrée au baron de Gleichen. Il a dit comme la Fontaine en apprenant le choix de la sépulture de Racine, que vous ne m'en auriez jamais tant dit de mon vivant à Paris. Enfin nous nous sommes attendris jusques aux larmes, et, en faisant votre éloge, mon refrain était : « C'est dommage qu'elle ait tant de principes dans la tête et aucune inconséquence dans son cœur. » Je me suis souvenu de cette soirée affreuse et à jamais mémorable où je fus un monstre parce que j'osois dire ce que tout le monde pensoit. Je disois que je n'aimois les hommes que pour l'argent, et M. Necker en a ; que je n'aimois les femmes que pour la beauté, et vous en avez ; je disois donc que j'aimais le maître et la maîtresse de la maison et j'étois un monstre après cela. Vous en fûtes scandalisée, madame Suard étonnée et madame la gouvernante du Louvre indignée [1]. La ville en retentit, les faubourg s'en plaignirent, le royaume en étoit en combustion et tout le monde me pardonna : ainsi Dieu me le pardonne d'avoir convoité l'argent et la femme de mon prochain alors, car nous ne le sommes plus à présent. Les Alpes nous séparent. Mais ni le temps ni les Alpes effacent le souvenir de journées délicieuses que j'ai passées chez vous. Voilà la tristesse et le spleen qui me gagnent. Changeons de discours.

Je me reproche tous les jours de n'avoir pas encore

1. Ce titre de gouvernante du Louvre désigne une amie de madame Necker, madame de Marchais que nous retrouverons plus tard.

écrit à mademoiselle Clairon. C'est une des personnes qui m'a le plus véritablement aimé au monde. Je l'ai toujours senti et je suis bien aise qu'elle le sache. Voudriez-vous bien le lui conter? Je rêve bien souvent d'elle et de ses amis. Je n'en parle pas si souvent. Car avec qui en parlerois-je? Je vis avec des gens qui de temps à autre me demandent ce que fait la reine de France (c'est vrai au pied de la lettre) ; ils ont oublié d'en avoir porté le deuil il y a trois ans. Ah! madame, quel affreux désert que cinquante mille Napolitains ! M. Necker m'écrivit d'une affaire il y a quatre mois... Je lui répondis une longue et belle lettre. L'a-t-il reçue ? Je n'en sais rien. Voudriez-vous me le dire ?

Grimm vit toujours, on le sait. Suard fait des traductions spontanées et donne des nouvelles forcées [1]. Je l'aime mieux quand il fait à sa guise. Morellet assurément ne soutiendra aucune thèse à présent ni sur l'exportation, ni sur les privilèges, ni sur les toiles peintes, ni sur les gênes de la liberté du commerce. Qui est-ce qui se plaint des égratignures au milieu d'une bataille? Me conseilleriez-vous d'écrire à madame Geoffrin ? J'en aurois bien grande envie. Cependant j'ai peur qu'elle ait peur de mes lettres. Je suis si fou, elle est si prudente. Cependant je l'aime, je l'estime, je la vénère, je l'adore, et, si on m'écoutoit, j'en parlerois toujours. Dites-le-lui au moins et dites-moi en quel état sont les mercredis. Je ne puis plus

1. Suard venait de faire paraître une traduction de la vie de Charles-Quint, par Robertson, et rédigeait la *Gazette de France* avec l'abbé Arnaud.

soutenir le tableau émouvant des souvenirs que j'ai. Ma tête est une lanterne magique à présent. Je vous quitte et j'embrasse M. Necker, et vous aussi si vous y consentez.

La correspondance de l'abbé Galiani s'arrête à cette date. J'ignore si les lettres suivantes ont été détruites ou si la correspondance a effectivement cessé. Peut-être madame Necker a-t-elle trouvé que l'abbé poussait trop loin le badinage, Dans sa jeunesse, elle eût trouvé plaisantes ces déclarations d'au delà des monts ; mais, depuis qu'elle vivait dans une société assez corrompue, il y avait certains sujets sur lesquels elle n'entendait pas raillerie. En réalité, madame d'Épinay était une correspondante qui convenait beaucoup mieux à Galiani et il n'est pas étonnant que seule elle ait eu le privilège de continuer à recevoir des lettres du pétulant abbé.

Des dîners plus ou moins bons et une conversation brillante dont, avec une habileté parfois un peu trop apparente, elle savait diriger le cours, n'étaient pas les seuls agréments que madame Necker se préoccupât d'offrir à ses hôtes. Parfois elle leur faisait entendre mademoiselle Clairon, qui était retirée du théâtre, mais pour laquelle elle avait conservé une admiration passionnée, ou bien elle cherchait à leur procurer un plaisir fort apprécié au XVIIIe siècle, celui de

la lecture à haute voix de quelque œuvre nouvelle; plaisir toujours dangereux, car il se change parfois en un déplaisir sensible pour celui qui lit comme pour ceux qui l'écoutent. Il est assez rare toutefois que l'échec public d'une lecture finisse par tourner à la confusion, non pas de l'auteur, mais des auditeurs. C'est cependant la mésaventure qui est arrivée à madame Necker. L'impression d'ennui profond que causa dans son salon la première lecture de *Paul et Virginie* est demeurée une de ces anecdotes classiques dont le souvenir a dû consoler plus d'un auteur incompris. J'ai cherché dans les nombreux documents qui m'ont passé sous les yeux quelque trace de cette anecdote et je n'en ai découvert aucune. Mais j'ai trouvé deux lettres de Bernardin de Saint-Pierre [1], antérieures à la publication de *Paul et Virginie*, et qui datent de ces années de sa vie où, inquiet, besogneux et tourmenté non moins par son caractère que par son génie, il frappait à toutes les portes, aussi bien à celle de Rousseau qu'à celle des encyclopédistes. La première de ces lettres, qui est fort courte, accompagne l'envoi de son voyage à l'île de France : « Ce n'est point, dit-il, un hommage qu'il rend à la beauté de ma-

1. Bernardin de Saint-Pierre, né au Havre, en 1731, mort en 1814.

dame Necker, ni un tribut qu'il paye à son esprit, c'est un *exercice qu'il offre à sa sensibilité.* » Je publierai tout entière la seconde, où l'on ne verra peut-être pas sans intérêt Bernardin de Saint-Pierre, cherchant encore sa voie, se proposer d'écrire une Histoire de Guillaume Tell, comparer entre temps madame Necker à Vénus.

Madame,

Si vous aviés, à la fin de cette semaine ou au commencement de la semaine suivante, un jour où vous n'eussiés ni beaucoup de plaisirs ni beaucoup d'affaires ; si, dans ce jour, il y avoit un quart d'heure dont vous pussiés disposer avec M. Necker, je vous prie de me le réserver. J'ai retrouvé dans de vieux papiers un manuscrit sur lequel je voudrois consulter des personnes qui eussent des lumières, du goust et surtout de la sincérité. Je ne scaurois mieux m'adresser qu'à vous, madame, qui pensés si noblement et qui écrivés si bien. Si je pouvois me fier à mes talents, j'employerois mon loisir à écrire quelque histoire, et un des plus beaux sujets à mon avis est celle d'un de vos compatriotes, Guillaume Tell, qui occasionna la révolution de la Suisse. Mais où prendre des matériaux, et surtout des connoissances sur les mœurs et la nature d'un pays où je n'ai jamais été ? Voilà où vous et M. Necker pouvés m'aider, en supposant toutefois que j'aye assés de talent pour y réussir et que vous ayés assés d'estime pour moi pour me le dire.

Je crois que vendredy prochain vous aurés beaucoup de monde; il me semble qu'il y a une partie faite, de dames, de beaux esprits et de gens aimables. Ils ont raison. Certainement Paphos n'avait pas de vues plus riantes que Saint-Ouen, et Vénus vous ressembloit beaucoup, si ce n'est qu'elle avoit les yeux noirs et que vous les avés bleus comme Minerve.

On attend ici la comette pour demain; il y a des églises dont les confessionnaux ne désemplissent pas; mais le peuple est fort inquiet de çavoir si la terre sera brûlée ou noyée, c'est ce qu'on sçaura demain.

Si M. Necker veut me prêter son Mémoire sur la Compagnie des Indes[1], je lui serai très obligé. Je crois que j'aurai le temps de le lire. Du moins je le désire beaucoup, j'en ai ouï dire tant de bien et j'ai une si bonne opinion de son goust, que je serai fort sensible à cette marque de confiance.

Agréés, madame, les sentiments de respect et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur,

DE SAINT-PIERRE.

Paris, ce 11 may 1773 (hôtel de *Bourbon*, rue de la Magdelaine).

Dans les propos qui s'échangeaient aux vendredis de madame Necker, on peut penser qu'il

1. Bernardin de Saint-Pierre sollicitait à ce moment d'être envoyé par terre aux Indes avec une mission d'observation et de découverte.

était souvent question de l'Académie française. Presque tous les habitués de son salon en faisaient partie et ils devaient profiter de ces fréquentes rencontres pour s'entretenir ensemble des prix qu'ils avaient à distribuer (prix dont M. Necker fut honoré deux fois), ou des discours qu'ils avaient entendus. Ce n'était pas une mince affaire qu'une réception académique dans un temps où le moindre événement littéraire avait autant sinon plus de retentissement qu'une bataille. Ce jour-là, bien des hardiesses, qui aujourd'hui nous sembleraient des banalités, se débitaient, aux applaudissements du public, sous cette forme élégante et un peu solennelle qu'on aurait grand tort de supprimer de notre littérature moderne, car elle représente seule aujourd'hui ce que nos pères appelaient autrefois le genre noble. Mais une élection était chose bien plus importante encore. L'Académie française, qui a eu, comme toute puissance en ce monde, ses moments de popularité ou de défaveur, était alors à son apogée. Dans la lutte engagée par les philosophes et les gens de lettres contre les formes surannées d'une société dont ils ne croyaient pas la chute aussi prochaine, un fauteuil académique était comme un trépied du haut duquel il était plus commode et plus sûr de lancer les foudres

et de rendre des oracles. Aussi les compétitions étaient-elles des plus vives, dès qu'un de ces postes de gloire et de combat devenait vacant, et madame Necker se trouvait tout naturellement informée des préliminaires et des péripéties de ces batailles littéraires. Marmontel la tenait au courant de ses efforts pour faire triompher la candidature de l'abbé Maury sur celle de Target [1], et Buffon la prenait pour confidente de la colère que lui causait l'obstination de Bailly [2] à voter pour Sedaine [3].

De l'information à l'influence il n'y a souventpas loin et il était inévitable qu'on finît par lui attribuer sur les élections académiques elles-mêmes une action sinon égale, au moins comparable à celle autrefois exercée par madame de Lambert [4], dont le marquis

1. Target, né à Paris en 1733, mort à Paris en 1806, s'était acquis une grande célébrité au barreau. Il fut nommé de l'Académie française en 1785 et devint sous l'Empire membre de la cour de Cassation.

2. Bailly (Sylvain), né à Paris en 1736, membre de l'Académie des sciences, maire de Paris en 1789, mort sur l'échafaud, le 11 novembre 1793.

3. Sedaine (Michel-Jean), né à Paris en 1719, mort en 1797, auteur de *la Gageure imprévue* et du *Philosophe sans le savoir*.

4. Anne-Thérèse de Marguenat (ou Le Marguenat) de Courcelles, née à Paris en 1617, morte en 1733. Elle

d'Argenson[1] disait qu'on n'était guère reçu à l'Académie qu'on ne fût présenté chez elle ou par elle. Plus d'un candidat inquiet dut également se demander s'il avait pour lui le salon de madame Necker, et, par quelque démarche auprès de la maîtresse de la maison, s'efforcer d'obtenir cet indispensable appui. Ce fut le cas de Dorat, le fécond et malheureux Dorat[2] dont cinq comédies, six tragédies, cinq poèmes, cinq romans et une quantité innombrable de pièces plus que

avait épousé le marquis de Lambert, officier de mérite qui devint plus tard lieutenant général, et tint jusqu'à sa mort un salon, *un bureau d'esprit,* disait-on, où se rencontraient Fontenelle, La Motte, d'Argenson. C'est elle qui donnait à son fils ce conseil assez spirituel : « Mon fils, ne commettez jamais que les sottises qui vous feront plaisir. Les *Lettres d'une mère à son fils*, qu'elle a publiées, contiennent cependant des préceptes d'une morale plus élevée.

1. René-Louis Voyer, marquis d'Argenson, né en 1694, mort en 1757, ministre des affaires étrangères de 1744 à 1747. Il a laissé, en plus de ses *Mémoires*, publiés en 1835, les *Leçons d'un Ministre d'État.* On l'appelait à la cour d'Argenson la *bête* pour le distinguer de son frère, le comte d'Argenson, auquel il n'était nullement inférieur, mais qui passait pour plus aimable.

2. Dorat (Claude-Joseph) né à Paris en 1734, mort en 1780. Il est fort heureux pour lui et pour la durée de son nom que certaine édition de ses *Baisers*, ornée de gravures, ait une grande valeur aux yeux des bibliophiles.

légères, ont à peine sauvé le nom de l'oubli. Lorsqu'il posa sa candidature à l'Académie, Dorat rencontra parmi ses ennemis les plus déclarés quelques-uns des encyclopédistes qui fréquentaient habituellement le salon de madame Necker. Ce fut donc à elle qu'il s'adressa pour triompher de leurs préventions, et, si je cite en entier cette lettre, c'est qu'elle montre assez bien le crédit littéraire dont, moins de six ans après son mariage, était arrivée à jouir l'ancienne présidente de la petite académie de la Poudrière.

J'ai tant confiance dans vos bontés, madame, que je ne crains pas d'y avoir recours dans cette occasion. Il me seroit plus doux de vous devoir qu'à toute autre; et voilà pourquoi je me hasarde avec une sorte de sécurité. Vous connoissez beaucoup d'académiciens; ces messieurs ont autant de déférence pour votre goût que d'estime pour votre personne, et, si vous vouliez appuyer auprès d'eux le désir que j'ai d'être leur confrère, je suis sûr que leurs préventions ne tiendroient pas contre des démarches que vous auriez l'air de favoriser. Voilà douze ans que je m'occupe et que le public accueille mes travaux avec bienveillance. Ma famille m'a fait quitter ma carrière, où je serois très avancé aujourd'hui : j'ai cru trouver du dédommagement dans les lettres et suppléer par elles à l'état que j'avois perdu. Point du tout; j'ai rencontré des oppositions cruelles et dont je ne peux deviner le principe; des mœurs, de l'honnêteté, quelques autres avantages

qu'on ne cite pas, quand ils sont seuls, mais qui doivent valoir par le reste, tout cela n'est compté pour rien ; on évoque mes torts, on affaiblit mes titres, et l'on a été à la veille de me préférer un homme qui n'est célèbre que par des noirceurs, des chutes et une fausseté d'autant plus coupable qu'elle a les dehors de la franchise. Je vous ouvre mon âme, elle est vraie, et la vôtre l'est trop, madame, pour se refuser à l'évidence des injustices qu'on m'a faites. Quel est l'académicien qui peut se plaindre de moi ? Je suis l'ami des uns, l'admirateur des autres, mes ouvrages sont semés de leurs éloges : au reste, madame, si vous vous intéressez à moi, vous ne serez point tout à fait isolée ; le prince Louis [1], M. Duclos [2], l'abbé Voisenon [3] se sont plus d'une fois déclarés en ma faveur ; M. Thomas n'est sûrement pas contre ; MM. Marmontel et Saurin n'ont nulle raison de m'en vouloir, et un mot de vous suffira pour les déterminer. Je sais qu'on a des vues sur l'abbé de Lisle [4], mais il est plus jeune que moi, il

1. Il s'agit ici du fameux cardinal de Rohan que l'affaire du collier a rendu si célèbre. Il était, en effet, avant son élévation au cardinalat, connu sous le nom de *prince Louis*.

2. Charles Pineau-Duclos, né à Dinan en 1704, mort à Paris en 1772, auteur des *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et Louis XV*.

3. Claude-Henri Fusée, abbé de Voisenon, né au château de Voisenon, près de Melun, en 1775, auteur de *Poésies légères* et de *Contes* qui ont été dernièrement réimprimés.

4. L'abbé Jacques Delille, né à Aigueperse en 1738, mort à Paris en 1813. Sa traduction des *Géorgiques* parut en effet en 1769 ; mais il ne fut nommé de l'Académie qu'en 1774.

n'est connu que depuis deux ans, il n'a fait qu'une traduction, et, tout en convenant de son mérite dont je suis le plus zélé partisan, je crois qu'il peut attendre sans avoir le droit de se plaindre. Pardon, madame, de tous ces détails. Je ne ferai aucune démarche avant que j'aie reçu votre réponse. Si vous croyez que je puisse me présenter, j'en courrai les risques; sinon je renfermerai mes vœux, mes prétentions, et j'aurai pour me consoler le plaisir de m'être conduit par vos conseils.

Ce 20 juin 1771.

J'ignore si madame Necker prêta son appui à Dorat, auquel elle paraît en effet avoir témoigné quelque amitié; mais, en tout cas, cet appui fut inefficace, car Dorat ne fut jamais de l'Académie. Il s'en consolait cependant, ou du moins il affectait de s'en consoler par la pensée que madame Necker avait été favorable à sa candidature et il lui écrivait quelques jours après : « Je ne serai point de l'Académie, mais je serai de votre société et je ne ferai rien qui m'en rende indigne. J'aime mieux un caractère qu'un fauteuil et votre suffrage que celui des quarante. »

Je n'ai parlé jusqu'à présent que des gens de lettres et des philosophes qui fréquentaient le salon de madame Necker. Je compléterai le tableau de sa société en parlant des relations plus intimes qu'elle avait nouées avec quelques

femmes dont les noms sont devenus célèbres, madame Geoffrin, madame du Deffand, madame d'Houdetot, et avec des hommes qui, comme Thomas et Buffon, ont tenu une grande place dans la vie de son cœur.

VIII

LES FEMMES : MADAME GEOFFRIN. — LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG. — LA DUCHESSE DE LAUZUN.

« Les femmes, disait madame Necker, dans son langage un peu recherché, tiennent dans la conversation la place de ces légers duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine; on n'y fait point attention; mais, si on les retire, tout se brise. » On doit penser, d'après le tableau que j'ai tracé jusqu'à présent du salon de madame Necker, que les légers duvets (pour reprendre sa comparaison pittoresque) y faisaient complétement défaut, et que les vendredis de l'hôtel Leblanc présentaient l'aspect sévère d'une réunion dont les femmes sont bannies. En effet, parmi les gens de lettres que recevait madame Necker, les uns n'étaient pas mariés, les autres ne se montraient pas très soucieux de produire

leurs femmes. Ce n'était pas la pauvre madame Diderot[1] qui eût ajouté grand'chose à l'agrément d'un salon. Madame Marmontel[2] n'avait pas beaucoup d'esprit, et la petite madame Suard[3], tout humble et reconnaissante de l'accueil qu'elle recevait chez les Necker, était presque la seule qui accompagnât son mari aux vendredis. Quant à attirer chez elle les femmes de qualité, pour parler le langage du temps, c'était pour madame Necker une entreprise plus délicate à conduire que d'avoir à souper des philosophes. Bien qu'à la fin du XVIIIe siècle, par le mouve-

1. Diderot avait épousé, en 1744, Marie-Antoinette Champion, qui était âgée de trente-deux ans. Entre madame de Puisieux et mademoiselle Volland, madame Diderot ne tint guère de place dans la vie de son mari, et il est rare que celui-ci en parle dans sa correspondance, si ce n'est pour la représenter dans quelque situation grotesque.

2. Marmontel avait épousé, à l'âge de cinquante-quatre ans, une nièce de l'abbé Morellet qui en avait dix-neuf et dont il était fort amoureux. Madame Marmontel prétendait comme on l'a vu, n'aimer point du tout les Necker, ce qui ne l'empêchait pas de les harceler de sollicitations en faveur de ses parents.

3. Amélie Panckouke, née en 1750 à Lille, sœur de Charles-Joseph Panckouke, le célèbre imprimeur, épousa, en 1775, Jean-Baptiste-Antoine Suard et mourut à Paris en 1830. Elle a publié différents ouvrages, entre autres *Les lettres d'un jeune lord à une religieuse italienne*, et un *Essai de Mémoires* sur son mari.

ment des idées et par le relâchement de la hiérarchie sociale, la société des gens de lettres, celle des fermiers généraux et celle des grands seigneurs tendissent singulièrement à se confondre, cependant bien des inégalités subsistaient encore sous la familiarité trompeuse des rapports. Il est impossible, en lisant les *Confessions*, de ne pas être frappé de l'attitude si différente qu'observe Rousseau dans la société de madame d'Épinay ou dans celle de la maréchale de Luxembourg, et de ne pas remarquer combien les hôtes de Montmorency semblent lui imposer beaucoup plus que ceux de la Chevrette. Mais c'était surtout parmi les femmes que la différence des conditions sociales se faisait sentir et que les barrières de l'étiquette étaient difficiles à franchir. Avant que madame Necker finît par attirer dans sa société des personnes de la meilleure compagnie, il fallait d'abord qu'elle fût reçue dans la leur, et un laps de quelques années était nécessaire pour que son amabilité, son esprit, son mérite reconnu ouvrissent devant elle toutes les portes.

Ce qui aurait été utile à madame Necker, lorsqu'elle débutait ainsi, fort jeune encore, dans une société qui lui était inconnue, c'eût été l'appui d'une femme assez haut placée pour diriger ses premiers pas et la prendre sous son patro-

nage. Madame Necker aurait pu trouver cette direction bienveillante chez la duchesse d'Enville, auprès de laquelle elle n'avait pas rencontré, alors qu'elle demeurait encore chez madame de Vermenoux, un accueil moins bienveillant que sur les bords du lac de Genève. Mais, sans compter que par la liberté de son esprit, par ses relations avec Voltaire et son goût trop prononcé pour les philosophes, la duchesse d'Enville était devenue quelque peu suspecte à une partie de sa société, il semble que madame Necker, une fois mariée, se soit tenue sur le pied d'une certaine réserve et qu'elle ait mis une sorte de dignité à demeurer en arrière. C'est ainsi que madame Necker, ayant donné son premier bal à l'hôtel Leblanc, n'avait invité ni la duchesse d'Enville, ni la duchesse de Rohan-Chabot [1], sa fille, et, comme la duchesse d'Enville, en réclamant aimablement contre cet oubli, demandait également une invitation pour ses deux neveux, le duc de Liancourt [2] et le comte

1. Élisabeth-Louise de la Rochefoucauld, née en 1740, avait épousé, en 1757, Antoine-Auguste, d'abord duc de Chabot, puis duc de Rohan, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées.

2. François Armand-Frédéric, d'abord duc de Liancourt, puis duc de la Rochefoucauld, né en 1747, fut, avant la Révolution, lieutenant général des armées du roi. Après avoir fait partie de l'Assemblée constituante, il émigra en 1792. Il fut plus tard membre de l'Institut et s'occupa

de Duretal[1], madame Necker, tout en déférant avec empressement à son désir, alléguait pour s'excuser la crainte que la jeune duchesse et ses cousins ne s'ennuyassent dans une société où ils auraient rencontré peu de gens de connaissance.

Des raisons assurément très différentes faisaient que madame Necker n'avait pas davantage à compter sur sa première protectrice, madame de Vermenoux, pour étendre le cercle de ses relations. Bien que la crainte de déchoir du rang aristocratique qu'elle croyait devoir à son mari fût une des raisons qui avaient déterminé Germaine Larrivée, dame de Vermenoux, à refuser la main de M. Necker, cependant elle ne laissait pas que de faire assez petite figure à Paris, où elle n'avait ni parents ni relations. D'ailleurs, l'état fâcheux de ses affaires l'avait forcée de se retirer dans une petite maison de campagne auprès du pont de Sèvres. Là elle ne recevait

activement de questions philanthropiques. Il mourut à Paris en 1827. Sa mère, la duchesse d'Estissac, était sœur de la duchesse d'Enville.

1. Armand-Alexandre-Roger de la Rochefoucauld, comte de Duretal, frère du duc de Liancourt, né en 1748, mort à la fin du siècle. Sa femme, qui était une la Rochefoucauld de la branche de Surgères et sœur du premier duc de Doudeauville, fut, dit-on, la première femme guillotinée sous la Révolution.

12.

d'autre visite que celle de madame Necker ou de Marmontel, qui parle d'elle fort agréablement dans ses Mémoires :

Madame de Vermenoux, dit-il, au premier abord étoit l'image de Minerve ; mais sur ce visage imposant brilloit bientôt cet air de bonté, de douceur, de sérénité, cette gaieté naïve et décente qui embellit la raison et qui rend la sagesse aimable. Avec quel plaisir cette femme, habituellement solitaire et naturellement recueillie, nous voyoit arriver à sa maison de campagne de Sèvres ! Avec quelle joie son âme se livroit aux douceurs de l'intimité et s'épanouissoit dans les petits soupers que nous allions faire à Paris avec elle ! Assez jeune encore pour goûter les charmes de la vie, la mort nous l'enleva ; mais, en la regrettant, j'ai reconnu depuis que pour elle de plus longs jours n'auroient été remplis que de tristesse et d'amertume. Plus tard, elle auroit trop vécu.

Cette vie solitaire et un peu difficile à laquelle elle se trouvait condamnée dut plus d'une fois faire regretter à madame de Vermenoux l'existence opulente que lui avait offerte M. Necker. C'était sans doute pour dissimuler ses regrets qu'elle se plaisait à répéter avec peu d'affectation que c'était elle qui avait fait le mariage de son ancien adorateur avec Suzanne Curchod ; mais cette affectation ne laissait pas que de désobliger un peu madame Necker, qui s'en plaignait à Moultou. « Je

voudrois, lui écrivait-elle, qu'elle ne s'attribuât pas notre mariage; mon cœur s'en offense un peu et mon mari, qui prétend n'avoir jamais eu de passion que pour moi, est piqué de ses discours. » Ces légers nuages n'empêchèrent pas, quoi qu'on en ait dit, une relation affectueuse et douce de s'établir entre les deux femmes. Cette relation est attestée par un grand nombre de lettres parmi lesquelles je choisirai celle-ci, où l'on ne verra peut-être pas sans intérêt le nom de Rousseau se rencontrer avec celui de madame de Staël enfant :

13 août 1770.

Concevez-vous, cher objet, l'extrême plaisir que m'a fait votre charmante lettre? elle m'a rappelé un moment tout mon bonheur de Saint-Ouen. Je suis ravie d'apprendre que l'estomac de mon ami Necker [1] reprenne ses forces; sa tête, qui n'avoit besoin que de celles-là, s'en ressentira bientôt, mais je l'exhorte, je le conjure de prendre ses eaux avec plus de suite et de constance qu'il n'en a mis jusqu'ici dans ses remèdes. Je lui fais d'ailleurs mon compliment d'avoir trouvé à Spa des grands seigneurs qui le dédommagent de la perte de son écuyer et des comédiens dignes de cultiver la délicatesse naturelle de son goût, Quant à vous, l'objet, qui êtes moins recherchée dans vos plaisirs, je vous plains fort de vous trouver en-

1. M. et madame Necker étaient en ce moment aux eaux de Spa.

tourée d'altesses et de mascarades; mais comment ne découvririez-vous point au milieu de ces masques quelques visages plus humains? Est-il possible d'en avoir un sans désirer de vous le montrer?

Que je vous sçais de gré, mon cher objet, de toutes les anecdotes que vous voulez bien recueillir pour moi! Votre cœur donne autant de prix à vos moindres intentions que votre esprit leur prête de grâce. Que ne puis-je vous rendre tout le plaisir que vous me ferez! Mais, quand je suis avec vous, charmant objet, je trouve si fort mon compte à vous écouter que je n'ai plus d'autre esprit que celui-là, et j'en suis trop heureuse pour sentir le besoin d'en avoir davantage. Rien ne pourra jamais remplacer l'intérêt que vous inspirez à vos amis; mais il n'y a pas même la moindre nouveauté qui puisse nous distraire de votre absence. Jean-Jacques continue à caresser ses nouvelles connoissances et à se brouiller avec les anciennes. Pour lui faire sa cour, on le fait gagner aux échecs, qu'il aime à la fureur. Vous voyez, l'objet, que cette mince passion va se loger dans la tête de nos philosophes comme dans celles de nos héroïnes modernes. Lemière [1] nous a donné sa *Veuve du Malabar;* mais cette veuve, qui craint de se brûler et dont les sermons ennuient, n'a point réussi. Moi, je suis fâchée que, dans tout cet appareil de bûcher, il n'y ait pas au moins de quoy chauffer l'auteur cet hiver.

1. Antoine-Marie Lemière, né à Paris en 1723, mort en 1793, auteur d'un grand nombre de tragédies oubliées. C'est à lui cependant qu'on doit ce vers si connu :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.



Ce qui me fait plus de plaisir que toutes les nouveautés du monde, c'est que j'ai eu le bonheur de voir à Madrid votre délicieuse enfant, elle a fait les honneurs et l'admiration de mon vendredi. Son vieux mari La Guerche a mis toute sa petite coquetterie en jeu, et l'abbé Quesnel, qui en a été enchanté, a fait son horoscope à sa manière. Quel naturel charmant, et pour vous quelle source de bonheur ! il faut que mon cœur le partage bien tendrement pour ne pas vous l'envier. Adieu, mon cher, cher objet; M. Meister est infiniment flatté de votre souvenir ; il met à vos pieds son respect et son hommage.

Vous savez sans doute ce qui occupe la cour et la ville dans ce moment : l'affaire de madame de Monaco [1]. C'est M. Loiseau [2] qui fera le mémoire, et Gerbier [3] plaidera pour elle.

Madame de Vermenoux aurait eu d'autant plus mauvaise grâce à garder longtemps rancune à

1. La princesse de Monaco soutenait à ce moment un procès en séparation contre son mari.

2. Alexandre-Jérôme Loiseau (appelé souvent Loiseau de Mauléon, parce qu'il était originaire de la petite ville de Mauléon), né en 1728, mort en 1771. Il est surtout célèbre pour avoir travaillé de concert avec Voltaire à la réhabilitation des Calas. Madame Necker a écrit, après la mort de Loiseau de Mauléon, un éloge de lui qu'on trouve dans ses *Mélanges*.

3. Pierre-Jean-Baptiste Gerbier, né à Rennes en 1725, mort à Paris en 1788, fut un des avocats les plus célèbres du XVIIIe siècle. On l'avait surnommé l'Aigle du barreau.

M. Necker de son infidélité qu'elle-même n'avait pas montré plus de constance dans ses regrets. Sur la recommandation de Moultou, elle avait choisi pour précepteur de son fils ce Meister dont il est question à la fin de sa lettre. Jacob Meister, originaire de Zurich, était le collaborateur de Grimm pour certaines parties de sa *Correspondance littéraire*. De commensal habituel, il était devenu pour madame de Vermenoux un ami, et même (s'il faut tout dire) quelque chose de plus. Aussi, lorsqu'elle mourut, jeune encore, et persuadée que Meister serait toujours fidèle à sa mémoire, elle lui légua son cœur, en lui faisant jurer d'ordonner par testament que ce cœur fût enseveli un jour avec lui dans le même cercueil. Mais Meister était jeune également. Il retourna à Zurich, où il épousa une de ses amies d'enfance et mourut à quatre-vingts ans en disant : « Si je m'étais marié plus tôt, le trésor de mon cœur serait plus riche encore de saintes joies et ma conscience déchargée d'amers souvenirs. » Les remords de Meister n'allèrent pas cependant jusqu'à lui faire oublier sa promesse, et, dans son testament, on trouva ces mots : « J'ordonne que le cœur de madame de Vermenoux soit enfermé dans mon cercueil. » Respectueux des dernières volontés de Meister, ses héritiers se mirent en devoir de lui

obéir. Mais qui était madame de Vermenoux et où pouvait bien être son cœur ? Personne ne le savait. A la fin, un vieux serviteur consulté se souvint d'avoir vu Meister transporter soigneusement avec lui dans tous ses voyages une petite boîte en fer-blanc, qui, ayant été oubliée en dernier lieu, avait été portée au grenier. On y trouva en effet cette boîte, perdue au milieu de vieux meubles : c'était bien un cœur de femme qu'elle contenait, et ce pauvre cœur oublié repose aujourd'hui avec la dépouille de Meister dans le cimetière de Zurich.

N'étant point dirigée comme le sont ordinairement les jeunes femmes dans le choix de leurs relations, madame Necker devait naturellement rechercher la société de celles dont l'abord était le plus facile et la réputation d'esprit ou d'agrément la mieux établie. A des titres très différents, trois femmes exerçaient alors une sorte de suprématie, et leurs figures se détachent encore aujourd'hui en pleine lumière sur le fond chatoyant de la société du XVIIIe siècle : c'était, dans le monde des lettres et de la bourgeoisie, madame Geoffrin; dans le monde de la cour et de la compagnie la plus brillante, la maréchale de Luxembourg; à mi-côte en quelque sorte et attirant par le seul agrément de son esprit, dans son modeste appartement du couvent

de Saint-Joseph[1], ce qu'il y avait de plus relevé dans les deux sociétés, la marquise du Deffand. madame Necker entra successivement en relations avec ces trois puissances, et madame Geoffrin fut la première auprès de laquelle elle trouva bon accueil.

Il y avait cependant entre ces deux femmes peu de ressemblance de nature. Autant madame Geoffrin était avisée, prudente et d'une lenteur habile dans ses procédés, autant madame Necker était ardente, de premier mouvement et allant droit au but qu'elle se proposait d'atteindre. Jamais madame Geoffrin n'aurait commis quelqu'une de ces erreurs de conduite auxquelles l'impétuosité de ses sentiments pouvait entraîner madame Necker ; mais jamais non plus madame Necker n'aurait connu ces calculs de prudence qui faisaient redouter à madame Geoffrin les amis compromettants, et ce n'est pas elle qui aurait insinué à Marmontel, censuré par la Sorbonne, de chercher un logis ailleurs que dans sa maison. Mais certaines ressemblances de situation devaient les pousser l'une vers l'autre. Toutes deux étaient bourgeoises d'origine ; toutes deux avaient un goût vif et éclairé pour les choses de l'esprit ; toutes deux enfin avaient

1. Le couvent de Saint-Joseph est aujourd'hui compris dans le ministère de la guerre.

cherché à devenir le centre d'un cercle de gens de lettres. Avec une nature moins douce que celle de madame Geoffrin, ces ressemblances auraient pu même ne pas tarder à devenir des rivalités. S'appeler en effet, comme elle, de son nom de Marie-Thérèse Rodet [1]; être la femme d'un des fondateurs de la manufacture des glaces dont le divertissement favori était de jouer de la trompette marine, et qui, lisant pour la troisième fois de suite le même tome du même ouvrage, disait : « Cela est bien, mais il me semble que l'auteur se répète un peu; » avoir perdu sa beauté de bonne heure pour ne conserver d'autre attrait que le charme de ses cheveux blancs; avoir triomphé cependant de toutes ces difficultés et réussi à fonder un salon où il n'y avait pas un homme de lettres qui ne tirât vanité d'être admis, pas un étranger qui ne sollicitât l'honneur d'être présenté, pas un grand seigneur qui ne se plût à venir familièrement; puis voir un jour une autre femme, une étrangère, plus jeune, plus belle, plus riche encore, ouvrir tout à coup un salon rival et y attirer sans effort, en deux ou trois ans, cette même société dont il lui avait fallu à elle-même vingt-cinq ans pour rassembler les éléments : bien des jalousies, bien des

1. Née à Paris en 1699, madame Geoffrin mourut en 1777.

haines mortelles entre femmes n'ont pas des fondements aussi sérieux.

Disons bien vite à l'honneur de madame Geoffrin que l'ombre d'un sentiment mesquin vis-à-vis de madame Necker ne paraît pas l'avoir traversée. Ses lettres, dont je vais citer quelques-unes, n'indiquent rien d'autre qu'un goût très vif et très sincère. Madame Geoffrin, comme on sait, aimait assez peu à écrire (sauf à son fils adoptif le roi de Pologne, Stanislas Poniatowski)[1], et il y avait pour cela une bonne raison, c'est qu'elle ne s'escrimait pas avec beaucoup de facilité la plume à la main. L'écriture de ses lettres est presque informe, et la fantaisie de leurs incorrections, que je crois devoir laisser subsister à titre de curiosité, justifie pleinement le refus qu'elle opposait à certain abbé qui voulait lui dédier une grammaire: « A moi la dédicace d'une grammaire! à moi qui ne sais seulement pas l'orthographe! »

1. Stanislas II Poniatowski, dernier roi de Pologne, né en 1732, mort en 1797 à Grodno, où les puissances copartageantes de la Pologne lui servaient une pension. Durant le séjour qu'il avait fait à Paris, dans sa jeunesse, il avait eu des obligations à madame Geoffrin, qui avait payé ses dettes, et il lui avait voué en retour un attachement qui ne se démentit point lorsqu'il fut sur le trône. Les lettres de madame Geoffrin à Stanislas Poniatowski ont été récemment publiées (un vol. in-8°, Plon).

Aussi ne sont-ce, à vrai dire, que des billets plus ou moins longs, mais d'un tour assez agréable. On verra par celui-ci que madame Geoffrin fut d'abord un peu en défense contre l'enthousiasme dont madame Necker faisait profession pour elle :

Ma chère et aimable amie, je m'est mon cœur au régime pour avoir le droit d'y mètre le vôtre.

Je n'ay pas voulue répondre sur le champ a vôtre tendre billet pour laisser apaiser les sentimens qu'il avait réveillé en moi. J'ay eu des enthousiasmes aussi. J'en ay sentie et éprouvée les inconvénient, c'est pour quoi je mi refuse. Il y auroit de quoi faire un gros volume.

J'yrai vous embrasser le plutôt qu'il me sera possible.

Si les peauvres gens que j'ay econduit vous connoissoient, votre argent ne les dédomageroient pas de la perte qu'ils font.

Ce mercredy matin.

Le sentiment de la mesure, qui était le trait caractéristique de l'esprit de madame Geoffrin et qu'elle ne perdait jamais, lors même que sa propre personne se trouvait en jeu, devait avoir peine à s'accommoder de cette forme un peu excessive que madame Necker donnait assez facilement au fond toujours sincère de ses sentiments. Car, après plusieurs années d'une intimité crois-

sante, elle la reprenait encore sur ses *engouements*.

Ouy assurement, je serai toujours très contante de mes bons amis quant ils seront en bonne santé. L'espérance du rétablissement de celle de mon bon ami m'est une nouvelle bien agréable. Je remercie de tout mon cœur ma belle amie de me l'avoir donnée. Mais comme je suis destinée à la gronder sans en avoir le projet, forcée seullement par les sirconstances, je vais remplire ma vocation en luy reprochant qu'elle est incorigible ; toujours de l'*engouement*, jamais ne rien voir de sang froid.

Savez vous bien, ma très chère belle, que les éloges outrée que vous me donnée me confondent au lieu de me toucher et de me flater. Je suis toujours dans la crainte que votre yvresse ne passe ; pour lors vous me vériés si différentes de se que vous me croiez que vous me puniriez de vôtre illusion en me refusant tout.

J'ay des qualités et des vertus, mais j'ay beaucoup de défauts que je voie et conoit et sur lesquels je travaille tous les jours.

Ma chère amie, je vous conjure de diminuer de votre prévention favorablement outrée ; pensée que vous m'humiliée et surement se n'est pas vôtre intention.

Les anges font fort peu de cas de moi, et je ne me soucie point d'eux ; leurs éloges ou leur blame me sont indifférent, je n'aurai point de société avec eux, mais se que je désir beaucoup, c'est que vous m'aimiée bien en me voiant telle que je suis.

Vous ne me dites pas un mot de votre retour.

Lorsque madame Geoffrin entreprit, pour aller voir Stanislas Poniatowski, ce célèbre voyage en Pologne au cours duquel elle recueillit autant d'hommages qu'une princesse, elle reçut à Varsovie une lettre de madame Necker qui la toucha par les sentiments d'affectueuse sollicitude dont elle contenait l'expression et à laquelle elle répondit sur-le-champ :

A Warsovie, ce 15 août 1766.

Votre petit billet, ma belle, sentait le sentiment de façon qu'an le lisant j'en ay étée embaumée.

Mon cœur s'est remplie avec délices de cette bonne odeur.

Vous êtes un ménage qui m'êtes bien agréables. Il y a peu de tems que je vous conois, et je vous ay déjà mis au rang de mes plus anciens amis.

J'ay vu vos inquiétudes sur mon voiage, j'en ay été touchée et j'en serai reconnoissante toute ma vie. La façon dont je l'ay soutenue, en venant ici, doit tranquiliser mes amis sur mon retour.

Je vous assure que l'on me trouvera charmante; le culte continuel que je rend à l'amitié, et celuy que j'en reçois me fait trouver ce sentiment bien précieux, et bien nécessaire au soutien de la vie.

Tout ceux qui me l'ont inspirée, me seront bien chers.

Soies donc sur, heureux époux, du plaisir que j'orai de vous revoir.

A son retour de Pologne, madame Geoffrin mit beaucoup d'aimables soins à cultiver sa relation avec les Necker. Ces soins amenaient un échange fréquent de courts mais affectueux petits billets. Tantôt madame Geoffrin écrit à madame Necker pour lui annoncer qu'elle viendra manger du potage au coin de son lit et insiste pour n'avoir d'autre compagnie que celle du charmant ménage. Tantôt elle demande la permission d'envoyer chez madame Necker, comme elle fait chez ses amis les plus intimes, une chaise qui lui est commode, et elle ajoute en parlant de madame Necker :

Mon bien aimé ayant les mêmes gouts que moi voudroit surement avoir toujours ma chaise, et me batteroit comme fait sa petite fille pour m'obliger à la luy céder. Pour entretenir donc la paix de nos cœurs voilà aussi une chaise pour lui ; les deux chaises sont d'une hauteur convenable, et par leur légèreté facile à transporter. Elle sont de la matière la plus simple. Elle ont étée achetée à l'inventaire de Philémon et de Beaucise.

Madame de Staël, tout enfant, battant la vieille madame Geoffrin pour la forcer à lui céder sa chaise, n'est-ce pas là une petite scène qui pourrait fournir à un peintre le sujet d'un de ces tableaux anecdotiques qu'on goûte si fort aujour-

d'hui ? Ce n'est pas au reste la seule fois que le nom de la fille de madame Necker se trouve sous la plume de madame Geoffrin. Tantôt elle charge madame Necker de ses amitiés pour *Cendrillon*, tantôt elle annonce (toujours sévère) que, si elle vient le soir, elle donnera « le fouet à la mère et du bonbon à la petite ». Enfin je terminerai ces citations par une lettre un peu plus longue que les autres où madame Geoffrin se peint avec le même naturel et la même orthographe dans les deux traits distinctifs de son caractère : l'humeur affectueusement grondeuse qui la poussait à travailler sans relâche au perfectionnement de ses amis, et le coin de vanité bourgeoise qui la faisait se complaire au souvenir de son fameux voyage de Pologne, le grand événement de sa vie, son jour de triomphe et d'ascension au Capitole.

A Paris ce 11 juillet 1772.

Personne ne conoit, et ne sent mieux que vous, ma chère et très aimable amie, le charme de l'amitié et ces douceurs et ne les fait mieux éprouver à vos amis. Mais vous ne conoiterâi jamais cette facilité, cette aisance et cette liberté, qui donne une jouissance parfaite de la société. J'avais fait mes conventions avec notre cher ami Thomas qu'il me donneroit de vos nouvelles, simplement, en bultin, tel que les médecins les donne à la porte des malades. Par ce récit simple on

est instruit de l'état de la personne et des personnes à qui l'on s'intéressent et cela ne demande pas de réponse.

Mais comment est-il possible de n'en pas faire à la lettre charmante et tendre, que j'ay reçue de vous. Je ne vous y répond sependant que pour vous dire qu'elle m'a faché. Je vois qu'il est impossible de rien changer dans votre caractaire inquiet et agissant et en même tems foible. Quand j'ay été en Pologne j'avois soixante-six ans, je n'étois jamais sortie de mon coin. J'ai fait un voiage plus long que n'est celuy que vous faite, j'ay passé par des chemins qui n'en étoient pas et ou il n'y avoit d'autre gite que des etables dont on fesoit sortire les bestiaux en donnant de l'argent, du pain inmangeable et de l'eau détestable. Hé bien, j'avois un objet, et cette objet me faisait oublier chaque jours, celui qui l'avoit précédé; je ne sentois jamais que le mal du moment et encore je le sentois peu.

Vous avez pour objet votre santé. Cela dois vous etre assé interessant pour vous faire supporter les inconvénients de quelques jours de malaise, pour un bien aussi grand que l'est celui de sa santé sans le quel il n'an est point.

Mais comme il est impossible de fortifier vôtre caractaire foible, et de calmer votre agitation, il faut abandonner le projet de vous coriger et vous mètre seullement en penitence, comme les enfants, pour remplire les devoirs de l'éducation. Je vous déclare donc que, si vous m'écrivé encore, que non seullement je ne vous reponderai pas, mais que je ne lirai pas votre lettre, et ma bouderie sere poussée bien par de la vôtre retour.

Après m'avoir loué sans mesure, après m'avoir dit les choses du monde les plus tendres et les plus touchantes, pour m'exprimer votre amitié vous me dite de ne pas vous répondre.

Cela m'étoit-t-il possible.

J'en appelle à M. Necker et à M. Thomas.

Mes chers amis, vous êtes des personnes raisonnables ; convené qu'elle ne l'est pas.

Et si vous la laissé écrire pendant qu'elle prendra les eaux, elle luy porteront à la tête.

Adieu, mes chers amis, c'est vous deux que j'embrasse, car pour cette belle dame, je ne luy dit ni ne luy fais rien.

Passer du salon de madame Geoffrin dans celui de la maréchale de Luxembourg, c'est comme de nos jours se transporter d'un entre-sol du Marais dans un vieil hôtel du faubourg Saint-Germain. La suprématie incontestée que la maréchale de Luxembourg a exercée sur la meilleure compagnie de Paris, pendant les quinze ou vingt années qui ont précédé la révolution française, est un de ces traits qui peignent un temps et une société. Ce qu'avait été sa jeunesse alors qu'elle portait encore ce nom de Boufflers[1]

1. Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, petite-fille du maréchal, était née en 1707 et avait épousé en 1721 le duc de Boufflers. Veuve en 1747, elle épousa en 1750 Charles-Frédéric de Montmorency, maréchal et duc de

que sous le règne de Louis XIV vieilli, le courage et les vertus du vieux maréchal avaient rendu si glorieux, tout le monde le sait par le célèbre couplet de M. de Tressan :

> Quand Boufflers parut à la cour,
> De l'Amour on crut voir la mère :
> Chacun s'empressait à lui plaire,
> Et chacun...

Je n'achève pas le dernier vers, dont la brutalité valait bien le vigoureux soufflet que la maréchale appliqua à M. de Tressan lui-même, le jour où, tombant dans un piège qu'elle lui tendait, il eut l'impertinence de s'en déclarer l'auteur. Mais, si M. de Tressan méritait le soufflet, il faut convenir que la maréchale avait bien mérité les vers. Les Mémoires du temps, et en particulier ceux de Besenval [1], sont remplis d'anecdotes sur son compte, et, à supposer même que le médisant colonel des Suisses lui

Luxembourg, né en 1702, mort en 1764. Elle mourut en 1787. Il est longuement question du maréchal et de la maréchale de Luxembourg dans les *Confessions* de J.-J. Rousseau.

1. Pierre-Victor, baron de Besenval, né à Soleure en 1722, mort à Paris en 1794, lieutenant-colonel des Gardes Suisses, dont le comte d'Artois était colonel général, fut un moment en grande faveur auprès de Marie-Antoinette. Il a laissé deux volumes de *Mémoires* qui ont été publiés en 1805 et contiennent de curieux détails sur la cour de Louis XVI.

en ait prêté quelques-unes (comme on prête aux riches), il en resterait assez pour expliquer que, témoin des hommages dont la vieille maréchale était entourée, Presenval ait écrit ces lignes d'une éternelle vérité : « En France, pourvu qu'on soit opulent et qu'on porte un beau nom, non seulement tout s'oublie, mais même on peut jouir d'une vieillesse considérée après une jeunesse des plus misérables. »

C'est qu'entre quarante et cinquante ans, la maréchale de Luxembourg avait compris que, passé un certain âge, la galanterie chez une femme devient un ridicule et qu'elle avait tourné non pas à la dévotion, car pareille conversion n'était pas nécessaire au XVIIIe siècle ; non pas même à l'esprit, car, précisément parce qu'elle en avait beaucoup, elle n'avait pas besoin d'en tenir bureau, mais à la bienséance. Dans son hôtel de Paris comme dans sa maison de campagne de Montmorency (qui n'était point le château féodal des anciens barons [1]), elle n'a-

1. Le domaine patrimonial des Montmorency avait passé aux mains des Condés. Le maréchal et la maréchale de Luxembourg occupaient, dit Rousseau, dans ses *Confessions*, « à Enghien ou Montmorency une maison particulière, bâtie par Croisat, dit le pauvre (sans doute un des deux frères Crozat), laquelle, ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom ».

vait point de peine à réunir la meilleure compagnie qui venait lui demander des leçons d'élégance et de savoir-vivre. C'est là que jeunes femmes et jeunes gens faisaient leur début et que l'abbé de Périgord (le futur prince de Talleyrand) attirait pour la première fois l'attention sur lui par une de ces réparties heureuses dont il devait plus tard se montrer si prodigue. Sa connaissance des usages, sa pénétration des personnes, son esprit prompt à saisir les ridicules, donnaient du poids à ses moindres jugements. Aussi un homme qui connaissait le monde aussi bien que le duc de Lévis[1] a-t-il pu dire d'elle :

Jamais censeur romain n'a été plus utile aux mœurs de la république que la maréchale de Luxembourg l'a été à l'agrément de la société pendant les dernières années qui ont précédé la Révolution. A l'aide d'un grand nom, de beaucoup d'audace et surtout d'une bonne maison, elle était parvenue à faire oublier une conduite plus que légère et à s'établir arbitre souveraine des bienséances, du bon ton et de ces formes qui composent le fond de la politesse; son empire sur

1. Pierre-Marc-Gaston, duc de Lévis, né en 1765, mort en 1830, fut fait sous la Restauration lieutenant général et pair de France. Il est l'auteur d'un petit recueil de *Pensées et Maximes* qui parut en 1808, et d'un volume de *Souvenirs et Portraits*. Il fut membre de l'Académie française.

la jeunesse des deux sexes était absolu ; elle contenait l'étourderie des jeunes femmes, les forçait à une coquetterie générale, obligeait les jeunes gens à la retenue et aux égards ; enfin elle entretenait le feu sacré de l'urbanité française ; c'était chez elle que se conservait intacte la tradition des manières nobles et aisées que l'Europe entière venait admirer à Paris et tâchait en vain d'imiter.

Puisque l'Europe entière venait admirer chez la maréchale de Luxembourg les manières nobles et aisées dont elle gardait la tradition, il était difficile à madame Necker de ne pas solliciter l'honneur d'être présentée chez elle et de ne pas lui rendre cet hommage banal que toute jeune femme doit à celles qui l'ont précédée dans le monde. Ce qui rendait d'ailleurs cette relation en quelque sorte inévitable pour madame Necker, c'est qu'elle était voisine de campagne de la maréchale. Saint-Ouen n'est qu'à deux lieues de Montmorency, et, comme dans cette vie des environs de Paris au XVIII[e] siècle, on se rendait de château à château de fréquentes visites, il était impossible que Saint-Ouen ne se transportât pas fréquemment à Montmorency, et Montmorency à Saint-Ouen. Je ne vois point trace en effet que la maréchale de Luxembourg ait jamais paru aux vendredis, ni aux réunions plus intimes du mardi. La grande dame qui,

tout en connaissant fort peu les Choiseul, allait passer huit jours à Chanteloup au moment de leur disgrâce, parce que déjà il était de mode de se ranger dans l'*opposition*, ne se serait peut-être pas volontiers dérangée pour aller rue de Cléry, et tout le monde acceptait qu'elle ne rendît pas de visites. En revanche, elle venait souvent pendant l'été souper à Saint-Ouen. Ces jours-là madame Necker n'invitait pas ses amis les gens de lettres, car, à l'exception de Rousseau, la maréchale ne faisait guère cas de cette engeance ; mais elle choisissait, dans le cercle, chaque jour plus étendu, de ses connaissances, des convives qui appartinssent par leur rang au même monde que la maréchale, entre autres : comme femmes, la comtesse de Boufflers [1], la vicomtesse de Cambise [2] (la célèbre amie du prince de Conti),

1. Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de Saujon, née en 1725, avait épousé en 1746 le comte de Boufflers-Rouverel. Elle eut une longue liaison avec le prince de Conti, dont elle tenait en quelque sorte le salon au Temple et à l'Isle-Adam. De là son surnom : l'*Idole du Temple*. Elle survécut à la Révolution et mourut, à ce qu'on croit, en 1800, Voir sur la comtesse de Boufflers, *Sainte-Beuve : Nouveaux Lundis*, T. III.

2. La vicomtesse de Cambise était nièce de la comtesse de Boufflers. Elle émigra en Angleterre au moment de la Révolution et mourut à Richmond en 1809. Nous retrouverons plus tard la princesse d'Hénin. Quant à la comtesse de Broglie, elle était née Montmorency (de la branche de

la princesse d'Hénin, la comtesse de Broglie, et un peu plus tard madame du Deffand. La conversation était gaie, libre, brillante, moins ambitieuse et moins philosophique peut-être que celle des vendredis, et, le souper fini, la maréchale faisait atteler son carrosse pour s'en retourner coucher à Montmorency.

Les relations entre Saint-Ouen et Montmorency n'auraient peut-être pas été aussi fréquentes si madame Necker n'avait trouvé un charme et un attrait irrésistibles dans la liaison qui se noua bientôt entre elle et la petite-fille de la maréchale (par son premier mariage), Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun. Par quelle protection mystérieuse ce pur et beau lis a-t-il pu pousser sur un sol aussi malsain ? A onze ans, la maréchale trouvait que sa petite-fille était trop timide et elle chargeait Rousseau de la déniaiser en l'embrassant. A seize ans, elle lui faisait épouser le duc de Lauzun, qui n'en avait pas dix-neuf et qui, « élevé, disait-il lui-même, par un laquais de feu sa mère que l'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner de la considération », annonçait déjà (comme si les noms portaient en eux-mêmes une fatalité) devoir se montrer à la hauteur de la réputation

Flandre) et femme de ce comte de Broglie qui fut le principal agent du Secret du Roi.

laissée par le premier duc de Lauzun, dont cependant il ne descendait point [1]. Trahie la veille même de son mariage par un fiancé qui offrait en cachette à mademoiselle de Beauvau (depuis princesse de Poix) de rompre son engagement afin de pouvoir l'épouser, délaissée dès le lendemain par un époux qui l'avait prise en horreur par esprit de contradiction, à la fois veuve et mariée, sans autre appui, sans autre exemple sous les yeux que la maréchale sa grand'mère, la duchesse de Lauzun n'en demeura pas moins toute sa vie un joli petit oiseau à l'air effarouché, comme l'appelait madame du Deffand, et elle conserva, jusqu'au jour où elle monta bravement sur l'échafaud, l'air de douceur et de timidité virginale qui charmait Rousseau. « Elle avait, a dit d'elle la vicomtesse de Noailles, la faiblesse d'adorer son mari, mais la dignité de le cacher à tout le monde », et, comme madame de Bonneval [2] (une Biron aussi celle-là, mais par le

1. Le premier duc de Lauzun était Nompar de Caumont; le second, Armand-Louis de Gontaut-Biron, né en 1745, devint duc de Biron en 1788 et plus tard général des armées de la République. Il mourut sur l'échafaud le 31 décembre 1793. — Sa femme, fille du duc de Boufflers et d'une Montmorency de la branche de Flandre, naquit en 1750 et mourut également sur l'échafaud en 1794.

2. Judith de Biron, l'un des vingt-six enfants du duc de Biron, épousa en 1717 son cousin le comte Claude-

sang), elle offre à l'imagination le plus séduisant modèle de ces exquises et nobles femmes qui, unies à un être indigne d'elles, apportent la passion dans le devoir, le roman dans la fidélité, et mourraient, s'il en était besoin, aux pieds de leur idole.

Madame Necker s'était sentie entraînée vers la duchesse de Lauzun par un sentiment que madame Geoffrin aurait peut-être encore taxé d'engouement, mais qui était assurément bien justifié. Pour la première fois peut-être depuis qu'elle avait quitté son pays natal, elle se trouvait en relation intime avec une personne dont l'âme pure et tendre exhalait ce parfum d'honnêteté qui, chez une femme, demeurera toujours, quoi qu'on en dise, la première des séductions. Lorsqu'elle voulait donner une idée des perfections de son amie : « Les portraits d'imagination, disait-elle, sont les seuls qui lui ressemblent. » Ce portrait, madame Necker essaya cependant un jour de l'écrire, et, bien qu'il ait été déjà publié, mes lecteurs me pardonneront d'en rassembler les principaux traits et de les retenir quelques instants de plus en si charmante compagnie.

Alexandre de Bonneval, si connu sous le nom de Bonneval-Pacha. Elle mourut en 1741.

PORTRAIT D'ÉMILIE.

Heureuses les femmes qui ont su cacher longtemps leurs mérites par la simplicité et la modestie, et qui ont appris leur secret aux autres avant de le savoir elles-mêmes ! Heureuses celles qui ont su se faire aimer avant de faire naître l'envie et qui ont jugé de bonne heure que l'exemple donné en silence est le plus utile de tous ! La grande considération dont jouit Émilie dans un âge encore tendre n'est pas due à la seule vertu ; car on trouve des femmes très honnêtes et qui remplissent même des devoirs austères, sans qu'elles aient obtenu cette fleur de réputation que possède Émilie. C'est donc à une pureté intérieure, c'est au caractère de ses pensées qui se peint dans tous ses discours, dans tous ses mouvements et dont sa physionomie est l'image, qu'elle doit l'estime et les égards dont elle est entourée. Cette âme douce et tendre, qui vit au milieu du monde et comme le monde, semble transformer en actions vertueuses toutes les actions indifférentes. Aussi se trouble-t-elle de la moindre omission; aussi rougit-elle encore de s'être aperçue qu'on la regardoit. Émilie connoît donc mieux que personne l'importance des petites choses dans l'exercice de ses devoirs et rien de ce qui peut contribuer au bonheur des autres, ou augmenter leur affection ne lui paroît à dédaigner. C'est par un enchaînement de moyens très délicats, connus ou plutôt devinés par les âmes sensibles et qu'il leur est plus aisé de pratiquer que d'exprimer, c'est par une constance à toute épreuve qu'Émilie s'est frayé une route

vers le bonheur à travers les circonstances les plus difficiles et les plus cruelles. Qui connut jamais cette femme charmante sans éprouver en même temps les plus douces émotions de l'amour et de l'amitié ? Ses grâces naïves pourroient inspirer des sentiments trop passionnés s'ils n'étoient réprimés par la noble décence de ses regards et par l'expression céleste de sa physionomie; c'est ainsi qu'Émilie en impose sans le savoir et qu'elle ne fit jamais naître que des sentiments dignes d'elle.

Mais peut-être trouvera-t-on plus d'intérêt encore à entendre parler la duchesse de Lauzun elle-même dans quelques-unes de ses lettres. Celle qu'on va lire est adressée à M. Necker, qui avait envoyé à la duchesse de Lauzun son livre sur l'administration des finances. Dans cette lettre, nous allons la retrouver telle que madame Necker nous la dépeint, aimable, enjouée, modeste, tout étonnée qu'on s'occupe d'elle et que son jugement compte pour quelque chose, mais l'exprimant avec aisance et bonne grâce :

Ce 6 janvier 1785.

Je ne puis exprimer, monsieur, à quel point je suis sensible à la flatteuse marque de souvenir que je reçois de vous ; je suis bien aise que la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à madame Necker se soit croisée avec la vôtre et vous ait prouvé que mon admiration étoit à un tel degré, qu'elle ne pouvoit être augmentée

par ma reconnoissance; vous aurez vu aussi qu'elle n'en étoit pas moins vive, quoique je ne me crusse pas du nombre des personnes que vous aviez bien voulu distinguer; mais, en lisant un ouvrage si admirable, il est impossible qu'un sentiment d'amour-propre ou de personnalité se joigne à tous ceux qu'il fait éprouver; on se sent meilleur qu'on n'étoit avant de commencer cette lecture et l'on est transporté en voyant tant d'amour du bien public, tant de moyens de satisfaire cette passion et un désintéressement si peu commun accompagné d'un courage et d'une élévation si extraordinaires. Quoique je sois bien ignorante, monsieur, et bien ridicule, si j'osois juger et louer plusieurs morceaux de votre ouvrage qui traite des sujets au-dessus de mes connoissances, je suis au moins en état, comme tous ceux que l'avidité et l'intérêt n'ont point armés contre vous, de sentir le prix de ce qu'il contient de meilleur; je crois, monsieur, que je puis m'exprimer ainsi et que vous ne me blâmerez pas de mettre les vertus encore au-dessus des talens.

Je vous suis infiniment obligée de m'avoir donné des nouvelles de madame Necker; je vois avec peine qu'elle est toujours foible et souffrante, mais les assurances que son médecin vous donne, que son état n'est point inquiétant, me font un extrême plaisir; parlez-lui, je vous prie, de mon tendre attachement pour elle et de toute ma reconnoissance de ce qu'elle a bien voulu s'occuper de moi; je suis honteuse cependant de penser que par ses obligeantes inquiétudes sur l'exactitude de celui qui s'est chargé de votre commission, elle vous ait privé de l'exemplaire qui vous restoit.

J'ai fait part à mes amies de tout ce que vous me dites pour elles; elles en sont flattées et y sont sensibles comme elles doivent l'être. J'avois déjà parlé à madame Necker de madame de Poix et de madame de Bouillon [1], mais je n'avois rien dit de madame d'Hénin, qui, ayant été au moment de perdre sa mère, n'avoit pu penser à aucune autre chose et a lu votre introduction plus tard que ces dames; elle en a été transportée et m'a beaucoup grondée de ne l'avoir pas prévu et de ne pas vous l'avoir dit d'avance. Elle prétend avoir un droit particulier à vous faire recevoir ses éloges et à être rappelée à votre souvenir. Je ne sais si vous m'entendez, monsieur, mais vous savez peut-être déjà qu'il a paru une prétendue lettre de vous à madame de Beauvau aussi méchante qu'elle est loin de votre style, où madame d'Hénin est fort maltraitée; on m'a fait aussi l'honneur de m'y placer et je suis très flattée de ce témoignage rendu à mon attachement pour vous; on dit que *je ne pourrai vous être d'aucune utilité, que je ne sais parler au public qu'aux Tuileries et que la saison ne permet pas d'y aller* [2]. Vous voyez qu'il n'y a pas beaucoup

1. La duchesse de Bouillon était belle-sœur de la première femme du maréchal de Beauvau, père de la princesse de Poix.

2. La duchesse de Lauzun fait ici allusion à l'anecdote bien connue de son altercation dans le jardin des Tuileries avec un détracteur de M. Necker. On place souvent cette anecdote aux premiers jours de la Révolution. La date de cette lettre montre qu'elle est antérieure.

d'amertume dans cette phrase; à la vérité, ceux qui ne me connoissent pourront en conclure que je suis un peu folle quelques fois, mais je m'en consolerai en pensant que jusque là j'espère n'avoir pas attiré l'attention du public, et que l'occasion n'est pas mal choisie pour faire parler de soi.

Adieu, monsieur; permettez-moi de vous faire encore mille remerciemens et de vous assurer des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante.

BOUFLERS D. DE LAUZUN.

Maman fait mille tendres complimens à madame Necker; nous sommes bien affligées l'une et l'autre d'être si longtemps éloignées d'elle et de vous.

La lettre suivante, qui est à peu près de la même date, fut adressée par la duchesse de Lauzun à madame Necker pendant un séjour que celle-ci faisait sur les bords du lac de Genève.

16 août.

La crainte de vous importuner, madame, avait seule empêché madame de Luxembourg et moi de vous prier de nous donner de vos nouvelles, mais notre tendre intérêt n'avoit négligé aucune occasion d'en savoir, et nous avions appris avec bien de la peine que vous étiez mécontente de votre santé. Quoique votre lettre n'entre dans aucun détail à cet égard, elle nous donne cependant sujet d'espérer que vous vous trouvez un peu mieux, mais cette marque de votre souvenir dont

nous sommes sensiblement touchées nous auroit été encore plus agréable si vous aviez bien voulu nous parler un peu plus de vous, et je vous assure, madame, que nous y avions quelque droit par notre admiration et les tendres sentimens que vous nous inspirés.

Il n'y a rien de si charmant que cette description du pays que vous habitez. J'ai un véritable plaisir de vous savoir dans un lieu si agréable. Ce plaisir cependant est mêlé de quelque inquiétude et d'un mouvement de personalité qui me fait craindre qu'à l'avenir, l'habitation de Paris ne vous paraisse insupportable et que nous n'ayons plus le bonheur de vous y voir quelques fois, mais cette pensée m'affligeroit trop et je ne veux pas l'admettre.

Je crois qu'il est bien difficile de ne pas avoir quelque souvenir de Julie en se trouvant dans les lieux dont Rousseau a fait de si charmantes peintures. Ce roman n'est cependant pas à beaucoup près celui que j'ai lu avec le plus de plaisir; *Clarisse* et *Cecilia* m'en ont fait mille fois davantage. Un amour qu'on s'efforce de cacher est bien plus intéressant que celui qu'on peint d'une manière si vive; il semble d'ailleurs qu'on croye plus à la sincérité de celui qu'on a pénétré, et que l'imagination aille plus loin que les expressions. Si j'étois en Suisse, je chercherois aussi à découvrir dans le canton de Berne l'habitation d'un M. Delaroche, un ministre dont j'ai lu dernièrement l'histoire dans *the Mirror* avec un plaisir inexprimable [1]. Je ne sais si vous avez ce livre, madame, mais si

1. La duchesse de Lauzun fait probablement ici une con-

vous eussiez été ici j'aurois pris la liberté de vous l'envoyer et de vous supplier de lire cette feuille. Lorsque j'ai quelque jouissance de cette nature, il m'est impossible de ne pas penser à vous, et lorsque je rencontre des sentimens nobles, bienfaisans et délicats, votre idée est tout de suite présente à mon souvenir.

Adieu, madame ; j'abuse de votre extrême indulgence en vous écrivant une si longue lettre et si peu digne de vous occuper longtemps ; je ne sais comment vous remercier de l'opinion que vous voulez bien avoir de moi ; si je n'ai pas ce qu'il faut pour la justifier, j'ai au moins le mérite d'en sentir tout le prix et de vous être attachée tendrement pour la vie. Permettez-moi d'embrasser mademoiselle Necker et de remercier M. Necker de son souvenir ; j'y suis d'autant plus sensible que l'admiration et l'intérêt sont des sentimens qu'il inspire à trop de monde pour qu'ils me donnent un droit particulier à n'être pas oubliée.

Quand on lit ces lettres et quand on pense qu'avant moins de dix ans cette femme, si sensible et si fine, devait mourir par les mains du bourreau, il est impossible de ne pas ressentir quelque chose de l'émotion qu'on éprouverait en voyant une créature jeune et belle aux traits de laquelle un mal sans espoir aurait déjà donné le charme mélancolique et la grâce funèbre de la mort.

fusion et entend parler d'Oberlin, le célèbre pasteur du Ban-de-la-Roche. Cependant le Ban-de-la-Roche est situé dans les Vosges.

IX

LA MARQUISE DU DEFFAND. — LA MARQUISE DE LA FERTÉ-IMBAULT. — MADAME DE MARCHAIS.

Madame Necker était depuis assez longtemps en relations avec la maréchale de Luxembourg lorsqu'elle se lia avec madame du Deffand [1]. A l'époque où la connaissance se fit, le souvenir de ces fêtes données par le Régent, auxquelles madame du Deffand avait brillé en compagnie de madame d'Averne, la maîtresse du jour, était passé depuis longtemps. Le président Hénault [2]

1. Marie de Vichy-Chamrond marquise du Deffand, née en 1697, morte en 1780 au couvent de Saint-Joseph qui, nous l'avons déjà dit, était situé sur l'emplacement actuel du Ministère de la guerre.

2. Charles-Jean-François Hénault, né à Paris en 1685, mort en 1770, président de la chambre des enquêtes au par-

était mort où n'en valait guère mieux. Rien n'était plus respectable que la vie menée par la vieille marquise aveugle, au couvent de Saint-Joseph; et la société restreinte qui s'y rassemblait avait trop bon renom d'esprit et d'élégance pour que madame Necker ne désirât pas d'y être admise. Ce furent aussi les relations de madame du Deffand avec Voltaire qui lui inspirèrent ce désir. On sait que madame Necker entretenait avec Voltaire une correspondance qui n'aurait pas été le moindre joyau des archives de Coppet, si les lettres de Voltaire à madame Necker n'eussent déjà été publiées. Cette correspondance était la suite d'une relation qui datait du temps où, jeune fille un peu émancipée et plus indocile aux préceptes de Calvin que beaucoup de ses compatriotes, Suzanne Curchod assistait aux représentations dramatiques de Ferney. Échanger des lettres avec Voltaire était un honneur fort envié parmi les dames du bel air, ainsi que celui de recevoir ses pièces de vers en manuscrit. Aussi madame Necker se plaignait-elle parfois

lement de Paris, est peut-être encore plus connu aujourd'hui par sa longue liaison avec madame du Deffand que par son abrégé chronologique auquel il avait donné pour épitaphe ce vers :

Indocti discant et ament meminisse periti.

que Voltaire l'oubliât et que madame du Deffand fût seule honorée de ses envois :

Vous m'avez fait éprouver, monsieur, lui écrivait-elle, tous les tourmens de la jalousie et j'avois besoin de vos nouvelles bontés pour n'être pas tout à fait malheureuse. Quand madame du Deffand reçoit vos ouvrages, elle s'en vante et ne les donne jamais, car elle veut autant que possible nous ravir la lumière qu'elle n'a plus.

Malgré ses tourments, madame Necker voulut, peut-être pour être agréable à Voltaire, entrer en relations avec sa rivale, et, la présentation faite, elle écrivait à Ferney :

J'ai fait connoissance avec madame du Deffand; c'étoit votre correspondance et votre opinion qui excitoient ma curiosité. Madame du Deffand est encore très brillante ; elle supplée au sens qu'elle n'a plus par la vivacité de ses passions ; elle est heureuse, elle est gaye, car elle ne voit les choses que par vos yeux.

On sait ce qu'il faut penser de la gaieté de madame du Deffand depuis qu'on connaît les lettres où ce pauvre cœur inassouvi épanchait les ardeurs et les amertumes de sa dernière passion. Aussi ce jugement sur son caractère ferait-il peu d'honneur à la sagacité de madame Necker s'il fallait y voir autre chose qu'un compliment

à l'adresse de Voltaire. C'est ainsi qu'elle lui écrivait encore, à propos de vers qu'il avait adressés à madame du Deffand et où il lui offrait plaisamment de l'épouser :

Les stances que vous adressez à votre bergère, madame du Deffand, ont toute la fleur du printemps; c'est chanter les malheurs de la vieillesse avec la voix du rossignol; mais, si vous me demandez mon avis, je vous avouerai que votre mariage avec madame du Deffand ne me paroit pas assorti; elle est aveugle et l'on sçait qu'Apollon est le dieu de la lumière. Cette dame cependant accepte la proposition avec transport. Ne la prenez pas au mot, je vous conjure. Il faut que vous soyez un être seul, sans rapports comme sans exemple et sans modèle. Le seul nom de madame Voltaire seroit une satyre, à moins que vous n'eussiez épousé Minerve, et encore l'accuseroit-on de trop de présomption.

Voici comment, de son côté, madame du Deffand expliquait à Walpole[1] le désir que les Necker avaient éprouvé de nouer connaissance avec elle :

1. Horace Walpole, troisième fils du ministre Robert Walpole, né à Houghton en 1718, mort en 1797; auteur du *Château d'Otrante* et de plusieurs autres ouvrages. Sa correspondance publiée après sa mort a fait surtout sa réputation, à laquelle n'a pas nui cependant, en France du moins, l'affection passionnée de madame du Deffand.

Je ferai demain un souper où j'enverrai volontiers quelque autre à ma place : c'est à Saint-Ouen, chez M. et madame Necker : ils ont voulu me connoître parce qu'on m'a donné auprès d'eux la réputation d'un bel esprit qui n'aimoit point les beaux esprits. Cela leur paroît une rareté digne de curiosité. Eh bien, j'ai été assez sotte pour faire cette connoissance, et quand je m'interroge pourquoi, je rougis de découvrir que c'est la honte de l'ennui et que je suis souvent aussi imbécile que Gribouille, qui se jette dans l'eau de peur de la pluie.

L'ennui, cet inexorable ennui que la pauvre marquise promenait non point par les mers, comme Byron et les grands *ennuyés* de notre siècle, mais par les salons, et qu'elle craignait de rencontrer encore dans les lieux où elle allait pour le fuir, un instant elle crut que la société des Necker l'aiderait à y échapper. En effet, les deux seules lettres de la main de madame du Deffand (ou plutôt de celle de Wiart, son secrétaire) que j'aie trouvées dans les papiers de madame Necker, témoignent du goût très vif que lui avait inspiré d'abord le ménage. La première n'est, à vrai dire, qu'un simple billet d'invitation adressé à M. Necker, mais très aimable et très empressé :

Ce mercredy à huit heures.

On ne peut être plus contrarié que je le fus hier; je

14.

prévis vos excuses et vous eutes tort ; à neuf heures et demie il ne resta plus chez moy que madame Mirepoix [1], M. et madame de Beauvau, et mon évêque; nous vous regretames beaucoup, et moy je ne me console pas de n'avoir point eu l'honneur de voir madame Necker ; je compte sur vous demain jeudy ; si madame Necker vouloit venir un peu de bonne heure c'est-à-dire sur les six ou sept heures, elle ne trouveroit personne. Je la prie de croire ainsy que vous, que tout ce qui me prive de vous voir l'un et l'autre me déplaît infiniment.

La seconde, qui est plus intéressante, fut écrite par madame du Deffand à madame Necker à la

1. Anne-Marguerite-Gabrielle de Craon, (sœur du prince de Beauvau, dont il est question dans cette même lettre et que nous retrouverons plus tard) avait épousé en premières noces Jacques-Henri de Lorraine, prince de Lixin, et en secondes noces, Charles-Pierre-Gaston de Levis, maréchal héréditaire de la foi, marquis et depuis duc de Mirepoix, maréchal de France. Montesquieu, qui était fort admirateur de la maréchale, l'a peinte dans ces vers :

Sans se montrer, sans se cacher,
Elle se plaît dans la prairie ;
Elle y pourrait finir sa vie
Si l'œil ne venait la chercher.

2. Il est assez difficile de dire quel est le prélat que madame du Deffand désigne ici comme *son évêque*. Un de ceux qu'elle voyait le plus fréquemment était son neveu, l'archevêque de Toulouse.

suite d'une discussion qui s'était élevée entre elles sur le point de savoir si nos premiers jugements sur les personnes, quand ils sont justes, nous sont dictés par la connaissance des convenances du monde ou par un instinct irréfléchi. Madame du Deffand tenait naturellement pour l'instinct, madame Necker pour les convenances, et leur altercation fut assez vive pour que madame du Deffand jugeât nécessaire d'adresser le lendemain à madame Necker la lettre suivante:

J'ay réfléchis, madame, sur notre dernière conversation; je crains qu'elle n'ayt pas été de votre goût; la vivacité que j'y ay apporté *passa les bornes des convenances*. Je me flate que vous avés démêlée que la cause en étoit le peu d'habitude que j'ay pour les discussions, et peut-être aussi mon peu de lumière. Ce que je pensois et que je n'ay peut-être pas bien expliqué, c'est que les premières impressions qu'on reçois et les premiers jugemens qu'on portent peuvent être justes, et qu'ils ne partent pas de la connoissance des convenances, mais d'un sentiment vif et prompt dont on seroit embarrassé de rendre raison.

Toute vieille que je suis, madame, c'est ainsy que je juge; n'en soyez pas moins sensible, je vous prie, à mon amitié; que la vôtre n'en soit point diminuée, et ne me tenez point rigueur sur la connoissance des convenances. Si mes sentimens sont semblables à ceux d'un enfant, ils n'en sont que plus sincères; qu'ils ne vous en soient pas moins agréables, madame.

Ce lundy, 12 décembre.

Madame du Deffand trouva d'abord quelques distractions dans cette société nouvelle; aussi écrivait-elle à la duchesse de Choiseul :

Je ne croyois pas que je connoîtrois jamais mesdames Necker et de Marchais. Je les vois souvent et je m'en trouve bien. Ces femmes sont aimables; elles ne sont point sottes, ni insipides. Elles sont plus faites pour la société que la plus part des dames du grand monde. Je préfère ce qui écarte l'ennui à ce qui est du bel air.

Et, dans une autre lettre à Walpole : «Ce M. Necker est un fort honnête homme; il a beaucoup d'esprit, mais il met trop de métaphysique dans tout ce qu'il écrit... Dans la société, il est fort naturel et fort gai; il a beaucoup de franchise, il parle peu, est souvent distrait. Je soupe une fois par semaine à sa campagne, qui est à Saint-Ouen. Sa femme a de l'esprit et du mérite; sa société ordinaire sont des gens de lettres, qui, comme vous savez, ne m'aiment point; c'est un peu malgré eux qu'elle s'est liée avec moi.

Mais bientôt madame du Deffand retrouvera à Saint-Ouen son inexorable ennemi l'ennui, et elle s'en prendra d'abord un peu à elle-même: « Je fis l'autre jour, écrit-elle à l'abbé Barthélemy[1], un souper chez les Necker: je me trouvois

1. Jean-Jacques Barthélemy, né à Cassis, en Provence, en 1716, mort en 1795, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*.

comme Lacouture, je n'entendois pas le raisonné et le braillé m'étoit insupportable. » Et dans une autre lettre : « Je fis, l'autre jour, un souper chez les Necker, où je vous aurois fait honte et pitié. Je fus absolument stupide. Il n'y eut point du tout de la faute de M. Necker. Il n'est point bel esprit ni métaphysicien. Il y fut presque aussi bête que moi. » Puis, peu à peu, on la voit se désenchanter comme elle se désenchantait de tous ses amis, et c'est la femme qu'elle abandonnera la première : « La façon des Necker ne me surprend point, écrit-elle à Walpole, pendant un séjour que M. et madame Necker faisaient en Angleterre ; ils ne savoient pas pourquoi ils faisoient ce voyage ; leur séjour sera court. Je vous suis obligée de vos attentions pour eux, ce sont d'honnêtes gens ; et le mari a beaucoup d'esprit et de vérité ; la femme est roide et froide, pleine d'amour-propre, mais honnête personne. »

Patience cependant, le tour du mari ne tardera pas à venir. Dans un moment d'enthousiasme, elle avait été jusqu'à trouver certaines ressemblances entre M. Necker et Walpole. Sans doute l'orgueilleux Walpole n'avait pas été très flatté de ce rapprochement, et, comme il le lui avait peut-être laissé apercevoir, elle s'empressait de lui répondre :

Les Necker ne vous plaisent pas beaucoup, je le vois bien; tous deux ont de l'esprit, mais surtout l'homme. Je conviens qu'il lui manque cependant une des qualités qui rendent le plus agréable, une certaine facilité qui donne, pour ainsi dire, de l'esprit à ceux avec qui l'on cause; il n'aide point à développer ce que l'on pense, et l'on est plus bête avec lui qu'on ne l'est tout seul ou avec d'autres.

Toujours en défiance d'elle-même et aussi sévère pour son propre esprit qu'elle l'était pour celui des autres, madame du Deffand s'était trouvée, plusieurs fois, *bête* en causant avec M. Necker. Au début, elle s'en prenait à elle-même; à la fin c'était à lui qu'elle en voulait et, dans son dépit, elle se montrait injuste certainement pour elle-même et peut-être pour lui.

De son côté, madame Necker paraît avoir, dans ses relations avec madame du Deffand, passé par les mêmes phases d'engouement et de désillusion. Au début, elle avait sur son compte des mots heureux et aimables: voulant rendre cette vivacité d'impressions et de propos qui, en dépit de sa triste infirmité, donnait tant d'éclat à la conversation de la vieille marquise: « Madame du Deffand, disait-elle, est aveugle à notre insu et presqu'au sien. » Dans les recueils où elle enregistrait presque chaque jour ce qu'elle avait entendu d'intéressant dans la journée, elle prenait

note de ces sentences si spirituelles, si justes, d'une forme parfois si acérée, qui s'échappaient comme des oracles de la bouche de madame du Deffand. Mais bientôt, et comme si la défaveur où elle était tombée eût éveillé sa clairvoyance, elle prend note également des jugements piquants qui étaient portés sur madame du Deffand par un monde qui la redoutait plus qu'il ne l'aimait. C'est ainsi qu'elle relève ce propos assurément peu obligeant du chevalier d'Aydie [1] : « Je n'estime pas madame du Deffand, mais c'est un grand chien qui fait lever beaucoup de gibier; » et cet autre, qui, s'il a réellement été tenu, ferait peu d'honneur à la courtoisie de l'amant de mademoiselle Aïssé : « Madame du Deffand disoit au chevalier d'Aydie: « Il me semble que je » suis la femme que vous aimez le mieux. — Ne » dites donc pas cela, répondit-il, on croirait que » je n'aime rien. » La relation s'était donc de part et d'autre sensiblement refroidie. Aussi, quand

1. Le chevalier Blaise-Marie d'Aydie né, en 1690, mort en 1760. Il doit surtout sa réputation à la passion qu'il sut inspirer à l'aimable Charlotte Aïssé, Circassienne de naissance achetée vers l'âge de quatre ans au marché de Constantinople par l'ambassadeur de France, M. de Ferriol, et ramenée par lui à Paris, où elle mourut en 1733. Voir sur mademoiselle Aïssé, Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, T. III, édition de 1846.

madame du Deffand mourut, madame Necker se borna-t-elle à écrire à milord Stormont :

Cette pauvre femme a quitté le monde comme elle y avoit vécu; elle n'avoit vu dans la société que la compagnie. Son lit étoit entouré de prétendus amis sans être arrosé de larmes. Peu accoutumée à réfléchir, elle n'a pu porter ses regards dans les profondeurs de l'avenir. La mort même, cette grande circonstance, n'a été pour elle qu'une pensée triste, mais superficielle, et j'ai bien vu que la nuance étoit légère entre l'existence et la fin d'une personne insensible.

La pauvre marquise méritait mieux que ce jugement. Elle n'était point insensible, mais desséchée, et madame Necker n'aurait point parlé d'elle avec tant de sévérité si elle avait connu les termes de cette lettre où madame du Deffand mourante adressait ses adieux à Walpole, et qu'elle terminait en lui disant : « Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez, ne vous affligez point de mon état; nous étions presque perdus l'un pour l'autre; nous ne nous devions jamais revoir; vous me regretterez parce qu'on est bien aise de se savoir aimé. » Mais il y avait une sorte de malentendu entre ces deux femmes. Madame du Deffand n'avait cherché dans la société de madame Necker que la distraction et les divertissements de l'esprit. Ma-

dame Necker, avec sa nature toute contraire, avait dû y chercher quelques satisfactions pour son cœur, et, n'y trouvant pas ces satisfactions, elle s'était retirée avec une blessure. « Nous avons, disait le sceptique Chamfort, trois catégories d'amis : ceux qui nous sont indifférents, ceux qui nous sont désagréables et ceux que nous détestons.» Madame du Deffand avait voulu faire de madame Necker une amie de la première catégorie ; mais madame Necker s'en était bien vite aperçue, et madame du Deffand avait passé pour elle dans la seconde.

Contenues dans les limites que je viens d'indiquer, les relations de madame Necker avec la maréchale de Luxembourg et avec madame du Deffand (quelle que pût avoir été dans leur jeunesse la réputation de ces deux dames) n'ont rien, suivant moi, qui doive surprendre. La société a toujours vécu et vivra toujours sur cette demi-morale qui ne sait que ce qu'elle ne peut pas ignorer et qui ne se rappelle que ce dont on la force à se souvenir. Cette tolérance indulgente était poussée encore plus loin au XVIII[e] siècle que de nos jours. C'est ainsi que, dans le monde philosophique où vivait madame Necker, on recevait sans difficulté Watelet [1] et madame Le-

1. Claude-Henri Watelet, né à Paris en 1718, mort en 1780. Voir, dans les *Lettres d'un voyageur*, sur la liaison

comte; Watelet, le fermier général académicien et graveur, l'auteur de l'*Essai sur les Jardins*, et madame Lecomte, qui avait quitté son mari pour venir habiter avec Watelet à Moulin-Joli. On allait même dîner chez eux, et je ne vois guère que madame de Genlis[1] dont la pruderie affectée s'étonne dans ses *Mémoires* d'avoir rencontré ce ménage irrégulier en visite chez madame Necker. Cependant madame Necker, élevée dans un milieu si différent, devait parfois se sentir mal à l'aise avec ces relations nouvelles, et l'ardeur avec laquelle elle cultiva l'amitié de la duchesse de Lauzun montre bien quel attrait l'honnêteté avait pour elle.

Peut-être s'étonnera-t-on qu'elle n'ait pas recherché davantage l'intimité de ces femmes (comme il y en avait plus qu'on ne croit au

de Watelet et de Marguerite Lecomte, un passage plus poétique que conforme à la vérité. Watelet était, en effet, fort riche et Moulin-Joli une habitation fort luxueuse.

1. Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, née au château de Champcéry près d'Autun, en 1746, morte en 1830. Outre ses romans, ses contes et son théâtre, elle a laissé dix volumes de *Mémoires*. La sévérité de jugement dont elle fait preuve à chaque page rappelle involontairement cette épigramme sanglante de Lebrun :

La Genlis se consume en efforts superflus,
La vertu n'en veut pas, le vice n'en veut plus.



XVIII[e] siècle), qui, fidèles à des vertus conservées, comme un héritage de famille, ne prenaient du monde que les devoirs et non les plaisirs, et vivaient dans leur intérieur d'une vie sévère et pieuse. Mais il faut penser que ces femmes-là n'étaient pas très soucieuses de nouer des relations en dehors du cercle de leur parenté et de leurs amis naturels. Sans doute la conversation que dirigeait la maréchale de Luxembourg du haut de son fauteuil ou madame du Deffand du fond de son *tonneau*, était beaucoup moins faite pour les oreilles de madame Necker, que les graves propos échangés entre la duchesse d'Ayen et ses charmantes filles dans la grande chambre à coucher toute tendue de damas cramoisi à franges d'or, que nous a si bien dépeinte l'auteur de la Vie de madame de Montagu [1]. Mais

1. Anne-Louise-Henriette d'Aguesseau, née, en 1737, petite-fille du chancelier d'Aguesseau, avait épousé en 1755 Jean-Paul-François de Noailles, duc d'Ayen. Elle eut de ce mariage cinq filles, appelées avant leur mariage : mademoiselle de Noailles (depuis vicomtesse de Noailles), mademoiselle d'Ayen (depuis marquise de la Fayette), mademoiselle d'Epernon (depuis vicomtesse du Roure), mademoiselle de Maintenon (marquise de Montagu) et mademoiselle de Montclar (depuis marquise de Grammont). Voir, sur l'intérieur de la duchesse d'Ayen, et sur l'éducation donnée par elle à ses filles, la *Notice sur la vie de la duchesse d'Ayen*, par mademoiselle de la Fayette, et la Vie *de la marquise de Montagu*.

la grande porte de l'hôtel de Noailles ne s'ouvrait pas aisément, tandis que la maréchale de Luxembourg, par facilité d'humeur, madame du Deffand, par curiosité d'esprit, faisaient bon accueil aux nouveaux visages. Il n'est donc pas surprenant que madame Necker se soit liée d'abord avec les femmes qui l'attiraient et que celles dont la jeunesse n'avait pas été des plus régulières fussent aussi celles dont la maison se montrât le plus hospitalière.

Je dois avouer cependant que le contraste entre la sévérité dont elle se piquait pour elle-même et l'indulgence dont elle usait vis-à-vis des autres (n'est-ce pas cependant la meilleure règle ?) lui fut un jour reproché, comme lui était reproché par ses amis de Genève le bon accueil qu'elle faisait aux philosophes, toute bonne chrétienne et protestante qu'elle était demeurée. A la vérité, ce fut par une femme qui tenait de famille le goût de faire des leçons aux gens : par la marquise de la Ferté-Imbault, la fille de madame Geoffrin. Sous tout autre rapport, il serait difficile de trouver deux personnes plus différentes que ne l'étaient la mère et la fille. Fort entichée d'aristocratie, depuis que son mariage avec un vieux gentilhomme l'avait élevée au rang de marquise, madame de la Ferté-Imbault, professait un souverain mépris pour la société

que rassemblait sa mère[1]. Autant madame Geoffrin était avisée et prudente, autant madame de la Ferté-Imbault était rude et inconsidérée dans ses propos. Par opposition au ton habituel de la conversation des gens de lettres et des philosophes dont madame Geoffrin aimait à s'entourer, tout en tempérant la hardiesse de leur langage, madame de la Ferté-Imbault avait fondé une association bizarre qu'elle appelait l'ordre des *camarades lampons* et des *chevalières lanturelus*, ordre dont la règle était de simuler la folie en conversation et de dire des bêtises, mais des *bêtises spirituelles*. C'étaient toutes ces différences qui faisaient tenir à madame Geoffrin ce propos tant de fois répété : « Quand je considère ma fille, je suis comme une poule qui aurait couvé un œuf de cane. » La seule ressemblance qu'elles eussent était le goût de morigéner les gens, et encore cette ressemblance demeurait-elle incomplète ; car madame Geoffrin enveloppait ses gronderies célèbres de tant de précau-

1. Marie-Thérèse Geoffrin, née en 1715, avait épousé en 1733 un petit-fils de Jacques d'Étampes, marquis de la Ferté-Imbault, maréchal de France sous Louis XIV. Après avoir été associée, sous la direction de la comtesse de Marsan, à l'éducation de mesdames Clotilde et Élisabeth de France, et avoir composé pour elles plusieurs volumes de maximes et de morale, elle mourut en 1791.

tions, de tant de caresses, de tant de douceurs, qu'elle les faisait accepter sans trop de difficulté, tandis que madame de la Ferté-Imbault, on va le voir, disait leur fait aux gens plus rudement.

Elle avait fréquemment rencontré madame Necker chez sa mère, et son premier jugement sur elle avait été empreint de cette malveillance dont elle honorait toutes les personnes pour lesquelles madame Geoffrin témoignait quelque goût. Mais quelques années de commerce avaient fini par lui faire apercevoir que, sous le rapport de la franchise, de la droiture, de l'honnêteté, madame Necker n'était pas inférieure à elle, et, un beau jour, elle s'avisa de l'avertir de ce changement d'opinion. C'était au moment où M. Necker venait d'être nommé directeur du Trésor, sous les ordres de M. Taboureau, qui occupait le poste de contrôleur général, situation assez délicate pour tous les deux. Dans ces circonstances, madame Necker reçut un beau jour de madame de la Ferté-Imbault la lettre suivante :

A Paris, ce 19 février 1777.

Vous m'avez fait l'honneur de me dire lundi, madame, que je vous faisois du bien par ma franchise et par mon experience, et, comme je vous estime beaucoup, que j'aime et estime M. Necker, cela m'a échaufé le cœur et l'imagination pour vous, madame, comme si vous étiés une de mes filles chevalières lan-

turelus, en voici la preuve. J'ai trouvé hier mardi M. Tronchin chez madame la première présidente Molé [1], je l'ai pri en particulier, je lui ai montré l'intérest que vous m'aviés inspiré et voici toutes les idées qui me sonts venus pour le bien général.

Madame de la Ferté-Imbault, qui connaissait le ménage Taboureau, donne ici quelques conseils à M. et à madame Necker sur la manière dont ils devront s'y prendre pour s'emparer de l'esprit du mari et de la femme en flattant leur vanité, puis elle continue :

Vous scavé, madame, que m'ayant mise fort à mon aise avec vous dès la première fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, je vous ai parlé franchement du danger de vos sociétés pour le bonheur et même pour acquérir une véritable considération. Rien n'est plus décrié avec raison parmi tout les ordres de l'État, que nos beaux esprits et les femmes qui courent après. A votre arrivé icy, madame, l'hôtel d'Enville a du vous faire beaucoup d'illusions, mais j'ai vu avec plaisir que tout ce que vous en avez vu de folies vous a très fort frappé, ainsi que les perfidies que vous et M. Neckre aves epprouvé de plusieurs personnes à qui vous n'avies fait l'un et l'autre que rendre des services. Toutes ces

1. Bonne-Félicité Bernard, fille du fameux financier Samuel Bernard, avait épousé Mathieu-François Molé, premier président du parlement de Paris, grand-père du comte Molé.

personnes sont des engoüés et les petits roquets de nos charlatans philosophes. Vous en este revenu, madame, heureusement pour vous et pour M. votre mari, mais il n'en résulte pas moins que ces liaisons sonts si éloignées de celes de madame Tabourreau, qu'il seroit possible qu'elle eut une crainte machinale de vous connoîstre, par humilité et puis parce que votre liaison avec de certainnes femmes très décrié par les mœurs sont toujours une raison très forte pour que les honestes femmes et leurs amies craignent infiniment le commerce des personnes qui ayant la réputation d'avoir beaucoup d'esprit prouvent par leur sociétés qu'elles en fonts tant de cas, qu'elles ne sonts plus difficile ni en vertu ni en mœurs.

Voilà madame, les réflexions d'intéret que vous m'aves inspiré; je vous les écrit avec la plus grande confiance parce que je suis assé heureusement et assé raisonnablement née, pour ne jamais tenir ni aux succès de mes idées ni de mes conseilles vis à vis de mes amis. De plus j'ai tant vecu depuis quarante ans avec des personnages tenant à l'État, que j'ai vu de pres, que toutes les reflexions du coin du feu qui paraissent les plus justes ne sont souvent pas à propos parce que l'homme d'État qui voit de près tous les ressorts de la machine voit des impossibilités ou des hors de propos, que la personne échaufée par l'amitié et par des vraissemblances ne voit pas.

Ma lettre peut n'avoir d'autre merite pour vous, madame, et pour M. Neckre, que celui de vous prouver mon amitié, et que vous m'occupés beaucoup. Je vous l'ecris sans la relire, je suis dans la chambre de ma mère qui

dore, et je n'ai rien de mieux à faire que de soulager mon imagination avec les deux personnes qui l'échauffent.

Point de réponse, madame, nous en causerons lundi au soir, je vous presente mon tendre hommage.

Rien n'ayant témoigné que madame Necker eût reçu avec déplaisir cette lettre singulière, madame de la Ferté-Imbault reprit la plume le lendemain et recommença sur le même ton :

A Paris, ce 20 février 1777, à neuf heur du matin.

Je vous ai mandé hier, madame, que mon peti volume avoit soulagé mon cœur et mon imagination. Je me sens l'envie ce matin de vous écrire le second volumes, pour nous mettre parfaitement à l'aise ensemble de cœur et d'esprit. Voici ma confession des diferents effets que vous m'aves fait depuis votre mariage et depuis le jour ou la duchesse d'Enville me donna à souper avec vous, madame, peut de tems apres votre mariage, parcequ'elle scavoit que je connoissois M. votre mari d'est sa jeunesse, et que je l'aimois et estimois beaucoup.

Nos amis communs de Geneve, m'avoient données bonne opinion de votre caractère, de vos mœurs et de votre érudition, en me disant cependant que vous courries peut-etre à Paris après l'esprit à la mode. Cela me fut une raison pour ne vous point faire d'avance et pour me priver même du plaisir de v[illegible] votre mari chés moi. Je voulu voir qu'elles [illegible]oient

vos liaisons et je vous avoûe, madame, qu'elles me firent une impression dans le temps si forte contre votre raison, que j'avois parier que je n'en reviendrois jamais.

La marechale, madame du Déffant, madame de Boufflers et madame Marchais (dans un genre subalterne) sonts quatres femmes si dégriés par les mœurs, et les deux premières sont si dangereuses, qu'elles sonts depuis plus de trente ans l'horreur des honnestes gens. Ensuitte votre liaison intime avec ce vilain abbé Morlai (Morellet) vous fit tant de tors dans le temps de l'histoire de la Compagnie des Indes, ou M. votre mari joua un si grand rolle et l'abbé un si vilain, que si nous n'avions pas eu, madame, des amis communs qui vous justifiere comme ils purent, j'aurois pri aussi mauvaise opinion de votre ame que de votre raison.

Mais comme votre conduite à été très bonne et très sage après ce qui c'est passé sous le peti regne effémere de M. Turgot, et que depuis que M. votre mari est devenu un homme d'État vous ne vous este pas attiré la moindre condamnation du public ni le plus peti ridicule, que de plus, madame, toute les fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, vous m'aves marqué amitié estime et confiance, en voilà bien sufisament pour avoir effacée en moi les mauvaise impressions que votre trop d'amour pour l'esprit dépouillé de raison et de vertus m'avoit donnée. Je me donne donc à vous, madame, de cœur et d'esprit, vous pouvez disposer de moi dans ma retraite, je vous verai chez vous le matin avec plaisir quand cela vous convien-

dra et dans les aprédinées (ou je reste toujours chez ma mere ou chez moi) ma porte vous sera toujours ouverte.

Vous voies, madame, par cette confession que je suis de bonne foy, que j'aime la franchise, et que je suis digne de votre amitié, parce que je la desire ; cette lettre ne demande pas de réponse, mais elle sera un ambassadeur qui nous metera encore plus à laise ensemble lundi ; vous feray de mes ouvertures de cœur, madame, l'usage que vous voudré vis à vis de nos amis communs, quant à moi je n'en parleray à personne.

Je vous presente mon tendre hommage.

Assurément, il ya quelque choseà rabattre du jugement sévère porté par madame de la Ferté-Imbault sur les femmes dont elle cite les noms dans cette lettre. Il n'est point exact qu'elles fussent l'*horreur des honnêtes gens*, ni que madame Necker se fût fait du tort par des relations qui lui étaient communes avec toute la société. Cependant il est assez curieux de constater qu'en ce temps de morale relâchée des termes aussi durs fussent déjà employés en parlant de femmes dont quelques-unes rencontrent chez nous des juges plus indulgents. Parmi ces femmes se trouve une amie de madame Necker, dont le nom revient assez souvent dans les Mémoires du temps, bien qu'il soit loin d'avoir la célébrité des trois autres : c'est madame de Mar-

chais. Madame de Marchais, de son nom Julie de Laborde, était femme de l'un des premiers valets de chambre du roi, situation qui n'impliquait pas, alors comme aujourd'hui, la domesticité et qui était une sorte de charge de cour. Elle est parfois désignée dans les lettres que j'ai sous les yeux sous le titre de gouvernante du Louvre, où elle avait en effet un logement. Elle était très petite et pas jolie, mais elle avait de magnifiques cheveux blond cendré qui, lorsqu'elle les défaisait pour les faire voir, tombaient jusqu'à ses pieds, et sa physionomie mobile, animée, reflétait toute la vivacité de son esprit et de son caractère. Madame de Marchais, qui était un peu parente de madame de Pompadour, et qui avait chanté dans ses petits soupers, s'était servie de la faveur dont elle jouissait auprès de la favorite pour se pousser dans le monde, et elle avait peu à peu rassemblé autour d'elle une petite société dont Quesnay [1], le médecin de madame de Pompadour, et les économistes avaient formé le premier noyau ; à cette société étaient venus se joindre quelques gens de lettres, puis quelques grands seigneurs dont les voyages à Marly ou à

1. François Quesnay, né à Méry près Montfort l'Amaury en 1694, mort en 1774, fut le chef de l'école des physiocrates dont le marquis de Mirabeau, l'*ami des hommes*, était l'un des plus ardents disciples.

Fontainebleau, qu'elle faisait à la suite de son mari, lui avaient permis de faire la connaissance et à la fin quelques femmes de qualité que sa bonne grâce et sa réputation d'agrément avaient attirées.

Sa société, dit Marmontel dans ses Mémoires, était composée de tout ce que la cour avait de plus aimable et de ce que qu'il y avait parmi les gens de lettres de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talens. Avec les gens de cour, elle était un modèle de la politesse la plus délicate et la plus noble; les jeunes femmes venaient chez elle en étudier l'air et le ton. Avec les gens de lettres, elle était au pair des plus ingénieux et au niveau des plus instruits. Personne ne causait avec plus d'aisance, de précision et de méthode. Son silence était animé par le feu d'un regard spirituellement attentif ; elle devinait la pensée, et ses répliques étaient des flèches qui ne manquaient jamais le but.

Mais laissons madame Necker, dans un récit qu'elle fut amenée à écrire de ses relations avec madame de Marchais, nous raconter elle-même quelle fascination avait, au premier abord, exercée sur elle cette nouvelle amie :

J'ai eu (dit-elle dans ce récit) pour madame de Marchais une affection passionnée. Quand elle se présenta à mes yeux, toutes les facultés de mon âme furent captivées. Je crus voir une de ces fées enchan-

teresses qui réunissent à la fois tous les dons de la nature et de la magie. Je l'aimai donc ou plutôt je l'idolâtrai. Je la suivis en tous lieux, et, quand j'en obtins quelque retour, je pensai que rien ne manquoit plus à ma félicité.

C'étoit au commencement de mon mariage. J'aimois et j'étois aimée; elle seule fut la dépositaire de tous les mouvemens de mon cœur. Je croyois jouir doublement quand elle partageoit mes plaisirs et mes douces peines. Je m'apperceus, dès le commencement de notre liaison, qu'elle avoit un attachement. Nous allions dans tous les lieux où nous pouvions rencontrer l'homme qui lui étoit cher. Il s'y trouvoit à point nommé. Je n'eus pas été en liaison quatre mois avec ma nouvelle amie qu'un concert où elle me mena à l'extrémité de Paris où il n'y avoit que de la bourgeoisie, m'ouvrit absolument les yeux. Nous passâmes la soirée toute entière dans une chambre reculée avec l'objet de toute sa tendresse. Trop sévère pour approuver ce penchant, j'étois cependant trop tendre pour ne pas être indulgente, je sentois qu'on n'étois pas maître des mouvemens de son cœur, et je n'ai jamais cru que celle qui fut l'idole du mien fut capable d'une foiblesse. Tout me confirmoit qu'elle allioit la vertu à la passion et si je soupirois quelque fois, c'étoit de ne pouvoir m'attribuer entièrement son empressement à se trouver avec moi et de voir que je le devois souvent aux occasions de se rencontrer avec ce qu'elle aimoit.

Madame Necker nourrissait quelques illusions lorsqu'elle croyait son amie incapable d'une fai-

blesse. Cet objet de la tendresse de madame de Marchais, avec lequel elle cherchait en tous lieux l'occasion de se retrouver, était M. d'Angeviller, menin du dauphin [1], directeur général des bâtiments du roi, que la beauté de ses traits avait fait surnommer l'ange Gabriel. Il s'était formé, en effet, depuis longtemps entre madame de Marchais et M. d'Angeviller, une de ces liaisons fréquentes au XVIII[e] siècle, qui n'étaient un secret pour personne et dont un mariage venait souvent (comme ce fut le cas) couronner la constance. Après la mort de son mari, madame de Marchais devint en effet madame d'Angeviller, et c'est sous ce nom que quelques personnes de notre temps l'ont encore connue pendant les premières années de la Restauration. Mais, depuis longtemps, elle vivait avec M. d'Angeviller sur un pied d'intimité qui n'altérait point ses bons rapports avec son mari. La faveur dont M. d'Angeviller jouissait auprès de madame de Marchais n'enlevait rien au respect extérieur dont il l'environnait; tous les Mémoires du temps sont d'accord pour

1. Charles-Claude de Flahaut, comte de la Billarderie d'Angeviller ou d'Angiviller, directeur général des bâtiments du roi, jardins, manufactures et académies, exerça ces fonctions jusqu'à la Révolution. A cette époque, il se réfugia en Russie, où il vécut d'une pension que lui faisait Catherine II. Il mourut en 1810.

dire qu'il n'en conservait pas moins auprès d'elle l'attitude d'un amant malheureux et timide. Il envoyait fréquemment à madame de Marchais des corbeilles remplies des plus beaux fruits que produisaient les jardins royaux, dont il avait la surintendance, et, comme madame de Marchais partageait avec ses amis le contenu de ces corbeilles, ses largesses lui avaient, dans un temps où les surnoms étaient fort à la mode, fait donner celui de *Pomone*.

Soit que la candeur de madame Necker continuât de se faire illusion sur la pureté des sentiments de madame de Marchais pour M. d'Angeviller, soit que la situation acceptée par tout le monde eût fini par s'imposer à elle, madame Necker semble avoir pris son parti de cette liaison à trois que lui imposait l'assiduité de M. d'Angeviller auprès de son amie. Dans les lettres qu'elle adressait à *Pomone*, il est aussi souvent question de lui que de M. de Marchais, et c'est parfois dans le même *post-scriptum* qu'elle demande de leurs nouvelles à tous deux. Mais, quand madame de Marchais est malade, c'est à M. d'Angeviller qu'elle s'adresse de préférence pour avoir des renseignements sur l'état de son amie, et les réponses de M. d'Angeviller sont remplies de détails intimes qui devaient pleinement satisfaire le tendre intérêt de madame

Necker. Les deux noms de M. de Marchais et de M. d'Angeviller s'entre-croisent également dans les lettres de madame de Marchais, et il est assez difficile de démêler lequel des deux tient le plus de place, sinon dans son cœur, du moins dans sa vie. Écrivant à madame Necker du fond d'une terre où l'avaient appelée des affaires assez ennuyeuses, elle se loue des bons offices de M. d'Angeviller, qui l'aide à débrouiller des comptes arriérés, et aussitôt elle ajoute : « Voilà le voyage de Fontainebleau : il faut que j'y aille pour le service de M de Marchais. Je ne compte pas pouvoir partir avant le 2 ou le 3, ce qui me dérange fort. Mais il faut se soumettre aux affaires et commencer par faire ce que l'on doit. » Quelques lettres choisies en quelque sorte au hasard dans la volumineuse correspondance de madame Necker et de madame de Marchais, montreront au reste mieux que tout ce que je pourrais dire quel était le ton et le diapason de cette correspondance. Voici d'abord un échantillon du style de madame de Marchais :

11 heures.

Ma charmante amie, c'est moi qui dépéris réellement d'ennuis et de regrets de ne point vous voir. L'impatience me sèche le sang, et n'amène point ces heureux

moments après lesquels la tendre amitié soupire. Si près de vous, toujours pensant à vous, ne respirant que vous, tout me sépare de vous ! Je ne verrai point demain, ni encore sitôt, ce lieu de délices que mon cœur a tant besoin de connoître ! Les derniers arrangemens de ma maison et la *sauvagerie* de M. de Marchais me tiennent dans une dépendance qui m'enlève à tout. Plaignez moi, aimez moi, et pardonnez moi de griffonner si mal, car je suis dans l'eau où il m'est impossible de former une lettre. Le sentiment me devinera et verra dans chaque mot mal tracé *celui* qui est gravé si avant dans mon ame ! Mon Dieu ! qu'il y a loin d'ici à mercredi ! pour dîner j'espère ! cela est convenu avec madame d'Houdetot, n'est ce pas ? Comment ferai-je pour embrasser M. Necker dans la position où je suis ? Pour cette fois, nous le laisserons là, et je ne tends les bras qu'à sa délicieuse moitié.

A ces effusions de tendresse madame Necker répondait sur le même ton et avec le même enthousiasme :

Ma charmante amie aura vû que mon cœur voloit au-devant d'elle au moment où sa bonté la ramenoit à moi ; que j'ai été touchée de cet aimable billet ; la douce sympathie de nos ames, mon admiration pour vos vertus, le charme inexprimable attaché à tous vos mouvements, à toutes vos actions, à vos moindres paroles, tout en un mot se réunit pour me pénétrer d'un sen-

timent unique dont vous seule pouvez jamais être l'objet; jugez de ma peine en apprenant vos rechutes, vos accidents continuels, et vous ne voulez pas que je sois auprès de vous; que j'aimerois à vous désobéir si je ne craignois de vous déplaire; enfin le tems s'avance, et je suis condamnée encor à regarder votre séjour à Versailles comme indispensable; mais en vous dérobant à mille importunités, vous serez livrée à l'amitié; elle trouvera des ailes pour vous atteindre, et je parcours déjà d'un coup d'œil l'espace qui sépare Paris de Versailles. Adieu, ma charmante, ma belle, ma délicieuse amie; je vous embrasse; je vous serre contre mon sein ou plus tôt contre mon âme, car il me semble qu'aucun intervalle ne sépare la votre de la mienne.

Permettez vous, ma belle amie, que je me rappelle au souvenir de M. d'Angeviller ?

Paris, ce 4 novembre 1774.

Pendant les voyages que madame de Marchais faisait à la suite de la cour, madame Necker la tenait au courant des nouvelles de Paris. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt cette lettre où il est question des représentations que madame d'Épinay avait organisées sur le théâtre de la Chevrette :

Vous m'avez ordonné, ma charmante et belle amie, de vous donner de mes nouvelles à Fontainebleau;

j'aime à supposer que vous y prenez quelque intérêt, mais vous le scavez bien, votre ascendant est si grand que votre haine même ne pourroit le détruire; toute occupée à vous aimer, je cherche rarement à démeler vos sentiments pour moi; mais j'ai cependant au fond du cœur cette douce certitude qu'un attachement si tendre doit s'attirer quelque retour de la plus belle ame du monde.

Notre vie est tellement uniforme que je n'ai rien d'interessant à vous apprendre. M. Thomas vit avec nous, mais beaucoup plus avec le czar et les Russes [1]; il semble oublier, au milieu de cette nation sauvage, tous les torts qu'il trouve aux peuples civilisés; il est content et presque gay, tant il est vrai que la pensée est un remède souverain contre les maux qui affectent l'imagination. On a joué une seconde fois, à la Chevrette : *les Prétentions*, du chevalier de Chastellux [2]; elles ont eu le plus grand succès; on applaudissoit à chaque phrase; en effet, il est impossible de déguiser avec plus d'esprit le manque d'action théâtrale; les actrices se sont aussi distinguées et semblent acquérir tous les jours un nouveau degré de perfection. Depuis que j'ai vû des femmes honnêtes et aimables représenter des scènes si naturelles, les acteurs de la

1. Thomas préparait alors un poème dont Pierre le Grand était le héros et qui devait avoir pour titre : *la Pétréide*.

2. François-Jean, d'abord chevalier, puis marquis de Chastellux, né à Paris en 1734, mort en 1788, auteur d'un livre sur la *Félicité publique*, qui obtint quelque vogue. Il était de l'Académie française.

Comédie française me sont devenus insupportables. Enfin on va nous donner dimanche *Roméo et Juliette,* la pièce la plus tragique du tragique Shakespear; c'est le chevalier qui l'a traduite en prose et arrangée à sa manière; le succès est, je crois, douteux; je ne l'ai pas lue, mais il me semble que c'est un tour de force pour l'auteur et les acteurs. M. Wattelet a travaillé aussi sur le même sujet; voilà, je pense, toutes nos nouvelles littéraires. J'aime à m'occuper des objets qui pourront vous amuser; l'expérience et l'amitié m'ont appris que les connoissances abstraites et solitaires sont bien peu de chose pour le bonheur; il faut tâcher de lier toutes ses idées à ses sentiments; c'est ce que je fais habituellement en ne cessant de penser à ma charmante amie que j'embrasse un million de fois puisqu'elle me le permet ainsi.

Saint-Ouen, ce 16 octobre.

Qui n'aurait cru que deux femmes qui s'écrivaient sur ce ton ne dussent rester unies par les liens d'une amitié éternelle? Il suffit cependant pour rompre cette amitié d'une querelle frivole, tellement frivole même qu'il est impossible de prendre au sérieux le motif allégué par madame de Marchais. Celle-ci avait convié un jour la maréchale de Luxemborg, le comte et la comtesse de Broglie (ce qui était un peu hardi pour la femme d'un valet de chambre du roi) à la lecture de vers que devait faire entendre chez elle un

obscur poète du nom de Rocher. Madame Necker devait naturellement être de la partie ; mais, comme elle se trouvait également invitée chez madame Saurin [1] à une lecture de La Harpe [2], et comme elle avait déjà entendu les vers de Rocher, elle crut qu'elle pouvait arriver en retard d'une heure. Malheureusement Rocher, qu'elle rencontra chez madame Saurin, crut pouvoir n'arriver qu'avec elle, ce qui fit attendre fort longtemps les nobles invitées de madame de Marchais, à son grand déplaisir. Aussi, quand madame Necker entra dans son salon, elle lui tourna le dos, et, le lendemain, à une lettre que madame Necker lui écrivit pour lui témoigner ses regrets, elle répondit avec beaucoup d'acrimonie : « Ces grandes dames ne sont point de notre société; on les assemble dans le dessein de leur plaire en les amusant. L'objet est-il rempli quand, ayant bien voulu devancer l'heure convenue par tout

1. Madame Saurin était femme du poète dramatique Bernard-Joseph Saurin, né à Paris en 1706, mort en 1781, qui fut de l'Académie française. Il est l'auteur du fameux vers écrit sur le socle du buste de Molière, qui devait être placé dans la salle de l'Académie française :

Rien ne manque à sa gloire ; il manquait à la nôtre.

2. Jean-François de la Harpe, né à Paris en 1739, mort en 1803. Les archives de Coppet contiennent un certain nombre de lettres adressées par La Harpe à madame Necker, mais ces lettres offrent peu d'intérêt.

le monde, on les fait attendre près d'une heure et demie toutes seules ? »

Malgré tous les efforts de madame Necker, la querelle s'envenima au point que les deux amies en vinrent à une rupture absolue, et que madame de Marchais renvoya ses lettres à madame Necker. Le petit tort de société dont madame Necker avait pu se rendre involontairement coupable vis-à-vis de son amie était trop léger pour donner naissance à un ressentiment d'une vivacité pareille. Aussi madame de Marchais laissait-elle échapper son véritable grief lorsque, dans les lettres échangées avec madame Necker, elle lui disait « que les grandes dames l'avaient dégoûtée de l'amitié ». La vanité de madame de Marchais avait été blessée de ce que ces grandes dames, qui n'étaient point de sa société, avaient fini par admettre familièrement madame Necker dans la leur. Avec toute son habileté, son esprit, sa souplesse, elle n'avait pu s'élever au-dessus de ce rang un peu subalterne où la plaçait madame de la Ferté-Imbault, tandis que, par l'estime qu'elle inspirait, par la dignité de sa conduite, madame Necker avait su peu à peu s'ouvrir l'accès de la meilleure compagnie dont la porte n'avait fait que s'entre-bâiller pour madame de Marchais. Il n'en avait pas fallu davantage pour amasser dans cette âme mesquine des flots de

rancune qu'une goutte d'eau fit déborder ; mai[s]
ce petit incident rendit à madame Necker le ser-
vice de la débarrasser d'une amie qui avait au dé-
but trompé sa candeur et qui n'était point fait[e]
pour elle.

X

LA COMTESSE D'HOUDETOT.

Madame Necker devait trouver plus de constance et de douceur dans ses relations avec une femme dont le nom seul a le privilège d'évoquer les souvenirs les plus poétiques du XVIIIe siècle, avec la comtesse d'Houdetot. Qui n'a lu, en effet dans le neuvième livre des *Confessions*, le récit de ces longues promenades, dans un pays enchanté, où l'imprudente Sophie[1] parlait à Rousseau de Saint-Lambert[2] en amante passionnée et

1. Sophie de Lalive de Bellegarde, née en 1731, sœur du mari de madame d'Épinay, avait épousé en 1748 Claude-César-Constant, comte d'Houdetot, d'une famille de Normandie. Elle vécut jusqu'en 1813.

2. Jean-François, marquis de Saint-Lambert, né à Nancy en 1716, mort en 1803, auteur du poème des *Saisons*.

lui faisait avaler à longs traits la coupe empoisonnée dont il ne sentait encore que la douceur? Qui n'a présent à la mémoire l'entretien dans les bosquets d'Eaubonne, dont la scène des bosquets de Clarens n'a fait que reproduire le trouble et les périls? Il a suffi de quelques pages brûlantes pour jeter un reflet d'immortalité sur cette femme, à la fois faible et fidèle, qui puisa dans l'amour la force de résister à l'amour. Et cependant, dans ce portrait tracé par un écrivain de génie, peut-être nous apparaît-elle moins attrayante que dans ces vers célèbres où elle s'est peinte elle-même dans toute l'ingénuité de son incessant besoin d'aimer :

Jeune, j'aimai : ce temps de mon bel âge,
Ce temps si court l'amour seul le remplit.
Quand j'atteignis la saison d'être sage,
Encor j'aimai, la raison me le dit.
Mais l'âge vient et le plaisir s'envole ;
Mais mon bonheur ne s'envole aujourd'hui :
Car j'aime encore et l'amour me console,
Rien n'aurait pu me consoler de lui ;

et dans ceux-ci, d'un sentiment si touchant, que, malgré les glaces de la vieillesse, elle adressait à son dernier ami, M. de Sommariva [1] :

1. Jean-Baptiste Sommariva, né à Milan en 1760, mort en 1828, fut en 1799 directeur de la République Cisalpine. Après la destruction de cette république, il vint se fixer à Paris; ce fut alors qu'il connut madame d'Houdetot.

Je touche aux bornes de ma vie;
Vous avez embelli les derniers de mes jours.
Qu'un si cher souvenir se conserve toujours,
Vivez heureux pour votre amie.
Si quelque sentiment occupe encor votre âme,
Ne vous refusez pas un bien si précieux:
Seulement, en goûtant le charme de sa flamme,
Dites-vous quelquefois: « Elle m'aimait bien mieux! »

Ces souvenirs sont assurément bien différents de ceux qu'éveille le nom de madame Necker. Quelle créature accomplie n'aurait pas faite celle qui aurait joint la grâce de l'une à la vertu de l'autre! Ces différences n'empêchèrent cependant pas une intimité rapide de s'établir entre les deux jeunes femmes. Cette intimité naquit, je le présume, d'un voisinage de campagne. La Chevrette, où madame d'Houdetot venait fréquemment chez sa belle-sœur, madame d'Épinay, Sannois et Eaubonne, où elle passait une partie de l'année, étaient dans le voisinage de Saint-Ouen. Nous allons voir que la première lettre adressée par madame d'Houdetot à madame Necker avait pour objet de l'inviter aux représentations de la Chevrette:

Il y a un grand changement, madame, dans les spectacles de la Chevrette. Premierement on ne joue pas la pièce du chevalier (de Chastellux) mercredy, il n'y aura pas de spectacle ce jour la. On ne le jouera

pas certainement avant samedy, si même on le jou ce qui commence à devenir fort incertain. On jouer demain mardy *Dupuis et Desronais* [1] et *le Muet d Bagdad*, piece nouvelle d'un auteur qui ne se nomm pas; on en dit du bien. Je desirerois fort piquer votr curiosité pour cette piece et qu'elle vous déterminat à exécuter mardy la partie projetée pour mercredy. J me recommande à vous pour ne pas perdre le plaisi dont je me suis flattée de vous avoir ici encore un journée. M. de Saint-Lambert se joint à moi pou vous assurer que *le Muet de Bagdad* sera la plu jolie chose du monde. Ce qu'il y a de bien sur, c'est qu je désire fort ne rien perdre par ce changement d spectacle et que je perdrois bien au de la du plaisi qu'il peut me faire si vous ne veniez pas. Je retourn toujours jeudy aux Ternes, et sens toute la joye possible de me rapprocher de vous.

L'amitié que vous voulez bien me montrer, madame, et tous les charmes de votre société me consoleront de quitter ma retraite qui ne peut m'empêcher de sentir la distance qu'elle met entre nous, surtout dans cette saison.

Sannois, ce dimanche 4 novembre.

A cette même période de prévenances et de politesse plutôt que d'intimité, se rattache cette lettre, que madame d'Houdetot adressait à madame

1. *Dupuis et Desronais*, comédie en trois actes, en vers *libres*, de Collé, fut représentée pour la première fois sur la scène du Théâtre-Français en 1763.

Necker, du château de Novient, près de Pont-à-Mousson :

Vous m'avés promis, madame, de me donner de vos nouvelles et cette promesse est trop flateuse pour ne pas vous la rappeller. Au milieu des plaisirs et de la société aimable dont vous jouissés, n'oubliés pas une personne qui a senti si vivement le prix de la vostre et qui a tant d'empressement de la cultiver. Le pays que j'habite n'a rien d'assés piquant pour vous en entretenir, la vie y est douce sans estre fort animée. Cependant vostre belle âme pourroit s'intéresser au spectacle de gens heureux par des gouts simples et honnestes et par tous les plaisirs domestiques et champestres. J'apuyerois davantage sur les derniers s'ils étoient plus à vostre usage. Mais vous connoissés et vous jouissés bien des autres. Je me trouverois fort heureuse, madame, de vous en voir jouir longtemps. Je n'ay pu vous connoître sans m'intéresser à votre bonheur et sans faire une partie du mien d'obtenir quelque part dans vostre amitié. Voulés vous bien dire mille choses de ma part à M. Necker; je sens le sacrifice que j'ay fait en m'éloignant de vous deux pour si longtemps. Ne m'oubliés pas l'un et l'autre et recevés, madame, l'assurance de tous les sentimens que je vous ay voués pour ma vie et avec lesquels j'ay l'honneur d'estre votre très humble et très obéissante servante.

LALIVE D'HOUDETOT.

M. de Saint-Lambert me charge de mille hommages.

[redacted]

Il se flate du plaisir de vous les offrir lui-même, mais il ne veut pas perdre une occasion de vous assurer de son respect et de son attachement.

Lorsque madame d'Houdedot écrivait cette lettre, un intervalle de dix années la séparait à peine de sa liaison passagère avec Rousseau. Ne sent-on pas dans ces lignes comme un souffle de *la Nouvelle Héloïse*, et ces plaisirs champêtres que madame d'Houdetot reprochait indirectement à madame Necker de ne pas connaître, ellemême y aurait-elle été aussi sensible si Rousseau ne lui eût appris à les goûter? Cette même influence se laisse encore apercevoir dans certains morceaux philosophiques que contiennent parfois les lettres de madame d'Houdetot ; mais, ne pouvant les citer toutes, j'aime mieux choisir celles où cette femme séduisante se peint telle que la nature l'avait faite, ardente et sensible, douce et passionnée, gaie et triste à la fois, mais toujours aimante et gracieuse. Quelle plus charmante expression de tendresse que ce petit billet qui accompagnait l'envoi d'une corbeille de fruits :

Je vous envoye, ma charmante, l'article *Spartiate* [1],

1. Il s'agit probablement d'un article pour le supplément de l'*Encyclopédie*. En effet, la première édition de l'*Ency-*

de M. de Saint-Lambert et les dernières groscilles de mon jardin. L'un plaira à vostre belle âme ; je voudrois vous rappeler par l'autre à votre beau corps que vous oubliés trop souvent et je vous avoue grossièrement que j'aime assez à m'en occuper et que j'ai quelque plaisir à vous donner quand je puis des sensations comme des sentimens agréables. Vous avés mes dernières fleurs, vous aurez mes derniers fruits et vous estes bien sure d'avoir jusqu'au dernier moment de ma vie tous les sentimens de mon cœur. — Nous avons été hier bien désagréablement interrompues ; je me reproche d'avoir trop occupé les derniers momens de nostre diné de mes tristes affaires. Aimés moi ; avec vostre cœur et celuy de nostre amy je ne puis être malheureuse. Vous savés que le seul être malheureux est celuy qui ne peut ny aimer, ny agir, ny mourir, et je suis bien loin de cette situation. Recevés les hommages de M. de Saint-Lambert et toutes les assurances de nostre tendre amitié.

« Le seul être malheureux est celui qui ne peut ni aimer, ni agir, ni mourir. » Jamais définition du malheur plus profonde et plus tendre s'est-elle trouvée sous la plume d'une femme, et n'est-ce pas là un de ces traits qui peignent une âme ? Cette âme aimante s'exhale encore dans cette lettre, où elle témoigne la crainte

clopédie, qui parut en 1772, ne contenait point de noms propres.

d'avoir causé quelque chagrin à madame Necker.

Je viens dire un mot à ma charmante amie, causer avec elle pour l'unique plaisir de luy dire que je l'aime, pour soulager mon cœur affligé d'avoir pu lui donner un instant de peine, sans attendre de réponse, sans en vouloir : elle ne saura seulement pas mon adresse. J'aime à lui donner des preuves désintéressées du sentiment qui m'attache à elle.

Ma charmante amie, votre billet qui répond à celui que je vous écrivis en partant m'a fait verser bien des larmes. Soutenés la faiblesse de votre délicate machine par la force de vostre âme usée par vostre trop grande activité ; jouissés du bonheur d'estre parfaitement aimé de tout ce qui vous est cher et de l'espérance de vivre et de leur conserver ce qui est devenu si nécessaire à leur félicité. Tout ce qui me fait vivre, tout ce qui embellit pour moi la nature et toute chose, c'est l'espérance de conserver les objets de mon amour. Sans eux, quels plaisirs pourroit m'offrir la vie qui soit digne de l'âme ardente et sensible que le ciel m'a donnée ? Puissay-je seulement ne les jamais affliger, car c'est une des plus grandes peines que je puisse éprouver. Mais pardonnez à des mysères dont vous devés aimer la cause et qu'il vous est si facile de guérir. Mon aimable amie, la moindre de vos attentions, le moindre de vos sentimens aimables se fait sentir à mon cœur et ce qui a le moindre air de négligence et d'indifférence a pu aisément m'affecter, mais un mot de vostre bouche suffit pour tout réparer.

Vous savés que je crois les autels moins sacrés qu'une simple parole; ma charmante amie, qui mieux que moi sait sentir ce que vous valés; ce sont toutes ces vertus, cette aimable sensibilité qui les accuse, enfin c'est votre amitié dont je ne puis, dont je ne veux jamais douter qui forme le lien qui m'attache à vous pour le reste de ma vie. Je vous embrasse mille fois, je vous presse contre mon cœur.

Il faut s'arrêter, mais je ne puis résister au désir de citer encore cette lettre, où se peint dans leurs contrastes la nature des deux amies: l'une agitée, inquiète, se dévorant au sein du bonheur; l'autre paisible, enjouée, et glissant avec une mélancolie insouciante sur les peines de la vie. Madame Necker était en ce moment aux eaux du Mont-Dore avec son mari et Thomas.

Sannois, ce 11 juillet.

Ma charmante amie a voulu elle-même me donner des preuves de son souvenir. J'espère qu'elle est assé persuadée que je ne pourrois jouir de ce dont j'aurois à craindre quelque mal pour elle, pour ne pas me donner un moment l'inquiétude de luy en causer. Cette seule confiance peut assurer ma tranquillité; elle m'a promis d'y avoir égard. Je la conjure encore de ne pas l'oublier et de me faire écrire un mot dès qu'il luy en coutera le moindre effort à le faire elle-même. Je reçois donc avec transport ce que son cœur m'envoye.

Je jouis du plaisir d'estre aimée de vous et de voir que vous songés à moy. Je me fais un tableau bien touchant de votre arrivée au Mondor (le Mont-Dore) et de la reconnoissante sensibilité des gens a qui vous avés fait tant de biens. Les douces émotions ne sont point à craindre. Puissiés-vous vous y borner ! elles occuperont vostre âme sans la fatiguer et animeront vostre vie sans l'user. Prenés quelques nuances de la douce quiétude de M. Necker : elle est moins piquante sans doute que la chaleur et l'activité de votre autre compagnon de voyage, mais elle sera plus salutaire. Reposéz-vous, je vous le répéterai sans cesse, parce que je crois ce remède le plus nécessaire à votre état.

J'ai fait un voyage agréable depuis votre départ dans des paysages absolument différents des nostres. Des montagnes, des forêts, une vue riche et étendue, le voisinage de plusieurs maisons royalles, très belles à parcourir, mais qu'on quitte avec plaisir pour des lieux plus simples dont ils font mieux sentir le prix (toujours un petit coin de Rousseau), enfin un pays poétique par ses aspects et ses contrastes. Dans le lieu même que j'habitois, je voyois un homme d'esprit honneste, aimable et simple comme les beautés qui ornent son séjour. J'ay senty tout cela, je l'ay peint, je l'ay chanté; c'est encore un plaisir. Je vous envoye ces vers; ils vous amuseront un moment; ils vous diront que j'étois heureuse quand je les ay faits et que je jouissois de quelques sentiments agréables. Mon âme est bien changée depuis que mon meilleur ami est guéry et que ma meilleure amie est, je l'espère, en chemin de l'estre. Toutes les idées agréables sont re-

venues ; vous scavez que j'aime à m'y livrer. Ce qui me plait je le chante, et sans m'asservir à aucun travail, je passe mes jours sans contrainte, sans oisiveté et sans ennuy, comme sans prétentions et sans ambition d'aucune espèce. Qu'a-t-on à désirer quand on peut jouir de l'amitié et de la nature? on peut glisser sur les autres peines de la vie?

M. de Saint-Lambert m'a accompagnée; il veut toujours que je dise nous dans tous les sentimens que je vous exprime. Vostre destinée est bien d'estre aimée. Jouissés de ce bonheur, le premier de tous, et conservés vous pour en jouir longtemps. Vos amis absens ou présens doivent vous rappeler sans cesse à cette douce idée. Au surplus je ne suis point étonnée de la contenance des deux personnes qui vous accompagnent et que vous me peignés si bien :

On voit souvent, suivant son sort,
L'amour changer de caractère :
Heureux, un amant s'endort,
Malheureux, il veille pour plaire.

Saint-Lambert, on le voit, tenait dans cette relation la même place que M. d'Angeviller dans la relation de madame Necker avec madame de Marchais. C'est ainsi que, dans plusieurs lettres, il s'adresse à madame Necker pour procurer à madame d'Houdetot une consultation du célèbre Tronchin, ou bien il lui fait confidence des efforts qu'il tente pour obtenir que M. d'Houdetot ait désormais de meilleurs

procédés envers sa femme. De son côté, mada d'Houdetot ne perd jamais une occasion d'as cier M. de Saint-Lambert aux sentiments qu'e éprouve pour madame Necker et souvent e semble les mettre tous deux sur la même lig dans ses affections :

Nous nous unissons, écrivait-elle à madame Neck M. de Saint-Lambert et moi, pour vous aimer. C bien en cela qu'il me convient encore. La félicité ma vie est bien de vous avoir rencontré tous deux d'être aimée de vous.

Et dans une autre lettre :

Je vous l'avourés et vous l'ay dit dans les comm cements de notre liaison, un peu de passion se m à mes attachements, mais qui m'en reprochera p le petit nombre auquel mon cœur s'est livré? Qu je vous aime tous deux, quand j'aime mon digne a Saint-Lambert, on peut douter si c'est la vertu qui fait aimer de tels amis, ou si ce sont eux qui me do le gout de la vertu. J'ose le dire dans la confiance d'u ancienne amitié, je n'ay rien aimé, rien gouté mê qui ne m'offrit quelqu'un de ses traits. J'espère q vous me connoissés assés pour ne pas attacher l'i de vanité à cet aveu. Ma charmante amie, ce s mes titres auprès de vous, permettés moi de les fa valoir pour me croire digne des mots touchants q vous employés pour m'exprimer vos sentiments. Si j jamais gouté un bonheur pur, c'est quand je me s

vue estimée et aimée de ce que j'aime et estime si véritablement moy même.

Femmes d'autrefois, si charmantes et si nobles même dans vos erreurs, méritez-vous ces jugements rigoureux qu'au nom de notre morale plus ferme, de nos principes plus sévères, nous sommes parfois tentés de porter contre vous, et ne faut-il pas tenir compte des circonstances étranges où vous viviez ? Lorsque, après tant de siècles d'existence, une société tout entière s'était prise tout à coup à douter d'elle-même et mettait son honneur à se détruire au lieu de se réformer, lorsque l'antique religion sur la foi de laquelle cette société avait vécu semblait à la veille de succomber sous les coups d'une philosophie dont le langage retentissait des mots de tolérance et de liberté faits pour séduire les âmes généreuses, lorsque tout s'écroulait et se renouvelait à la fois, faut-il s'étonner que vous vous soyez élancées vous-mêmes avec ardeur dans ces voies inconnues et que, sans guide, sans soutien, plus d'un faux pas ait marqué votre route ? Dans cet enthousiasme pour l'amour et la vertu dont votre langage offre si souvent le mélange singulier, tout était-il déclamation, hypocrisie, mensonge, et ne cherchiez-vous pas au contraire, jusque dans vos faiblesses, à retrouver et à atteindre un certain idéal dont

vos yeux entrevoyaient l'image confuse ! On vous avait appris à ne plus croire, et l'étroit sentier du devoir, dépouillé de tout ce qui pouvait en adoucir les aspérités, vous paraissait bien rude à parcourir ; mais vous aviez le culte des idées nobles, des sentiments élevés, et c'était sincèrement que vous aviez cru pouvoir remplacer la morale par la sensibilité. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il y en eut beaucoup parmi vous qui montèrent sur les échafauds de la Terreur avec un courage élégant, et que les autres, après avoir traversé avec vaillance et bonne humeur les épreuves de l'émigration, ont offert à la génération nouvelle le spectacle d'une vieillesse aimable et digne. Gardons-nous donc, si nous voulons demeurer dans la justice et dans la vérité, aussi bien des sévérités brutales sous lesquelles des censeurs grossiers accablent aujourd'hui vos grâces délicates, que des illusions complaisantes qui cherchent en vous le modèle de vertus oubliées, et goûtons, non pas sans réserve, mais sans pédanterie, le charme qui s'attache à ces vieilles lettres échappées au hasard de votre plume gracieuse et facile :

J'aime à vous voir dans vos cadres ovales,
Portraits fanés des belles du vieux temps,
Tenant en main des roses un peu pâles,
Comme il convient à des fleurs de cent ans.

XI

LES AMIS — MOULTOU

« L'amitié, chez les femmes, est peut-être plus rare, disait un écrivain du siècle dernier ; mais il faut convenir que lorsqu'elle s'y trouve, elle doit être aussi plus délicate et plus tendre. Les hommes en général ont plus les procédés que les grâces de l'amitié. Quelquefois en soulageant ils blessent, et leurs sentiments les plus tendres ne sont pas fort éclairés sur les petites choses. Les femmes, au contraire, ont une sensibilité de détail qui leur rend compte de tout. Rien ne leur échappe : elles devinent l'amitié qui se tait; elles encouragent l'amitié timide ; elles consolent doucement l'amitié qui souffre. Avec des instruments plus fins, elle manient plus aisément un cœur malade; elles le reposent et l'em-

pêchent de sentir ses agitations. Elles savent surtout donner du prix à mille choses qui n'en auraient pas. Il faudrait donc peut-être désirer un homme pour ami dans les grandes occasions, mais pour le bonheur de tous les jours, il faut désirer l'amitié d'une femme. »

Celui qui, dans un *Essai sur les Femmes*, écrivait ces lignes, dictées par un sentiment si fin et si noble, avait dû à madame Necker de connaître et il lui avait fait goûter en échange ce bonheur de tous les jours. Cependant ce n'est point en parlant de Thomas que je commencerai une étude destinée à nous faire pénétrer un peu plus avant dans l'intimité de madame Necker, car l'ordre qui doit nous guider est un peu celui de ses préférences, et, si Thomas a été pour elle un ami fidèle et passionné, si Buffon l'a environnée d'une adoration respectueuse qu'elle a payée de retour en tendresse filiale, tous deux n'en passaient pas moins dans ses affections bien après celui dont le nom est déjà revenu plus d'une fois dans ces pages, bien après Moultou. On n'a pas oublié ce jeune ministre, beau-frère d'une amie d'enfance de madame Necker, qui avait été mêlé aux circonstances les plus difficiles de sa vie de jeune fille. Madame Necker avait avec lui une de ces intimités précieuses dont rien ne répare la perte, où deux âmes ont à peine

besoin de s'expliquer et de se raconter l'une à l'autre, parce que de tout temps elles se sont connues et devinées. Lorsqu'un rare concours de circonstances a fait naître cette intimité entre un homme et une femme, et lorsque chacun peut s'y livrer avec la sécurité que des sentiments plus orageux n'en viendront pas troubler le calme, c'est une exquise jouissance qui est connue seulement des natures fines, et qui, sans avoir les ivresses de l'amour, en fait goûter du moins toutes les plus délicates douceurs. Tel fut le lien qui unit madame Necker et Moultou, lien étroit autant que solide, et que vingt-trois années d'une séparation presque complète ne parvinrent jamais à relâcher. Durant ces vingt-trois années, une correspondance active fut entretenue entre eux, et cette correspondance, dont le recueil forme un gros volume, m'a été singulièrement précieuse pour l'étude du caractère de madame Necker. C'est en quelque sorte un miroir où se reflètent, dans toute leur sincérité et leur vivacité première, les impressions successives qu'elle a ressenties au cours d'une existence si remplie et si variée. Le premier échange de lettres remonte à l'époque où elle était encore aux prises avec les difficultés croissantes de sa situation chez madame de Vermenoux :

Que vous êtes injuste, mon cher ami ! lui écrivait-

elle à cette date. Moi, me défier de vous! moi, vous cacher le fond de mon âme! Ce seroit être à la fois ingraite et injuste. S'il y a eu un moment où j'ai voulu vous voiler mes sentimens, c'étoi bien plus par dégoût de moi-même que par injustice pour vous. Je croyois vous être devenue indifférente, et dès lors il me sembloit que je ne valois plus la peine d'interresser personne; c'étoit par excès d'amitié que je semblois y manquer; mais ce moment est passé; s'il revenoit, à quoi me serviroit la vie?... C'est la jalousie qui m'a dicté ces expressions que vous avez si mal interprétées; et j'en suis bien punie; je n'ai jamais pu supporter qu'on m'eût enlevé mes premiers droits à votre amitié et mon cœur s'est révolté contre tous les efforts que j'ai faits pour détruire ce sentiment blâmable; pardonnez-moi, je vous en conjure, mais je ne me pardonnerai jamais.

Le mariage de madame Necker ne devait rien changer ni au fond, ni à l'expression d'une relation si tendre. « Un sentiment, lui écrivait-elle, loin d'en détruire un autre, ne fait que le ranimer. » Aussi continua-t-elle toujours de s'adresser à lui avec le même abandon ; c'était surtout dans ses moments de tristesse qu'elle le prenait pour confident, soit qu'elle sentît son âme ployer sous le fardeau de la vie, qui est parfois si lourd, même pour les heureux, soit que l'état incertain de sa santé offrît à son imagination de sombres perspectives.

Mon cher Moultou me justifie au fond de son cœur ; c'est à lui que j'en appelle. Il doit scavoir que rien ne peut l'effacer de mon souvenir et que la mort même, en changeant la nature de mon être, ne pourra jamais rien sur celle de mes sentimens. Car si en perdant la vie nous devons acquérir un nouveau degré de perfection, un attachement fondé sur la reconnoissance, sur l'admiration, sur toutes les vertus doit prendre encore de nouvelles forces. Depuis un mois ma grossesse est devenue insupportable et j'en attens le terme avec impatience, dût-il être celui de ma vie. Il l'est quelquefois, mon cher ami, et cette réflexion me fait prendre la plume malgré la douleur qui me poursuit ; je n'ai pu attendre une époque toujours dangereuse sans vous répéter ici avec cette candeur qui ne m'a point abandonnée, que mon âme est tout entière dans vos mains ; que le charme de votre caractère bien plus encore que la sublimité de votre génie m'ont attachée à vous pour jamais. Assurez votre chère et délicieuse femme que le souvenir de ses bontés est gravé dans ma mémoire d'une manière ineffaçable qui ne se réveille jamais sans faire couler mes larmes. Si je meurs, regrettez-moi quelques fois l'un et l'autre comme la plus tendre de vos amies, et si Dieu me conserve la vie, pensez quelques fois que votre affection me la rend précieuse. Adieu, mon cher ami, je n'ai pas la force de continuer. Je serai longtemps sans vous écrire ; je ne serai pas un moment sans vous aimer.

Cette lettre causait à Moultou une vive émo-

tion, et il s'empressait, pour dissiper la tristesse de son amie, de lui rappeler tout ce qui devait la rendre heureuse. « Tronchin m'écrit, lui disait-il, que votre mari vous adore. Cela est nécessaire : qui vous connoît doit plus que vous aimer. Qui vit avec vous ne doit vivre que pour vous. » Mais ce n'était pas fréquemment qu'il répondait avec autant d'empressement aux lettres de madame Necker. Souvent elle était obligée de lui écrire deux ou trois fois pour obtenir une réponse, et sa correspondance est pleine de plaintes affectueuses, mais incessantes, sur les trop longs silences de son ami. « Si vous pouviez imaginer, lui écrivait-elle, avec quel plaisir j'ai aperceu des caractères que votre main avoit tracés, vous auriez des remords de m'en avoir privée aussi longtemps. Votre amitié est une des bases essentielles de mon bonheur. Comment avez-vous pu m'en ravir si longtemps les marques ? » A ces tendres reproches, Moultou répondait en s'excusant sur ses occupations, sur l'ardeur qui l'emportait tantôt à se consacrer à la défense de son ami Rousseau, tantôt à intervenir dans les querelles des *bourgeois* et des *natifs* [1]. Mais il y avait dans ces longs

1. On appelait dans la langue politique de Genève, *bourgeois* ceux qui, en vertu de leur naissance, étaient investis du droit exclusif de participer au gouvernement de

silences quelque chose de systématique. Nature sensible et fière, Moultou portait à ses amis un intérêt passionné, lorsqu'il pouvait quelque chose pour adoucir leurs peines : au contraire, lorsqu'il les sentait heureux, un instinct que comprendront certaines natures le poussait à se retirer en quelque sorte de leur bonheur et à ne rien leur demander pour lui-même. Il finissait cependant par confesser à madame Necker les motifs secrets de sa réserve, ce qui lui valait de nouveaux et tendres reproches :

Vous scavez si bien réparer vos fautes qu'on seroit tenté de vous les pardonner, mais, mon cher Moultou je ne puis les oublier. L'instant que vous avez paru cesser de m'aimer a laissé dans mon cœur de profondes traces. Quoi, vous abandonnez vos amis quand ils sont *tranquilles !* Voilà ce que j'ai toujours craint ! Quelle est cette bienfaisance cruelle qui ne vit que dans les douleurs, et qui, loin de partager le bonheur de ses amis, le diminue autant qu'il dépend de lui ! Oui, je vous trouve dur, barbare même dans les raisons que vous m'alléguez. Voulez-vous me contraindre à ne considérer mes plaisirs qu'accompagnés de votre indifférence, vous scavez, mon cher ami, que

la République et *natifs,* ceux qui, nés sur le territoire de Genève de parents étrangers, étaient au contraire exclus de ce droit et même de l'exercice de certaines professions.

ce seroit les empoisonner et que je n'en connus jamais de réels que ceux qui prennent leur source dans un cœur sensible. Mais vous scavez aussi que toutes mes peines ont eu la même origine et vous me le rappeleriez bien cruellement si vous cessiez de m'aimer, je dirai même de me regretter, car quelque illusion que puisse vous faire votre ardente imagination, jamais vous ne me remplacerez. J'ai la conscience de cette vérité parce que mon cœur a celle d'un attachement indéfinissable qui a résisté à tout et même aux injustices que cette imagination vous a fait commettre; mon amour-propre auroit dû en être blessé, mais mon cœur affligé ne m'en laissoit pas le temps.

Bien que l'absence fût, au dire de madame Necker, « un burin qui gravait plus profondément dans son cœur les traits de ses amis », cependant elle ne prenait pas aisément son parti de cette séparation habituelle du compagnon de sa jeunesse, et elle caressait avec ardeur le projet de l'attirer à Paris. Lorsque M. Necker, en arrivant à la Direction du Trésor, dut résigner les fonctions de ministre de la république de Genève à Paris, madame Necker conçut à l'instant la pensée de lui faire donner Moultou pour successeur par le Magnifique Petit Conseil, et elle s'adressait à Moultou pour lui demander quels étaient les meilleurs moyens à employer. « Souvenez-vous, lui disait-elle, que c'est mon bon-

heur que je mets entre vos mains, que c'est pour moi pour qui vous traitez et que cette obligation sera une des plus grandes parmi toutes celles dont j'aime tant à me rappeler. » Mais, soit que Moultou n'eût pas beaucoup secondé le zèle de madame Necker, soit que sa qualité de fils d'un réfugié français ne lui conciliât pas la faveur de ces anciennes familles de l'aristocratie genevoise, qui, depuis Calvin, se partageaient un peu étroitement entre elles le pouvoir et les honneurs, la négociation échoua, et madame Necker dut se rabattre sur l'espérance d'attirer au moins Moultou à Paris pour quelque temps. Il y avait onze ans qu'ils ne s'étaient vus lorsque Moultou lui annonça qu'il se rendait enfin à ses instances, et elle lui répondait sur-le-champ :

Est-il bien vrai, monsieur, vous viendrez auprès de nous? Je pourrai montrer à l'ami de mon enfance combien tous les sentiments qu'il m'inspiroit alors se sont accrus dans mon cœur. Je vais recommencer à vivre. Tous les objets que j'observerai avec vous reprendront pour moi le piquant de la nouveauté. Votre appartement est tout prêt au contrôle général. Vous y logerez, vous et M votre fils; vous y serez libre ou esclave, car si vous le désirez je m'emparerai de votre volonté; je vous mènerai partout; je serai votre ombre aux spectacles, aux bibliothèques, en société, à la

campagne. Je déterminerai l'emploi de toutes les heures de votre journée. Si cet esclavage ne vous plaît pas, vous entrerez, vous sortirez, vous verrez une société différente, vous dînerez ou vous souperez dehors sans m'en prévenir, et j'ignorerai que vous êtes chez moi, à moins qu'un sentiment confus du bonheur ne m'en avertisse quelquefois.

Ils sont rares et courts ces instants dans la vie où le bonheur est si complet et si doux que l'âme n'en est plus avertie que par un sentiment confus, et ce bonheur-là ne saurait être la récompense que d'une conscience pure et d'une vie sans reproche. Après un séjour de quelques mois à Paris durant lequel Moultou (s'il faut en croire les lettres adressées par madame Necker à sa femme) obtint le plus grand succès dans la meilleure compagnie et « enchanta tout le monde par son esprit, ses lumières et sa politesse », il dut enfin retourner à Genève. Madame Necker s'était si bien habituée à jouir de la présence du meilleur ami de sa jeunesse, que M Necker, dans son affectueuse sollicitude pour une santé facile à ébranler, redouta pour elle l'émotion des adieux, et que, d'accord avec Moultou, il lui cacha le jour fixé pour le départ. Quand madame Necker apprit la vérité, elle écrivit à Moultou une lettre où se peint toute l'amertume de ses regrets :

Je n'essayerai pas de vous peindre l'état où je me suis trouvée quand, après avoir demandé plusieurs fois pourquoi vous ne veniez point, M. Necker a prononcé enfin que vous étiez parti. Je suis sortie immédiatement et je me suis livrée à toute l'amertume de ma douleur. Les idées les plus noires se sont présentées à mon cœur désolé, et des torrens de larmes ne pouvoient diminuer le poids qui me suffoquoit. Il est donc bien vrai, mon aimable ami, je vous ai revu après cette longue mort que les âmes indifférentes osent nommer l'absence ; je vous ai revu pour vous reperdre encore. Où êtes-vous ? Dans quel cœur puis-je à présent reposer les pensées qui m'agitent ? Ma société n'a plus d'attrait pour moi depuis qu'elle a perdu un si cher ornement. A présent, mon aimable ami, me voilà de nouveau seule dans ce désert que vous étiez venu peupler. Ah ! si quelque chose peut adoucir l'horreur de votre éloignement, c'est de vous scavoir entouré d'une famille qui vous adore, de vous voir dans les bras d'une femme digne de vous par son caractère, par sa raison, par ses agrémens, par mille vertus, et surtout par cette sensibilité exquise que je n'ai jamais vue qu'à elle. Vous m'avez écrit une lettre comme vous-même ; j'ai cru vous entendre parler. Hélas ! que cette illusion a été courte ! On vous a laissé partir. Votre retour n'est plus qu'une espérance vague, car qui peut prévoir les événemens, à cet intervalle de temps et de lieu ? Mais réunis ou séparés, songez que jamais on ne rendit un hommage plus tendre, plus sensible, plus déchirant que dans ce moment-cy à toutes les qualités qui vous distinguent et que nous idolâtrons, M. Necker

et moi. Il parle et sent avec moi quand je vous écris; je ne crois pas que vous ayez au monde un ami plus tendre.

Lorsque M. Necker eut acheté Coppet en 1784 et lorsqu'il eut pris l'habitude d'y faire d'assez longs séjours, madame Necker jouit beaucoup de ce rapprochement avec les amis de jeunesse, qu'elle retrouvait au bord du lac de Genève. Mais elle ne devait pas en jouir longtemps. Moultou, qui avait à peine quelques années de plus que madame Necker, fut emporté en 1788 par une maladie aiguë, et on peut penser si ce coup fut vivement ressenti par elle : « L'état de mon âme, écrivait-elle au jeune Moultou, me fait sentir encore avec plus d'effroi ce que vous devez éprouver. Ah ! vous m'aviez dit qu'il étoit sans danger, je vivois tranquille, et la mort est entrée dans mon cœur, sans y être attendue. » Lorsque la mort est entrée dans un cœur, suivant la forte expression de madame Necker, le vide qu'elle y a fait ne peut plus être rempli que par le souvenir de l'être aimé, et, de tous ces souvenirs, les plus vivants et les plus chers sont les êtres qu'il a aimés lui-même. Aussi, durant les quelques années qu'elle survécut à Moultou, madame Necker partagea-t-elle entre sa femme, son fils et ses filles tous les sentiments qu'elle avait eus pour lui, et elle pouvait avec vérité

écrire à madame Moultou que tout la rattachait à elle, « l'estime, la reconnoissance, le souvenir, et tous les tendres et mélancoliques pensers », ces pensers qui deviennent, lorsque commence la lente destruction des années, la loi et l'amère douceur de la seconde moitié de la vie.

XII

BUFFON — SA CORRESPONDANCE AVEC MADAME NECKER — SES DERNIERS MOMENTS

La relation de madame Necker avec Buffon[1] n'est pas un des traits les moins curieux de la vie de cet homme illustre, auquel on s'était plu, sur la foi de documents hostiles, trop facilement acceptés, à faire une réputation de dureté et de sécheresse jusqu'au jour où la publication entreprise par son arrière-petit-neveu, M. Nadault de Buffon[2], est venue rétablir la vérité sur bien des points méconnus. Lorsque Buffon connut madame Necker, il avait soixante-sept ans.

1. Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, était né à Montbard en 1707; il mourut en 1788.

2. *Correspondance inédite de Buffon*, publiée par son arrière-petit-neveu, M. Nadault de Buffon, 2 vol. in-8°, Hachette.

Depuis cinq ans, il était veuf d'une femme beaucoup plus jeune que lui, dont il s'était épris en la voyant, à peine âgée de dix-huit ans, dans le parloir du couvent des ursulines de Montbard, et dont la tendresse, la fidélité, la douceur avaient payé de retour son affection passionnée[1]. « Cette mort, disait-il, lui avait laissé au cœur une plaie incurable. » Son fils voyageait par ses ordres avant qu'un brevet d'officier, obtenu dans le régiment des gardes françaises, le retînt presque toujours dans des garnisons lointaines[2]. Buffon vivait donc à Montbard de cette existence solitaire, laborieuse et sevrée de tous les plaisirs (au moins des plaisirs du cœur) dont la régularité majestueuse, si mal à propos raillée, l'aidait peut-être à contenir les élans d'une nature fougueuse. Mais dans ce corps athlétique se cachait un cœur ardent et sensible, et ce cœur tenait en réserve des tendresses qui deman-

1. La comtesse de Buffon était née Marie-Françoise de Saint-Belin. Son mariage avait eu lieu en 1752. Elle mourut en 1769 à l'âge de trente-sept ans.

2. Georges-Louis-Marie Leclerc, chevalier de Buffon, né en 1764, fut d'abord officier aux gardes françaises, puis capitaine de remplacement dans le régiment de Chartres. Il avait épousé Marguerite-Françoise de Cepoy, dont il se sépara lorsqu'il eut acquis la certitude qu'elle était devenue la maîtresse du duc d'Orléans. Il mourut sur l'échafaud en 1794.

daient à s'épancher. Peut-être, lorsqu'il se pro menait de son pas lent et régulier, durant le quelques heures de repos qu'il s'accordait chaqu après-midi, sous l'ombre des allées ou au sole des terrasses qu'il avait embellies, la peinture de merveilles et la poursuite des secrets de la natur n'occupaient-elles pas entièrement sa pensé et peut-être les nobles jouissances du génie qu se complaît dans son œuvre ne lui faisaient-elle pas oublier les tristesses d'une vie dépouillée d ces doux et austères devoirs, qui sont pour l commun des hommes l'intérêt, le charme et l loi de la vie. Buffon vivait depuis cinq ans d cette existence solitaire lorsque, pendant l'u des séjours que ses fonctions d'intendant du Jar din du roi l'obligeaient de faire à Paris, il eu l'occasion de rencontrer madame Necker. Ce fu madame de Marchais qui ménagea la rencontre « Je vous avoue, lui avait écrit madame Necker que j'ai la plus grande curiosité de connaîtr M. de Buffon, et que je serai enchantée de vou devoir ce plaisir entre mille autres. » Madam de Marchais devait probablement elle-même l connaissance de Buffon à son ami M. d'Angevil- ler, qui était, on s'en souvient, directeur de jardins et bâtiments royaux. Bien que celui-c en eût assez mal usé avec Buffon en sollicitant à son insu et au détriment de son fils la survi

vance de sa charge, cependant Buffon n'avait pas rompu toute relation avec lui. Madame de Marchais put donc les réunir à souper tous les quatre, et de cette rencontre naquit une relation qui dura quatorze années et qui embellit d'un dernier rayon la vieillesse de Buffon, en même temps qu'elle fit goûter à madame Necker tout ce qu'il y a de flatteur pour une femme dans l'hommage enthousiaste d'un grand génie. Buffon, en effet, s'était épris, pour elle, en quelque sorte à première vue, d'une affection à la fois respectueuse et passionnée dont plus de quatre-vingts lettres attestent la constance et la vivacité croissante. On a pu dire, en parlant de ces lettres de Buffon à madame Necker, dont quelques-unes ont déjà été publiées par M. Nadault de Buffon, qu'elles révèlent chez celui qui les a écrites l'absence totale du sentiment du ridicule. A prendre en effet les choses par un certain côté, mais qui serait, je crois, un peu mesquin, on pourrait être tenté de sourire en lisant ces lettres, d'un ton constamment emphatique, où Buffon appelle tour à tour madame Necker sa noble, sa grande, sa sublime, sa première amie, et où il épuise, pour exprimer son enthousiasme, toute la série des métaphores qu'il peut tirer des trois règnes de la nature. Mais, si l'on veut bien ne pas s'arrêter à cette impression un peu superficielle, il

est impossible de ne pas être touché en voyant un homme comme Buffon s'épancher en témoignages de tendresse et de reconnaissance vis-à-vis d'une femme plus jeune que lui de trente ans, comparer avec humilité la nature morale de madame Necker avec la sienne, et dans ses relations avec elle oublier la distance que mettait entre eux ce noble génie dont il était si fier. Je choisirai, parmi les lettres de Buffon à madame Necker qui n'ont point encore été publiées, quelques-unes de celles où ses sentiments se sont exprimés avec le plus de chaleur, et on ne laissera pas, je l'espère, que d'être ému par la profondeur et la vivacité de l'affection qui se révèle sous leur forme un peu solennelle.

Montbard, le 23 juillet 1779.

Ma très respectable amie,

J'ai pris congé avec bien du regret ; j'avois la larme à l'œil en vous quittant tous deux, et cet attendrissement s'est souvent renouvellé depuis sans s'être attiédi, car c'est pour la vie que je me suis dévoué et à l'une et à l'autre ; je m'en fais une gloire et j'y attache mon bonheur. J'aurois pu et peut-être dû vous l'écrire ; mais je fais peu de cas du sentiment en récit, et souvent ceux qui en ont le moins ont le plus de paroles. Je vais vous consulter : croiés-vous, ange de mes lumières (car vous les avés souvent rectifiées), croiés-vous que le sentiment puisse s'exprimer autre-

ment que par les faits ? Le papier, ce me semble, ne peut recevoir l'empreinte de ce qui se grave au fond du cœur, on n'y trace que le produit de l'esprit et non les sensations de l'âme ; je l'éprouve en voulant vous peindre celles qui me sont le plus chères, et vous-même, ma belle et noble amie, vous qui êtes mon guide et mon modèle en sentimens, avés-vous jamais pu rendre autrement que par de grandes actions les sublimes élans de cette tendresse divine qui fait le fond de vos vertus et qui se répand par votre bienfaisance sur l'humanité tout entière ? et même en amitié, n'est-ce pas encore par les faits que vous vous exprimés? m'avés-vous jamais dit autant que vous avés fait pour moi ? Mais pourrais-je à mon tour faire quelque chose pour vous ? J'ai beau tenir mémoire de vos bienfaits, de vos insignes bontés, de vos attentions particulières, je ne vois nul moien de m'acquitter que dans votre propre cœur auquel je voudrois joindre le mien, mon adorable amie.

Bien que madame Necker répondît avec exactitude à toutes les lettres de Buffon, cependant celui-ci mettait une sorte de discrétion à solliciter d'elle des témoignages trop fréquents de son affection. Mais, lorsqu'il avait gardé le silence quelques mois, ce silence lui paraissait trop pénible, et il prenait la plume pour le rompre :

Montbard, ce 9 février 1781.

Ma noble amie, vous dont les jours peuvent être

comptés par vos bienfaits, vous que j'aime et j'estime beaucoup plus que moi-même, accordés-moi quelques-uns de ces instans qui font tout mon bonheur; après deux mois de silence, mon cœur a besoin d'effusion; la tendre amitié veut, comme l'amour, jouir de temps en temps. Votre lettre du 14 décembre est toujours sous mes yeux, j'en jouis encore pleinement, et cependant je vous en demande une autre qui suffira pour me faire vivre heureux jusqu'à mon retour. La discrétion devient cruelle lorsqu'on la porte à l'excès, et néanmoins c'est par discrétion que je ne vous écris qu'à de si longs intervalles ou seulement lorsque vos bontés en font naître l'occasion. Aujourd'hui même je reçois une lettre de M. d'Angeviller qui me pénètre en me faisant sentir tout ce que je dois à votre amitié. Permettés-moi de la copier ici parce que je crois pouvoir être garant de ce qu'elle contient et que j'aime à présenter à la plus noble des âmes les sentimens d'un cœur reconnoissant. . . . .

Recevés mes actions de grâce avec celles de mon ami; toute ma tendresse et tout mon dévouement vous sont dûs depuis longtemps et acquis à jamais, ma très illustre amie.

Parfois la vivacité des sentiments qu'il éprouvait pour madame Necker dictait à Buffon des dissertations d'une nature assez délicate qu'il s'excusait d'écrire de la même plume avec laquelle il avait écrit l'*Histoire naturelle*.

Ce 18 juillet 1781.

J'ai joui trop délicieusement de votre lettre, mon adorable amie, pour différer plus longtemps de partager ces délices de mon cœur ; je n'ai pu me lasser de la lire et relire; les hautes pensées et les sentimens profonds s'y trouvent à chaque ligne et sont exprimés d'une manière si noble et si touchante que non-seulement j'en suis pénétré, mais échauffé, exalté au point que j'en ai pris une idée plus élevée de la nature de l'amitié. Ah dieux! ce n'est point un sentiment sans feu, c'est au contraire une vraie chaleur de l'âme, une émotion, un mouvement plus doux, mais aussi vif que celui de toute autre passion ; c'est une jouissance sans trouble, un bonheur encore plus qu'un plaisir; c'est une communication d'existence plus pure et néanmoins plus réelle que celle du sentiment d'amour; l'union des âmes est une pénétration, celle des corps n'est que de simple contact (pardonnez, bonne amie, ces expressions physiques, je suis dans ma vieille tour de negromancien, je vous écris avec la même petite plume et du même caractère que j'ai écrit l'*Histoire naturelle ;* vous excuserez donc les deffauts de l'écriture et les libertés d'expression en faveur de ma situation) ; mais pour l'union intime de deux âmes ne faut-il pas qu'elles soient de niveau, et puis-je me flatter que la mienne s'élève jamais aussi haut que la vôtre ? Je le crois quelquefois parce que je le désire, parce que vous êtes mon modèle, parce que je vous aime et respecte au delà de tout ce que j'ai jamais aimé. Je me le persuaderois encore plus,

ma tendre et noble amie, en vous voiant passer comme moi sur les choses majeures et dans les circonstances les plus épineuses de la vie. Mais combien, grande amie, n'êtes-vous pas au-dessus de moi, au-dessus de tout le monde par le calme que je vous ai vue conserver au milieu du plus grand trouble ? Votre lettre de ce moment me paroîtra toujours un monument divin de la plus haute fermeté d'âme [1]. Continués à communiquer à notre grand homme cette même tranquillité qui feroit son bonheur ; se souciant peu ou point du tout d'avoir plus de fortune, n'a-t-il pas assez de gloire ? et cependant il peut encore en acquérir tranquillement en mettant par écrit ses idées et ses vues ; il faut persuader à sa grande âme qu'il doit ce bienfait à la postérité. Mais, ma généreuse amie, à mesure que mon cœur s'échauffe, mes yeux se lassent ; je ne puis continuer d'écrire, et je cesse sans cesser de vous adorer.

L'émotion que causaient à Buffon les cruelles souffrances nerveuses de madame Necker lui arrachait aussi des témoignages d'intérêt dont elle aurait probablement réprimé la trop vive expression chez tout autre que chez un vieillard de soixante-quatorze ans.

Depuis votre lettre du 20 août, ma très chère et tendre amie, j'ai perdu mon bonheur ; après les larmes qu'elle m'a fait répandre, je ne pouvois y répondre

1. M. Necker venait de quitter le ministère.

que par mes gémissemens sur les douleurs atroces que vous avés souffert, le cœur en presse et l'esprit en écharpe. La stupeur succedoit aux sentimens trop vifs dont j'étois affecté ; je craignois (helas avec raison) le retour de ces cruels accès de nerfs, et quoique votre dernière lettre me rassure l'esprit mon cœur tremble toujours. — J'aurois voulu voler auprès de vous, et je serois en effet arrivé des le 12 de septembre si le ciel et la terre ne s'y étoient opposés... je suis desolé de ce surcroit de délay et d'absence forcée. Je vous le repète, chère amie que j'adore, je voudrois être auprès de vous, je le voudrois par ce double motif ; je suis fâché de vous entendre dire que vous *abandonnés à la voracité du temps ou à son inconstance vos liaisons, vos goûts et vos penchans*. Oh ! ma noble et trop vertueuse, trop courageuse amie, *les affections profondes* que vous *êtes sure de luy derober* sont en effet le fonds de notre bien ; mais les gouts et les penchans en sont le revenu ; et le bonheur consiste à ne rien perdre de ce dont on a jouï. Et quelle personne au monde mérite plus que vous d'être parfaitement heureuse ? qui jamais eut plus de droit à la reconnoissance de touttes les ames sensibles ? qui ne vous éleveroit pas des autels si tout le monde vous connoissoit comme moi ? Je me trompe ici par trop de sentiment, car vous en avés en effet des autels dans le cœur de tous les gens honêtes, et le mien a de plus que les autres le désir ardent de vous voir jouïr en paix et en santé de tout ce que vous avés acquis par vos hautes vertus ; il a de plus un sentiment qui tient à votre personne ; je ne pouvois me representer cette

maigreur, cette perte de votre embonpoint d'albâtre sans pleurer de desespoir ; ce n'est donc pas votre âme seule que j'aime ; vous serés assez généreuse pour me pardonner cet aveu, j'en ai pour garand les vœux que vous avez la bonté de faire pour la conservation de mon triste corps.

Montbard, ce 1er octobre 1781.

Je reprends pour vous dire après avoir relû et baisé vos lettres que comme vous avés trop de vertu, vous avés aussi trop d'esprit. Que d'ingénieuses images, quelle tournure charmante dans votre dernière lettre et sur des choses désagréables quel vernis de beauté ! quel fond de bonté ! que je vous dois donc aimer ; mais aussi combien donc je vous aime ! chaque jour je vous vois plus aimable et tous les jours egalement spirituelle et sensible ; les miens vous sont consacrés, et tous ensemble ne m'acquiteront pas de ce que je dois à la tendresse de ma divine amie. C'est en le luy protestant que j'ose l'embrasser.

Madame Necker, comme on peut le penser, n'était point insensible à l'expression des sentimens de Buffon. Ce qui brillait d'un certain éclat littéraire avait toujours eu beaucoup de prestige à ses yeux. Mais qu'étaient-ce que les hommages d'un Marmontel, d'un Grimm, ou même d'un Diderot, auprès de ceux d'un homme avec lequel Voltaire acceptait sans trop de mauvaise grâce de partager « le temple de Mé-

moire, » suivant un vers célèbre de Lebrun[1] :

> Partage avec Buffon le temple de Mémoire.

Le culte public que Buffon rendait à madame Necker l'enveloppait en quelque sorte dans cette gloire :

> O de Buffon illustre et digne amie,
> Vous dont il m'a vanté l'âme et les agrémens,

lui disait le même Lebrun (qui était bien le poète qu'il fallait à tous deux), et elle devait singulièrement jouir de voir ainsi leurs deux noms associés. Aussi donnait-elle à Buffon une large place dans ses préoccupations et dans sa vie. Ce nom illustre revient à chaque page des cinq volumes de *Pensées et Mélanges* qui après la mort de madame Necker ont été extraits de ses journaux intimes. On voit que la pensée de Buffon était toujours présente à son imagination et qu'il était à ses yeux la plus haute expression de l'humanité. « M. de Buffon, disait-elle, est inimitable en tout, et cependant il doit en tout servir de modèle. » Les moindres opi-

1. Ponce-Denis Écouchard Lebrun, qu'on appelle parfois Lebrun-Pindare pour le distinguer de son homonyme Pierre Lebrun, né à Paris, en 1727, mort en 1807. Les odes de Lebrun sont aujourd'hui moins goûtées que ses épigrammes. Voir, sur Lebrun, Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*. I. V.

nions de Buffon, les jugements littéraires qu'il portait sur ses contemporains et ses rivaux, ses pensées sur le style, sur la composition, dont quelques-unes paraissent singulièrement justes et profondes, ont été recueillies par elle avec un soin religieux. Buffon, de son côté, en la voyant si attentive aux soins de sa gloire, ne lui dissimulait pas la haute opinion qu'il avait conçue de lui-même. Lorsque, pour dédommager Buffon de l'affront qu'on lui avait fait en disposant de sa survivance, le roi eut permis qu'on élevât de son vivant sa statue au jardin du roi, la question se posa de savoir quelle inscription il convenait de mettre sur le socle de cette statue, œuvre de Pajou. Celle qu'on avait adoptée d'abord : *Naturam amplectitur omnem*, ayant inspiré à un mauvais plaisant ce commentaire : « Qui trop embrasse mal étreint, » Lebrun avait proposé ces deux vers :

Buffon vit dans ce marbre. A ces traits pleins de feu,
Vois-je de la nature, ou le peintre, ou le dieu ?

Mais on avait décidé qu'une inscription latine était préférable, et, au lendemain d'une soirée où les termes de cette épigraphe avaient été discutés chez madame Necker, Buffon prenait son parti d'y travailler lui-même :

Vous avés, ma noble amie, si fort exalté mon amour-

propre hier soir, que j'ai rêvé cette nuit ces deux vers pour le portrait :

Buffoni os insigne videns mirabere. Quid si
Virtutes, nec non præcordia candida noris ?

Cela n'est pas bien bon ; cependant je préfererois ce latin à la phrase tirée de mes ouvrages. Bonjour, mon adorable amie ; depuis vingt-quatre heures je n'ai pas cessé de penser à vous.

Mais quelques jours de réflexion lui faisaient apercevoir que ces vers n'étaient pas irréprochables, car il écrivait encore à madame Necker :

Au Jardin du Roy, ce 11 février.

Peu content des derniers vers latins que j'ai envoyés à ma noble amie, j'en ai rêvé quatre autres qui me paraissent moins mauvais, mais que je soumets à son jugement, mille fois plus exquis et plus sûr que le mien :

Ingenio sublimi, menteque diviniore
Intima Naturæ victæ penetralia scrutans
Buffonus verbo terram et cœlos patefecit,
Felix ! nam potuit rerum dignoscere causas.

Il faut croire que le jugement de madame Necker n'avait pas été très favorable à ces fruits de la muse de son illustre ami (bien que, dès le lendemain, il se fût empressé d'en corriger les fautes de quantité à l'aide d'un dictionnaire), car elle lui suggérait, à la place de cette

épigraphe, une inscription qu'elle-même avait composée, et Buffon lui répondait aussitôt:

Ma noble amie, ce que vous rencontrés vaut mieux que ce que j'imagine et puisque vous voulés louer l'éloquence et le genie, il faut substituer votre épigraphe à la mienne :

Cedite, Romani scriptores, cedite, Graii [1]
Nostro Buffonio cui mens divinior atque os
Magna sonaturum. . . .

et finir à ces mots. Je n'ai point du tout de regret de mes deux vers dans lesquels j'aurois voulu exprimer mes sentimens d'adoration pour vous. Le cœur devroit parler toutes les langues, mais le latin ne m'a pas obéi et ces sentimens sont si profonds qu'il me serait même impossible de les traduire en françois.

Ce n'était pas seulement dans l'intérêt de sa propre gloire que Buffon s'escrimait, un peu péniblement comme on le voit, en vers latins. La pensée de célébrer en style lapidaire les grâces et les vertus de son incomparable amie n'échauffait pas moins son imagination. Madame Necker avait fait peindre son portrait, en miniature, sur une petite boîte en émail pour le donner à Buffon, et Buffon avait composé, pour

1. Ce premier vers est tiré de Properce, qui l'avait composé avant la publication de *l'Énéide*.

être gravés à l'entour, en lettres d'or, les vers suivants :

Angelica facie et formoso corpore Necker
Mentis et ingenii virtutes exhibet omnes.

Mais l'éloge ne tardait pas à lui paraître insuffisant, et un matin il écrivait à madame Necker, du Jardin du roi :

11 avril 1786.

Ce mardy, cinq heures du matin. Nuit plus calme que les précédentes pendant laquelle j'ai rêvé trois vers que je veux ajouter aux deux premiers qui sont autour du portrait de mon adorable amie :

Fulget enim Necker, miseris auxilia et opes
Suppeditans, fulget tradens hospitia sana
Ægrotis, nec non captivis ostia pandens.

Madame Necker, qui était elle-même souffrante à ce moment, écrivait à Buffon pour le remercier de ses vers, et, comme elle annonçait l'intention de lui faire visite, Buffon s'empressait de lui répondre :

Ce 13 avril 1786, au Jardin du Roy.

La nuit a été bonne et le rhume est fort diminué. J'aurois fort désiré que mon adorable amie m'eût dit un mot de sa santé. Je la supplie de ne pas se donner la peine de venir. Mes vers ne méritent pas un remerciement. Je viens de les faire copier et j'ai changé

le dernier. J'en ai fait aussi quatre en français. Bons ou mauvais, les voici :

Ce visage angélique avec un beau corsage
Annoncent de Necker et l'âme et le génie.
De la divinité vive et fidèle image,
Tu sus aux malheureux rendre ou donner la vie.

Buffon, on le sait, n'aimait pas beaucoup la poésie. Selon lui (et ce jugement est peut-être plus profond qu'on ne pense) le plus bel éloge qu'on pût faire d'une pièce de vers était de dire : « C'est beau comme de la belle prose. » Mais il était lui-même trop connaisseur en belle prose pour se faire illusion sur le mérite de ses vers, et il ne faut voir, dans ceux que j'ai cités, qu'un monument curieux de son orgueil, de sa tendresse et de sa bonhomie.

Durant les heures que Buffon et madame Necker passaient à converser ensemble soit en se promenant dans la longue allée d'arbres qui traversait le Jardin du Roi, soit assis par les belles soirées d'été sur les fraîches terrasses de Saint-Ouen, il y avait un sujet que la nature élevée et méditative de leurs deux esprits ramenait souvent entre eux et sur lequel ils avaient quelque peine à s'entendre. Plus d'une discussion s'est engagée sur la question de savoir quelles étaient les véritables opinions religieuses de Buffon. On sait qu'il avait le parti pris de ne pas s'exposer

aux censures de la Sorbonne, et qu'après avoir publié, en 1750, sa théorie de la Terre, il s'empressa, sur les observations qui lui furent faites par la faculté de théologie, de publier une réponse où il déclarait expressément « n'avoir eu aucune intention de contredire le texte de l'Écriture et croire très-fermement tout ce qui y étoit rapporté sur la création, soit dans l'ordre des temps, soit sur les circonstances des faits ». Mais, sans attacher plus de créance qu'il ne faut à ce propos que lui attribue formellement Hérault de Séchelles [1] : « J'ai toujours nommé le Créateur, mais il n'y a qu'à ôter ce mot et à mettre à la place la puissance de la nature, » on ne saurait cependant méconnaître que, si les mots de Dieu, de créateur du monde, d'auteur des choses reviennent fréquemment sous sa plume, ces mots paraissent n'avoir dans sa pensée d'autre portée que celle d'une forme de langage un peu conventionnelle. Lorsque, avec cette *vue de l'esprit* dont il s'enorgueillissait à bon droit, il promène sur les révolutions de l'uni-

1. Jean-Marie Hérault de Séchelles, né à Paris en 1760, est surtout célèbre par le sinistre rôle qu'il a joué durant la Révolution. Il fut jugé et exécuté avec les dantonistes en 1794. Sa *Visite à Buffon*, — publiée au lendemain de la mort de Buffon, contient d'intéressants détails, mêlés à des assertions qui paraissent calomnieuses.

vers un regard pénétrant dont quelques erreurs ne doivent pas faire oublier la sagacité : lorsque (suivant une métaphore hardie), à cette question que Dieu adressait autrefois à Job : « Où étais-tu lorsque je jetais les fondements du monde ? » il semble répondre : « J'y étais ! » il semble aussi, à travers la réserve prudente de son langage, qu'il ne sente pas la nécessité d'une puissance intelligente et directrice et que, pour expliquer ces évolutions successives, il lui suffise de cette force de la nature dont il parlait avec une éloquence si chaleureuse et si convain-vaincue : « C'est, disait-il, une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout... C'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage... un ouvrier sans cesse actif qui sait tout employer, qui, travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable ; le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie, son but. » Il lui manque, en un mot, ce que Sainte-Beuve (le Sainte-Beuve de 1854) dans l'étude sagace qu'il lui a consacrée appelait si bien « le rayon, l'humble désir qui appelle la bénédiction d'en haut sur l'humaine sueur et lui fait demander le pain quotidien ». D'un autre côté, on savait, et les documents publiés par

M. Nadault de Buffon n'ont fait que compléter d'autres témoignages, que Buffon n'a jamais cessé de se conformer aux pratiques extérieures du culte et qu'au moment de sa mort, dans la plénitude de son intelligence, sans pression d'aucune sorte, il a non seulement accepté, mais réclamé avec ardeur les secours de l'Église. Il y a quelque chose qui répugne profondément à croire que cette haute nature se soit abaissée jusqu'à jouer toute sa vie une longue comédie, et que la ferveur religieuse témoignée par lui à sa dernière heure n'ait été qu'un calcul destiné à assurer le repos de sa sépulture. N'y a-t-il pas là un de ces problèmes sur le seuil desquels on devrait s'arrêter ? De quel droit en effet pénétrer dans les profondeurs d'une conscience peut-être combattue pour y donner le dernier mot aux résistances de l'esprit ou aux soumissions de la volonté ? Mais invincible est la tentation qui, dans ces temps de doute, conduit à demander aux grandes intelligences ce qu'elles ont pensé de ces terribles problèmes qui sont au fond de toutes nos querelles. Aussi n'ai-je pu m'empêcher de chercher si, dans cette correspondance intime, les véritables sentiments de Buffon ne se trahiraient pas par quelque endroit. Ces hautes questions paraissent avoir été soulevées entre Buffon et madame Necker dès la première

année de leurs relations [1]. « Je vous proteste, madame, lui écrivait Buffon, de retour à Montbard, que je m'estimerois moi-même davantage si je pouvois penser en tout aussi bien que vous et M. Necker ; mais la première de toutes les religions est de garder chacun la sienne, et le plus grand de tous les bonheurs est de la croire la meilleure. Je n'en ai pas moins eu un plaisir délicieux dans ces conversations où nous n'étions pas tout à fait d'accord, et vous reconnoîtrez, madame, par mon empressement à chercher les occasions de vous faire ma cour, la sincérité des sentiments que je vous ai voués. » Le souvenir de ces discussions était probablement encore présent à la pensée de Buffon lorsque, quelques mois après, il lui adressait les lignes suivantes :

Montbard, en Bourgogne, ce 13 juillet 1774.

M. de Buffon a l'honneur d'envoyer à madame Necker un petit écrit qu'il n'a pas publié et que probablement il ne publiera pas, mais qu'il soumet bien volontiers à son jugement en lui demandant néanmoins indulgence et vérité. Il prend la liberté de lui offrir ses respectueux hommages et tous les sentimens de sa haute estime.

1. La lettre d'où je tire ce fragment a déjà été publiée par M. Nadault de Buffon.

Le petit écrit que Buffon adressait à madame Necker est un opuscule de quelques pages où il s'efforce de concilier le récit de la Genèse avec sa propre théorie de la formation du globe. Ces quelques pages ont été plus tard insérées par lui dans ses *Époques de la nature.* Madame Necker ne serait donc pas demeurée tout a fait étrangère à cette tentative de conciliation dont la pensée première aurait été inspirée à Buffon par le désir d'apaiser dans l'âme de sa noble amie les scrupules qu'elle éprouvait à admirer la hardiesse de ses hypothèses. Si ce fut là son but, il y réussit pleinement, car cette conciliation, qui ne nous paraît aujourd'hui qu'à moitié satisfaisante, rassura cependant madame Necker.

Je conserverai précieusement, lui écrivait-elle, le présent inestimable dont vous me croyez digne. C'est un modèle du respect qu'on doit avoir pour les idées reçues quand elles sont utiles. J'y verrai comment on peut sacrifier l'orgueil et l'opiniâtreté du génie en l'obligeant à user de ses forces contre ses propres opinions quand elles peuvent être dangereuses, et je ne serai jamais humiliée en faisant devant vous les aveux d'une âme honnête qui cherche un appui dans le ciel, comme un sentiment dans le cœur de ses amis.

Mais cette concession que Buffon faisait aux

opinions reçues ne suffisait pas pour éteindre entre madame Necker et lui toute controverse. J'en trouve la preuve dans une lettre postérieure de quelques années, où Buffon fait allusion à ses dissentiments avec elle sur un sujet bien autrement grave que les évolutions successives du globe, sur l'existence même et la survivance de l'âme. Celui qui a écrit après saint Paul et après Racine une si belle page sur l'*homo duplex*, l'homme double que chacun sent au dedans de soi, ne paraît pas dans cette lettre très persuadé que de ces deux hommes l'un soit formé d'un principe et puisse compter sur un avenir distincts de l'autre. Je citerai en entier cette lettre deux fois curieuse parce qu'on y trouve réunies l'expression des hésitations de Buffon sur ce point capital de toute croyance philosophique et celle d'une tendresse dont les années ne faisaient qu'accroître l'ardeur :

Je ne vous verrai donc qu'à mon retour à Paris. Ah ! mon adorable amie, que ce prolongement d'absence est cruel à mon cœur ! Je comptais fermement que, de Lyon à Paris, vous ne prendriés pas d'autre route que celle de Montbard, et je ne me console de m'être trompé qu'en pensant que vous y comptiés aussi et que cela n'a pas dépendu de votre volonté ; je vous adore si sincèrement que je crois être sûr que vous m'en savés gré, je vous aimerai toute ma vie, et

même dans l'autre et pour l'éternité, si, comme je le désire, votre opinion est meilleure que la mienne. Avec quelle finesse de tact, avec quelle grâce vous me donnez une leçon de philosophie dans votre dernière lettre ! Elle contient en quatre pages plus d'un volume de sublime morale ; chaque ligne est un axiôme, et toujours le sentiment exquis précède la profonde pensée ; oui, divine personne, vous êtes tout esprit et tout âme ; plus le corps est affaibli, plus votre tête a de force ; les deux substances sont bien distinctes chez vous, tandis que chez moi elles n'en font qu'une ; je sens les facultés de l'esprit décroître avec celles du corps, et voilà le fondement de la différence de nos opinions ; la tendresse de cœur est la seule qui me paroisse augmenter au lieu de diminuer. Car je vous aime d'autant plus que je languis ou souffre davantage, mais je ne puis vous l'exprimer avec la même énergie. Mon pauvre individu surchargé par l'âge, affaibli par une incommodité habituelle, se consume encore en mouvemens forcés pour des procès, des affaires malheureuses et surtout par les regrets d'une aussi longue absence et mes inquiétudes sur votre santé qui m'est plus chère que la mienne. Votre tendre amitié fait toute la douceur de ma vie, je ne serai pas heureux tant que vous ne vous porterez pas bien, tant que je ne vous verrai pas : combien de sentimens n'aurai-je pas à vous offrir, sans compter ceux de la reconnaissance pour les secours d'argent que j'aurois accepté si j'en avois eu besoin, mais j'ai reçu et placé dans une terre la dot de ma belle-fille ; je viens de vendre les meubles du château de cette terre,

ils m'étaient inutiles, et j'en ai tiré onze mille livres; ainsi j'ai plus d'argent qu'il ne m'en faut pour la vie d'anachorète que je mène ici. — Voilà un beau cadeau du prince Henry en porcelaine avec des cuillières d'or; vous lirez et me renverrez sa lettre qui est ingénieuse et sensible. Adieu, mon adorable amie; pardonnés ma très mauvaise écriture [1].

Cette lettre est sans date; mais, si l'allusion au cabaret de porcelaine qui fut envoyé à Buffon par le prince Henri de Prusse, l'année qui suivit le voyage de ce prince en France, ne la rattachait à l'année 1785, il suffirait du tremblement de l'écriture et de l'allusion que fait Buffon à ses infirmités croissantes pour montrer qu'elle se rapporte aux dernières années de sa vie. Buffon était en effet atteint de la pierre, et chaque année cette douloureuse maladie rendait pour lui plus pénible le voyage périodique qu'il faisait de Montbard à Paris. Pour adoucir les souffrances que lui causaient les cahots du chemin, madame Necker avait fait fabriquer et lui avait envoyé de Paris une voiture dont la suspension particulière était destinée à adoucir les secousses

1. Il était assez rare que Buffon écrivit de sa propre main et il se servait ordinairement de celle d'un secrétaire. Cependant presque toutes les lettres que j'ai citées, sans doute à cause de leur caractère intime, sont de son écriture.

la route. Ce fut dans cette voiture que Buffon son dernier voyage au commencement de ınée 1788. Mais bientôt ses souffrances croisıtes ne lui laissèrent plus d'illusion sur l'ap)che de sa fin. Un jour, par un chaud aprèsdi du mois d'avril, il voulut faire une dernière mélancolique promenade à travers ce Jardin Roi auquel il avait consacré tant de soins. Enoppé de fourrures et appuyé sur deux laquais,)arcourut la longue allée d'arbres qu'il avait souvent montée et redescendue en compagnie madame Necker, et en rentrant il se coucha ır ne plus se relever. Dès qu'il se sentit morlement atteint, il fit mettre sur une table voie de son lit la petite boîte que madame Necker avait donnée surmontée de son portrait, et ıe cessait de tourner ses regards vers cette age chérie. C'était le moment où l'ouvrage de Necker sur l'*Importance des opinions relieuses* faisait grand bruit à Paris. Buffon se fit e à haute voix ce livre, et il trouva encore as: de force pour dicter à son fils une lettre où chargeait madame Necker d'exprimer à son ıri les transports d'admiration que cette lecre lui avait causés ; le jeune Buffon ajoutait enite : « J'ai présenté la plume à papa, et il a core eu la force de signer. Il m'a fait appeler rès dîner et m'a dicté sans hésiter et sans ba-

lancer. Il y a seize jours qu'il est malade, et vous avez vu vous-même hier au soir son état. Mes larmes coulent si abondamment que je ne puis continuer. » En effet, au bas de cette lettre, on ne peut voir sans émotion, tracé en caractères à la fois distincts et tremblants, le nom, l'illustre nom de Buffon.

Lorsque madame Necker connut que l'état de Buffon était désespéré, sa tendresse n'hésita pas. Elle quitta sa propre maison et vint s'installer au Jardin du Roi « Que de bonté ! lui dit Buffon en la voyant entrer. Vous venez me voir mourir. Quel spectacle pour un cœur sensible ! » Elle s'installa à son chevet, qu'elle ne devait plus quitter et, surmontant les répugnances d'une nature faible et nerveuse, elle assista cinq jours durant à son agonie, qui fut affreuse. Lorsque l'excès de la souffrance baignait d'une sueur froide tout le corps de Buffon, c'était la main de madame Necker qui essuyait son front et elle lui rendait les soins intimes qu'une fille aurait pu rendre à son père. Parfois, lorsque ses terribles spasmes lui laissaient quelque repos et lorsque madame Necker s'approchait de son lit pour lui rendre quelque service, Buffon lui prenait les mains et lui disait : « Je vous trouve encore charmante dans un moment où l'on ne trouve plus rien de charmant. » Madame Necker a laissé de cette

agonie un récit simple, sobre, pathétique comme tout ce qui est profondément senti [1]. Dans ce récit, écrit jour par jour, on devine que ce qui préoccupe surtout madame Necker, ce sont les sentiments que Buffon exprimera au moment de sa mort. Elle a passé sous silence les témoignages de reconnaissance qu'il lui prodiguait ; mais elle note les moindres circonstances qui attestent que c'est dans la plénitude de son intelligence et de sa liberté que Buffon a parlé et agi. Aussi ce dut être une grande joie pour son âme pieuse que de l'entendre d'une voix forte et claire prononcer ces mots : « Je déclare que je meurs dans la religion où je suis né et atteste publiquement que je crois en Jésus-Christ, descendu du ciel sur la terre pour le salut des hommes; je demande qu'il daigne veiller sur moi et me protéger, et je déclare publiquement que j'y crois. » Elle donne ensuite des preuves de l'impatience avec laquelle Buffon, craignant toujours d'expirer dans quelque convulsion de souffrance, demandait qu'on lui administrât les sacrements. Puis, après avoir raconté avec quelle ferveur il les reçut, elle ajoute :

« Ce terrible spasme de la mort s'est calmé en

1. On trouvera ce récit à la fin du second volume de la publication de M. Nadault de Buffon.

partie ; mais il lui est resté une suffocation excessive. La respiration étoit fréquente et gênée. Puis le pouls a diminué graduellement, sa bouche est demeurée ouverte : les extrémités se refroidissoient. Il a serré plusieurs fois la main de mademoiselle Blesseau[1] (et sans doute aussi celle de madame Necker). La respiration devint presque insensible, et, à minuit quarante minutes, il a rendu le dernier soupir. »

Madame Necker fut plusieurs jours à se remettre de l'émotion que ces tristes scènes lui avaient causée, et elle dut aller chercher un peu de repos et de calme à Saint-Ouen. Le souvenir de cette agonie fut longtemps présent à sa pensée ; et Buffon était déjà mort depuis plusieurs mois qu'elle écrivait dans son journal : « M. de Buffon, dans les derniers jours de sa vie, disoit encore des choses fort tendres qui sembloient sortir du fond de son tombeau. Le spectacle de ses douleurs sera présent à jamais à mon cœur et à ma pensée. Il m'a montré jusqu'au néant des grands talents. L'homme n'est rien : Dieu est tout, et c'est dans son sein qu'il faut chercher un asile contre sa propre pensée. »

Madame Necker trouva dans le testament de Buffon l'expression concise mais touchante de la tendresse qu'il lui portait. Presque en tête de

1. Mademoiselle Blesseau était depuis longues années la gouvernante de Buffon.

ce testament et avant les legs faits par lui à son frère et à sa sœur, Buffon avait inscrit ces mots. « Je prie ma très respectable et plus chère amie madame Necker d'agréer le legs que je prends la liberté de lui faire du déjeuner de porcelaine qui m'a été donné par le prince Henri de Prusse. On remettra aussi à madame Necker la boîte sur laquelle elle a eu la bonté de me donner son portrait. » Ce déjeuner en porcelaine, dont les différentes pièces reproduisent toute l'histoire du Cygne, se rapportait à un souvenir demeuré cher au cœur de Buffon. Durant un des séjours qu'elle avait faits à Montbard, madame Necker avait pris un soir un des volumes du grand ouvrage de Buffon et s'était plu à lire à haute voix cette histoire du Cygne, qui en est une des pages les plus poétiques et les plus gracieuses [1]. Buffon avait été ravi d'entendre le charme de sa prose relevé par l'accent d'une voix aimée, et par le legs qu'il priait sa très respectable et plus chère amie d'agréer, il avait voulu graver ce souvenir dans son cœur [2]. « Sa très respectable et plus

1. L'histoire du Cygne serait, à ce qu'il paraît, en grande partie de l'abbé Bexon. Mais Buffon revoyait le manuscrit de ses collaborateurs et y mettait, quoi qu'on en ait dit, la touche du génie.

2. Dans son testament, madame Necker chargea son mari de rendre ce déjeuner de porcelaine au fils de Buffon.

chère amie ! » Ces deux mots, dans lesquels il renfermait à la fois l'expression de sa vénération et celle de sa tendresse sont bien la traduction fidèle du sentiment que Buffon portait à madame Necker. Cet attrait du génie d'un homme pour la vertu d'une femme est assez rare pour mériter le respect, et un peu d'enflure dans l'expression ne doit pas faire oublier ce que cette relation avait à la fois de touchant et de noble.

Mais, celui-ci ayant péri sur l'échafaud avant la mort de madame Necker, le legs ne put être exécuté, et le déjeuner de porcelaine se trouve encore aujourd'hui à Coppet, ainsi que la boîte surmontée du portrait de madame Necker.

XIII

THOMAS

Il y a des noms malheureux, des noms que la postérité prend, si j'ose dire, en grippe, et qui ont le privilège de provoquer le sourire ou l'ennui. De ce nombre est celui de Thomas, le vertueux Thomas, comme l'appelaient, non sans une nuance de raillerie, ses contemporains, et j'hésiterais peut-être à marquer la place occupée par lui dans le cercle qui environnait madame Necker, si ce n'était y laisser un vide trop sensible. Thomas a succombé sous un mot méchant de Voltaire, le *gali-thomas*, sous le dédain des encylopédistes, qui ne lui pardonnaient pas de demeurer étranger à leurs passions sectaires, enfin, il faut bien le dire, sous le poids de ses propres œuvres en sept volumes in-octavo. Si lourde

a été sa chute, qu'il y a peut-être quelque témérité à prétendre l'en relever. Comment, en effet, intéresser les enfants d'un siècle qui se pique d'avoir inventé la critique à un auteur qui n'a écrit que des éloges et faire goûter aux lecteurs de *Rolla* le chantre de *la Pétréïde ?* Et cependant Thomas mérite d'être étudié comme le type le plus élevé de ce qu'on pourrait appeler l'honnête homme en littérature. A côté des Grimm, des Diderot, et même des Marmontel, c'est une figure qui nous paraît assez effacée, voire un peu ridicule. Mais de leur vivant à tous, il passait pour être doué d'un génie supérieur; ils le respectaient tout en le raillant un peu, et jamais aucun d'eux ne se serait avisé de lui disputer la première place dans le cœur de madame Necker.

Thomas connut madame Necker, qui était de quelques années plus jeune que lui, dès les premiers temps de son mariage [1]. Jusqu'alors, il avait vécu assez péniblement d'une vie de travail constant dont l'austérité ne laissait pas que de provoquer de temps à autre les railleries de ses confrères en littérature : « Frère Thomas, disait Grimm, dans ses *Bans et Publications de l'Église philosophique*, fait savoir qu'il a com-

1. Antoine Léonard Thomas était né à Clermont-Ferrand en 1732. Il mourut à Oullins, près de Lyon, en 1785.

posé un essai sur les femmes qui fera un ouvrage considérable. L'Église estime la pureté des mœurs et les vertus du frère ; mais elle craint qu'il ne connaisse pas encore les femmes et elle lui conseille de se lier plus intimement, s'il se peut, avec quelques-unes des héroïnes qu'il présente, pour le plus grand bien de son ouvrage. » La seule femme, en effet, dans l'intimité de laquelle Thomas eût encore vécu était sa mère, qui demeurait avec lui. Rude bourgeoise auvergnate, elle s'était consacrée avec dévouement à l'éducation de dix-sept enfants dont Thomas était un des plus jeunes ; mais il était rare qu'elle adressât à aucun d'entre eux un mot de tendresse, et son fils disait avec raison que « par ses goûts austères et ses habitudes spartiates, elle était faite pour être la mère de Léonidas ou de Phocion ». Une santé délicate, une pauvreté honorable, l'avaient tenu à part du monde que fréquentaient les gens de lettres, en même temps que son imagination ardente, sa nature fière et sensible, faisaient de lui un être à part. Il avait donc vécu assez solitaire jusqu'au jour où M. d'Angeviller, avec lequel il était intimement lié, l'introduisit chez madame Necker. Ce jour marque une date et une révolution dans la vie morale et dans les habitudes de Thomas. Il ne tarda pas, en effet, à trouver chez madame Necker, avec une admi-

ration sans bornes pour son génie, dont elle n'était pas femme à redouter la forme un peu ampoulée, une intelligence affectueuse des côtés profonds et tendres de sa nature, à laquelle il avait manqué jusque-là d'être comprise. En retour, Thomas rendit à madame Necker un culte assidu, et ce culte se serait peut-être traduit par des hommages trop passionnés, si, dès le début, madame Necker n'y avait mis bon ordre et si elle n'avait contenu l'expression des sentiments de Thomas dans des limites qu'elle ne lui permit jamais de franchir. « Je ne vous dis rien, lui écrivait-il au début de leurs relations, de mes sentiments. Bien que vous les ayez condamnés à n'être que tendres et jamais passionnés, je sens bien qu'auprès de vous ils auront beaucoup de peine à vous obéir. » Mais, quand elle fut bien assurée que Thomas, quoi qu'il pût lui en coûter, s'était rangé à cette obéissance, elle se livra sans scrupule et avec abandon à tout l'attrait qu'elle éprouvait pour une nature dont la droiture, l'élévation, convenaient à la sienne, en même temps qu'elle était assurée de n'être jamais froissée par lui dans ses convictions et ses délicatesses. « Dans tous les temps, lui écrivait-elle au bout de quelques années, j'ai besoin de votre amitié, mais elle est surtout délicieuse à mon cœur lorsqu'il est accablé sous le poids des inutilités de la vie:

c'est auprès de vous qu'il cherche un asile, c'est auprès de vous qu'il vient ranimer des sentiments et rappeler des principes que l'habitude des idées reçues voudrait en vain affaiblir. Votre conversation est toujours pour moi comme le réveil après un songe confus. Je me dis : « Voilà » le beau, le vrai, l'honnête, et tout le reste » n'est qu'illusion et mensonge. »

Cette amitié s'est épanchée de part et d'autre dans un grand nombre de lettres ; car, bien que Thomas résidât habituellement à Paris, il faisait de fréquents séjours soit à la campagne, où il cherchait le repos qui lui était nécessaire pour travailler, soit dans le Midi. Peut-être sera-t-on étonné de voir que non seulement dans ces lettres Thomas se dépouille presque entièrement de la pompe oratoire de ses ouvrages, mais que, de toutes celles que j'ai eu occasion de citer, ce sont peut-être les plus modernes. Ce philosophe, ce rhéteur est, en effet, dans l'intimité un mélancolique, un malade. Il a sur la nature, sur la solitude des enthousiasmes qui rappellent Rousseau, et sur la vie, sur ses tristesses, ses mécomptes, des accents qui semblent animés d'un souffle avant-coureur de Werther. En effet, cette riche époque des dernières années du XVIII[e] siècle n'a pas produit seulement des philosophes insouciants ou des grands sei-

gneurs débauchés qui menaient gaiement les funérailles d'une société dont cependant ils n'avaient point tant à se plaindre et qui jouissaient des ivresses de la vie sans porter leurs regards au delà ; elle a engendré aussi quelques hommes qui, pressentant la ruine de l'ordre de choses qui les environnait, cherchaient d'un œil anxieux à pénétrer les obscurités de l'avenir et qui, croyant assister aux derniers soupirs de la dernière des religions, se demandaient avec inquiétude à quelle source l'humanité puiserait désormais ses consolations et ses espérances. Ceux-là partagaient les pressentiments de Buffon s'écriant : « Je sens venir un grand mouvement et je ne vois personne pour le diriger ; » ou les tristesses de Ducis [1], le meilleur ami de Thomas, lorsqu'il disait : « Notre plus grand bonheur n'est jamais qu'un malheur consolé. » Ils sont bien nos précurseurs et nos pères ; car, au lieu de s'étourdir dans l'insouciance de leur temps, ils comparaient comme nous l'angoisse des questions à l'obscurité des réponses, et ils sentaient déjà peser sur eux le poids des pro-

1. Jean-François Ducis, né à Versailles en 1733, mort en 1816. Sa correspondance, qui contient un assez grand nombre de lettres adressées à Thomas, a été récemment publiée. Voir, sur Ducis, Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, T. IV.

blèmes qui troublent notre siècle. Thomas était, quoi qu'on en puisse penser, au nombre de ces ancêtres d'Obermann et de René. Quelques-unes de ses lettres vont nous le montrer sous cette face assurément peu connue, en même temps qu'elles nous feront pénétrer (spectacle toujours digne d'intérêt) dans l'intimité de deux nobles âmes. Je commencerai par celle-ci, qui date des premières années de leurs relations et que Thomas écrivait à madame Necker de Saint-Germain en Laye, où il avait loué une petite maison pour y passer l'été avec sa mère et sa sœur :

Samedy, à six heures.

Il est matin, et sûrement vous n'êtes point encore levée. Peut-être quelque songe vous rappelle en ce moment, ou les idées agréables que vous avés eues la veille, ou les idées agréables que vous avés données. Pour moi, après avoir passé une nuit tranquille, je viens de m'éveiller en pensant à vous. Je vous écris près d'une fenêtre qui donne sur mon petit jardin rustique ; le soleil levant m'envoie quelques rayons. J'ay sous les yeux des espaliers qui me promettent des fruits pour cet automne, et j'entends dans un jardin voisin le bruit d'une bèche qui ouvre la terre. L'homme travaille et la nature se réveille; c'est pour moi un jour de plus où je penserai à votre amitié et à mon bonheur. Oui, cette amitié fait et fera le charme de ma vie. J'y

trouve à la fois ce qui élève l'âme et ce qui la console. La mienne est plus tranquille et plus calme depuis que je suis à la campagne. Je m'y suis pourtant fort ennuyé les premiers jours. J'y ai porté des chagrins qui me sont sensibles, et la solitude qui, à la longue, calme les peines, les irrite d'abord. Éloignée de ce qui peut la distraire, l'âme pèse plus sur elle-même, mais la réflexion vient, et ce qu'on appelle philosophie est enfin de quelque secours. Loin de toutes ces misères de société on sent mieux que ce sont des misères. Les grands objets effacent les petits. En pensant aux amis qu'on a, on se console de ceux qu'on n'a pas ; on pardonne à l'indifférence et même à la fausse amitié, plus cruelle cent fois que l'indifférence même. Pourquoi vous parlé-je encore de tout ceci ? Je vous en ai trop fatiguée peut-être; mais l'amitié, et la vôtre surtout, est indulgente. D'ailleurs, en vous en parlant, je sens mieux tout ce que vous êtes, par ce que les autres ne sont pas. Il n'y a pas de jour ici où je ne vous aye regrettée, où je n'eusse désiré vous voir et causer avec vous. Je n'ay pas fait de promenade que vous n'eussiez embellie pour moi. Je vous cherchois, mais vous étiez toujours à quatre lieues de moi. Oui, j'aime à être près de vous, à respirer le même air, à connoître vos idées, à partager vos sentimens. Si c'est un mal, je sens que je ne me corrigerai pas sitôt.

Parlés moi un peu de ce que vous faites. Pour moi, j'écris, je lis, je me promène, je monte à cheval. Je parcours souvent une belle et grande forêt. Les vastes forêts sont pour moi un des beaux objets de la nature. Je trouve qu'elles reposent et agrandissent

l'âme. On peut vous parler ce langage. Votre imagination sent la nature et votre esprit sçauroit la peindre. Quoy que je fusse bien charmé de recevoir une lettre de vous, ne vous gênés pas cependant pour m'écrire. Ne m'écrivés même pas si vous voulés. Ne scais-je pas que vous avés quelque amitié pour moi? Votre silence m'en seroit encore une nouvelle preuve. Non, mon cœur ne veut calculer qu'avec ceux qui calculent tout et ne sentent rien

Recevés les hommages d'un attachement égal à mon tendre respect, et offrés, je vous prie, les mêmes sentimens à M. Necker de ma part. Ils seront mieux reçus si vous les présentez vous-même.

A Saint-Germain, 21 may 1768.

Cette maison rustique au soleil levant, les espaliers garnis de fruits, le jardinier qui bêche la terre, « l'homme qui travaille et la nature qui se réveille», « les forêts qui reposent et qui agrandissent l'âme », n'est-ce pas un petit tableau à la Rousseau ou à la Bernardin de Saint-Pierre? On trouverait dans beaucoup de lettres de Thomas des traits semblables. Mais, comme tous ceux qui avaient à cette époque le goût de la nature et de la solitude, comme Rousseau, comme Bernardin de Saint-Pierre, Thomas avait dans le caractère un coin de sauvagerie et de morosité. Aussi faisait-il assez maussade figure dans le salon de madame Necker ; parfois il demeu-

rait silencieux, sévère, témoignant par son attitude que les propos qui se tenaient devant lui n'avaient point son approbation ou que les interlocuteurs ne lui plaisaient pas. Voici comment il se justifiait ensuite auprès de madame Necker:

Pourquoi me voler les quatre pages où vous me grondiés? pourquoi les déchirer, puisque vous avés bien voulu vous y occuper de moi? C'est le cas de dire comme dans Molière : *Je veux que l'on me batte, moi!* Les coups de ceux qu'on aime valent mieux, dit-on, que les caresses des autres. Eh ! quels éloges, quels tristes panégyriques de l'univers entier me flatteroient autant que le mal même que vous voudriés bien me dire de moi ? Ce mal, c'est encore de l'intérêt, c'est de l'amitié, c'est quelque chose de vous. En amitié comme en amour, un peu d'orage vaut cent fois mieux que l'oubli : quand vous n'aurés rien de mieux à faire, écrivés moi pour me gronder. Le sujet est riche et ne vous manquera point sitôt. Parlés moi de cette sensibilité inquiète, qui redouteroit votre indifférence comme le plus grand malheur, et pour qui, dans ce genre, la crainte, même la plus ridicule, est encore une crainte. Parlés moi du tort affreux que j'ai de ne pouvoir estimer beaucoup de monde quand je vous ai vue, de devenir difficile sur les caractères en les comparant au vôtre, de ne pas goûter l'esprit de beaucoup de femmes d'esprit quand j'ai conversé quelque temps avec vous. Reprochés moi le travers odieux de ne pouvoir sourire au milieu de vingt personnes qui vous entourent et me séparent de vous, de ne pouvoir

les écouter avec patience quand vous vous taisez, de ne pas chercher à leur plaire quand elles m'ennuyent : ne me ménagés point, et tachés, si vous le pouvés, de me guérir de toutes mes erreurs. Surtout persuadés moi qu'il faut que je vous aime beaucoup moins ; car, je vous en avertis, beaucoup de mes défauts tiennent à ce vice-là. Ah ! comme dans l'indifférence on est content de tout le monde! comme on est calme, tranquille et toujours froidement égal ! comme on a le bonheur de ne rien comparer, de ne rien voir ! comme les lieux, les tems et les personnes, tout se ressemble ! La verdure de vos tilleuls n'en est pas moins belle, que ce soit M. d'Angeviller et vous, ou un paysan de Saint-Ouen qui se promène sous leur ombre. Dans leur végétation tranquille, ils ne changent pas ; mais à force de soins et d'annéesj'y pourrai peut-être parvenir. En attendant, permettés que je sente avec transport tout ce qui vous intéresse, tout ce qui vous touche, tout ce qui tient à votre amitié, dont je m'honore et qui me donne pour le moins autant de plaisir que d'orgueil.

Ce vendredi, 29 mai 1772.

A mesure que l'intimité s'accroît, Thomas exprime plus librement à madame Necker la chaleur de ses sentiments. « Votre âme, lui dit-il, est nécessaire à la mienne: partout ailleurs elle est errante; elle ne se retrouve elle-même et ne se repose qu'auprès de vous.» Plus librement aussi, il lui confie ses tristesses, ses mécomptes,

et le regret que laisse aux ambitions de sa jeunesse le rôle trop effacé à son gré qu'il a joué « sur cette scène cruelle et passagère qui s'appelle la vie ». Parfois, comme s'il avait senti ce que sa réputation avait d'éphémère, il regrettait de s'être consacré aux lettres, de n'avoir pas cherché davantage le bonheur et de n'avoir pas laissé aller sa vie « à une pente insensible et douce qui lui aurait permis de recueillir sur son chemin les plaisirs tranquilles qu'offre l'amitié ». Il aimait alors se figurer ce qu'aurait été cette vie s'il avait connu madame Necker dans une autre situation et dans un autre pays:

Il faut que je vous fasse part d'un songe ou d'un rêve délicieux que j'ay fait quelquefois, et que j'aime souvent à me représenter. Si dans le temps que vous étiés dans votre patrie, lorsque dans une campagne tranquille, dans une maison retirée et solitaire, entre les plus respectables parens vous cultiviés en paix par la réflexion et par l'étude cette raison que nous admirons aujourd'hui et cette âme si élevée et si sensible, j'avois pu par hazard voyager de ce côté, si j'avois pu vous connoître, il me semble que dans ce moment votre patrie seroit devenue la mienne. Je n'aurois pas voulu la quitter; je serois resté dans l'heureux désert où vous avoit placée la nature; mon âme se seroit formée auprès de la vôtre; mon esprit tous les jours se seroit éclairé de vos lumières. Je n'aurois rien désiré, rien regretté; une foule importune ne seroit jamais venue vous

arracher à moi et mesler ses insipides lieux-communs au charme de nos entretiens. Mon bonheur eût été de jouir du vôtre, et dans cette solitude oubliant le reste de l'univers, tous les jours auprès de vous n'auroient été qu'un moment. Voilà le roman de ma vie, roman qui ne m'étoit pas destiné. Vous deviés être plus heureuse, vous deviés du moins avoir un bonheur qui a plus d'éclat. Je souhaite que ce bonheur ne soit pas trop inquiet, et que pour le suivre il n'exige pas trop d'activité de vous. L'activité n'est un bien qu'autant qu'elle exerce les forces et ne les épuise pas. Pour moi qui suis né avec des passions ardentes et un corps foible, moi que tous les objets tourmentent et fatiguent, je suis souvent obligé d'avoir recours à l'uniformité et à la vie calme de la campagne. J'oublie auprès de la nature ce Paris qui y ressemble si peu; mais je ne puis oublier ce qui m'intéresse et ce que j'aime. Je substitue des souvenirs à ce que je n'ai plus et je jouis de mes regrets, ne pouvant jouir de ce qui les cause.

L'imagination de Thomas, naturellement portée à la mélancolie, ne lui présentait pas toujours des rêveries aussi agréables. Comme toutes les natures à la fois nerveuses et sensibles, il était envahi parfois par la tristesse, par le découragement, par le dégoût de ses occupations habituelles. Il souffrait alors des barrières que la société, les convenances élevaient entre madame Necker et lui, et il s'étonnait que quelqu'un

pût passer sa vie auprès d'elle et désirer encore autre chose :

Je ne suis plus à Saint-Ouen, madame, c'est-à-dire dans une maison charmante au milieu d'un beau parc, sur une magnifique terrasse, vis-à-vis d'un bras de rivière qui entoure une grande île sur laquelle les yeux se reposent. Je ne vous entends plus, je ne vous vois plus au milieu de tout cela ; j'habite une petite maison champêtre, un petit jardin, une petite chambre ; j'y fais peu de choses, mais je m'occupe de vous et je rêve à vous. Cela seul m'embellit la saison et le lieu où je suis. Je cherche en vain à travailler, à penser, à me rendre une ardeur et une activité que je n'ay plus. On ne se ressuscite pas comme on veut. Le czar, la poésie, les ouvrages d'imagination, tout cela m'intéresse peu. J'ai presque le malheur de survivre à mes goûts. Je me vois sans espérances, comme sans désirs, condamné à une espèce de néant. Je ne scais à quoi tient cet état, si c'est maladie, fièvre, dégout, paresse ; mais j'ay souvent de ces attaques. Je prèfère un moment près de vous à quinze siècles de cette prospérité dont vous me parlés si souvent et que vous me faites oublier si vite. J'irai vous rejoindre à la fin de la semaine. J'irai retrouver la sensibilité et l'esprit, la naïveté avec la finesse, l'esprit d'observation avec l'indulgence de caractère, toutes les graces qui touchent et toutes les vertus qui élèvent. Ah ! que faites-vous dans Paris ? Vous y êtes égarée, vous y êtes perdue. Votre âme à chaque instant dément tout ce qui vous environne, et deux ou trois âmes isolées éparses sont

dignes de vous sentir et de vous connoitre. Vous repoussés les autres; elles n'osent vous approcher. Qu'est-ce qui a le courage d'être humilié vingt fois par jour! Quoy il y a quelqu'un pour qui vous vivés, pour qui vous respirés, et à qui vous ne suffisés pas, et qui a encore besoin que l'univers existe autour de lui! Logés dans un désert, et soyés y même pour un autre que moi, j'aurai encore du plaisir à y être seul témoin de votre bonheur. J'ay déjà été dans cette situation, et elle a été une des plus douces de ma vie. Il faudra l'oublier, et revenir vous voir dans la foule, dans le monde, à des diners, à des soupers. J'entendrai des dissertations, des contes, des riens, et je penserai dans ces momens à tout ce que vous ne dirés pas. Recevés mes plus tendres respects, et placés pour moi deux ou trois souvenirs à travers les distractions qui vous entourent.

Madame Necker, dont la nature était également portée à la tristesse et qui ressentait vivement les moindres peines de la vie, prenait de son côté Thomas pour confident de ses accès de mélancolie et de lassitude :

Que mon âme, lui écrivait-elle, puisse se reposer sur la vôtre ; qu'au milieu de cette tristesse involontaire attachée à des contraintes de tout genre, au milieu de cette secrète anxiété que nos réflexions font naître, quand on se dit : Qui suis-je ? Où vais-je ? D'où suis-je tiré ? je puisse m'assurer au moins que j'ai

sur cette terre si mobile un asile invariable au fond de votre cœur.

Et Thomas lui répondait en s'efforçant de la rattacher à la vie par la pensée des heureux qu'elle faisait autour d'elle :

J'ai vu avec bien de la peine, lui écrivait-il, que vous n'êtes point heureuse, que votre santé vous afflige, et que vous sentez plus vivement les peines que les douceurs de la vie. Est-ce donc à vous à penser ainsi ; vous qui n'êtes environnée que de personnes qui vous aiment, vous qui faites le bonheur de tous ceux qui vous connoissent ? Aimez du moins la vie pour le bien que vous faites, pour tous les malheureux que vous soulagés. Aimés-la pour les amis les plus tendres et pour tous ceux qui ne seroient rien si vous n'étiés plus.

Ce penchant commun à la tristesse les conduisait fréquemment à s'entretenir de sujets plus graves, et sur ce point madame Necker se trouvait encore en sympathie avec son ami. Bien que Thomas n'eût pas la fermeté des croyances chrétiennes de madame Necker, il partageait cependant avec elle ce déisme attendri qui était au XVIII[e] siècle la foi des âmes religieuses. Dieu, l'âme, la mort, l'éternité, ces graves questions revenaient incessamment dans leur correspon-

dance. L'imagination assombrie de Thomas se complaisait à ces pensées sévères, et il trouvait un écho dans celle de madame Necker : « Voilà donc, lui écrivait-il à propos de la mort de madame Geoffrin, voilà donc le terme de tout! C'est pour arriver là qu'il faut faire un voyage souvent pénible à travers les passions, les faiblesses et les ridicules des hommes. » Mais il ajoutait aussitôt : « Heureusement on rencontre quelquefois sur la route des âmes douces et sensibles qui charment l'ennui du voyage. On n'est point à plaindre quand on a aimé quelqu'un, et la vie à ce prix-là vaut la peine d'être acceptée. » Lorsqu'il envisageait cependant ce terme de tout sur lequel un pressentiment secret de sa fin prématurée ramenait incessamment ses yeux, Thomas ne trouvait point au dedans de lui-même cette foi qui animait madame Necker et qui, disait-elle, était assez vive pour anéantir la crainte de la mort. Dans sa sincérité il ne cherchait pas à lui dissimuler les anxiétés qui se mêlaient à ses confuses espérances.

Ma vie s'écoule, lui écrivait-il, et les années se précipitent avec une grande rapidité. Que je perde le moins de momens qu'il me sera possible, pour aimer ce que je dois aimer, pour vivre du moins avec son image lorsque je ne peux vivre avec elle-même. Plus j'avance dans ma carrière et plus la vie me paroît

un songe. Ce songe est heureux pour moi, puisqu'il m'a fait rencontrer sur la terre celle qui devoit m'inspirer des sentimens si doux. Quand il finira, je remercierai le ciel de me l'avoir donné. Ah ! qui sait ce qui succèdera à ce rêve si extraordinaire ? Rousseau en mourant contemploit de ses yeux prêts à s'éteindre cette belle nature qui lui échappoit. Il regardoit encore ce soleil, image de l'éternel qui les avoit créés tous deux, et emblème de la vie qu'il alloit perdre. Où est-il maintenant ? Son âme prend-elle plaisir à errer autour des peupliers qui couvrent sa cendre ? ou son génie ardent et rapide a-t-il été se rejoindre à la divinité qu'il a peinte quelquefois avec tant de dignité et de grandeur ? Ah ! le pouvoir de la mort est-il suffisant pour rapprocher deux êtres que l'infini sépare ! L'imagination humaine abandonnée à elle-même se perd et se confond dans ces idées. Il faut qu'elle contemple la dignité de la vertu, pour oser reprendre quelque espérance, et apercevoir un lien de communication entre Dieu et l'homme. Non, une âme telle que la vôtre ne peut être étrangère à celui qui l'a formée. L'esprit humain dans sa faiblesse a cherché une révélation ; l'image des grandes vertus en est une que Dieu donne à la terre.

Qui vous connoit, voudroit être immortel,
Qui vous imite, un jour est sûr de l'être.

L'impossibilité qu'une aussi belle âme que celle de madame Necker fût anéantie en même temps que sa frêle enveloppe était un argument

sur lequel Thomas se plaisait à revenir pour répondre aux incertitudes de son esprit, en même temps que l'espérance de la retrouver un jour lui paraissait une des meilleures parts de l'immortalité :

Oh ! qu'il est doux de croire à cette communication des mondes, à ces rapports invisibles et toujours subsistans des âmes avec nous ! qu'il est doux de penser que ce silence éternel n'est qu'apparent, que la tombe n'est qu'un passage dans une autre province de l'univers, que ceux qui nous ont inspiré des sentimens si chers peuvent encore les entendre, même sans y répondre ; que leur âme peut quelquefois descendre dans la nôtre pour y jouir de nos regrets ; que la sensibilité et la vie existent au-delà des limites des sens pour n'être plus ni arrêtées, ni bornées, et qu'il y a un port éternel où se rassemblent tous les débris de naufrage sur lesquels nous pleurons ! D'après ces douces et consolantes idées, du moins n'avons-nous pas tout perdu ; ceux que nous avons aimés ne sont qu'absens. La vie, partout où elle est, communique et touche à la vie par la pensée. Nos parens, nos amis, enlevés à nos yeux, existent pour nous comme Dieu même, loin de nous par la nature, près de nous par la conscience et le sentiment. Nous sommes sûrs que du cercle où nous sommes, quoy que nous ne puissions en mesurer la circonférence, il y a un point qui aboutit jusqu'à eux.

Ne pensez-vous pas, comme moi, que de toutes les idées de l'homme celle de la mort est peut-être la

plus active et la plus étendue ? A peine elle s'offre à notre esprit, qu'elle nous entraîne dans les idées du temps, de l'espace, de l'éternité, du fini et de l'infini. Elle nous jette dans les profondeurs de la nature divine dont nous cherchons à deviner les desseins et vers laquelle nous tendons toutes nos pensées, comme ceux qui sont prêts à être engloutis par la mer tendent leurs bras vers le rivage. L'idée de la vie nous arrête sur les objets qui frappent nos sens et pour ainsi dire sur la surface de l'existence ; l'idée de la mort nous ouvre le monde de la pensée, de l'âme, d'une existence plus profonde et plus inconnue. Elle nous fait parcourir les cieux, les mondes, Dieu même, pour y trouver un abri contre la destruction qui nous menace. Il y a eu des âmes sur la terre qui ont dû faire naître le dogme de l'immortalité. Elles étoient trop grandes pour qu'on pût les confondre avec ce qui doit périr. Le soupçon même qu'elles pouvoient cesser d'être un jour eût semblé accuser la Divinité, et l'homme ne pouvoit séparer de l'idée de Dieu ce qui lui ressemble, car les vertus sublimes sont-elles autre chose que les idées divines elles-mêmes mises en actions et qui viennent se représenter sur la terre ? Il eût sufil de vous connoitre pour concevoir et adopter sur l'homme ces grandes idées. Je le sentois quand j'avois le bonheur de vivre avec vous, je le sens encore en vous lisant et en me rappelant dans la solitude tout ce que j'ay vu ; car votre vie entière m'est présente, et toutes vos années remplissent les jours et les momens que je passe loin de vous. Votre tendre amitié adoucit le sentiment de mes

peines. De toutes les consolations c'est la plus douce et celle qui pénètre le plus à l'âme quand elle est blessée [1].

C'était des côtes de Provence que Thomas adressait à madame Necker cette lettre où s'épanchait son âme blessée. Le mauvais état de sa santé le força, en effet, à passer dans le Midi, loin de madame Necker, les dernières années de sa vie. Elle ne devait point voir exaucer le vœu qu'elle formait lorsqu'elle lui écrivait : J'aime à penser dans mes rêves romanesques qu'on m'élèvera un monument parmi les beaux arbres de Saint-Ouen. Vous en ferez l'inscription et dans vos promenades solitaires vous le regarderez. Insensiblement alors mon idée viendra se présenter à votre imagination. Mes défauts seront effacés par la mort ; vous direz : Elle n'est plus pour moi, et elle eut pour moi la plus tendre amitié. C'est ici que cette âme trop tendre déposoit dans mon sein ses pensées et ses sentiments. Rien ne l'afflige plus à présent, mais elle ne peut changer de nature, et elle doit jouir de mes regrets. » A peine âgé de cinquante ans, Thomas mourut à Oullins, près de Lyon, dans la maison de campagne de l'archevêque, M. de

1. Cette lettre communiquée par M. Necker a été publiée après la mort de Thomas dans la collection complète de ses œuvres.

Montazet [1]. Il mourut entre les bras de son ami Ducis, non sans tourner sans doute, même à cette heure solennelle, une pensée de tendresse et de regret vers l'amie qui avait tenu tant de place dans sa vie ; il mourut comme elle aurait voulu le voir mourir, demandant à la religion le dernier mot des problèmes qui avaient agité son esprit et la confirmation des espérances qui avaient soutenu son cœur. La douleur de madame Necker fut profonde et les lettres qui lui furent adressées de tous côtés en portent témoignage. « Une amitié de vingt ans, un cœur comme le vôtre ! lui écrivait Moultou. Ah ! j'ai senti toute l'amertume de votre douleur. Ses ouvrages feront respecter sa mémoire, et l'amitié que vous eûtes pour lui dira qu'il leur était encore supérieur. » D'un commun accord, on la considérait comme chargée de veiller aux soins de la gloire de son ami et c'était à elle que Saint-Lambert, chargé de recevoir à l'Académie le successeur de Thomas, s'adressait pour rassembler les matériaux de son discours : « Je ne songeois pas, madame, à vous prier de vous occuper en ce moment du soin de rassembler les traits qui caractérisent M. Thomas. Je crois que votre âme souf-

1. Antoine Malvin de Montazet, né en 1712, fut successivement évêque d'Autun et archevêque de Lyon. Il mourut en 1788. Il avait été reçu de l'Académie Française en 1757.

friroit trop d'une pareille occupation. Mais j'ai pensé qu'il y aurait un temps où elle vous seroit douce et où elle ôteroit à vos regrets leur plus grande amertume. » C'était à elle également que les amis de Thomas soumettaient les différents projets de l'épitaphe que, selon la coutume du temps, ils comptaient faire graver sur sa tombe. Parmi ces épitaphes, il y en avait une qui était faite pour plaire à madame Necker et qui, après les éloges d'usage, se terminait ainsi :

Amicitiæ serviens, ac pie moriens,
æternitatem occupavit.

L'amitié, la religion, l'éternité c'étaient bien les graves sujets qui, dans cette relation d'une nature si particulière, avaient occupé leurs âmes et en lisant ces mots sur la tombe de son ami, madame Necker aurait pu croire qu'elle entendait encore un écho de leurs conversations sous les tilleuls de Saint-Ouen.

Quelle était donc la véritable nature de cette femme qui, malgré la réputation de froideur et de sévérité qu'on lui a faite, avait le don d'inspirer des sentiments si vifs et si profonds, qui, jeune fille, avait recueilli ces hommages frivoles dont le souvenir demeure cependant cher à la mémoire d'une femme, qui, dans un âge plus mûr, inspirait un égal enthousiasme à la ten-

dresse de madame d'Houdetot, au génie de Buffon, à la sévérité de Thomas, et qui, épouse passionnée autant que chérie, trouvait cependant le moyen de faire à d'autres dans son cœur une place aussi large? Jusqu'à présent je me suis complu surtout à décrire le cercle brillant dont elle était environnée et je ne l'ai peinte en quelque sorte que de profil dans ses rapports avec des hommes qui étaient assurément bons juges en fait de mérites et de grâces; mais si l'on trouve, comme je le voudrais, que cette figure ne manque ni d'originalité ni d'attrait, peut-être qu'il est temps d'essayer un portrait de face et de montrer en particulier, à l'aide de quelques documents intimes, ce qu'elle était dans la vie de chaque jour et comment elle s'acquittait de ces devoirs dont l'humble accomplissement fait la gloire et la douceur de la vie des femmes. On verra quelles ardeurs se cachaient sous cette apparence un peu compassée, et je serais étonné si les agitations de sa nature et la vivacité de ses sentiments, ne faisaient pas reconnaître en elle la véritable mère de sa fille.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE

Tours. — Imp. Mazereau.

ERRATA

DU PREMIER VOLUME

Page 98, ligne 19 et note.
Au lieu de Stemlen, *lisez :* Steinlen.

Page 115, note.
Au lieu de Bouchot, *lisez :* Bouchot.

Page 227, ligne 4.
Au lieu de Presenval, *lisez :* Besenval.

Page 230, lignes 16 et 17.
Au lieu de la comtesse de Boufflers, la vicomtesse de Cambise (la célèbre amie du prince de Conti), *lisez :* la comtesse de Boufflers (la célèbre amie du prince de Conti), la vicomtesse de Cambise, etc.

Page 242, note.
Au lieu d'épitaphe, *lisez :* épigraphe.

